MÉMOIRES DU DUC DE LAUZUN, 1747-1783 PUBLIÉS POUR LA PREMIÈRE…

Armand Louis : de Gontaut Biron (duc de), Louis Lacour

MÉMOIRES

DU

DUC DE LAUZUN

(1747-1783)

ALENÇON. — IMP. DE POULET-MALASSIS ET DE BROISE.

MÉMOIRES

DU

DUC DE LAUZUN

(1747-1783)

PUBLIÉS POUR LA PREMIÈRE FOIS
AVEC LES PASSAGES SUPPRIMÉS, LES NOMS PROPRES
UNE ÉTUDE SUR LA VIE DE L'AUTEUR, DES NOTES
ET UNE TABLE GÉNÉRALE

PAR

LOUIS LACOUR





PARIS
POULET-MALASSIS ET DE BROISE
LIBRAIRES-ÉDITEURS
9, rue des Beaux-Arts

1858

LE DUC

ET

LA DUCHESSE DE LAUZUN

1747-1794

—

Mea mihi conscientia pluris est quam omnium sermo. (CICERON.)

Un sort étrange accompagne certains noms et l'on pourrait, à les entendre, raconter la vie de ceux qui les ont portés. L'auteur des Mémoires qu'on va lire, jouet d'une destinée aussi aventureuse que singulière, retrace à notre esprit toute son existence par les deux noms successivement employés pour le désigner : Lauzun, Biron. Dans le premier vient se peindre un homme de cour élégant, fat, bel-esprit, chevaleresque sans poésie, amoureux sans passion, voluptueux sans jouissance, sacrifiant tout au désir de plaire aux femmes, de les soumettre, quel que soit leur rang, quelle que soit leur fortune, à son caprice, et, l'instant d'après, les jetant comme un appât, à la foule imbécile. Le second nous dévoile un héros politique, incer-

tain et faible; mais brave, toujours brillant; répandant, à larges gouttes, ses sueurs, pour une glorieuse cause et mourant, accusé de trahison, sous la hache d'un bourreau. Un Biron ouvre, un Lauzun ferme le XVII[e] siècle. Le hasard a voulu que la fin du siècle qui vint ensuite vît un même personnage réunir, avec leurs deux noms, leurs qualités, leurs défauts divers, et leur destinée; c'est celui dont l'existence, replacée par nous au milieu d'une des plus extraordinaires sociétés qui furent jamais, va nous occuper.

Cette odyssée commence en 1747; elle finit en 1794. Madame de Pompadour et l'échafaud, telles sont ses dates extrêmes; autrement dit : des chiffons et du sang. Il y a de ces deux choses, à satiété, dans cette vie émouvante. Sort-on de l'une, l'on tombe dans l'autre, et la délimitation est nettement marquée : les Mémoires de Lauzun ne nous entretiennent que de la première, c'est à nous à parler de la seconde, en faisant surtout connaître Biron.

Plusieurs années avant la naissance d'Armand-Louis Gontaut, comte de Biron, et bientôt duc de Lauzun, la Révolution était prédite dans les salons lettrés, dans la chaire ecclésiastique, à Versailles même. Dès lors, jusqu'au moment où la vieille royauté roula dans l'abîme avec son roi, ses seigneurs et ses prêtres, aucun rempart ne fut élevé, nulle mesure offensive ne fut prise pour contenir l'effervescence de la foule ou ralentir la marche précipitée du corps social vers sa dissolution. Tandis que la tête de la nation s'appesantit au milieu des nuits de débauche, l'esprit philosophique partout pénètre et place à la fois aux mains du peuple le flambeau qui éclaire et la torche qui incendie. Les parlements, cruels et barbares,

ravivent l'un et l'autre par d'iniques condamnations; un enfant périt en d'affreux supplices pour avoir, soi-disant, insulté un morceau de bois! Cependant le trône et la noblesse, les voyant si résolument décidés à la lutte, se reposent sur leur concours. Vaine illusion. Les magistrats qui jugèrent Calas, ceux qui supplicièrent le martyr d'Abbeville portaient Crébillon fils dans leur poche et, le soir, mimaient la *Pucelle* sur les sophas des filles perdues. Louis XV meurt, laissant le fardeau de cet épouvantable désordre à un jeune homme sans expérience et sans esprit et à une reine enfant. Ce temps demandait un despote armé et décidément réformateur, pour replonger tous les vices dans le néant et faire droit aux exigences de la philosophie et du juste rigide. Au lieu de cela une tête sans cervelle, attendant midi pour courir les bois un fusil de chasse en main, ou pour achever quelque serrure; une femmelette, mi-précieuse, mi-bourgeoise, satisfaite de plaire et de caqueter au milieu d'un petit cercle d'amis. Il fallait un Frédéric II, mêlé de Robespierre, ce fut un Louis XVI qui régna! Et, autour de ce pâle soleil, gravite le monde poudré des plats valets de cour, des traitants insatiables, un peuple de jolies femmes plus légères que les plumes dont elles sont couvertes, plus vicieuses que le clergé qui les prêche et que la tourbe dorée qui les choie. Pas un ministre, pas un conseiller, pas un honnête homme, pas une conscience!

Hors de la cour, à la ville, pour employer leur façon de dire, dans la province qu'apercevons-nous? Des mères, femmes passionnées, toutes aux billets déclamatoires et aux bals de l'Opéra, aux intrigues et aux soupers fins; des fils vieux avant d'être jeunes et plus jeunes que jamais

après l'âge des cheveux blancs ; la fille imite sa mère ; le père est pis que ses enfans. Tout cela court, boit, s'emplit, se vide, saute, trébuche, se remplit, se vide encore, s'use, rit, fronde. Plus de Dieu, plus de religion. Le prêtre chante vêpres et matines sur les genoux des femmes d'histrions, et les histrions souillent le lit des grandes dames. Le jour luit, courons dormir et la nuit suivante, orgie nouvelle ; mais cette incessante ébriété devient monotone aux spectateurs, qui, d'abord, criaient bis et qui, aujourd'hui, ne trouvant plus cela drôle, abaissent enfin le rideau sur des farces trop chèrement payées. L'acteur ivre, s'indigne, il lutte et tombe dans le sang. La terre imprégnée, revivifiée, rendit une riche moisson. Cette race lâche, dégénérée, corrompue, en mourant, enfanta des héros. Les fleurs les plus gracieuses, les plus rares, naissent de la boue et du fumier et la fable antique fait sortir la beauté de l'écume des Océans.

Au milieu de ces scènes de débauche, puis de carnage, Lauzun parut au premier plan ; sa naissance, sa fortune, les qualités de son esprit, sa bravoure chevaleresque, ses dehors agréables, enfin son dévouement à la cause populaire, tout l'y plaça. Il commence par faire bonne figure à Versailles et il obtient, de préférence aux princes du sang, les faveurs des jolies femmes. C'est le seul bien qu'il ambitionne. En politique, d'ailleurs, il ne sait pas le premier mot. Son père ne lui a-t-il pas appris que le code d'un fin courtisan n'a qu'un article : flatter tous les goûts de la suprême maîtresse et ne respirer que pour elle. Louis XVI n'ayant point eu de maîtresse, Lauzun fut dérouté. Croyant bien faire, il se prosterna devant la reine, fut remarqué par elle et par tout ce qui entoure une

reine ; celle-ci se laissa prendre à ses rets séduisants ; mais l'entourage le représenta comme un perfide et un misérable ; mais le confesseur intervint et fit de l'aimable et galant jeune seigneur le plus gros des péchés mortels. On lui ferme les avenues du château. Il se rallie — quoi d'étonnant? — aux ennemis de la reine et de la monarchie. Qu'avait-il à perdre ? Il était le second, il devint le premier, fut adulé, fêté par la multitude, se mêla à elle, s'y fit quelques amis et plus d'ennemis ; ceux-ci réunis aux anciens hâtèrent sa chute et lui otèrent la vie — chose plus facile alors que de la donner. Il eut le sort de tous les rois de la mode, rarement ils meurent sur leur trône, la mode étant une déesse cruelle qui ne permet pas qu'on prenne de l'âge à son service.

Si nous avions eu à écrire un roman, cette vue générale de l'existence de Lauzun eût été une tache reprochable, fâcheuse pour l'intérêt ; c'est, dans un tableau historique, un premier crayon ; il est plus facile ensuite de grouper et de rattacher à l'ensemble, et les détails que l'auteur a passés sous silence, et les évènements que ses Mémoires auraient racontés s'ils eussent été achevés.

Parlons d'abord des premiers, c'est-à-dire de ces détails omis. Nous prévenons le lecteur de leur décousu ; ne prétendant rigoureusement faire état ici que des faits importans de la vie de Lauzun, négligés par lui et que nous n'avons pu ni voulu introduire dans le cadre étroit des notes.

De ses jours, Lauzun ne connut, peut-être, qu'une seule femme honnête et celle-là, il la prit en inimitié, il l'accabla de mépris : sa femme. L'un et l'autre furent unis avant vingt ans ; ils vécurent encore plus de vingt-

cinq années et se saluèrent à peine. Dans les Mémoires de son mari, le nom de madame de Lauzun, accolé à des termes insultans, condamné à frôler l'hystérie et l'impudicité semble crier que, de grâce, on le tire de cette fange. Mettons-le donc au plus vrai jour qu'il réclame.

Le jeune duc de Lauzun n'avait encore entretenu de relations un peu intimes qu'avec quelques actrices et deux ou trois femmes du monde, lorsque son père le destina au mariage. A gentilhomme si parfait, la coqueluche des personnes du bel air, il eût semblé bizarre qu'on n'eût pas choisi un modèle de toutes les vertus conjugales. Maintes recherches faites, le choix du duc de Gontaut et de son frère, le vieux maréchal, tomba sur Amélie, fille unique de Charles-Joseph, duc de Boufflers, orpheline depuis le berceau et élevée avec un soin admirable par sa grand'mère la maréchale de Luxembourg. Plusieurs contemporains de cette femme célèbre lui donnent les traits d'une Messaline de bon ton; ils ajoutent qu'arrivée à l'âge où le feu des passions commence à faiblir, elle sut conquérir, à ses cheveux blanchis dans les joies d'une jeunesse inconsidérée, ce respect que le monde réserve, en général, aux cœurs froids, sévères, timides, qui ont su se tenir en garde contre ses séductions. Un roué flétri, juge très-indiscret de madame la maréchale, achève ainsi son portrait : « Je ne lui connais qu'un seul mérite, c'est la manière dont elle a élevé la duchesse de Lauzun, il est vrai qu'elle a trouvé un excellent fonds ; mais on ne peut disconvenir qu'elle ne soit un chef-d'œuvre d'éducation et la femme la plus parfaite qu'on ait connue. » Un pareil chef-d'œuvre est la rançon de bien des fautes. Chaste, digne, modeste, telle apparut Amélie de Boufflers au milieu

de la difficile société où la produisit son aïeule, telle elle demeura dans le cénacle gangréné où l'entraîna celui qu'on lui imposa pour époux. Aucune des âmes élevées qui l'approchèrent n'a oublié de rendre hommage à la noblesse et à la naïveté de ses sentiments, à sa raison assise dès son jeune âge, à l'admirable sérénité de son regard, à la pudeur franche de son parler et de sa démarche (1). « Quelle charmante personne! s'écriait Jean-Jacques Rousseau, enthousiasmé. Elle avait vraiment une figure, une douceur, une timidité virginale. Rien de plus aimable et de plus intéressant que sa figure, rien de plus tendre et de plus chaste que les sentimens qu'elle inspirait. D'ailleurs, c'était un enfant; elle n'avait pas onze ans. Madame la maréchale, qui la trouvait trop timide, faisait ses efforts pour l'animer. Elle me permit plusieurs fois de lui donner

(1) On nous ferait un reproche de n'avoir pas mentionné, au moins en note, les témoignages suivants :

« Qui connut jamais cette femme charmante sans éprouver en même temps les plus douces émotions de l'amour et de l'amitié ! Ses grâces naïves pourraient inspirer, je l'avoue, des sentiments trop passionnés, s'ils n'étaient réprimés par la noble décence de ses regards, et par l'expression céleste de sa physionomie. La grande considération dont jouit madame de Lauzun dans un âge encore tendre n'est pas due à la seule vertu ; c'est à une pureté intérieure, c'est au caractère de ses pensées, qui se peint dans tous ses discours, dans tous ses mouvements, et dont sa physionomie est l'image, qu'elle doit l'estime et les égards dont elle est entourée... Madame de Lauzun rougit dès qu'on la regarde et rougit encore de s'être aperçue qu'on la regardait..... Rien de ce qui peut contribuer au bonheur des autres ou augmenter leur affection ne lui paraît à dédaigner... Sa religion est une raison éclairée ; elle ne la montre point par accès, mais par une suite d'actions qui ont entre elles un rapport constant et qui dérivent toujours des mêmes principes. »

(Mélanges extr. des manuscrits de Mme Necker, I, p. 376.)

« Je ne pouvais me lasser de la contempler, dit madame de Genlis à son tour. Elle avoit la plus intéressante figure et le plus noble et le plus doux maintien que j'aie jamais vu ; elle étoit d'une extrême timidité, sans être insipide; d'une obligeance, d'une bonté toujours soutenues, sans aucune fadeur ; il y avoit en elle un mélange original et piquant de finesse et de naïveté. » *(Mém. I. 382.)*

un baiser; ce que je fis avec ma maussaderie ordinaire. Au lieu de gentillesses qu'un autre eût dites à ma place, je restais là, muet, interdit; et je ne sais lequel était le plus honteux de la pauvre petite ou de moi. Un jour je la rencontrai seule dans l'escalier du petit château; elle venait de voir Thérèse, avec laquelle sa gouvernante était encore. Faute de savoir que lui dire, je lui proposai un baiser, que, dans l'innocence de son cœur, elle ne refusa pas, en ayant reçu un, le matin même, par l'ordre de sa grand'maman, et en sa présence. » A ce visage de vierge, à cette enfantine timidité, l'âge ajouta des qualités plus sérieuses que Rousseau dut goûter bien davantage encore, lorsqu'il revit ensuite à Paris et à Auteuil la petite Amélie de l'Hermitage. Mais à Lauzun, ce minois doucereux et point tapageur ne semblait rien moins qu'attrayant. Il fallait les 150,000 francs de rentes que la main de l'orpheline offrait, comme on l'assure, à son mari, pour décider le jeune officier aux Gardes à signer un contrat qui l'enchaînait pour la vie. Le roi et la famille royale honorèrent aussi de leur griffe le parchemin notarié, et le 4 février 1766, l'innocente pupille de Rousseau devenait future duchesse de Biron. Horace Walpole vit madame de Choiseul en toilette, se rendant à cette soirée de noces et il n'eut pas un souhait de bonheur à formuler pour les nouveaux mariés; cela chagrine et malgré soi l'on pense à la fin malheureuse de ces jeunes gens que le courage de l'un, que la vertu de l'autre, ne parvinrent pas à sauver de la plus horrible des morts. Quelques âmes généreuses suivaient cependant, en pensée, à travers le sombre voyage de cette vie, l'enfant distinguée dans sa fleur par le citoyen génevois. Madame Necker formulait pour

elle une prière touchante que nous sommes obligés de tronquer : « O vous ! ange protecteur à qui le ciel a confié les jours et les vertus de sa chère Amélie, ange qui vous attachez à ses pas au milieu des dangers dont elle est environnée, faites qu'elle acquière encore de nouvelles vertus et de nouveaux charmes ; secondez ses touchants efforts et hâtez ses progrès vers la perfection ! » Les vœux de madame Necker furent exaucés. En entrant dans la demeure du duc de Lauzun, Amélie de Boufflers mit le pied à l'école de la souffrance et de la résignation. L'oubli, les rebuffades, les inconvenances calculées ou naturelles, elle supporta tout. On ne pouvait l'approcher sans la plaindre, sans l'aimer. Ses chagrins, ses malheurs, pour les personnes même les plus prévenues en faveur de son mari, semblaient l'envelopper d'une auréole, qui commandait le respect et les hommages (1). Une seule fois, ce qui nous peine, Lauzun menaçant de réduire à rien la dot de sa femme, celle-ci eut la dureté de dépêcher vers lui gens de loi et recors : laide action, certes, et rébellion grande contre l'autorité maritale ; mais quelle si parfaite cuirasse n'a pas son défaut? Son séjour près de lui, je ne dis pas en commun avec lui — ils logeaient sous le même toit; mais rarement s'asseyaient à la même table — dura plusieurs années, jusqu'à l'époque, peu s'en faut, où Lauzun eut fait des deniers de la duchesse l'emploi détestable que l'on s'imagine. Elle retourne demander le vivre à sa grand'mère, trop âgée pour prendre active-

(1) Son mari lui préférait, et pour d'excellentes raisons, les créatures les moins distinguées. Comme on lui reprochait son goût pour mademoiselle Laurent, comédienne sans beauté, sans talent : « Ah ! répondit-il, si vous saviez comme elle est bête et comme cela est commode ! On peut parler devant elle des choses les plus importantes avec une sûreté ! »

ment part à tant de souffrances, mais qui lui témoigne, l'entourant d'égards, qu'elle l'aime autant que jadis et qu'elle la revoit avec joie. Elle lui fait une société quotidienne composée des marquise et comtesse de Boufflers, de madame de Choiseul, de l'abbé Barthelemy, du président Hénault, de la comtesse de Broglie et de madame du Deffand ; tout cela est bien caduc, bien radoteur, bien caustique. On la comprend à peine; on la dénigre (1). Madame du Deffand lui trouve un petit air effarouché, dont elle n'augure pas bien. « C'est, dit-elle avec sa réserve ordinaire, un petit oiseau qui n'a encore appris aucun des airs qu'on lui siffle; elle fait de petits sons qui n'aboutissent à rien; mais comme son plumage est joli, on l'admire, on la loue sans cesse; sa timidité plaît. » De fait, je ne m'explique pas comment le comte d'Orford souffrait qu'on lui parlât de la sorte, lui, qui, vers le même temps, écrivait à lord Conway : « Je suis réjoui que vous aimiez la duchesse de Lauzun, c'est une de mes favorites. » Mais que madame du Deffand cause à son aise, que, même, elle montre un peu d'aigreur, c'est de son âge; sûrement la petite duchesse elle-même ne trouvait rien à redire à ce franc parler, si quelque voix maligne lui en transmettait les termes. Elle est entourée d'une amitié si vraie, elle trouve tant de consolation chez les *Idoles du Temple*, marquise et comtesse de Boufflers, ses protectrices. Cette dernière surtout se montre d'un dévouement, d'un zèle a toute épreuve. La duchesse de Lauzun ne la quitte plus

(1) Seul, le comte de Guines paraît avoir découvert une âme aimante sous cette enveloppe froide et réservée. On croit même qu'il faudrait attribuer à un sentiment de jalousie les quelques traits piquants dirigés contre lui dans les Mémoires de Lauzun.

et, dans sa société, puise des forces, un courage qui lui manquaient naguère. Son sort, elle saura le supporter dignement; à l'occasion l'esprit et le sang-froid ne lui feront pas défaut. La plupart de leur temps s'écoulait à Auteuil sous des ombrages couronnés de ce silence intraduisible, si nécessaire aux cœurs brisés et qui ont soif d'éloignement et de mystère. Aux égards infinis que la comtesse de Boufflers-Rouvrel montrait pour sa malheureuse belle-fille, dans le petit château d'Auteuil, se rattache une anecdote dont eut connaissance la société de ce temps. Croyant avoir tôt ou tard besoin de la protection de madame de Polignac, madame de Boufflers lui avait fait des avances empressées, mettant, avec l'exagération ordinaire au monde, ses biens et moyens à la disposition de la toute puissante gouvernante. Madame de Polignac, après quelques services rendus, ne se crut pas indiscrète en demandant qu'on lui prêtât, pour plusieurs mois, la maison d'Auteuil, souventes fois proposée — il est vrai avant la complète disgrâce de madame de Lauzun. Madame de Boufflers refusa et termina sa lettre, d'ailleurs très-polie par ces vers :

Tout ce que vous voyez conspire à vos désirs,
Vos jours, toujours sereins, coulent dans les plaisirs,
La cour en est pour vous l'inépuisable source,
Ou si quelque chagrin en interrompt la course,
Tout le monde, soigneux de les entretenir,
S'empresse à l'effacer de votre souvenir,
Mon Amélie est seule ; à l'ennui qui la presse,
Elle ne voit jamais que moi qui s'intéresse,
Et n'a, pour tout plaisir, qu'Auteuil et quelques fleurs,
Qui lui font quelquefois oublier ses malheurs.

La société de madame de Polignac offensée tourna en ridicule, jugea fades et prétentieux ces alexandrins ; le

seul désappointement de les retrouver au milieu d'une des belles scènes de *Britannicus* fit taire les méchants. Je ne sache pas qu'on ait fini par mieux apprécier la conduite de madame de Boufflers. Quoiqu'il en soit, Amélie ne quitta point Auteuil où le sémillant auteur de *La Reine de Golconde* lui adressa quelques couplets. Le moins possible elle fréquentait le monde, et l'on ne parvenait pas à surprendre un mot sur ses lèvres, ni dans ses yeux un sourire. Tout le temps silencieuse, elle n'avait pas assez d'attention pour arracher au chuchottement des femmes le récit à plaisir controuvé des aventures galantes de son mari. C'était habitude, attrait involontaire, non jalousie; car, à l'époque de sa séparation définitive, on le lira dans les Mémoires, les amours du duc de Lauzun disparaissaient sous le voile des affections austères, combien différentes de celles du passé. Alors elle voyait, elle entendait déifier dans sa propre maison des femmes inconsidérées et vagabondes, à la gêne sur ce petit continent européen, et qui eussent voulu le globe pour théâtre de leurs excentricités. Puis leur adorateur, épouvanté d'aussi insatiables appétits, et proie, lui-même, d'une ambition démesurée, avait osé porter ses vœux jusqu'au trône.

Il est faux de dire que Lauzun n'a point été aimé de la reine, il est également faux de prétendre que celle-ci a succombé à la tentation. D'une part, les initiés aux mystères de Versailles reconnaissent que deux ou trois ans durant, Marie-Antoinette fut pour Lauzun tout yeux et tout oreilles; de l'autre, l'impitoyable indiscret exclut la reine de la liste de ses victimes. Quels autres témoignages chercher? Un grand, qui avait vécu avec des princesses, disait à Chamfort : « Croyez-vous que M. de Lauzun ait

madame de Stainville ? — Il n'en a pas même la prétention, répondit le bel-esprit ; il se donne pour ce qu'il est, pour un libertin, un homme qui aime les filles par dessus tout. — Jeune homme, reprit le haut personnage, n'en soyez pas la dupe. C'est avec cela qu'on a des reines. » Lauzun aurait pu être le corollaire de cet axiôme. Ses aventures d'amour, la fable de tout ce qui hantait l'OEil-de-Bœuf, ne tardèrent pas à parvenir à Marie-Antoinette ; celle-ci, de ce moment, fit preuve pour Lauzun des soins les plus attentionnés, des prévenances les plus cordiales. Elle cause, joue avec lui des heures entières, favorise son goût pour les courses de chevaux ; en y assistant, en y prenant une part active dans des gageures exagérées, elle contribue à mettre à la mode ces amusements et se réjouit toutes les fois que Lauzun — ce qui arrive fréquemment — est le vaiqueur. Marie-Antoinette avait mille diverses raisons pour se plaire dans la compagnie du gracieux et élégant fils des Biron, et autant de facilités pour le rencontrer qu'il est loisible à une reine. Ils se voyaient intimement chaque soir dans le salon des Guéménée dont Lauzun était le commensal ordinaire. Leurs premiers sujets de conversation furent tout tracés par l'affection égale qu'ils portaient aux Anglais. Personne ne conteste ces faits, qui étaient publics. Le prince de Ligne, le comte de Tilly, le baron de Besenval, les chroniqueurs contemporains les mentionnent dans leurs écrits. Cette grande faveur dura deux ans. La seule inconstance de la reine, mûrie par les intrigues des Lamballe et des Polignac, y mit un terme. Marie-Antoinette permit que la gouvernante de ses enfants fermât ses salons au brillant sportman qu'elle avait la veille désigné comme son ami,

et, en cela, donna une preuve éclatante de cette extrême mobilité d'idées, de cette insouciance incompréhensible, qui devait la pousser quatorze ans plus tard sous le fatal couperet. On l'a dit avec raison, les personnes qu'elle rapprochait d'elle n'éprouvaient que les inconvénients de la faveur sans en recueillir les avantages. Dès qu'une fois Lauzun se trouva écarté, par l'intrigue et la jalousie, de la présence de Marie-Antoinette, les factions qu'avait gênées sa faveur surent forcer la reine à se conduire dorénavant comme une amie infidèle, et ne rougirent pas d'attribuer au jeune duc les entreprises les plus extravagantes. Madame d'Oberkirch, à laquelle nous n'accordons qu'une médiocre confiance (1), s'est rendue l'écho d'un des contes absurdes qui circulaient sur le seigneur disgracié. Nous le citons comme un monument d'exagération : « On assure, dit-elle, que pour se faire remarquer de la reine, il avait eu l'audace de se présenter sous sa livrée, de la suivre tout le jour, partout où elle se rendit, et de ne pas quitter la porte de son appartement, la nuit, comme un chien de garde. Il arriva que Sa Majesté ne jeta pas les yeux de son côté et qu'elle ne le remarqua point. Il allait en être pour ses frais de service, lorsqu'il imagina, au moment où la reine rentrait en carrosse d'une promenade à Trianon, de mettre un genou en terre, afin qu'elle posât le pied sur l'autre, au lieu de se servir du marchepied de velours. Sa Majesté, étonnée, le regarda alors pour la première fois ; mais en femme d'esprit et de sens qu'elle était, elle ne fit pas semblant de le recon-

(1) Cet auteur se trompe si grossièrement à l'égard de Lauzun en le faisant *fils du maréchal de Biron*, qu'il serait imprudent de regarder toutes ses assertions comme paroles d'Évangile ; cependant nous avons fait belle part à ses récits vrais.

naître et appela un page : « Dites, je vous prie, monsieur, qu'on renvoie ce garçon : c'est un maladroit, il ne sait pas même ouvrir la portière d'un carrosse ! » Et elle passa outre. On assure que M. de Lauzun a été blessé jusqu'au cœur de cette leçon et que, depuis lors, il se présente à peine aux regards de Sa Majesté. » Vingt romans de même force, bâtis par les Polignac, couraient les boudoirs et versaient à flots sur Lauzun le ridicule et le discrédit. Chacun cependant reconnaissait dans ces méprisables inventions l'entourage de la reine. L'ex-favori ne perdit pas un ami, le souvenir de ses jours heureux, son ingénieuse satyre de Versailles, ses bonnes fortunes nouvelles lui furent de suffisantes consolations, et, malgré tout, il y a, on ne peut s'empêcher de le reconnaître, quelque chose de vrai dans la remarque de Ségur : « Le duc de Lauzun chercha partout la gloire et n'en eut que les illusions. »

Séparé de sa femme, entouré d'ennemis, indécis du parti à prendre, privé de son ancienne fortune et incapable de soutenir le faste inouï par lequel il s'était jusqu'alors distingué, Lauzun demanda aux champs de bataille d'autres distractions, un moyen plus actif de satisfaire ce désir de gloire que Ségur a remarqué. L'heureux dénouement de sa courte et périlleuse expédition au Sénégal l'avait affiché de nouveau. Il ne songea plus qu'à courir partager en Amérique les dangers de la jeune noblesse. Dans toute la vigueur de l'âge, sous son riche costume de hussard, le type le plus accompli du gentilhomme, tel qu'on s'en faisait une idée en 1780, beau, spirituel, amoureux, avec cela lançant aussi adroitement un coup d'épée qu'un mot pénétrant, Lauzun ne

connaissait pas les refus et cette fois n'en rencontra point encore. Il partit. Sa bravoure, dont il avait donné des preuves répétées en Corse, dix années auparavant, comme aide-de-camp de M. de Chauvelin; ses succès récents de la côte d'Afrique, expliquaient les marques de considération que lui prodiguaient à l'envi chefs et compagnons d'armes. Ceux-là s'étonnaient qu'on pût être, tout ensemble, si voluptueux et si téméraire, ceux-ci éprouvaient à son approche la muette admiration du soldat novice pour une lame éprouvée, solide. Soit que les événements n'aient pas répondu à son attente, soit que les républiques regardent comme imprudent de mettre en évidence le talent et le courage de ceux qui les servent, l'étoile de Lauzun perdit un peu de son éclat dans l'horizon brumeux du continent américain. Les services qu'il rendit à Washington, de quelque façon qu'on les considère, se réduisent à peu de chose. Cependant les dragons de Tarleton, qui l'avaient vu à l'œuvre, attestaient sa valeur, et s'il faiblit jamais, ce ne fut qu'à la table des généraux alliés où le toast *au sentiment,* de mode en ce pays, entraînait parfois à des libations trop prolongées. Ainsi qu'en France, la tournure aisée qu'il donnait à la conversation lui conquit des admirateurs. A Lebanon, où il passa la plus grande partie de son premier hivernage, il s'était trouvé en relations journalières avec un vieux Yankee, le type des gouverneurs coloniaux. Ah! ce pauvre Trumbull, il est mort loin de penser à combien de saillies, dans les deux mondes, il avait donné et il donnerait sujet. « Le gouverneur Trumbull, dit Chastellux, est âgé de soixante-dix ans; sa vie entière est consacrée aux affaires, qu'il aime avec passion, grandes ou petites, ou plutôt il n'en

est pas pour lui de cette dernière classe : il a toute la simplicité dans le costume, toute l'importance, la pédanterie même qui convient à un grand magistrat d'une petite république... Il ne s'agit plus que de se représenter ce petit vieillard, qui a tout le costume des premiers colons établis dans ce pays-ci, s'approchant d'une table déjà entourée de vingt officiers de hussards, et, sans se déconcerter ni rien perdre de la raideur de son maintien, prononçant à haute voix une longue prière en forme de *benedicite*. Qu'on n'aille pas s'imaginer qu'il excite la risée des auditeurs ; ils sont trop bien élevés : il faut au contraire se figurer que vingt *amen* sortent à la fois du milieu de quarante moustaches, et on aura une idée de cette petite scène. C'est à M. de Lauzun à raconter comment ce bon gouverneur méthodique, didactique dans toutes ses actions, dit toujours qu'il veut *considérer, référer à son conseil* et à quel point il est heureux quand il a des affaires. »

Une négociation ramène Lauzun en France, et son bonheur est grand de retrouver fidèle madame de Coigny, sa maîtresse; maîtresse platonique, ce semble, et dont il est amoureux fou. Le roi le reçoit bien, car ce pauvre « bambin », comme disait Mirabeau, quel gentilhomme aurait-il mal reçu ? Mais les ministres lui tournent le dos, et violent même, à son égard, la volonté expresse de Louis XVI. Son dernier protecteur sur les marches du trône, Maurepas, vient de mourir et il ne lui lègue, pour toute consolation et pour tout talisman, qu'une lettre avec ces quatre lignes : « Je n'ai pu parvenir à faire ce que vous désiriez ; vous n'aviez, dans cette occasion, pour vous que le roi et moi : voilà ce que c'est que de s'encanailler. »

La résolution que nous avons prise de ne point toucher aux événements dont il est question dans les Mémoires nous force à précipiter ce récit. A la veille de se réembarquer, Lauzun dépêche encore quelques tendres billets à la belle marquise de Coigny, et part. La tempête le poursuit pendant deux mois, le jette sur tous les récifs des côtes de Bretagne, et il ne met à la voile que pour, dès le lendemain, voir sa vie en danger par suite d'un abordage. Ses compagnons sont pour lui rendre le voyage supportable : le prince de Broglie, le baron de Montesquieu, le comte de Loménie, Alexandre de Lameth et le fils d'un des ministres, qui, le mois précédent, l'ont le moins bien traité, Ségur, auteur de Mémoires auxquels nous empruntons ces derniers détails et les suivants. Le vaisseau *L'Aigle*, qui les porte, s'arrête dans l'île de Tercère pour faire de l'eau. Lauzun peint d'un trait de plume les impressions que fit ce lieu sur son esprit; Ségur, plus prolixe, note au contraire de précieux détails que nous allons mettre à contribution. Revenu à bord de la frégate après une ennuyeuse visite au consul de France, Ségur jurait qu'il ne retournerait plus à Tercère, quand Lauzun le fit changer d'avis : « Je vois, lui dit-il, que tu t'es peu amusé, et c'est ta faute. Pourquoi t'avises-tu aussi de descendre chez le consul de France, bon et simple bourgeois, qui n'admire que son allée de citronniers, ne sait faire qu'un peu de cuisine, ne vous offre que l'eau de son puits trop fraîche et son lait qui ne l'est pas assez? Je l'ai vu comme toi; mais je me suis bien gardé de lui consacrer ma journée. J'ai trouvé autre part de meilleurs moyens pour chasser l'ennui et satisfaire ma curiosité. Viens avec moi, tu connaîtras ce qu'il y a de mieux à Tercère : bonne

chère, bon accueil, un hôte gai, joyeux et empressé de plaire, des femmes vives et jolies, des religieuses complaisantes, des pensionnaires coquettes et tendres et un évêque qui danse admirablement bien le *fandango*. — Tu es fou, lui répondit Ségur; et quel est donc cet homme rare qui t'a montré subitement une amitié si active et si obligeante? — C'est le consul d'Angleterre! — Eh! tu n'y penses pas! Comment, nous sommes en guerre avec les Anglais, et c'est chez le consul de cette nation que tu vas prendre tes ébats! — Attends! reprit Lauzun, ne porte pas de jugement téméraire. Mon hôte est, à la vérité, consul de l'Angleterre, notre ennemie; mais il cumule les emplois : il est en même temps consul de l'Espagne, notre alliée, et, pour compléter la singularité, il n'est ni Anglais, ni Espagnol, mais Français et Provençal! — Il ne lui manque plus, pour réunir toutes les qualités possibles, que d'être familier de l'Inquisition. — Eh bien! mon ami, s'écria en riant l'officier de hussards, je crois qu'il ne lui manque rien. — Ah! s'il en est ainsi, reprit Ségur, je n'ai plus d'objection à te faire. Allons chez cet homme singulier qui porte tant d'habits et joue tant de rôles. Trois fois heureuse est la pacifique île de Tercère, qui, au milieu des orages effroyables que la guerre répand sur l'Europe, l'Asie, l'Afrique et l'Amérique, n'entend, dans son tranquille séjour, que le bruit de ses flots, les sons de ses guitares, les chants de ses oiseaux et voit dans son sein les consuls de deux puissances belligérantes non-seulement vivant en bonne intelligence, mais ne formant qu'une seule et même personne, et faisant probablement fort bien les affaires de toutes les deux! » Nos étourdis, accompagnés du prince de Broglie et du vicomte

de Fleury, reçurent l'accueil annoncé par Lauzun. Le consul les traita tout à l'anglaise quant aux jolies femmes, à la française pour la bonne chère, à l'espagnole enfin en leur présentant le monseigneur si profondément initié aux graves indécences du *fandango*. Ce ne fut pas tout. Le lendemain il leur ouvrait les portes de son fortuné couvent. D'abord... Non, l'on ne saurait décrire tant de scènes étranges. Quelques-unes donneront l'idée du reste. On introduisit ces messieurs au parloir, et derrière les grilles ils trouvèrent tout le personnel de la maison, rangé à les attendre, y compris l'abbesse, crosse en main. Saluts aimables, de part et d'autre pleins de laisser-aller, de grâce, d'abandon. « Messieurs, dit la mère abbesse, avec l'obligeant consul pour truchement, offrez vos hommages à ces jeunes personnes ; s'étant exercées à plaire, elles seront un jour plus aimables pour leurs maris, et celles qui se consacreront à la vie religieuse, ayant exercé la sensibilité de leur âme et la chaleur de leur imagination, aimeront bien plus tendrement la divinité. » Après ce discours et les encouragements du consul, une conversation confuse, moitié cris, moitié gestes, s'engagea ; les yeux aussi firent leur devoir, amants et maîtresses communiquèrent bientôt du regard. La figure et l'habit de Lauzun emportèrent tous les suffrages. C'était à qui l'intéresserait davantage ; il s'arrêta, non sans balancer, à la senora dona Maria-Emegilina-Francisca-Genoveva di Marcellos di Conniculo di Garbo. Celle-ci, pour faire entendre ses actions de grâces, lui jeta en souriant une rose à travers la grille, lui demanda son nom, « lui présenta un coin de son mouchoir qu'il saisit et qu'elle tendit ensuite, en cherchant à l'attirer à elle, douce vibration qui sembla passer assez vite des

mains au cœur. » Ségur ajoute : « Nous suivîmes tous avec empressement cet exemple : les mouchoirs voltigèrent rapidement des deux côtés, ainsi que les fleurs ; et comme nos jeunes Portugaises nous lançaient des regards qui semblaient annoncer l'envie de renverser les grilles, nous nous crûmes obligés de répondre à ces tendres agaceries en leur envoyant des baisers. Nous imprimions ces baisers sur le coin des mouchoirs de nos belles, qui, à leur tour, rendaient très-obligeamment ces baisers au bout du mouchoir resté dans leurs mains. » Après les œillades et les baisers vinrent les billets doux, qui furent introduits par le consul, puis les danses, puis les chansons. Pour les danses, on figurait les passes que la grille empêchait d'exécuter. Au second rendez-vous, cette maudite grille se cachait dans les fleurs. Il y eut concert : « La maîtresse du prince de Broglie et celle du duc de Lauzun chantèrent en duo des airs fort tendres en s'accompagnant de la guitare. » La première, sans respect pour les convenances, improvisa, en terminant, un long cantibile « à double sens, faisant allusion à *la passion* et à celle que Lauzun lui inspirait. » Ce qu'il y eut de plus divertissant dans ce concert, ce fut de voir madame l'abbesse qui battait la mesure avec sa crosse. Au troisième rendez-vous, déchirant adieu, et cependant, la veille, on n'avait pu se séparer sans se donner des souvenirs d'une affection réciproque. On s'était envoyé des billets bien tendres, des mouchoirs, des fleurs et des scapulaires ; Lauzun avait son portrait, il le remit à sa maîtresse ; les autres seigneurs distribuèrent qui un anneau, qui une boucle de cheveux. En mer, Lauzun ne put détacher sa pensée des belles Emegilina, Euphemia, *et cætera ;* les scènes

du parloir d'Angra échauffèrent tellement sa verve, qu'il en tira un petit drame héroï-comique dont le titre était *Le Duc de Malborough.* Je suppose qu'il y avait là-dedans quelque veuve éplorée et que cette veuve était madame l'abbesse, rappelant à grands cris le galant Lauzun et faisant retentir le parloir solitaire du bruit de ses sanglots et de sa crosse. En mémoire de cet épisode fort original de ses voyages, Lauzun n'a que ces mots : « Je n'ai jamais vu de mœurs plus bizarres et mêler si plaisamment l'amour de Dieu à l'autre. » Certes, silence pareil serait d'un ingrat, s'il n'était d'un sage. Nous allons tâcher de l'expliquer.

Lauzun termine ses Mémoires au traité de paix qui mit fin à la guerre d'Amérique. A cette époque, il revint en France aussi tourmenté que jamais d'inquiétudes pécuniaires. Le prince de Guémenée, qui s'était engagé à lui payer jusqu'à sa mort une rente considérable, effraya l'Europe par une faillite de plus de trente millions, et la pension du pauvre officier de hussards s'en allait à vau l'eau, si des mains généreuses ne s'étaient offertes pour en sauver quelques débris. Cependant la cohorte de ses fidèles s'était bien éclaircie; ses maîtresses..... en comptait-il une hautement avouée? A la cour, le roi lui faisait à peine bonne mine; il ne pouvait approcher de la reine. C'est alors que, s'isolant peu à peu, il alla dans la retraite achever ses Mémoires commencés depuis quelque temps. Lorsqu'il avait pris la plume il voulait faire une sorte de memento de sa vie intime destiné à passer, après sa mort, à quelques discrètes personnes lancées comme lui au travers des hasards d'une vie énivrante et frivole. Au vrai, il marchait sans but et guère ne s'inquiétait de ce que pourraient

penser ses petits neveux et le public si cet étrange calepin devenait jamais leur propriété. Les premières lignes disaient qu'on le verrait tour à tour galant, joueur, politique, militaire, chasseur, philosophe, et, la page tournée, son plan paraît autre ; ceux qui s'étaient fiés à lui sur cette promesse, plus ils lisent, plus ils se récrient et s'aperçoivent de leur erreur; car si le politique et le philosophe sont quelque part, c'est parmi les falbalas des filles de joie qu'il les faudrait chercher, ce dont on ne s'avise pas. Madame de Rochefort disait à Duclos: « Voici de quoi composer votre paradis : du pain, du vin, du fromage et la première venue. » Chez Lauzun, les appétits gloutons demandent autre chose ; mais ceux de la chair se satisfont à aussi peu de frais, puis, sans vergogne, il cloue à son livre, comme à un poteau d'opprobre, tous les désordres de sa vie et ceux des êtres impudiques qui l'ont approché. On a loué sa franchise, sa probité, et l'on n'a pas eu tort, jugeant l'homme public ; l'homme privé fait bon marché de telles vertus dans ses affections de surcharge. Lui-même, se considérant avec le microscope de l'amour-propre, ne ne se méconnaît pas moins lorsqu'il proclame qu'il a dû à son caractère romanesque de n'être pas perfide avec les femmes, tandis qu'il carillonne leurs faveurs, qu'il crie à son de trompe ses relations avec elles, et qu'il se fait une gloire d'étaler leurs couleurs, écharpes, cocardes, plumes adultères, à la vue d'un peuple de spadassins, ses maîtres dans l'art de la corruption et qui en portent la hideuse livrée. En vérité, je donnerais toutes les larmes d'amour du duc de Lauzun, avec toutes celles du XVIIIe siècle, pour une goutte de rosée. Rien de pur, rien de sain, rien de frais au moindre épisode de tous ces spasmodiques atta-

PURO . SANO - FRESCO

chements nés de l'effervescence et plus souvent de l'excitation des passions. Qui surnommera cette époque l'âge de la promiscuité universelle ? On compte les membres des hautes classes qui ne se sont pas souillés d'un inceste. Le père, la fille, le frère, la sœur, ils ont tous eu le même lit ! O vous en qui la destruction de Sodome et de Gomorrhe trouve des croyants et des admirateurs, pourquoi persister à ne pas voir l'ordre de la justice providentielle dans le bouleversement soudain de toutes ces maisons polluées? Ce livre est un des actes d'accusation les plus indiscutables dressé contre la société française, à la veille des troubles, par un des membres les plus brillants et les plus accrédités de l'aristocratie. Chacun, après avoir lu, prononce un arrêt; il est impossible que cet arrêt ne soit pas une condamnation. Nul ne trouve en soi assez de forces pour blâmer ces terribles années marquées en rouge sur le calendrier du XVIIIe siècle; on les excuse, on les comprend; la pourriture demande le scalpel. Ces pages, M. Sainte-Beuve l'a dit avec sagesse, justifient la Révolution.

Nos réflexions, notez ce point, ne font allusion qu'aux trois premiers quarts des Mémoires. Nous réservons la fin, qui est toute autre. N'était le style simple, naturel, point pédant, on ne reconnaîtrait plus la même main. L'homme galant s'est évanoui, le galant homme demeure et il lâche la bride à ses sentiments chevaleresques. Ne lui parlez point des boudoirs parfumés et de leur mystérieux pénombre, il ne les connaît plus, il les oublie pour demander des ordres et remettre ses lauriers à une femme d'esprit bien digne de ne pas figurer dans son humiliante galerie. Quoiqu'il soit supposable, si les événements eussent laissé à Lauzun le temps de conduire plus loin le récit de son exis-

tence, qu'il eût toujours dédié son livre au dernier objet de ses affections, on est satisfait de voir le mémorial de sa vie mauvaise sous la protection de la créature distinguée qui a contribué peut-être à faire rentrer dans de justes bornes ce fleuve débordé et à le diriger vers la route qu'il doit bientôt si noblement parcourir. Une vie de repentir, de travail, de dévouement et d'expiation, soutenue par une idée généreuse et un noble espoir, enfin couronnée de la plus belle mort, va succéder aux vertigineuses émotions de ces nuits de jeunesse, dont aucune ne fut utilisée au profit du bien public et de l'humanité. Ainsi, ce qui manque aux Mémoires de Lauzun, c'est ce qui pourrait faire aimer leur auteur ; mais c'est aussi ce qui nous instruirait moins du spectacle qu'offrait son temps. Involontairement, — comme la plupart des mémoriographes, — il s'est enlaidi. On ne se peint pas soi-même sous toutes les faces. Malgré l'habileté avec laquelle sont disposés les miroirs dont nous nous entourons, il reste toujours tel coin dans une demi-obscurité, où nous nous voyons mal, si l'on peut dire que nous nous y voyons. Evitons absolument de parler de nous et de nous confesser, si nous voulons nous faire aimer : quelque mauvais jugement que puisse porter le public, il nous fera toujours plus beaux que nous ne sommes, par cette raison qu'à lui nous ne nous montrons jamais autrement que parés, peignés et apprêtés, et que les petites pourritures de notre corps et les gros cancers de notre âme resteraient sous leurs cautères, sans la persistance de notre vanité à les montrer à nu. Lauzun comprit cela un peu tard ; mais le comprit, car son silence est calculé en ce qui touche la narration de son équipée à l'île de Tercère. Vainement objecterait-on l'ivresse des

premières pages et du courant du livre pour prouver que si Lauzun n'avait pas craint d'exposer pareils tableaux sous les chastes yeux de madame de Coigny, il n'aurait pas rougi non plus, le trouvant utile, de raconter les espiégleries des petites moinesses portugaises et de leurs amants improvisés. Mais songez que Lauzun n'a connu madame de Coigny et ne s'est épris d'elle qu'à l'époque de la guerre d'Amérique; que, lors du voyage à Tercère, il se disait plus que jamais entraîné d'amour vers elle, en pensant à elle fondait en larmes et voulait qu'on l'enterrât avec ses lettres sur le cœur. N'eût-il pas tremblé, s'il eût mêlé au récit de cette comédie passionnée les scènes du *Duc de Malborough*, d'exciter des ressentiments jaloux et de faire naître la répulsion? Cette petite fraude n'est donc point blâmable. Grâce à elle, sans doute, madame de Coigny estima plus son sigisbée et s'attacha davantage à lui, quoique certainement ce ne fussent pas les hommages qui manquassent à cette jeune femme. Si ma mémoire ne me trompe, elle se plaignait même, dans une ingénieuse allégorie, du trop grand nombre d'adulateurs qui la poursuivaient. Son cachet représentait une rose, en complet épanouissement, qu'enveloppait une légion d'abeilles et de papillons, avec cette légende : « Voilà ce que c'est que d'être rose ! » Il ne nous appartient pas de chasser les ténèbres qui couvrent cette discrète amitié. Lauzun n'en éprouva pas une plus épurée, plus constante (1).

(1) Madame de Coigny fut, en effet, oubliée comme les autres; mais parmi les femmes auxquelles Lauzun s'attacha depuis, nulle ne connut le secret de l'émotionner autant. Parmi elles, il en est deux que nous mentionnerons d'une façon particulière. La première fut la comtesse de Rechteren, dont Lauzun s'éprit en 1787, aux eaux de Spa. C'était, dit madame de Genlis, une jeune Espagnole, à la fois spirituelle, ingénue et jolie, mariée à un homme qui aurait pu être son père

On approche de l'instant où le héros de ce livre recevra en héritage du maréchal de Biron ce nom qu'il doit rendre célèbre aux conseils et dans les camps. En attendant, depuis que la cour lui est, pour ainsi dire, interdite, il recherche de plus en plus l'amitié du duc d'Orléans. Hôte assidu de ce prince, et admis à donner son avis dans tous les plans de conduite que projette le Palais-Royal, il paye les égards dont on l'entoure, d'avis fermes et courageux (1). Il se hasarde aussi en démarches. Rivarol, qui le reçoit grossièrement, eût été plus grand s'il eût répondu par le silence aux propositions corruptrices du duc d'Orléans. Biron le quitte sans paroles de colère sur les lèvres ; il réserve désormais toute sa haine à la famille royale qui l'a frappé au cœur en le privant de cette place de colonel des gardes-françaises, espoir de toute sa vie. La province de Quercy, en lui ouvrant les portes des Etats-Généraux, lui donna l'occasion de formuler hautement ses plaintes et ses menaces et de se mêler aux intrigues des ennemis du trône. Mais suivons les événements, qui, s'enchaînant

mais qu'elle aimait véritablement. Comme il était fort difficile de l'approcher, le duc s'établissait derrière elle, au milieu des hommes qui avaient la galanterie de servir les dames. Un jour, au déjeuner, il lui fit rapidement, tout bas, une déclaration d'amour très-formelle. Madame de Rechteren, après l'avoir tranquillement écouté lui répondit : « M. le duc, j'entends fort mal le français, mais mon ami (elle désignait ainsi son mari) est bien plus savant que moi, allez lui répéter ces jolies choses, il me les expliquera parfaitement. »

Au milieu des fatigues et des préoccupations du camp de l'armée du Nord, Biron eut encore une intrigue étrange avec cette fameuse Suzanne Giroux, célèbre sous le nom de madame de Morency. Le général l'accueillit comme une nouvelle madame Chardon et daigna se souvenir de l'avoir vue demoiselle. La triste déconvenue de Valenciennes arracha Biron à sa nouvelle passion. *Voy.* G. Monselet, *Oubliés et Dédaignés*, 1857, t. II, p. 123.

(1) S'il faut en croire madame de Genlis, le duc d'Orléans ne pensait point, en 1788, que les assemblées de notables ou autres pussent provoquer de réformes. Lauzun, plus instruit des aspiratons du peuple et de l'énergie qu'il déploierait pour soutenir ses droits, se portait garant du contraire.

sans relâche, amèneront le triomphe de la nation. Le renvoi de Calonne prive le trône, si faible déjà, d'un soutien vigilant. La famine augmente le trouble général, le porte en des lieux tranquilles jusqu'alors. Pour rétablir l'ordre dans Paris, dont la fermentation est au comble, le ministère de la maison du roi n'a sous la main que les régiments des gardes-françaises et suisses. Il trouve sujet de se féliciter de n'avoir pas donné le commandement du premier de ces corps au duc de Biron; car la victoire eût été dans ses mains et assurée au parti d'Orléans. Mais les chefs qu'on a choisis, quoiqu'ils ne soient pas vendus, ne valent pas mieux. Sans prévoyance, sans courage, maladifs, ils ne se décident à rien. Depuis le mois de mai jusqu'au mois de juillet, d'auguste mémoire, les têtes les plus avancées poussent les moins hardies aux démonstrations. Excitées par le duc d'Orléans, payées par son or, ces menées provoquent la naissance d'un parti orléaniste dans l'assemblée, et Biron est désigné pour jouer l'un des principaux rôles. Enfin la Bastille est prise. C'est pour tout le monde « un beau jour, » comme disait Bailly ; mais surtout pour l'ex-duc de Chartres et son parti naissant. Dans la célèbre nuit du 4 août Biron assiste et coopère au suicide de la noblesse. Ce fut lui qui, en deux mots, après la séance, prononça l'oraison funèbre de la féodalité. Comme les principaux acteurs de cette scène ne pouvaient, sans stupéfaction, plonger leurs regards dans l'abîme creusé par eux et qui séparait du vieux monde le nouveau encore caché dans les ténèbres : « Messieurs, s'écria en riant le duc de Biron, qu'est-ce donc que nous avons fait, qui est-ce qui le sait? » « Et chacun, ajoute Condorcet, convint qu'il n'en savait rien. » Le 6 octobre,

au rapport de tous les témoins, Biron parcourut Versailles avec d'Orléans. Ce dernier et son *fidèle Achates* ne firent que paraître à l'assemblée et de là se rendirent au palais, où on les perdit de vue, mais où, sans doute, ils contribuèrent à assurer la victoire à leur plan. Tandis que Mirabeau, vêtu d'une longue redingote grise, un grand sabre à la main, et, selon la pittoresque expression d'un spectateur, ayant l'air d'un Charles XII, excitait les troupes, les autres partisans de d'Orléans, costumés en femmes et mêlés à la foule du peuple, encourageaient et dirigeaient les mouvements. On sait que le duc d'Orléans n'eut pas le courage d'avouer sa coopération à ces troubles. Il demanda ses passeports et, sous prétexte d'une mission, s'enfuit en Angleterre. Moins faible, Biron demeura au poste : « Biron sort de chez moi, écrivait Mirabeau, et ne part point; il l'a refusé parce qu'il a de l'honneur. » A l'assemblée, il modela sa conduite sur celle du tribun populaire. S'il parlait moins, il agissait autant. Il prit l'initiative de plusieurs motions importantes, et toujours au bénéfice de son ami, dont il partageait avec Liancourt les fonctions de chargé d'affaires. En vain les Tuileries, par une tactique habile, voulurent-elles l'éloigner en lui confiant le commandement de l'île de Corse, qu'il avait jadis demandé; son désir de popularité ne l'emporta pas sur son amitié. Il reste, et tant pour détourner l'attention publique que pour faire croire à son indifférence, il rédige aussitôt un rapport et fait adopter un projet de décret en faveur des maîtres de poste. La rentrée en France du prince d'Orléans passe inaperçue; le discours prononcé dans cette occasion par Biron n'eut de retentissement qu'au cœur de la reine. Vinrent des événements terribles qui ne laissèrent pas à son ancien

favori le temps de se repentir. Au mois d'octobre 1790, les officiers des hussards de son nom et ceux du régiment de Royal-Liégeois, en garnison dans je ne sais quelle petite ville, jugèrent à propos de fraterniser le verre et la fourchette en main. On sortait de table et l'on allait prendre le café, lorsqu'un chef : « Nous sommes les maîtres, dit-il, nous avons des sabres, il faut hacher les bourgeois ! » Ce fut le commencement des désordres. Un grand nombre d'officiers, aux cris de : « Vive le roi ! Vive la joie ! » coururent à la maison du major du régiment de Lauzun, où le colonel du Royal-Liégeois se réunit à eux et s'écria : « Messieurs, vive le roi ! Au diable la nation ! » Epées, sabres et mouchoirs blancs sont tirés, et c'est dans cet état d'exaltation qu'on se rend aux casernes pour soulever les soldats. Les hussards de Lauzun, tous dans le vin à la suite d'une gaieté, se rendent, comme on le croit, aux injonctions de leurs chefs. On assaille les maisons, on frappe et l'on maltraite des citoyens. Parvenue à Paris, jugez quel tumulte occasionna dans l'assemblée la nouvelle de ces événements. Il ne tint à rien qu'on n'en rendît Biron responsable. Ses amis intervinrent; il monta à la tribune et demanda la punition rigoureuse des auteurs du désordre. Averti par le danger qu'il avait couru, il jugea qu'il n'était plus temps de rester impassible spectateur des convulsions dans lesquelles se tordait le pays, et que son inaction sur les bancs de la chambre serait interprétée à mal en cas de nouveaux tumultes. Il sollicita et obtint successivement plusieurs missions. D'abord nous le trouvons à Metz où Bouillé, qui avait été son chef, s'entretint avec lui. Comment ajouter foi à ce que dit ce général, d'ailleurs infidèle en d'autres points, de la fausseté du caractère de Biron ? Jamais une

conversation confidentielle faite dans d'aussi graves circonstances, n'a pu avoir, en avril 1791, le dénouement inconsidéré dont parle le triste héros de Varennes : « Dans la conversation que nous eûmes ensemble, rapporte-t-il, il me parla avec beaucoup de vérité sur la situation de la France, avec intérêt sur celle du roi, avec mépris sur l'assemblée et sur les partis qui la divisaient ; il me témoigna un désir extrême qu'on rendît au roi sa dignité, sa liberté, son autorité ; à la monarchie son ancienne constitution... Le lendemain, le duc de Biron vint chez moi, et me remit, par écrit, sa conversation de la veille, elle était la profession de foi d'un aristocrate le plus décidé, en me disant : « Gardez cet écrit que j'ai signé, et faites-en usage, si moi et mon parti nous ne tenons pas tout ce que je vous promets. » Je le reçus, et je l'ai depuis jeté au feu. » Nous le demandons, jette-t-on au feu de pareils écrits, et, l'ayant fait, y a-t-il beaucoup de bonne foi à les alléguer ? Biron parcourait certaines provinces où, revêtu de pouvoirs extraordinaires, il recevait le serment des troupes. Prenons lecture d'un fragment d'une de ses lettres datée de Douai, 27 avril ; c'est là qu'il faut chercher ses véritables sentiments, non dans les Mémoires de Bouillé, ni ailleurs. Généralement, les rapports officiels, comme les discours académiques, ne sont vrais que pour ce qu'ils cachent ; Biron met, dans ceux qu'il rédige, beaucoup de cette nonchalante franchise, cause plus tard de sa perte : « Le départ du roi, dit-il, a développé dans toutes les âmes une nouvelle énergie, et son arrestation a fait éclater une joie presque universelle. Le peuple aime et bénit la Révolution ; la confiance dans l'Assemblée nationale est sans bornes ; toutes les espérances se rencontrent maintenant

en une seule : la grandeur que vous avez montrée depuis la fuite du roi accable vos ennemis et vous êtes, plus que jamais, invinciblement forts de toute la puissance de l'opinion publique. Nous ne devons pas laisser ignorer à l'Assemblée nationale que son adresse aux Français a été reçue avec transports par les citoyens des villes que nous avons parcourues, et que cette réfutation d'un écrit suggéré, sans doute, à un monarque abusé, est regardée comme la seule réponse qui doive être faite aux vaines objections des ennemis de la Constitution. » Cette besogne se prolongea durant plusieurs mois. A la fin, Biron vint, avec son confrère Alquier, rendre compte de sa conduite. Il porta la parole et s'exprima dans ce style un peu emphatique, né tout à coup du rigorisme de ces temps et de la rhétorique minaudière de ceux qui finissaient. « Nous avons trouvé dans les troupes les sentiments les plus patriotiques, le plus grand dévouement au maintien et à la défense de la Constitution ; mais nous avons vu presque partout une grande méfiance des soldats envers leurs officiers... Les prêtres refractaires, continue-t-il d'une façon caractéristique, sont nombreux et dangereux dans les superbes contrées que nous venons de parcourir. La vue des biens immenses qui viennent de leur échapper ne permet plus au calme de s'établir dans leur âme ; ils nuisent à l'esprit public, ils intriguent contre des curés constitutionnels, ils éloignent de la constitution, ils excitent contre elle les gens faibles ou peu éclairés ; ils entraînent leurs familles ou leurs amis dans leurs criminelles erreurs et nuisent par leurs doctrines et leurs menaces à la vente des biens ecclésiastiques. Leur réunion ne peut qu'être dangereuse et pour la chose publique et pour leur propre

sûreté. Nous avons trouvé cinquante-deux prêtres réfractaires dans la seule petite ville de Câteau-Cambrésis, et l'on y aperçoit leur influence de la manière la plus funeste. Il est fort à désirer que l'Assemblée nationale s'occupe des moyens d'obliger et d'assurer leur tranquillité. » Quelques mois plus tard, Biron, chargé par l'assemblée d'une mission à Londres, s'y rendait avec Talleyrand : joyeuse confraternité, s'il en fut. On sait que l'évêque d'Autun avait recherché la société de Biron dès en paraissant sur le théâtre où il devait jouer un si grand rôle, et qu'il se plaisait à soutenir contre lui de petites guerres, avec des bons mots pour boulets rouges. Le jour où le bref du pape qui l'excommuniait lui fut envoyé par le roi, il écrivit à peu près en ces termes à son ami : « Vous savez la nouvelle. Venez me consoler et souper avec moi. Tout le monde va me refuser le feu et l'eau : ainsi nous n'aurons ce soir que des viandes glacées et nous ne boirons que du vin. » Mais revenons à la négociation qui leur était confiée. Elle fut interrompue fort singulièrement par un maquignon. Cet homme, créancier de l'ex-duc de Lauzun pour une somme importante et s'imaginant retrouver dans Biron le brillant gentleman de Newmarket, le fit arrêter et toutefois s'y prit bien, car il paraît que le duc d'Orléans était, en ce temps-là, le banquier de son ami : bruit que les mauvaises langues ont exploité. Laissons-les dire et cinglons vers la France, où Biron nous a devancé et où nous ne pourrons plus le suivre qu'à grands pas. Général en chef à l'armée du Nord, un baptême de sang le consacre dans son nouveau grade, il voit expirer à ses côtés son ami Théobald Dillon, frère de cet Arthur qu'on appelait *le beau*, seize ans auparavant. Son courage au milieu de la désorgani-

sation universelle est sa sauvegarde. Les commissaires de l'assemblée, dépêchés vers lui après le 10 août, trouvent un enthousiaste plus ardent que jamais. A cette question grosse d'un avenir orageux : « Vous soumettez-vous, purement et simplement, aux décrets de l'Assemblée nationale, oui ou non ? » On obtient de lui un : « Oui, sans restriction ! » qui lui attire aussitôt ces éloges : « Le général Biron soutient son armée contre la séduction par l'ascendant que lui donnent sa droiture, son courage et son dévouement sans bornes à la cause qu'il a embrassée et dans laquelle il a constamment marché sans dévier un seul instant. » Déjà désillusionné à cette époque sur les *fumées* de gloire qui jadis l'enivraient, il ne cherche plus que les occasions de faire preuve de zèle et, au besoin, de se sacrifier. La preuve se trouve dans ces lignes du ministre de la guerre, lues à la Convention au milieu de novembre 1792 : « Citoyen président, j'avais écrit le 5 de ce mois au général Biron d'envoyer des troupes au général Custines et de les faire partir au moment où celui-ci le jugerait convenable. Ce peu de mots a suffi pour déterminer Biron, qui avait eu précédemment Custines sous ses ordres, à se mettre lui-même aux siens. » Les applaudissements qui accueillirent cette lecture furent les derniers à l'adresse de Biron. Ils étaient bien oubliés lors de la disgrâce de Philippe-Egalité. Son ami de l'armée du du Nord venait d'être envoyé sur les frontières d'Italie, lorsqu'il fut question de transporter le prince dans les prisons de Marseille. La Reveillère-Lepeaux et Marat objectèrent le voisinage de Biron, et c'est ce qui provoqua l'exclamation de Boyer-Fonfrède : « Eh quoi ! pas une ville en France où nous puissions loger les Bourbons ?

Vous jugerez par là, citoyens, combien une famille royale est chose embarrassante ! » Biron ne trouva pas ce qu'il espérait dans ce commandement de l'armée des Alpes Maritimes : une occasion de se distinguer. Il eût épouvanté ses ennemis, désarmé la mauvaise foi, étouffé dans l'enthousiasme général les murmures de ces trembleurs qui voyaient, dans tous les ci-devant, des traîtres, tandis que beaucoup, comme Biron, étaient intéressés à mieux servir la République vengeresse que l'ombre d'un sceptre débile et injuste. Pauvre général, c'est vrai; il faisait cas de la vie de ses soldats ! Guerroyant en tacticien et point en massacreur, il croyait que les grandes batailles ne sont pas les grandes tueries ; que le sang est un vernis mauvais pour le général, et que les lauriers sans taches n'en sont que plus brillants et plus honorables. Comme il se trompait, et qu'on a changé cela ! Nice enlevée sans grandes pertes à l'habile général Devins, le comté en partie soumis, ne lui furent titres de gloire qu'auprès des patriotes sans préventions. Les ennemis cachés, acharnés à sa ruine, craignirent qu'il ne poussât plus loin ses conquêtes et qu'il fût impossible de le renverser, si ses succès lui élevaient dans cette contrée un piédestal. Ils l'appelèrent au commandement d'un des corps occupés à soumettre les traîtres de la Vendée, corps indisciplinés, indisciplinables, et qui eussent été les colonnes d'Hercule du plus vaillant et du plus expérimenté capitaine.

Mais l'imbroglio des événements est si compliqué; les passions qui en font jouer les fils sont si nombreuses, si différentes, qu'il est bien difficile, un parti étant pris, un jugement formé, de ne penser pas à se rallier au jugement

contraire, avec bonnes raisons pour se décider. Si l'on rapproche plusieurs circonstances que nous n'avons qu'effleurées des derniers incidents de la vie de Biron, nous le voyons au nord et à l'est de la France, à l'époque où il peut favoriser la fuite du roi et rendre, par de promptes manœuvres, le trône vacant; dans le midi, au moment où l'on discute à la Convention l'incarcération à Marseille du duc d'Orléans, sous l'œil dévoué de son ami; à l'ouest enfin, dans un pays soulevé d'abord par les passions orléanistes, où la faction des prêtres a fomenté d'autres brigues, et qu'on peut espérer ramener à ses premiers desseins. De tels rapprochements, comme tout le monde le voit, sont instructifs. Sans doute, les débris du parti d'Orléans, comptant, à la dernière heure, trouver un soutien solide dans le bras de Biron, le commandement des armées de Vendée, parfaitement organisées selon eux, leur parut plus propre qu'aucun autre à assurer leur triomphe. Croyaient-ils que son nom rallierait les rebelles et que, aidé de ceux-ci et des propres soldats de la Convention, Biron marcherait sur Paris? sans doute, encore; mais rêves impossibles. D'ailleurs Biron commençait à douter autant du salut du peuple que du sien (1). Il voyait la conduite de l'Etat à des têtes fougueuses, incapables de s'entendre pour se donner un chef, qui eût assis, comme Washington, la République sur des bases larges, inébranlables. Il reconnut, dès son arrivée à Niort, au commen-

(1) Puis, en réalité, son amitié pour le duc d'Orléans passait après l'amour de la patrie. On sait qu'à l'armée d'Italie ce fut Biron qui opéra l'arrestation du duc de Montpensier, frère de Louis-Philippe, que le Comité de Salut-Public avait jugé utile d'emprisonner. Voyez, dans les *Mémoires du duc de Montpensier* (Paris, Beaudouin, 1824, in-8°, p. 1—7), le récit détaillé de cette arrestation, et comme le général en chef sut faire concilier son devoir et son amitié.

cement de mai 1793, qu'il ne pourrait tirer parti au profit de personne, du pouvoir qu'on lui avait cédé. Entouré d'espions royalistes, d'ambitieux de village, privé d'aides et d'amis il tomba au milieu d'une confusion inimaginable, le lendemain de la déroute de Fontenay. « La cause de ce malheur, mande-t-il au ministre, vient de la négligence et de l'abandon de toute organisation, de tous principes militaires. L'armée des côtes n'existait que sur le papier, lors de la déclaration de la guerre. L'officier qui s'est trouvé là a rassemblé autour de lui le plus d'hommes qu'il a pu ; il est devenu général. Ne pouvant tout faire seul, il a été obligé de se choisir quelques adjudants, quelques coopérateurs. Chaque expédition de rebelles a fait éclore une petite armée de patriotes, avec un général de quelques centaines d'hommes. L'espoir d'acquérir de la gloire sans la partager, la crainte de cesser de commander et de rentrer sous les ordres d'un chef; le plaisir de dire : *Mon Armée!* ont, pour ainsi dire, coupé toute espèce de communication entre cette nombreuse quantité de petites armées qui semblaient toutes appartenir à différentes puissances, dont les opératious étaient déterminées par des intérêts personnels... Je n'ai rien vu de plus effrayant et de plus effrayé que la foule immense réfugiée dans Niort. Le matin de mon arrivée on avait longtemps et vainement battu la générale, sans pouvoir rassembler la dixième partie des troupes, retirées, plutôt que logées chez les habitants. D'après ce que j'apprends des rebelles, de leurs moyens et de leur manière de faire la guerre, ils ne doivent absolument leur force et leur existence qu'à l'épouvantable confusion qui n'a cessé d'accompagner les mesures incohérentes et insuffisantes

que l'on a toujours prises partiellement contre eux. Il n'existe à Niort aucun service monté; point d'équipages de vivres, point d'hôpital ambulant, en un mot, aucun moyen de faire deux marches, sans la certitude de manquer de tout. » L'armée des côtes de la Rochelle, demeura dans ce piteux état durant le commandement de Biron, non par sa faute, je crois. Des agitateurs à la solde des *brigands* entretenaient le désordre, animant les soldats contre leurs officiers, ceux-ci contre leurs chefs. Le nouveau général, quoique miné par les chagrins et la maladie, tous les jours informé de la mort violente de personnes qu'il a connues et aimées, ne prend pas un instant de repos. Aujourd'hui à Saumur, demain à Oléron, La Rochelle, Angers, les ports de la Basse-Vendée, il organise tout, veille sur tout. Les bureaux du ministère de la guerre, qu'il tenait au courant de ses moindres démarches, enregistraient chaque jour de nouvelles dépêches : tantôt demandes d'officiers supérieurs, de soldats, de secours en vivres, en argent; tantôt informations précises sur les manœuvres des ennemis, leurs marches, leurs succès, leurs défaites. Assurément peu de capitaines eussent été capables de diriger avec une éloquence plus naturelle, plus énergique, plus franche, plus persuasive, plus patriotique, ces bulletins qui se succédaient si fréquemment sur les tables de la Convention et du ministre. L'administrateur et l'homme de guerre y parlent seuls et néanmoins derrière la phrase acerbe et injonctive sourit la malicieuse et spirituelle saillie de l'ancien roi des salons de Paris et de Versailles. On le retrouve tout entier dans ces lignes : « La désertion de toutes les gardes nationales en requisition a été si considérable qu'il est im-

possible d'employer la force armée pour l'arrêter; des bataillons entiers sont partis de nuit sans laisser un seul homme : les efforts des représentans ont été inutiles. Le besoin de bras pour la moisson se fait sentir. Mon opinion n'a jamais été que l'on pût tirer militairement aucun parti de ces cultivateurs, pères de famille, que leur désespoir rendrait plus dangereux qu'utiles. Nous en avons fait, sur plusieurs points, la dangereuse expérience; car ils ont commencé toutes les déroutes longtemps avant le danger. Je crois donc fermement qu'on n'a pu les retenir à l'armée sans nuire à la chose publique sous plus d'un rapport important. Je n'ignore pas quelle énorme responsabilité j'attire sur ma tête en parlant ainsi; je sais bien que si nous éprouvons encore quelques revers, ce qui, j'espère, n'arrivera pas, on ne manquera pas de l'attribuer au renvoi de ces timides habitans des campagnes, la plupart point ou mal armés, et fuyant avant de pouvoir tirer un coup de fusil. On les transformerait bien vite en *robustes et énergiques agriculteurs, armés d'excellents fusils de chasse, mettant une balle dans un écu à trois cents pas, et déterminés à verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang*; mais je suis pénétré de ce principe qu'un républicain doit, quand il est convaincu qu'il fait une chose utile, risquer de porter sa tête sur l'échafaud comme de l'exposer aux combats. » Quel révolutionnaire, je dis de ceux qu'animait l'amour de la patrie et du salut commun, eût tenu plus sévère et plus digne langage? A ces dépêches et à d'autres bien plus pressantes les ministres ne répondaient pas, ou répondaient par les antiphrases les plus naïves : « La Vendée, lui disait-on un jour pour tout encouragement, est le théâtre d'une guerre

aussi coûteuse qu'inquiétante. » D'autre part la Commission militaire de Tours, présidée par un envoyé du ministre, Ronsin, que le nom de Biron inquiétait, prétendait régenter le général en chef et donnait de la publicité à ses plans de campagne. Indigné, Biron obtint le rappel d'un homme, qui, depuis son arrivée, avait entravé ses combinaisons. Thibaudeau, député de la Convention nationale, rapporte dans ses Mémoires une scène de désordre où Biron et Ronsin sont en présence; c'est un tableau. On était réuni en conseil à Niort avec le général en chef, peu après la défaite d'un détachement républicain à Thouars. Tout-à-coup Ronsin force la porte et s'écrie : « Les républicains ont été trahis et je viens vous déclarer en leur nom que nous ne marcherons plus contre l'ennemi que lorsque nous connaîtrons sa véritable force. » Le général Biron détacha son sabre et dit avec le plus grand sang-froid : « Représentans, je dépose mon commandement entre vos mains, plutôt que de commander à des officiers de cette espèce, à des lâches! » Une partie des personnes présentes voulurent faire arrêter sur le champ Ronsin, l'autre l'excusa. Il resta impuni. Moins de trois mois après, Biron était appelé à venir rendre compte de sa conduite au Conseil exécutif provisoire. Sa démission longtemps sollicitée, ne lui était pas accordée, c'était une radiation pure et simple des cadres de l'armée. On l'accusa d'avoir fait emprisonner un de ses subordonnés, Rossignol; mesure provoquée, exécutée par Westerman seul, étrangère à Biron, qui n'avait rien signé. Nul crime plus grave ne lui était reproché; à moins que l'inaction n'en soit un; mais il s'en confesse; faisant le mort, il avait son but : « Ce n'est pas, disait-il, de continuer la

guerre qu'il nous importe; mais de la terminer positivement à une époque prochaine. » Quant à des pactes de sa part avec la rébellion, est-il possible? Il la surveillait justement là où un traître l'eût favorisée : « Le plus grand danger, ajoutait-il dans un autre rapport, serait une descente sur les côtes pour se réunir aux insurgés, que l'on parviendra à réduire, un peu plus tôt, un peu plus tard, tant qu'ils ne recevront pas de secours étrangers. Dans le cas contraire, on pourrait regarder la guerre civile comme allumée et bien difficile à éteindre. Des troupes à cheval, solides et aguerries sont indispensables pour la défense des côtes : c'est par là que sont les plus grands, les plus imminents dangers. » Son plan de campagne, au jour où tous les services de son armée auraient été complètement organisés, eût consisté à faire agir quatre colonnes, de dix mille hommes chacune, partant le même jour et à la même heure des Ponts-de-Cé, Saumur, Chinon et Niort; mais il fallait avant tout régulariser l'armée, attendre des troupes, et les succès rapides des Vendéens ne permirent pas de tenter l'exécution de ce projet.

Biron dont la santé extrêmement usée, les fréquentes incommodités, les attaques de goutte, tristes résultats des agitations de sa jeunesse, eussent demandé le calme et les soins, fut jeté dans les cachots de l'Abbaye. En vain chercha-t-il à émouvoir par ses plaintes les membres de la Convention et du Conseil exécutif, en vain rappelle-t-il et son dévouement et les premiers succès des armes de la République dans la Vendée, dus à ses soins,

Le nombre de ses pleurs n'égalera jamais
De ses persécuteurs la multitude avide.

On a prétendu (1) que Biron a été l'une des victimes de la sourde vengeance des chefs de l'émigration. C'est une thèse qu'il serait facile de soutenir; les matériaux abondent. Tous les nobles ou leurs anciens amis qui prirent part à la Révolution ou qui, ayant pu émigrer, refusèrent de le faire, furent poursuivis par des persécuteurs cachés : Chapelier, Thouret, d'Espréménil, Bailly, Custines, d'Estaing, Beauharnais, Biron et des myriades d'autres furent les victimes de l'influence secrète des cagots et du gouvernement de Coblentz, dont les agents étaient partout, qui simulaient, tartufes, l'enthousiasme républicain, au milieu du plus violent régime de la Terreur, et se seraient faits, s'ils avaient pu, les aides du bourreau. Aussi lorsque le malheur des temps voulut que ces débris gâtés revinssent à la surface, pour ne pas laisser deviner leur œuvre sanguinaire au milieu de la conflagration générale, il n'y eut pas de termes assez forts, sur les lèvres de ces adulateurs pensionnés, pour la louange de Monsieur le duc de Lauzun-Biron. Il semble qu'Armand Gontaut n'ait jamais quitté les salons de Versailles et qu'il soit mort en défendant les principes éternels de la religion catholique et romaine et du trône légitime du fils aîné de l'Église dans les champs de la Vendée ou parmi les rangs des ennemis éternels de la nation. On oublie que le trône vermoulu des Bourbons n'a pas eu pendant quinze longues années un ennemi plus acharné, plus actif; que chacune de ses paroles contenait un principe corrodant pour la monarchie, qu'il ne respirait que haine et qu'il fut le pre-

(1) Rousseau, membre du Conseil des anciens, fut l'un des premiers. Voyez sa lettre au *Moniteur* du 30 germinal, an VI.

mier de tous les nobles à dépouiller ses titres et surnoms pour s'égaler aux derniers de la classe du peuple. — Ce fut au mois de juillet 1790 qu'il déclara ne vouloir garder que le nom d'Armand Gontaut — qu'il dénonça Dumouriez à la Convention, qu'il assista d'Orléans jusqu'à sa dernière heure, qu'assis à côté de lui sur les bancs de la suprême chambre de justice, il eut, peut-être, comme lui, déposé un solennel arrêt de mort contre le vaincu du 10 août. Ils ont donc voulu, ces historiens en perruques et à houppelandes moisies, noyer dans leurs éloges à un général républicain l'ignominie de leur lâche désertion, tandis que ce monarque, leur idole, disent-ils, abandonné dans son palais, tout seul, quittait ses édredons pour le matelas du Temple! D'ailleurs l'affection de la noblesse française pour ses rois a toujours été suspecte. Lorsque, en 1525, on reconnut que pour délivrer François Ier, il fallait lever sur elle un don gratuit, elle s'y opposa de tout son pouvoir. Au lendemain des États-Généraux, son roi livré à ses propres forces, c'est-à-dire impuissant, fait appel à son courage. Plus de noblesse!

Le 11 nivôse an II, Biron, condamné d'avance, parut au tribunal révolutionnaire. Il sourit en recevant son arrêt de mort. Custines avait pleuré. *Le Moniteur* place son supplice aussitôt après; d'autres, avec plus de vraisemblance, disent qu'il ne mourut que le lendemain. Dans tous les cas, ce second jour, qui, vieux style, était le 1er janvier 1794, dut lui rappeler vingt anniversaires gros de contrastes. Très-calme toute cette journée et le matin de la suivante, il dormit et mangea bien. Son visage n'était point altéré. Toujours impassible, il garda sa sérénité. Lorsque l'exécuteur vint le prendre, il commençait

une douzaine d'huîtres : « Citoyen, dit-il, permets-moi d'achever; puis, lui offrant un verre : prends ce vin, ajouta-t-il, tu dois avoir besoin de courage, au métier que tu fais. » Et il se livra. Biron, né le 13 avril 1747, avait quarante-six ans. Il expira dans les sentiments d'un sage : honorant une puissance créatrice, sans un mot de sympathie pour le pouvoir usé qu'il avait contribué, sans peine, à ruiner. On lui a faussement attribué une exclamation théâtrale que nous ne répéterons pas.

Le dernier espoir auquel renonça le duc de Biron fut celui de revoir sa femme. Depuis quinze ans séparé d'elle, il put maintes fois, dans ce long espace, comparer avec tristesse sa douceur, angélique aux yeux de tout le monde, aux siens détestable, à la vanité et à l'amertume des affections deshonnêtes qu'il avait recherchées. Que de fois dans ses rêves, plaintive et désolée, elle lui apparut, sans doute, pleurant, des regrets sur les lèvres, point de reproches. Mais déjà enfant perdu de la politique, il était malgré lui entraîné vers un autre monde et des occupations différentes. Tout retour vers le passé, à ceux qui l'avaient pris pour guide, eût paru trahison. Son cœur lui disait : Accours vers elle et, sur la fin de ta vie, répare ces irréparables maux que ta jeunessse a causés ; ses amis, ses dernières idées d'ambition, lui criaient : Marche ! et il marcha. Et elle, dans un sens contraire à son mari, animée par les idées révolutionnaires, elle exprimait tout haut son mécontentement et son effroi. Quelques jours après le renvoi de Necker, on la vit, cette femme si timide et si douce, attaquer et frapper, dans le jardin du Palais-Royal, un inconnu qu'elle entendait mal parler du mi-

nistre, son ami (1). Il n'est pas facile de la suivre au milieu du bouleversement des années suivantes. Au mois de juin 1791, les lettres d'Horace Walpole nous apprennent que la comtesse de Boufflers, malade, et elle, se disposaient à partir pour la Suisse. Lauzanne, pendant plusieurs mois, leur servit d'asile; mais, inquiètes ou rassurées, car ces deux sentiments contraires peuvent produire les mêmes effets, elles revinrent en France à l'automne de l'année 1792, et furent aussitôt, pour le seul crime, il semble, d'avoir quitté leur patrie, emprisonnées. Profondément ému à la nouvelle de ce malheur, son mari écrit aussitôt à la Convention la lettre suivante qu'on ne saurait lire sans se sentir touché des souffrances de l'une, du repentir de l'autre : « Strasbourg, le 18 novembre, l'an I[er] de la République, 1792. Citoyen président, j'ose vous demander avec la plus vive instance de mettre sous les yeux de la Convention nationale la note ci-jointe. Un fidèle soldat de la République ose demander aux représentants du peuple de fixer leurs regards sur l'affreuse position d'une femme qu'un instant de délire, dont elle peut administrer des preuves, expose au malheur d'être rejetée du sein de sa patrie. Citoyens, cette femme est la mienne. Séparé de biens, éloigné d'elle depuis quinze ans, je sens pour la première fois, avec de douloureux remords, que sans la distance mise entre nous par les circonstances, plus confiante, plus rassurée, fière, peut-être, du patriotisme de son mari, cette femme, plus malheureuse que coupable, n'eût jamais mérité d'attirer sur elle

(1) C'est elle qui encore, en 1789, recevant dans sa loge, à la Comédie-Française, deux oranges parties du parterre, dit en riant à La Fayette : « M. le marquis voilà les premiers fruits de la Révolution ! »

la sévérité des lois. Il appartient à un peuple libre d'être généreux plutôt que sévère, de pardonner à la faiblesse d'une femme plutôt que de la punir. *Terrible dans ses efforts, dans ses jugements pour le maintien de la liberté*, il est indulgent dès qu'il peut l'être. Citoyens, je vous demande pour ma femme plus que justice, je vous demande générosité. Destiné, je l'espère, à porter vos armes et la liberté dans les contrées voisines, il n'y a point d'intérêt sur la terre qui puisse me faire quitter le poste honorable que vous m'avez confié. J'ai donc le droit de dire, sans me permettre un choix, citoyens, qu'un de vous se lève et serve de défenseur à ma femme, puisque je ne puis la défendre moi-même : ce droit je le réclame, je l'exerce. Le citoyen général d'armée, BIRON. » La Convention passa à l'ordre du jour, et néanmoins madame de Biron fut élargie, car le 15 octobre 1793, dans une lettre à miss Berry, le comte d'Orford annonce un nouvel emprisonnement : « On dit que la duchesse de Biron est arrêtée et jetée au Jacobins, et avec elle une jeune étourdie qui ne fait que chanter toute la journée, et qui pensez-vous que ce puisse être ? Notre charmante petite sorcière la duchesse de Fleury. Ce nouveau coup, je le crains, accablera madame de Biron. » Amélie de Boufflers monta sur l'échafaud six mois après son mari, et malheureusement, ce qu'on hésite à croire, victime d'une méprise. Les actes d'accusation étaient imprimés avec un protocole commun à tous, il n'y avait que quelques lignes à remplir; dans ce peu de lignes, la précipitation amenait parfois des erreurs. Selon Riouffe, la duchesse de Biron fut exécutée avec un acte d'accusation rédigé pour son homme d'affaires.

J'ai cherché le portrait de cette femme si éprouvée par la mauvaise fortune, et gravé, sculpté, peint, je ne l'ai pu rencontrer. A peine aperçoit-on son ombre à Versailles, tandis que Biron figure au moins trois fois parmi les morts illustres du palais de Louis XIV; et, de fait, son absence eût été remarquée. Dans ce buste on aime à revoir l'homme d'épée, caustique, passionné, acteur et sujet de tant de conversations et de fêtes aux lieux qu'il contribue à parer de nos jours. Saluons sous ces traits le général républicain et l'un des rares gentilshommes que la Révolution trouva à sa hauteur. Enfin un dernier coup-d'œil à cette toile, pieux *ex-voto* de celui à qui nous devons la destinée nouvelle de l'œuvre de Mansard. Il a voulu que l'ami de son père reçut une dernière fois nos hommages. Si quelque critique peu débonnaire récriminait, disant n'avoir trouvé dans ce récit que choses communes et triviales, au moins, nous en nourrissons l'espérance, il jugera mieux cette conclusion; de grands combats et de grandes victoires, les faveurs des rois, les succès du monde, la gloire et les pompeux éloges : spectacles, bruits de tous les moments; mais un acte de reconnaissance, c'est rareté que cela !

NOTICE CRITIQUE ET BIBLIOGRAPHIQUE

—

Nul n'ignore que, dès les premières années de la Restauration, plusieurs copies des Mémoires de Lauzun couraient dans le public. Toutes paraissaient avoir été écrites sous l'Empire, d'après le manuscrit original de la famille. On savait beaucoup de gré aux heureux possesseurs qui voulaient communiquer leurs copies. Nous avons vu une lettre de la comtesse de Caumont, indiquant une lecture attentive; elle ne contenait de protestation contre aucun passage. D'autres dames, dont les lettres, écrites vers 1819, nous ont également passé sous les yeux, avouaient que la lecture de « la première partie », qui est justement la moins édifiante, leur « avait été très-agréable. » Certains écrits inédits m'ont fait connaître encore qu'il y avait eu à haute voix, dans plusieurs salons du grand monde, lecture des Mémoires de Lauzun, et qu'on ne les avait nullement désavoués. De la sorte, le travail de Lauzun devint en quelque sorte public. Il était naturel que dès-lors on songeât à l'imprimer. Cependant cette nouvelle fit beaucoup de peine « à plusieurs femmes amies de M. de Talleyrand, lisons-nous dans une note

c

manuscrite, et particulièrement à la vicomtesse de Laval. Elles désiraient pouvoir contester l'authenticité de ces Mémoires, dans lesquels le scandale de leur vie est livré à la curiosité publique. M. de Talleyrand, dans une lettre insérée au *Moniteur* du 27 mars 1818, leur en fournit le moyen. Si ces dames crurent avoir trouvé des armes dans cet article, elles se trompèrent; le public resta persuadé de l'authenticité des Mémoires de M. de Lauzun, et M. de Talleyrand lui-même, malgré son démenti public, ne la contestait pas dans le cercle de ses amis. » L'écrit condamné mis au jour, chacun put le comparer aux copies que l'on possédait, et quand la famille du duc de Biron protesta par la bouche de M. de Choiseul, personne n'eut le courage de faire chorus avec elle. D'ailleurs les éditeurs avaient pris soin de retrancher les passages qui auraient pu choquer les survivants et la famille royale. « Quelques personnes, écrivaient peu de temps après MM. Berville et Barrière (Mémoires de Dumouriez), ont révoqué en doute l'authenticité des Mémoires de Lauzun; mais le public ne paraît pas avoir ajouté foi à ces protestations intéressées. » Si ces Mémoires étaient l'œuvre d'un faussaire, on trouverait çà et là quelques grossières erreurs de détail; au contraire, tout ce qu'on sous-entend vient confirmer ce qui a été dit déjà, et les dates même, qu'on a l'air de citer en courant et sans interroger de souvenirs, sont exactes.

Deux personnes seulement ont protesté un peu haut, ce sont mesdames Campan et de Genlis; mais toutes les deux, amies par nature de la contradiction, parlaient sous l'influence d'intérêts bien connus. Madame de Genlis conteste l'authenticité des Mémoires de Besenval, de Collé,

de Grimm et de Lauzun. Cependant les propres souvenirs de cette dame (t. I, p. 392) invoquent les derniers comme une autorité, puisqu'on prend la peine de les rectifier, ce qu'on fait en les adultérant encore ; car le nom étrange déjà de Chartoriska devient Chatolinska et n'est plus reconnaissable. Les Mémoires de Lauzun, cités par la *Biographie universelle*, l'éditeur des *Lettres de madame du Deffand*, la *Nouvelle Biographie générale*, les *Causeries du Lundi* de M. Sainte-Beuve, ont reçu depuis longtemps un passe-port qu'il n'est plus besoin de viser.

Ils sont édités ici pour la seconde fois, à trente-six ans d'intervalle de la première. C'est la troisième édition, si l'on prend garde que la première fut imprimée presque en même temps in-8° et in-12 ; mais sans aucun changement dans le texte. Au verso de la couverture, seulement, le format in-12 porte cette note : « En terminant cette édition, nous croyons devoir avertir le public de se tenir en garde contre toute contrefaçon des Mémoires de M. le duc de Lauzun, que l'on annoncerait avec des augmentations. Les Mémoires que nous avons publiés sont *conformes au manuscrit de l'auteur*, et les seuls véritables. Toutes les contrefaçons que l'on pourra annoncer avec des augmentations, seront falsifiées, ces additions n'appartenant point à l'auteur et n'étant puisées que dans les Mémoires de Bachaumont et autres ouvrages du temps. » Ces lignes sont mensongères, car le manuscrit de Lauzun n'était pas intégralement reproduit par les éditeurs de ses Mémoires. *La Revue rétrospective* a publié, il y a plusieurs années, quelques uns des passages omis ; nous complétons aujourd'hui les restitutions commencées. De plus, le texte, soigneusement collationné, ne

contient plus les inqualifiables erreurs de lecture et contresens qu'on regrettait de voir dans la première édition. On ne possédait pas une notice complète sur la vie de Lauzun, nous avons tracé l'essai qui précède. Des notes, des titres courants détaillés, l'indication des dates, un index général des noms des personnes et des lieux, complétent les améliorations qui différencient cette édition de la précédente.

NOTA. Les passages nouveaux sont entre crochets : [——].

MÉMOIRES

DU

DUC DE LAUZUN

Ma vie a été semée d'événements si bizarres; j'ai, dès mes premières années, été témoin de faits si importants, que j'ai cru pouvoir laisser ces Mémoires après moi aux gens qui me sont chers. Ils ne sont écrits que pour eux, et il me sera bien difficile d'y mettre l'ordre nécessaire à un ouvrage destiné à être jugé par le public. Je ne me piquerai que de vérité; je reviendrai souvent sur mes pas; ma narration n'aura guère plus de suite que ma conduite n'en avoit autrefois, et l'on me verra successivement galant, joueur, politique, militaire, chasseur, philosophe, et souvent plus d'une chose à la fois.

Je dois parler à ceux qui me liront du caractère de mon père. M. le duc de Gontaut (1), mon père,

(1) Charles-Antoine-Armand de Gontaut, frère cadet du maréchal duc de Biron, né le 8 septembre 1708, appelé d'abord le

étoit un très-parfait honnête homme, d'un cœur compatissant et charitable, d'une dévotion franche et qui ne s'étendoit pas plus loin que lui-même. Il n'avoit pas infiniment d'esprit, et moins encore d'instruction; mais un sens juste et droit, un prodigieux usage du monde et de la cour, un très-bon ton, une manière noble et agréable de s'exprimer, une grande gaîté naturelle, beaucoup d'éloignement pour l'intrigue, et une ambition mesurée en avoient fait un homme aimable et recherché. Une blessure considérable, qu'il reçut à la bataille d'Ettingen (1), lui fut un prétexte honnête de quitter le service (2). Lieutenant-général (3), il se fixa à la cour, devint ami intime de madame de Châteauroux (4), et par conséquent admis dans la familiarité du roi. Les soins assidus qu'il lui rendit pendant la maladie dont elle est morte (5) augmentèrent encore sa fa—

marquis de Montferrant, ensuite marquis, puis duc de Gontaut. Il fut fait colonel du régiment d'infanterie ci-devant Mailly, au mois de mars 1735; brigadier des armées du roi, le 13 février 1743; maréchal de camp, le 31 octobre 1745; gouverneur de Landau, le 20 mai 1747, par la démission du duc de Biron, son père; lieutenant-général des armées, le 10 mars 1748; gouverneur du Languedoc, le 2 février 1757. Sa femme fut Antoinette-Eustachie Crozat du Chatel, qu'il épousa le 21 janvier 1744.

(1) Le 27 juin 1743; le prince de Dombes, le comte d'Eu, et les ducs d'Harcourt et de Boufflers furent blessés en même temps que lui. Le duc de Rochechouart périt.

(2) L'on avait à cette époque une manière agréable de quitter le service; car on ne laissait pas que de monter en grade, comme on l'a vu dans l'énumération de titres donnée plus haut.

(3) Il ne devint lieutenant-général que le 10 mars 1748, un an après la naissance du duc de Lauzun : on comprend que celui-ci n'en ait pas gardé mémoire. — Le titre de lieutenant-général correspondait à peu près à celui de général de division.

(4) Marie-Anne de Mailly-Nesle, créée duchesse de Châteauroux, en 1744.

(5) Le 8 décembre 1744.

veur ; et bientôt après celle de madame de Pompadour : il fut aussi bien avec elle qu'avec sa prédécesserice (1). L'usage bienfaisant qu'il fit de son crédit le fit généralement aimer, et je n'ai guère vu d'hommes qui eussent moins d'ennemis.

Ce fut donc à la cour, et, pour ainsi dire, sur les genoux de la maîtresse du roi, que se passèrent les premières années de mon enfance. L'embarras de me trouver un bon gouverneur engagea mon père à en confier le soin à un laquais de feu ma mère, qui savoit lire et passablement écrire, et que l'on décora du titre de valet de chambre pour lui donner de la considération. On me donna d'ailleurs les maîtres les plus à la mode de toute espèce ; mais M. Roch (c'était le nom de mon mentor) n'étoit pas en état de diriger leurs leçons et de me donner les moyens d'en profiter. Il se contenta de me communiquer ses talents pour l'écriture, auxquels il mettoit beaucoup de vanité, et y réussit assez bien, ainsi qu'à m'apprendre à lire haut, plus couramment et plus agréablement qu'on ne fait ordinairement en France (2). Ce petit talent me rendit presque

(1) Madame du Hausset, femme de chambre de madame de Pompadour parle à chaque instant du duc de Gontaut, ce fut lui qui lui raconta la tentative de Damiens pour assassiner Louis XV. « M. de Gontaut, dit-elle, étoit beau-père et ami de M. de Choiseul et il ne quittoit pas madame de Pompadour » Il paraît même que de temps à autre il lui était à charge : car la même personne écrit plus loin : « M. de Gontaut entra et parla de fadaises, comme à son ordinaire. » (Voy. *Mémoires,* éd. Beaudouin, p. 64, 123, 168 et pour d'autres détails : 94, 140, 144, 151, 158, 170, 179, 187, 202, 220.)

(2) Le passage suivant d'un petit ouvrage écrit à peu près à la même époque que ces Mémoires vient donner du poids à l'affirmation de Lauzun : « Toute espèce de talent est rare. Croiraiton qu'il n'y a peut-être pas à Paris cinquante personnes capables

nécessaire à madame de Pompadour, qui me faisoit continuellement lire et écrire pour elle, et quelquefois même pour le roi. Nos voyages à Versailles en devinrent plus fréquents, et mon éducation plus négligée. J'étois d'ailleurs comme tous les enfants de mon âge et de ma sorte : les plus jolis habits pour sortir, nu et mourant de faim à la maison. On me fit entrer à douze ans dans le régiment des Gardes (1), dont le roi me promit la survivance (2), et je sus à cet âge que j'étois destiné à une fortune immense et à la plus belle place du royaume, sans être obligé de me donner la peine d'être un bon sujet.

M. le comte de Stainville (3) et mon père avoient épousé les deux sœurs — je suis fils de l'aînée (4),

de lire haut un ouvrage en prose? » *Doutes sur les opinions reçues dans la Société*, Paris, Cailleau, 1782, in-12, p. 105.

(1) Militairement parlant, c'était un corps parfait; mais comme modèle à offrir à un jeune homme, triste modèle. Des soldats aux gardes françaises, le plus grand nombre étaient affectés de maux honteux On dit que l'empirique Keyser avait fait fortune à leur débiter ses dragées anti-vénériennes.

(2) Voy. plus loin une note sur les survivanciers.

(3) Etienne-François de Choiseul Stainville, né le 28 juin 1719, mort en 1785. Il servit d'abord sous le nom de comte de Stainville et sa fortune vint, dit-on, de ce qu'il s'empara d'un billet important qu'il livra à madame de Pompadour. Sans attacher à cette anecdote plus d'importance qu'elle n'en mérite, on peut s'étonner de la haute et rapide élévation du duc de Choiseul. On sait qu'il succéda au cardinal de Bernis comme ministre des affaires étrangères et qu'après avoir cédé ce poste à son cousin le comte de Choiseul, duc de Praslin, il prit le portefeuille de la secrétairerie d'Etat de la guerre. Tout puissant alors, il profita de sa position pour encourager les encyclopédistes et demander compte aux jésuites de leurs sourdes menées, de leurs intrigues. Cependant ce n'était pas un homme à larges vues et l'épée dont il jouait se brisa dans ses mains. La seule chose qui restera de lui c'est cette phrase de son testament : « je veux que sur ma tombe on plante un cyprès au lieu d'une croix. »

(4) Antoinette-Eustachie Crozat du Chatel, fille de Louis-Fran-

morte en couches de moi (1). — Ce mariage les avoit intimement liés, et le crédit de mon père près de madame de Pompadour l'avoit successivement fait nommer (2) ambassadeur à Rome (3), à Vienne ; l'avoit fait faire duc, cordon bleu et enfin ministre des affaires étrangères, où les grâces de son esprit et de ses talents lui acquirent bientôt un empire sur elle et peu après sur le roi.

M. le duc de Choiseul avoit une sœur (4) cha-

çois Crozat, marquis du Chatel et de Thérèse-Catherine Gouffier de Heilly, mariée le 21 janvier 1744, morte dans sa dix-neuvième année, en avril 1747. La cadette était Louise-Honorine, mariée le 22 décembre 1750.

(1) Lauzun cause en naissant la mort de sa mère, tandis que sa grand'mère Marie-Antonine de Bautru-Nogent, mourut à 76 ans, ayant eu vingt-six enfants.

(2) Ce membre de phrase se rapporte au comte de Stainville, depuis duc de Choiseul.

(3) Le 28 novembre 1753.

(4) Béatrix de Choiseul-Stainville, née à Lunéville en 1730, morte sur l'échafaud, le 17 avril 1794. Elle était fille du marquis François-Joseph de Stainville et de Marie-Louise de Bassompierre. Femme ambitieuse et d'un caractère ferme, elle voulait et elle savait dominer. Son frère se laissa mener par elle durant toute sa vie, ce qui explique son irrésolution en plusieurs circonstances. Dans un noël satirique composé sur la fin de 1763 je trouve ce couplet :

Praslin dit : « Toute affaire
Est de l'hébreu pour moi ;
Ils m'ont mis au ministère
Mais sans savoir pourquoi.
Ainsi je n'y fais rien que porter la parole :
Le duc et sa sœur règlent tout ;
Mais d'elle vous viendrez à bout
Avec quelques pistoles.

Si cette pointe dit vrai, je n'en sais rien; ce dont je suis certain, c'est que madame de Grammont fut belle au tribunal révolutionnaire : « N'as-tu pas, lui demanda-t-on, envoyé de l'argent à des émigrés? — J'allais dire que non, répondit-elle, mais ma vie ne vaut pas un mensonge ! »

noinesse de Remiremont (1), qui n'avoit pour toute fortune que sa prébende, mais qui joignoit à tous les agréments de son sexe le caractère d'un homme propre aux grandes choses et aux grandes intrigues; il la prit chez lui. Madame de Choiseul étoit laide, mais de ces laideurs qui plaisent généralement : on pouvait avec raison l'appeler une femme désirable. Elle ne fut pas longtemps sans vouloir gouverner son frère, et vit bien que le plus sûr moyen de prendre de l'empire et d'empêcher celui d'une maîtresse, étoit d'en faire son amant. Mais pour soutenir ce rôle sans danger, il falloit une consistance, un état, et elle n'en avoit point. Il fallut donc chercher un mariage et un mari qui convinssent également à son amour-propre et à sa sûreté. Elle jeta les yeux sur M. le duc de Gramont (2), homme sans caractère, sans moyen de rien faire, interdit depuis quelques années, et passant sa vie dans une petite maison près de Paris, avec des musiciens et des filles publiques les moins recherchées. Rien ne pouvoit mieux convenir à madame de Choiseul, puisque rien ne seroit plus aisé que de remettre M. le duc de Gramont où elle l'avoit pris, dès qu'elle en seroit embarrassée : mon père s'en mêla; on leva l'interdiction, et le mariage se fit (3).

J'avois quatorze ans alors (4); j'étois un assez joli enfant. Madame la duchesse de Gramont me

(1) D'autres disent de Poussay.
(2) Antoine-Antonin de Gramont, souverain de Bidache, gouverneur de Navarre, né le 19 avril 1722.
(3) Le 16 août 1759. C'étaient de secondes noces pour de Gramont.
(4) Lauzun se vieillit, il n'avait que douze ans et quelques mois.

prit dans la plus grande amitié, dans l'intention, je crois, de se former tout doucement un petit amant, qui fût bien à elle et sans inconvénient : son crédit, ou plutôt son empire sur M. le duc de Choiseul augmentoit tous les jours. Madame la duchesse de Choiseul, qui aimoit éperdument son mari, fut jalouse de cette excessive tendresse, et, en quelques mois, les deux belles-sœurs furent entièrement brouillées. Mon père, avec sa modération ordinaire, trouva moyen de ne point prendre de parti, et d'être également bien vu des deux côtés. J'eus le bonheur de suivre son exemple; mais j'avouerai à ma honte que je suivis mon penchant, et donnai, dans mon cœur, toute préférence à madame la duchesse de Gramont, qui m'en sut très-bon gré. Dans ce temps elle me mena à Menars (1) chez madame de Pompadour. Mademoiselle Julie, femme de chambre, qui avoit toute sa confiance et qui étoit déjà devenue un personnage fort important, crut que ce que sa maîtresse gardoit pour elle pourroit fort bien lui convenir aussi, et me destina à l'honneur d'être mis dans le monde par elle; elle me fit beaucoup de caresses et d'agaceries inutiles, car j'étais très innocent : elle me mit un jour la main sur sa gorge, tout mon corps brûloit encore plusieurs heures après; mais je n'en étois pas plus avancé. Je n'avois cependant pas de plus grand

(1) Le château de Ménars avait été acheté par madame de Pompadour un an auparavant, en juillet 1760. Elle le paya par petites sommes et avec les gratifications que le roi lui donnait pour cet objet. On y entretenait à l'année : un concierge, un jardinier, un frotteur, deux domestiques, un tonnelier et trois servantes. Ces détails un peu minutieux sont puisés çà et là dans l'excellente brochure de M. Le Roi : *Relevé des dépenses de madame de Pompadour*.

plaisir que de la rencontrer et d'être avec elle. Mon occupation fut remarquée par M. Roch, qui en devina facilement le sujet et qui, avec adresse, m'interdit, sans affectation, tout commerce avec mademoiselle Julie; j'en fus vivement affligé. Un événement plus intéressant me la fit oublier, ou du moins fut pour moi une forte distraction. M. le duc de Choiseul, devenu ministre de la guerre par la mort de M. le maréchal de Bellisle (1), fit passer lieutenant-général au service de France M. le comte de Stainville (2), son frère cadet, officier de réputation et pour lors major général au service de l'empereur. Il n'avoit rien; mais la faveur de son frère et les bienfaits du roi lui assuroient un mariage avantageux; on pensa à mademoiselle de Clermont-Reynel (3), qui joignoit une grande fortune à une figure charmante, et qui n'avoit pas quinze ans. Tout fut réglé pendant que M. de Stainville étoit encore à l'armée. L'hiver vint, on lui envoya ordre de revenir, et on le maria six heures après son arrivée à Paris. (4).

(1) Charles-Auguste Fouquet de Belle-Isle, mort à 78 ans le 26 janvier 1761; il était ministre de la guerre depuis le 3 mars 1758.

(2) Jacques de Choiseul, comte de Stainville.

(3) Thomasse-Thérèse, née posthume en septembre 1746.

(4) Ainsi se faisaient la plupart des unions de ce temps; ainsi se fera bientôt celle de Lauzun. Les conséquences de ces détestables mariages auxquels Lauzun ne va nous faire que trop souvent assister ont inspiré au prince de Ligne ce spirituel crayon de la vie d'une femme du monde :

« On apprend à une fille à ne pas regarder un homme en face, à ne pas lui répondre, à ne jamais demander comment elle est venue au monde. Arrivent deux hommes noirs avec un homme brodé sur toutes les tailles. On lui dit : » Allez passer la nuit « avec ce monsieur. » Ce monsieur, tout en feu, brutalement fait valoir ses droits, ne demande rien, mais exige beaucoup;

Je vis madame de Stainville pour la première fois le jour de ses noces (1), et elle me fit une impression qui depuis ne s'est que difficilement effacée : j'en devins tout de suite passionnément amoureux, et on en fit des plaisanteries, qui le lui apprirent; elle en fut touchée; mais elle étoit trop étroitement gardée par madame la duchesse de Choiseul, sa belle-sœur, qui s'en étoit chargée, pour que cela eût encore aucun danger. Madame de Gramont, qui n'aimoit pas son frère cadet, et qui craignoit que la jeune femme ne plût trop à M. le duc de Choiseul, qui en avoit l'air occupé, n'étoit pas fâchée de lui donner un amant; ce n'étoit pas un obstacle à ses desseins sur moi, qu'elle pensoit devoir lui revenir quand il lui plairoit, et cela sembloit prévenir (2) un attachement dont la perte de son crédit eût été la suite indispensable. Elle protégeoit donc nos amours naissants, et nous faisoit souvent venir chez elle ensemble.

Madame de Stainville me dit un jour à dîner chez madame de Choiseul, qu'elle dîneroit le lendemain chez madame de Gramont, et que nous pourrions y passer toute la journée. J'en fus comblé de joie; mais M. Roch, qui le découvrit, et dont

elle se lève en pleurs, tout au moins, et lui, tout en eau. S'ils se sont dit un mot, c'est pour quereller. Ils ont mauvais visage tous les deux et sont déjà portés à se prendre en guignon. Le mariage commence toujours ainsi sous d'heureux auspices. Toute la pudeur est déjà partie : est-ce la pudeur qui peut empêcher cette jolie femme d'accorder par goût à celui qu'elle aime ce qu'elle a accordé par devoir à celui qu'elle n'aime pas? Et voilà l'engagement le plus sacré des cœurs, profané par des parents et un notaire. »

(1) Le 3 avril 1761.

(2) Et non *prévoir* selon quelques manuscrits et la première édition.

les mœurs sévères ne se démentoient jamais, voulut le lendemain matin, qui étoit un dimanche, me faire aller à la messe; je refusai, nous nous disputâmes; il me menaça de mon père, que je craignois beaucoup; je cédai avec un chagrin mortel; il me mena à la messe aux Petits-Pères (1), où, suffoqué de colère et de tristesse, je m'évanouis; je perdis entièrement connaissance; et lorsque je la repris, je me trouvai couché sur les marches de l'église, entouré de vieilles femmes qui, pour me donner plus d'air, avoient déboutonné mes culottes. On me ramena à la maison, où je revins assez défait. Je dis que j'étois malade, et l'on m'obligea à me coucher. Madame la duchesse de Gramont vint me voir, et m'amena madame de Stainville. Je lui contai mon histoire; elle en rit, fut chez mon père, fit gronder M. Roch, et obtint la permission de me guérir et de m'emmener dîner chez elle. Ce jour fut un des plus heureux de ma vie. Je le passai tout entier avec ma jeune maîtresse, et presque toujours tête à tête. Elle me montroit combien elle étoit touchée de ma tendresse, et m'accordoit toutes les innocentes faveurs que je lui demandois, et je n'en connoissois point d'autres. Je baisois ses mains; elle me juroit qu'elle m'aimeroit toute sa vie; je ne désirois rien au monde. Une longue coqueluche lui fit garder sa chambre pendant près de six mois. L'entrée m'en fut interdite; je ne la vis que rarement, et jamais sans madame de Choiseul. Les médecins lui ordonnèrent d'aller aux eaux de Cotterets; on l'y mena au printemps, et elle en revint en très-bonne santé, au commencement de l'hiver. Elle alla beaucoup

(1) Eglise Notre-Dame-des-Victoires.

dans le monde avec madame la duchesse de Choiseul ; elle dansoit à merveille. Elle eut le plus grand succès à tous les bals, fut entourée, admirée de tous les gens à la mode ; elle rougit d'avoir un enfant pour amant, me rebuta, me traita durement et prit du goût pour M. de Jaucourt (1) ; je fus jaloux, choqué, désespéré, mais je n'y gagnai rien.

Mon père, dans ce temps, arrangea mon mariage avec mademoiselle de Boufflers, petite fille de madame la maréchale de Luxembourg (2), son amie intime, son héritière, et par conséquent un très-grand parti. J'en fus fâché, par ce que ce n'étoit pas l'avis de madame la duchesse de Gramont, qui détestoit, avec quelque raison, madame la maréchale de Luxembourg, et m'en dit beaucoup de mal. On voulut me faire voir la personne que je devois épouser ; il fut arrangé que j'irois à un bal de l'après-midi, chez

(1) Est-ce celui que, selon d'Aiguillon, l'on appelait « *Clair de lune* et qui sait tout. » (*Mémoires,* 1792, p. 187.) Dans tous les cas voyez comme plus loin Lauzun accommode ce rival : « Il étoit comme l'abbé Rognonet, qui, de sa soutane, n'avoit pas su faire un bonnet. »

(2) Petite-fille elle-même du maréchal de Villeroy ; elle épousa en premières noces le duc de Boufflers, et en secondes le maréchal de Luxembourg. Besenval, qui l'avait connue, la peint comme une personne fort relâchée dans ses mœurs. Du côté de la figure, dit-il, elle étoit une des femmes les plus accomplies qui eût jamais paru. Un libertinage outré, dans tous les genres, auquel elle se livra, détruisit promptement ses charmes sans changer ses goûts et répandit sur l'extérieur de sa personne des traces que M. de Tressan rappelle si durement dans les derniers vers de sa chanson :

« Un esprit trop mêlé d'humeur,
Catin outrée ou précieuse,
Le mensonge ou la noirceur,
Enfin l'ont rendue odieuse ;
Et, pour comble d'horreur,
Son état nous fait mal au cœur. » (*Mém.* I, 137.)

madame la maréchale de Mirepoix (1); que mademoiselle de Boufflers y dîneroit; que j'arriverois de bonne heure, et la verrois. J'y fus en effet mené à quatre heures, et j'y trouvai une jeune personne charmante, qui me plut infiniment, et que je pris pour elle. Je me trompois malheureusement, et c'étoit mademoiselle de Roth (2). Je reconnus mon erreur avec d'autant plus de chagrin, que mademoiselle de Boufflers, qui sortit de la chambre à coucher de madame la maréchale de Mirepoix, ne gagnoit pas à la comparaison.

Madame la princesse de Beauvau (3) étoit à ce bal avec mademoiselle de Beauvau (4). Il est difficile de réunir plus de grâces, plus d'esprit naturel et plus d'agrément; j'en sentis tout le prix. Je rencontrai mademoiselle de Beauvau à tous les bals; je la vis souvent chez madame la duchesse de Gramont, avec qui sa mère étoit intimement liée. Je cherchai à lui plaire; elle recevoit mes soins sans répugnance; elle me convenoit bien mieux à tous égards que mademoiselle de Boufflers. Je désirai

(1) Sœur du prince de Beauvau, dame du palais de Marie Leszczynska, fut, avec la maréchale de Luxembourg, l'une des dames qui présentèrent madame du Barri à la cour. Elle mourut à Bruxelles, en 1791, dans un âge avancé. Le prince de Ligne dit d'elle dans ses lettres : « Elle avait cet esprit enchanteur qui fournit de quoi plaire à chacun. Vous auriez juré qu'elle n'avait pensé qu'à vous toute sa vie. » Le jour de sa mort comme son médecin lui annonçait du mieux dans son état, elle s'écria : « Fâcheuse nouvelle, ayant fait mes paquets, j'aimerais mieux partir!.. » Le maréchal de Mirepoix, son mari, qui fut ambassadeur à Vienne, puis à Londres, était un homme d'un esprit borné. Il mourut en 1757.

(2) On trouvera plus loin des détails sur cette personne qui doit jouer un certain rôle dans la vie de Lauzun.

(3) Marie-Sophie-Charlotte de la Tour-d'Auvergne.

(4) Anne-Louise-Marie, née le 1er avril 1770.

l'épouser; j'en parlai à madame de Gramont, de qui je fus fort approuvé. J'eus le courage de le dire à mon père, qui me reçut très-mal, me dit que sa parole étoit donnée, et qu'il vouloit la tenir. Je me promis bien cependant de ne pas me laisser marier malgré moi. L'attachement que je marquai à madame la princesse de Beauvau lui plût. En partant pour un assez long voyage qu'elle fut obligée de faire en Lorraine, elle eut la bonté de m'assurer qu'elle désiroit autant que moi le succès de mes projets, et qu'il ne tiendroit pas à elle qu'ils ne réussissent. Mademoiselle de Beauvau elle-même voulut bien me faire espérer de s'occuper quelquefois de moi pendant son absence. Ce voyage fut long; et, comme il étoit prêt de finir, madame la princesse de Beauvau eut la petite vérole et en mourut (1). Mademoiselle de Beauvau revint à Paris au bout de quelque mois, et fut mise au couvent de Port-Royal. J'avois sincèrement regretté madame de Beauvau : sa perte n'avoit rien changé à mes intentions; je voulus connoître celles de sa fille. Je lui fis remettre secrètement, à son couvent, une lettre que je vais rapporter ici tout entière :

« Je n'ai osé, Mademoiselle, troubler votre dou-
» leur par la mienne : vous lui rendrez justice, en
» pensant que j'ai perdu autant que vous. Mon père
» veut me marier, Mademoiselle; mais plus je sens
» combien l'alliance de mademoiselle de Boufflers
» m'honore, et tout ce qu'elle vaut, plus je suis
» convaincu qne nous ne nous convenons pas. Il
» n'existe qu'un bonheur pour moi, Mademoiselle;

(1) Le 6 septembre 1763.

» l'espérance de pouvoir contribuer au vôtre : je
» mets un prix inexprimable à la tenir de vous. Je
» n'ose engager mon père à faire des démarches
» auprès de M. le prince de Beauvau, sans sa-
» voir si ce n'est pas vous déplaire. Il s'agit d'un
» lien éternel, et il me semble que vous pouvez
» m'accorder ou me refuser la permission que je
» vous demande, sans manquer aux plus exactes
» bienséances. J'attends votre réponse, Made-
» moiselle, avec bien plus de trouble et d'impa-
» tience que s'il s'agissait simplement de ma vie.

» Je suis avec le plus profond respect, Made-
» moiselle, votre très-humble et très-obéissant
» serviteur,

» Le comte de Biron ».

La gouvernante de mademoiselle de Beauvau reçut ma lettre, la lut avant de la lui remettre.

« Je ne devrois peut-être pas vous remettre cette » lettre, lui dit-elle; mais elle contient des choses » si importantes pour vous, que non-seulement je » crois devoir vous la montrer; mais vous donner » même la liberté d'y répondre. » Mademoiselle de Beauvau recacheta ma lettre, et me la renvoya sans un seul mot de réponse; je fus blessé d'un procédé que je ne méritois pas (1); il me détermina à promettre à mon père de consentir au mariage qu'il désiroit; j'y mis la condition qu'il seroit retardé de deux ans, et que j'aurois sur-le-champ ma liberté.

Je pris du goût pour une petite actrice de la

(1) Mademoiselle de Beauvau se maria le 9 septembre 1764 au chevalier de Noailles plus connu sous le nom de prince de Poix.

comédie de Versailles, âgée de quinze ans, nommée Eugénie Beaubours, encore plus innocente que moi, car j'avois déjà lu quelques mauvais livres, et il ne me manquoit plus que l'occasion de mettre en pratique ce qu'ils m'avoient appris. J'entrepris d'instruire ma petite maîtresse, qui m'aimoit de trop bonne foi pour ne pas se prêter à tous mes désirs. Une de ses camarades nous prêta sa chambre, ou, pour parler plus vrai, un petit cabinet où elle couchoit, et qu'un lit et deux chaises remplissoient entièrement. Une énorme araignée vint troubler notre rendez-vous : nous la craignions tous deux mortellement; nous n'eûmes ni l'un ni l'autre le courage de la tuer. Nous prîmes le parti de nous séparer, en nous promettant de nous voir dans un lieu plus propre, et où il n'y auroit pas de monstres aussi effrayans.

Mon père apprit nos liaisons, en fut alarmé, je ne sais pourquoi, et, dans la semaine même, fit éloigner la mère et la fille, sans que je pusse les revoir avant leur départ. Je ne sus pas qu'il y eût aucune part, et crus n'avoir à me plaindre que de madame Beaubours; quelques jours suffirent pour me consoler, et mon cœur resta sans occupation.

J'attirai, bientôt après, l'attention de madame la comtesse d'Esparbès (1), cousine de madame de Pompadour, mignonne, jolie et galante (2); elle

(1) Et non pas *d'Esparbelle*. Voy. la première édition, p. 17 et suiv.

(2) On sait peu de chose de madame d'Esparbès. L'historiette que nous conte Lauzun est amusante; en voici une extraite de Chamfort, où la femme galante se peint tout entière :

« Madame d'Esparbès couchant avec Louis XV, le roi lui dit : Tu as couché avec tous mes sujets. — Ah! sire. — Tu as eu le duc de Choiseul. — Il est si puissant! — Le maréchal de Ri-

me fit inutilement beaucoup d'avances que je n'entendis pas; je fus enfin flatté de la distinction avec

chelieu. — Il a tant d'esprit! — Monville. — Il a une si belle jambe! — A la bonne heure; mais le duc d'Aumont, qui n'a rien de tout cela? — Ah! sire, il est si attaché à votre majesté. »

(Chamfort, *Œuvres*, éd. de M. A. Houssaye, Paris, Lecou, 1852, in-12, p. 87.)

Dans un âge plus mûr, Mme d'Esparbès se consolait de la perte de ses charmes, par la culture des lettres. Ses madrigaux couraient les boudoirs; en voici un qu'elle composa au mois de mai 1777 pour le comte de Falkenstein (Joseph II), alors en voyage en France :

« De vos propres sujets n'avez-vous pas assez?
Voulez-vous donc régner sur tout ce qui respire?
Gagner ainsi les cœurs partout où vous passez,
Des princes, vos voisins, c'est usurper l'empire :
Mille vertus vous font chérir,
Vos bienfaits sont les lois que votre cœur impose,
Et voyager ou conquérir
Est pour vous une même chose. »

(Bachaumont, *Mém. secr.* t. X, p. 154.)

On voit qu'elle demeura longtemps femme à la mode. Vingt années auparavant, lors du renvoi d'Argenson, ce ministre eut l'audace de lui écrire pour faire croire dans le public qu'elle trahissait son amie : « L'indécis est enfin décidé. Le garde des sceaux est renvoyé. Vous allez revenir, ma chère comtesse, et nous serons les maîtres du tripot. » Comme tous les gens de sa position, Mme d'Esparbès usa rarement du pouvoir pour faire le bien; mais s'il y avait quelque crime à voiler, quelque petite indignité à commettre pour des amis, elle était là. Le récit suivant se rapporte à 1761 :

« La conduite des officiers du régiment de Piémont fut atroce. Un fils du fameux armateur de Marseille, connu sous le nom de Roux de Corse était dans ce corps. Comme il était fort riche, il prêtait souvent de l'argent à ses camarades. On abusa de sa facilité; on ne le lui rendait point, et l'on exigeait qu'il continuât toujours les mêmes services. Sa patience se lassa : une nuit il fut trouvé assassiné dans sa tente. Il n'y eut pas lieu de douter que ce ne fût le fruit d'un complot abominable. Trois capitaines furent condamnés à être roués par coutumace et quarante-cinq autres à être cassés, dégradés d'armes et de noblesse, mis en prison, etc. M. le marquis d'Esparbès, colonel, avait été condamné à vingt et un jours de prison par la sentence. Sa femme

laquelle elle me traitoit, et j'en devins amoureux. Un jour que le roi soupoit dans les cabinets à Fontainebleau, avec madame de Pompadour et fort peu de monde, je soupai dans la ville avec madame d'Esparbès, et madame d'Amblimont, autre cousine de madame de Pompadour (1). Madame

étant de la cour de madame de Pompadour obtint grâce pour son mari, qui conserva le grade de colonel en chef, mais sans la nomination aux emplois, qu'eut M. de Surlaville, nommé colonel en second du régiment. » (*Vie privée de Louis XV*, Londres, Peter Lyton, 1781, t. IV, p. 5.)

Cette anecdote ferait croire que ce serait la marquise et non la comtesse d'Esparbès qui aurait été l'amie de madame de Pompadour; mais Louis-François, marquis d'Esparbès, colonel au régiment de Piémont depuis 1749, ne se maria que le 21 janvier 1762. La comtesse d'Esparbès, née Toinard de Jouy, à laquelle ses relations avec la favorite donnaient des droits pour obtenir la grâce du marquis d'Esparbès, avait très-jeune contracté union, vers 1745, avec un frère de celui-ci, maréchal de camp. On pense qu'elle mourut dans un âge avancé.

(1) Madame d'Amblimont et madame d'Esparbès étaient, vers 1750, de petites espiègles que madame de Pompadour traitait fort familièrement; mais la première était plus véritablement son amie que la seconde. Un jour que le roi et sa maîtresse causaient, madame d'Amblimont et madame d'Esparbès entrèrent, raconte madame du Hausset :

« Ah! voilà mes petits chats, dit madame de Pompadour. Tout ce qui nous occupe est du grec pour elles; mais leur gaieté me rend le calme et me permet de reprendre ensuite les choses sérieuses. Vous aimez la chasse, sire, qui vous distrait, et elles m'en tiennent lieu. » Nous avons adressé un mot d'éloge à madame d'Amblimont; le récit suivant, encore emprunté à madame du Hausset, prouvera qu'il était fondé : « Un jour je dis à Madame » de Pompadour : Il me semble que Madame a un redoublement » d'amitié pour madame la comtesse d'Amblimont. — Il est bien » fondé, me dit-elle, c'est une personne unique peut-être, par sa » fidélité à ses amis et par son honnêteté; écoute et n'en parle à » qui que ce soit : il y a quatre jours que, passant pour aller à » table, le roi s'est approché d'elle, en faisant semblant de la » chatouiller, et lui a voulu remettre une petite lettre. D'Amblimont, faisant la folle, a mis aussitôt ses deux mains derrière » son dos, et le roi a été obligé de ramasser le billet qui étoit » tombé à terre. Gontaut a vu seul tout cela, et, après souper,

d'Amblimont fut écrire dans sa chambre après souper. Madame d'Esparbès, sous prétexte d'avoir la migraine, se coucha; je voulus discrètement m'en aller; mais elle me dit de rester, et me pria de lui lire une petite comédie, nommée *Heureusement* (1),

» s'étant approché de la petite dame, lui a dit : « Vous êtes une » bonne amie. — J'ai fait ce que je devois! » Et à ces mots elle » a mis son doigt sur sa bouche pour lui recommander le silence. » Il m'a fait part sur le champ de ce trait d'amitié de la petite » héroïne, qui ne m'en a pas parlé. J'admirais la vertu de la » petite comtesse, et Madame me dit : Elle est étourdie, *hurlu-* » *berlu*, mais elle a plus d'esprit et d'âme, que les prudes et » les dévotes. D'Esparbès n'en feroit pas autant; peut-être elle » iroit au-devant. Le maître a paru déconcerté, mais il lui fait » toujours des agaceries. — Madame, sans doute, lui dis-je, « reconnaîtra une action aussi belle. — N'en doutez pas, me » répondit-elle, mais je ne veux pas qu'elle croie que j'en suis » instruite. » Le maître, soit par une suite de son goût, soit par la suggestion de Madame, entra, un matin à Choisy, je crois, chez madame d'Amblimont, et lui passa lui-même au cou un collier d'émeraudes et de diamants, de soixante mille livres. Cela vint bien longtemps après ce que j'ai raconté. »

C'est chez la comtesse d'Amblimont, qu'arriva en 1769, à M. de Jarente, évêque d'Orléans, l'aventure suivante : Quelques instants avant la représentation d'un proverbe, ce prélat fut abordé par deux jeunes abbés et, à l'ordinaire, il leur donna l'accolade. Quelle fut sa surprise lorsque pendant le spectacle il reconnut sur la scène dans de jolies actrices, les figures qu'il avait embrassées. On termina par une parade où l'on disait son aventure et où il fut obligé de se reconnaître. — J'ignore le nom de famille de madame d'Amblimont. Voy. dans La Chesnaye-des-Bois un article assez embarrassé sur Claude-Thomas Renard de Fuchsamberg, marquis d'Amblimont et sur le comte d'Amblimont son fils. D'après cet article le fils et le père se seraient mariés à quelques jours de distance et celui-ci aurait épousé une personne dont on cache avec intention la moitié du nom : Marguerite-Michelle de Saint-Fort....

(1) Première pièce de Rochon de Chabannes, composée d'après un conte de Marmontel et représentée avec succès le 29 novembre 1762. Une anecdote se rapporte à cette soirée. Au moment où l'amant, jeune officier, va partir pour l'armée, il prend un verre : « Je vais boire à Cypris! » s'écrie-t-il : « Moi, je bois à Mars! » répond sa maîtresse. Disant ces mots l'actrice

que nous avions jouée ensemble (1), et depuis, elle m'appeloit son petit cousin (2). « Mon petit cousin, » me dit-elle, au bout de quelques minutes, ce » livre m'ennuie; asseyez-vous sur mon lit et cau- » sons; cela m'amusera davantage. » Elle se plaignoit du chaud, et se découvroit beaucoup. La tête me tournoit, j'étois tout feu; mais je craignois de l'offenser; je n'osois rien hasarder; je me contentois de baiser ses mains et de regarder sa gorge avec une avidité qui ne lui déplaisoit pas, mais qui n'eut pas les suites qu'elle étoit en droit d'en attendre. Elle me dit plusieurs fois d'être sage, pour me faire apercevoir que je l'étois trop. Je suivis ses conseils

jeta les yeux sur le prince de Condé, le public applaudit; la spirituelle comédienne avait été remarquée dans son à-propos. Comme l'on disait, quelques années après, devant le duc de Choiseul que l'on pouvait faire de petits drames, avec des proverbes sur tous les mots de la langue, il demanda un exemple, on lui cita *Heureusement*. Sur quoi on parla d'un prince de Naples qui dans toute sa vie n'avait prononcé qu'un seul mot « *Bacala.* » Cela n'est guère spirituel, cependant M. de Choiseul, que les lauriers de Rochon de Chabannes empêchaient de dormir, fit sur « Bacala » une fade pièce qu'il intitula aussi « Le Royaume d'Arlequinerie. » Heureusement qu'*Heureusement* a inspiré autre chose que cette sottise. (Voy. les *Mémoires* du duc de Choiseul, 1790, t. II, p. 165.) *Heureusement* fait encore aujourd'hui partie du répertoire.

(1) Il n'y a que deux personnages importants dans cet acte.

(2) Madame Lisban et Marthon appellent Lindor *le petit cousin* :

Mais laissons ce propos qui m'échauffe la bile
Et parlons d'autre chose.

MARTHON.

Oui, du petit cousin.

MADAME LISBAN.

Eh mais ! Qu'est devenu ce petit libertin ?
(*Heureusement*. Sc. I.)

à la lettre. Elle souffroit cependant que je la couvrisse de caresses et de baisers, et espéroit vainement que je m'enhardirois. Quand elle fut bien sûre de mon imbécillité, elle me dit assez froidement de m'en aller (1); j'obéis sans répliquer, et ne fus pas plus tôt sorti que je me repentis de ma timidité, et me promis bien de mieux profiter du temps, si l'occasion s'en présentoit encore.

Je fus, quelques jours après, au bal de l'Opéra. Une assez jolie fille, appelée mademoiselle Desmarques, m'agaça vivement; elle me parut charmante; elle avoit formé la plupart des jeunes gens de la cour, et voulut bien se charger de mon éducation, et me ramena chez elle, où elle me donna de délicieuses leçons, dont on a vu plus haut que j'avois grand besoin : elle les continua pendant quinze jours, au bout desquels nous nous séparâmes. Je voulus lui donner de l'argent; elle le refusa, en me disant que je l'avois payée dans une monnoie si rare à trouver, qu'elle n'avoit besoin d'aucune autre.

Je revis Madame d'Esparbès à Versailles; je lui donnai le bras un soir, en sortant de chez Madame de Pompadour, après souper. Elle voulut me renvoyer dès que je fus dans sa chambre : « Un » moment, lui dis-je, ma belle cousine, il n'est pas » tard : nous pourrions causer. Je pourrois vous » lire, si je vous ennuie. » Mes yeux brilloient d'un feu qu'elle ne leur avoit pas encore vu. « Je le veux » bien, me dit-elle; mais à condition que vous se» rez aussi sage que vous l'avez été la première

(1) Le rôle de Lindor dans la petite comédie de Rochon de Chabannes n'avait point été, il paraît, un utile enseignement au jeune coureur d'aventures. Voy. cette pièce.

» fois : passez dans l'autre chambre; je vais me » déshabiller; vous rentrerez quand je serai cou- » chée. » Je revins en effet au bout de quelques minutes. Je m'assis sur son lit sans qu'elle m'en empêchât. « Lisez donc, me dit-elle. — Non; j'ai » tant de plaisir à vous voir, à vous regarder, que » je ne pourrois voir un mot de ce qui est dans le » livre. » Mes yeux la dévoroient; je laissai tomber le livre; je dérangeai, sans une grande opposition, le mouchoir qui couvroit sa gorge. Elle voulut parler, ma bouche ferma la sienne; j'étois brûlant : je portai sa main sur la partie la plus brûlante de mon corps; tout le sien en tressaillit. En me touchant elle me fit faire un effort qui brisa tous les liens qui me retenoient. Je me débarrassai de tout ce qui pouvoit cacher la vue d'un des plus beaux corps que j'ai vus dans ma vie; elle ne me refusa rien; mais mon ardeur excessive abrégea beaucoup ses plaisirs. Je réparai cela bientôt après et souvent jusqu'au point du jour, qu'elle me fit sortir avec le plus grand mystère. Le lendemain, je fus éveillé par le billet suivant :

« Comment avez-vous dormi, mon aimable petit » cousin? avez-vous été occupé de moi? désirez- » vous me revoir? je suis obligée d'aller à Paris » pour quelques commissions de Madame de Pom- » padour; venez prendre du chocolat avec moi, » avant que je parte, et surtout me dire que vous » m'aimez. »

Cette attention me charma, et me parut imaginée pour moi. Je me sus bien mauvais gré de n'avoir pas prévenu Madame d'Esparbès; je me donnai à peine le temps de m'habiller, et je courus chez elle. Je la trouvai encore dans son lit, et je me conduisis

de manière à prouver que j'étois tout reposé de la dernière nuit : j'étois enchanté. La personne de Madame d'Esparbès me plaisoit beaucoup, et mon amour-propre étoit infiniment flatté d'avoir une femme. J'étois assez honnête pour ne le pas dire ; mais on me faisoit un plaisir inexprimable de le deviner ; et à cet égard elle me donnoit toute satisfaction ; car elle me traitoit de manière à montrer la vérité à tout le monde. Une cocarde où elle avoit brodé son nom, que je portois à la revue du roi, publia mon triomphe, qui ne fut pas de longue durée, car elle prit dans le courant de l'été Monsieur le prince de Condé (1). Je m'en affligeai, je me choquai, je menaçai ; le tout inutilement. Elle m'envoya mon congé dans toutes les formes, conçu en ces termes :

« Je suis fâchée, Monsieur le comte, que ma conduite vous donne de l'humeur. Il m'est impossible d'y rien changer, et plus encore de sacrifier à votre fantaisie les personnes qui vous déplaisent. J'espère que le public jugera des soins qu'elles me rendent avec moins de sévérité que vous. J'espère que vous me pardonnerez, en faveur de ma franchise, les torts que vous me croyez. Beaucoup de raisons, qu'il seroit trop long de détailler, m'obligent à vous prier de rendre vos visites moins fréquentes. J'ai trop bonne opinion de vous pour craindre de mauvais procédés d'un homme aussi honnête,

« J'ai l'honneur d'être, etc. »

(1) Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé, né à Paris, le 9 août 1736, marié le 3 mai 1753, à Charlotte-Godefride-Elizabeth de Rohan-Soubise, veuf le 3 mars 1760.

Je demandai un dernier rendez-vous, qu'on m'accorda sans difficulté. Madame d'Esparbès me parut d'une tranquillité qui me confondit. « Vous » avez voulu me voir, me dit-elle : en pareil cas, » toute autre vous auroit refusé; mais j'ai cru de- » voir quelques conseils à l'intérêt qu'inspire tou- » jours une ancienne connaissance. Vous êtes, en » vérité, d'une enfance rare : vos principes, votre » façon de voir, n'ont pas le sens commun. Croyez- » moi, mon cousin, il ne réussit plus d'être roma- » nesque ; cela rend ridicule, et voilà tout (1). J'ai » eu bien du goût pour vous, mon enfant; ce n'est » pas ma faute si vous l'avez pris pour une grande » passion, et si vous vous êtes persuadé que cela ne » devoit jamais finir. Que vous importe, si ce goût » est passé, que j'en aie pris pour un autre, ou que » je reste sans amant; vous avez beaucoup d'avan- » tages pour plaire aux femmes : profitez-en pour « leur plaire, et soyez convaincu que la perte d'une » peut toujours être réparée par une autre : c'est le » moyen d'être heureux et aimable. Vous êtes trop » honnête pour me faire des méchancetés; elles » tourneroient plus contre vous que contre moi. » Vous n'avez point de preuves de ce qui s'est passé » entre nous ; l'on ne vous croiroit pas : et on vous » croiroit, jusqu'à quel point croyez-vous donc que

(1) Madame d'Esparbès avoit quelques raisons de me faire ce reproche; on m'avoit laissé lire beaucoup de romans pendant toute mon enfance, et cette lecture a tellement influé sur mon caractère, que j'en ressens encore les effets. Ils ont été souvent à mon désavantage; mais si je me suis exagéré mes propres sentimens et mes propres sensations, je dois du moins à mon caractère romanesque un éloignement pour les perfidies et les mauvais procédés avec les femmes, dont beaucoup de gens honnêtes ne sont pas exempts. — L.

» cela intéresse le public? s'il a su que je vous avois » pris, il ne s'est pas attendu que je vous garderois » éternellement. L'époque de notre rupture lui est » parfaitement indifférente. D'ailleurs la mauvaise » opinion et la défiance des autres femmes me ven- » geroient de vous, si vous étiez capable de mauvais » procédés. Les avis que je vous donne doivent vous » prouver que l'intérêt et l'amitié survivent aux » sentiments que j'avois pour vous. » — J'étois embarrassé, et je faisois une assez sotte figure : des protestations, quelques compliments passablement gauches... Elle me tira d'embarras, en sonnant ses femmes de chambre pour l'habiller. Je restai encore un moment, et je sortis.

Je me consolai au bout de quelque temps de mon infortune, et restai sans occupation sérieuse. Ensuite je trouvai une très-jolie petite fille, chez une femme célèbre (1) par ses talents pour en procurer. Jeune, douce, novice encore, elle me prit. La médiocrité de mes propositions ne lui répugna pas; elle se contenta d'un très-petit appartement au troisième étage, fort mincement meublé. Je n'eus qu'à m'en louer, pendant quelques mois que dura notre liaison. Elle ne parut jamais mécontente de son sort, ni désirer plus d'argent que je ne pouvois lui en donner. Au retour d'un voyage de huit jours à la campagne, j'arrivai chez elle le soir; elle n'y étoit plus, et la servante me remit le billet ci-joint :

« Je ne vous quitte pas sans peine, mon bon ami,

(1) La Gourdan, *approvisionneuse*, en effet, bien connue de la cour, où on l'appelait la *petite comtesse*. Lisez la joyeuse anecdote que Bachaumont range sous la rubrique du 31 janvier 1770; et mieux *L'Espion Anglois*, Londres, Adamson, 1777, 10 v. in-12, t. II, p. 109; III, p. 59.

» et je suis bien fâchée que vous ayez à vous plain-
» dre de mes procédés; j'espère cependant que vous
» m'excuserez de n'avoir pas refusé un sort avanta-
» geux que vous n'êtes pas assez riche pour me faire
» Je vous avoue que la certitude d'être dans la mi-
» sère et l'ignominie, si je vous perdois, m'effraie.
» Adieu, mon bon ami, je vous assure que, malgré
» ce que je fais, je vous aime, je vous regrette de
» tout mon cœur, et que Rosalie (1) ne vous oubliera
» jamais. »

Rosalie étoit une enfant charmante. Je fus fâché de la perdre; mais je ne lui sus pas mauvais gré de m'avoir sacrifié à une fortune assurée, car je ne la soupçonnois pas de m'avoir trompé. J'aurois seulement désiré qu'elle eût eu assez de confiance en moi pour ne pas me cacher ses projets. Je courus pendant quelques temps les filles, comme tous les jeunes gens de mon âge, sans me fixer à aucune. La mort de Madame de Pompadour fut la première époque intéressante de ma vie (2); mon attachement pour elle, et sa tendre amitié pour moi, me rendoient sa perte irréparable; je me liai, pendant sa maladie, avec Monsieur le prince de Guéménée (3),

(1) Plusieurs filles qu'on appelait ainsi brillèrent vers ce temps dans les promenades publiques de Paris. Mademoiselle Le Vasseur de l'opéra était connue sous le nom de Rosalie. Depuis la comédie des *Courtisannes* de Palissot dont l'une des héroïnes s'appelle *Rosalie*, elle reprit son nom de famille pour paraître n'avoir rien de commun avec celle-ci. Voyez l'histoire plaisante d'une autre Rosalie, BACHAUMONT, *Mém. secr.* t. X, p. 243.

(2) Madame de Pompadour mourut au château de Versailles, le 15 avril 1764, à l'âge de 44 ans; ses restes, transférés à Paris, furent déposés dans un caveau de l'église des Capucins. Les religieux lui donnèrent le titre de dame du palais de la reine.

(3) Henri-Louis, prince de Rohan, connu sous le nom de

d'une amitié que rien n'a pu altérer, et qui durera certainement autant que nous. Une forte maladie de poitrine, qui dura plus d'un an, m'empêcha de songer à autre chose qu'à ma santé, jusqu'à ce qu'elle fût rétablie.

Monsieur le prince de Tingry Montmorency (1) se remaria (2) en 1765 (3), à Mademoiselle de Laurens (4), grosse fille, forte, fraîche, d'environ vingt ans, et qui en paraissoit trente; bonne personne, gaie et aimant le plaisir, vivant beaucoup avec Monsieur le chevalier de Luxembourg (5), neveu de Monsieur le prince de Tingry; j'allois beaucoup chez ses parents, et j'eus occasion de voir souvent Madame de Tingry, je lui plus et je m'en aperçus; elle me convenoit assez, et rien ne m'étoit plus commode que d'être devenu le maître d'une parfaitement bonne maison. Madame de Tingry n'avoit pas infiniment d'esprit, et encore moins d'usage du monde. Il n'étoit pas bien difficile de pénétrer ce qu'elle pensoit, et le goût qu'elle avoit pour moi fut bientôt remarqué de tout le monde. Je la suivis à la campagne, où nous jouâmes la comédie (6); je fis valoir ses talents, et je fus dans la

prince de Guemenée, né le 31 août 1745. Il était d'une jolie figure, dit Besenval; doux et agréable dans la société, maniant assez bien la plaisanterie, et l'entendant encore mieux.

(1) Charles-François de Montmorency-Luxembourg, né le 30 novembre 1713, prince de Tingry, gouverneur de Valenciennes, capitaine des gardes du corps.

(2) Sa première femme était Anne-Sabine de Senozan, morte le 29 septembre 1741.

(3) Le 11 février.

(4) Eléonore-Joseph-Pulchérie de Laurens, née à Avignon le 18 mars 1745.

(5) Anne-Paul de Montmorency, connu en effet sous le nom que lui donne Lauzun, né le 8 décembre 1742.

(6) « La fureur de jouer la comédie bourgeoise introduite dans

plus grande faveur ; elle fut cause d'une plaisanterie que je ne rapporterois pas, si elle n'avoit fait le plus grand bruit.

Monsieur le marquis de Gèvres avoit une maison à Fontainebleau, dans laquelle il avoit donné un très-vilain appartement à Madame la duchesse d'Havré (1) ; Madame de Tingry ne pouvant lui persuader d'être galant, et de donner le sien, nous dit qu'il ne falloit pas le laisser entrer chez lui : nous fûmes l'attendre le soir au sortir de la maison où il soupoit ; nous arrêtâmes la chaise ; nous l'enlevâmes ; nous le mîmes dans un cabriolet, et nous le menâmes au milieu de la forêt de Fontainebleau, où nous lui conseillâmes fort affectueusement de faire les choses de bonne grâce, et de céder son appartement à Madame d'Havré ; il n'y voulut pas consentir ; nous continuâmes notre chemin, en l'assurant que nous voyagerions jusqu'à ce qu'il nous eût donné la marque d'amitié que nous lui deman-

tous les ordres de l'État, fait presque de ce talent une partie nécessaire de l'éducation de nos petits maîtres, de nos agréables, de cette jeunesse folle et licencieuse dont il semble qu'on veuille hâter la corruption de toutes les manières. Quand on ne peut pas avoir un théâtre en règle, on y supplée par des spectacles plus faciles ; on joue des proverbes, des parades. Le vieux Dugazon est surtout renommé dans ce dernier genre : il est extrêmement gai, polisson, ordurier : en conséquence on le recherche dans les meilleures sociétés. » (*L'Espion Anglais*, X, p. 18.)

Ces spectacles étaient très-favorables aux intrigues : les billets que le jeu de la scène amenait servaient d'interprètes à des déclarations passionnées où se fixaient de mystérieux rendez-vous. Dans les villes de garnison les officiers jouaient la comédie avec les actrices sur de petits théâtres montés à leurs frais : il en résultait de tels désordres qu'en 1772, Monteynard, ministre de la guerre, fut obligé de faire un règlement défendant à tous les officiers des garnisons de jouer la comédie.

(1) Adélaïde de Croy-Solre, née le 6 décembre 1741, mariée à Joseph de Croy, duc d'Havré, le 20 février 1762.

dions ; nous prîmes des chevaux frais, à une poste appelée Bouron (1), à deux lieues de Fontainebleau; il voulut se révolter, mais nous persuadâmes facilement aux gens de la maison que c'étoit un de nos parents devenu fou, que nous menions en Provence au château de Saint-Cyprien (2), où il devoit être enfermé. Cela prit de telle sorte, qu'au bout d'une demi-heure les postillons prétendoient l'avoir vu courir sur le râtelier dans l'écurie. A un quart de lieue de la poste, il nous promit tout ce que nous voulûmes, et nous le ramenâmes. L'expédition étoit composée de Monsieur le duc d'Havré (3), du marquis de Royan (4), frère du chevalier de Luxembourg, de Monsieur le prince de Guéménée et de moi : deux étoient dans le cabriolet, avec Monsieur de Gèvres, et le reste à cheval. Nous n'étions pas mal ensemble quand nous nous séparâmes de lui ; mais son valet de chambre l'assura qu'il devoit se trouver grandement offensé, et il engagea Monsieur le duc de Trèmes, son père, à s'en plaindre au roi.

Grondé en deux heures de temps par tous les gens qui avoient quelques droits sur moi, je crus n'avoir rien de mieux à faire que d'aller à Paris attendre les suites de cet événement. Quelques heures après y être arrivé, je reçus une lettre de mon père, qui me mandoit qu'il étoit décidé qu'on nous mettroit tous à la Bastille, et que je serois probablement

(1) L'une des extrémités méridionales de la forêt : on remarque dans ce village un superbe château entouré de fossés remplis d'eaux vives.

(2) Bourg du département de la Dordogne, à 16 kilomètres de Sarlat.

(3) Joseph de Croy, né le 12 octobre 1744.

(4) Anne-Charles-Sigismond de Royan, né le 15 octobre 1737.

arrêté pendant la nuit.—Ce qui rendoit notre situation plus critique étoit l'état de Monsieur le dauphin, très-dangereusement malade et presqu'à ses derniers moments, temps à la vérité peu propre à faire une mauvaise plaisanterie; mais le roi n'aimoit pas assez son fils (1) pour en être choqué, ni même pour nous punir par bienséance.—Je voulus du moins finir gaîment, et je priai à souper quelques jolies filles de l'Opéra, pour attendre l'exempt, sans impatience. Voyant qu'il n'arrivoit pas, je pris courageusement le parti d'aller à Fontainebleau, chasser avec le roi; il ne me parla pas pendant toute la chasse; ce qui établit tellement notre disgrâce, qu'on nous refusa la révérence au retour. Je ne me rebutai pas, je fus le soir à l'ordre (2); le roi vint à moi : « Vous êtes tous, dit-il, de bien mauvaises » têtes, mais de bien drôles de corps; venez-vous-en » souper, et amenez Monsieur de Guéménée et le » chevalier de Luxembourg. » Tout changea, et nous retrouvâmes le lendemain toute la considération que nous avions trois jours auparavant; nous gardâmes le secret à Madame de Tingry, qui ne fut pas citée; ce qui auroit pu l'embarrasser. Elle me traita un peu moins bien; elle commença à m'ennuyer; je me retirai doucement, et nous fûmes ensemble assez froidement.

Madame la duchesse de Gramont reprenoit quel-

(1) Il l'aimait si peu qu'il se consola de sa mort par une mauvaise plaisanterie. Prenant par la main l'aîné des fils du défunt, il se dirigea vers la chambre de la dauphine et dit à l'huissier : « Annoncez le roi et M. le dauphin! » Ainsi la nouvelle veuve apprit son sort (20 décembre 1765). Elle suivit son mari au tombeau deux ans après.

(2) A l'heure où le roi donnait ses ordres pour les services du lendemain.

ques desseins sur moi, et en étoit assez vivement occupée. Madame de Stainville devenoit de jour en jour plus jolie, et Monsieur le duc de Choiseul s'en apercevoit : nous étions froidement ensemble ; je n'avois pas oublié le mépris avec lequel elle m'avoit traité, et elle remarquoit que je ne le méritois plus, et que j'étois devenu un assez joli garçon, lorsque Monsieur de Stainville prit une maison dans le faubourg Saint-Germain, et la laissa aller seule.

L'occupation et les soins de madame la duchesse de Gramont n'échappèrent pas à madame de Stainville; elle me marqua plus d'intérêt. Elle me fit dire un jour qu'un violent mal de tête l'empêchoit d'aller dîner chez M. le duc de Choiseul, et l'obligeoit de rester chez elle. Je fus dans la soirée savoir de ses nouvelles par pure politesse, ne comptant pas entrer. On me dit qu'elle y étoit, et je la trouvai seule. Elle me reçut à merveille. Nous causâmes quelque temps de choses indifférentes. Elle me parla ensuite de madame de Tingry, et de la publicité de son goût pour moi. « Vous allez, me dit-elle, jouer un » grand rôle, et rien au monde n'est glorieux » comme la conquête de madame de Gramont. — » Je ne sais ce que vous voulez dire, lui répondis-je, » un peu embarrassé ; vous savez que depuis long- » temps madame de Gramont me marque de l'ami- » tié, et vous ne pouvez lui supposer d'autres » sentiments. — Je vous demande pardon de mon » indiscrétion, reprit-elle ; je m'en aperçois. L'idée » des chagrins que m'auroit causés cet événement, » et de l'importance dont il eût été pour mon bon- » heur, si je l'avois mis dans vos mains, et si vos » promesses de ne jamais changer m'avoient per- » suadée, m'est trop souvent revenue dans la tête,

» pour n'en pas parler presque involontairement.
» — Il est assez plaisant que vous me reprochiez
» ma légèreté, et que vous ayez oublié que vous
» avez cru m'aimer, et que vous m'avez dédaigneu-
» sement abandonné ; tandis que je ne me trompois
» pas sur mes propres sentiments, quand je voyois
» combien il étoit difficile de cesser de vous adorer.
» — Je conviens que j'ai eu quelques torts avec
» vous ; je pourrois cependant alléguer, pour ma
» justification, ma jeunesse, la force des préjugés
» de l'âge où j'étois, et la crainte de tous les obsta-
» cles qui paraissoient s'élever contre nous ; mais
» j'aime mieux convenir de bonne foi que je me
» suis mal conduite ; que je ne vous voyois pas des
» mêmes yeux, et que je vous croyois moins digne
» de mon attachement. » Il s'en falloit bien que madame de Stainville me fût devenue entièrement indifférente, et qu'elle eût perdu les droits qu'une première passion a toujours sur le cœur : son discours m'embarrassa. « Eh bien ! lui dis-je,
» que vous importe ce que je devienne, et qu'une
» autre femme mette du prix à un cœur que vous
» avez méprisé ? N'avez-vous pas un amant, et
» m'avez-vous épargné aucun des tourments que
» votre goût pour M. de Jaucourt m'a causés ? —
» Je ne vous nierai pas mes liaisons avec M. de Jau-
» court, M. de Biron ; il n'est plus rien pour moi ;
» il a trop perdu à vous être comparé : je vous ai
» plus d'une fois regretté. J'ai souvent voulu vous
» le dire : vos différentes bonnes fortunes m'ont
» arrêtée. Je ne vous voyois pas d'attachement sé-
» rieux : j'espérois reprendre un jour sur vous mes
» anciens droits perdus par ma faute ; mais, je
» l'avoue, ma belle-sœur m'inquiète et m'effraie.

» Vous voyez l'opinion que j'ai de vous par ma franchise : ayez-en autant avec moi. Êtes-vous amoureux de madame de Gramont? Le soin de votre fortune seule vous attache-t-il à elle? » Je ne pus répondre sur-le-champ : il se passoit en moi d'étranges mouvements. Je ne pouvois me nier que je fusse flatté de plaire à madame de Gramont, et de disposer d'une personne déjà célèbre, aux pieds de qui étoit toute la cour. D'un autre côté, jamais madame de Stainville ne m'avoit paru si jolie, ni si aimable. C'étoit choisir que de répondre : je rompis enfin le silence. « Je vous ai trop aimée pour ne pas » trouver du plaisir à vous faire lire dans mon âme. » Madame de Gramont a de grands droits sur ma » reconnaissance : aucune preuve ne m'én eût coûté » il y a une heure; mais je ne sens que trop qu'une » ancienne plaie n'est pas encore fermée, et qu'elle » vient de se rouvrir. Je voudrois n'être pas ingrat, » et pouvoir cependant vous prouver que rien ne » m'est cher comme vous. — Je ne veux pas, me » dit-elle, en me tendant la plus jolie main du » monde, que vous soyez ingrat; mais je veux me » charger du soin de modérer les preuves de votre » reconnoissance. De l'amitié, des égards, de la déférence, voilà ce que je permets pour ma belle-sœur : tout le reste m'appartient. Je serai discrète » et prudente. Je veux absolument savoir, sans » exception, tout ce qu'elle vous dira, et lire absolument tout ce qu'elle vous écrira. Je ne serois pas » si exigeante et si curieuse, si j'étois moins tendre. » Tout ce que la jeunesse peut réunir de grâces et de charmes, les yeux de madame de Stainville me l'offroient. Madame de Gramont fut sacrifiée : nous étions trop amoureux l'un de l'autre,

ma maîtresse et moi, pour être aussi difficiles à pénétrer que nous le pensions. Madame de Gramont ne tarda pas à s'apercevoir de ce qui se passoit. Elle avoit trop d'esprit pour en rien marquer : elle se contenta de me traiter froidement, et de prendre sa pauvre petite belle-sœur dans une aversion dont elle lui a donné jusqu'au dernier instant de sanglantes marques.

De retour à Paris, madame de Stainville me dit un jour : « Nous sommes quittes, mon ami; vous » avez un rival tout puissant, mais pas assez cependant pour vous être préféré. M. le duc de » Choiseul est venu mettre ce matin à mes pieds » son hommage et son crédit. Malgré mes réponses » froides et sévères, il a été pressant. J'ai fait ce qu'il » falloit pour lui ôter toute espérance, et j'espère » en être débarrassée. » Elle se trompoit : loin de se rebuter, ses persécutions augmentèrent. Il devint jaloux de moi; il voulut exiger d'elle de ne plus me voir. Elle répondit avec fermeté, que, soit qu'il me crût son amant ou son ami, rien ne changeroit ses sentiments, et ne la feroit renoncer à moi. M. de Stainville devint aussi jaloux de moi, lui défendit absolument de me voir, et me fit fermer sa porte. Une petite loge que nous avions secrètement à la Comédie Italienne, fut le seul lieu où nous pussions nous rencontrer; encore n'étoit-ce pas sans danger. Ses gens l'adoroient. J'avois toujours été honnête et magnifique avec eux : ils m'aimoient aussi beaucoup. Son suisse dit à sa femme de chambre qu'il me feroit entrer la nuit, si elle vouloit, par une petite porte de l'écurie, sans que personne en pût rien savoir. La proposition fut acceptée avec joie, et n'eut, à plusieurs reprises, aucune suite fâ-

cheuse. Une fois cependant nous pensâmes être surpris, et voici comment. Madame de Stainville étoit partie le soir pour Versailles, en disant qu'elle y resteroit deux ou trois jours. J'en avois été averti sur-le-champ, et j'étois arrivé dès que j'avois cru tout le monde couché dans la maison. Ma toilette n'avoit pas été longue, et j'avois été en un moment dans les bras et dans le lit de ma maîtresse : nous jouissions des plus délicieux plaisirs avec une parfaite sécurité, lorsqu'on frappa fortement à la porte de la rue. Sa femme de chambre entra précipitamment tout effarée. « Tout est perdu, dit-elle; c'est » M. le comte! il n'y a plus moyen de traverser » la cour; descendez vite dans le jardin : on vous » en fera sortir comme on pourra. » Je sautai du lit en chemise, et descendis l'escalier qui donnoit dans la garde-robe, lorsque j'aperçus M. de Stainville qui le montoit. Je ne perdis pas la tête, heureusement, et j'éteignis la seule lumière qui l'éclairoit. Il passa si près de moi que son habit frôla ma chemise, et que je m'aperçus qu'il était brodé. Je gagnai sans accident le jardin, où je pensai geler, car le jour commença à paroître sans que personne vînt à mon secours. Je pris mon parti; je passai par-dessus le mur du jardin, quoiqu'il fût fort élevé; mais, en descendant dans la rue, je fus arrêté par le guet à cheval, qui me prit pour un voleur (1). Cent louis, que je promis et que j'envoyai

(1) Les aventures de ce genre étaient fréquentes, et l'on pourrait dire sans métaphore que l'on rencontrait aussi souvent nos ducs et marquis en chemise qu'en habits brodés. Les rapports de police en conteraient long à ce sujet, s'il voulaient paraître au grand jour; ceux qu'a publiés la *Revue rétrospective* contiennent ce récit (1759) :

« Il court dans Paris une histoire arrivée au comte Matowski

chercher chez moi me procurèrent la liberté, et me firent promettre le secret, qui fut en effet bien gardé. Quelques semaines après, nous fûmes surpris par un de ses laquais, d'une manière peu équivoque. De l'argent, des promesses et des menaces nous tirèrent encore d'affaire. Il demanda son congé le lendemain, et j'eus soin de le faire sortir de Paris tout de suite.

Le temps fixé pour mon mariage arriva. Il se fit le 4 février 1766, et mon père s'applaudit de m'avoir donné une femme qui ne m'aimoit ni ne me convenoit, comme s'il avoit uni deux amants qui l'eussent vivement désiré. Je fus, après la messe, chez madame la duchesse de Choiseul, où je dînai. Madame de Stainville y vint. Nous cherchâmes vainement à cacher notre tristesse. Elle sortit de bonne heure; je lui donnai la main pour monter dans son carosse : cela n'étoit pas trop prudent, mais si nécessaire à tous deux, que je ne pus m'en empêcher. « Mon ami, me dit-elle en s'en allant, » je n'ai pu supporter plus longtemps l'insultante » joie de M. de Choiseul. Il espère que vous allez » vous attacher à la maussade enfant qu'on vous a » fait épouser, et que je serai trop heureuse de lui » revenir; mais j'aimerois mieux la mort. Dites-» moi que vous ne changerez pas, car il m'a ef-» frayée. » Je n'eus pas le temps de lui répondre; mais un regard lui peignit bien ce qui se passoit dans mon cœur. Je vivois fort honnêtement, et

Il étoit couché avec mademoiselle Duthé : le duc de Durfort est arrivé. Matowski a été obligé de s'enfuir. Le duc l'a poursuivi dans la rue. Il étoit en chemise; le guet l'a rencontré. Il a fallu qu'il se fasse connoître et on l'a conduit chez lui. » (2e série, III, 442.)

même fort attentivement avec ma femme, qui me montroit un éloignement choquant pour quelqu'un qui eût eu moins d'amour-propre que je n'en avois. J'étois trop juste pour exiger du goût d'une femme qui ne m'en inspiroit pas.

Madame de Stainville m'occupoit uniquement, et paraissoit tous les jours s'attacher à moi davantage. Les moyens de nous voir étoient difficiles, n'osant approcher de chez elle le jour. Elle me manda un matin de venir sur-le-champ lui parler, et de passer par la petite porte du jardin : j'arrivai avec empressement. « M. le duc de Choiseul m'a » fait demander un rendez-vous, me dit-elle, je » veux que vous entendiez notre conversation, et » que vous puissiez juger par vous-même, de la » manière dont nous sommes ensemble ; cachez- » vous dans cette armoire grillée où sont mes ro- » bes, et ne remuez pas. » J'étois à peine dans mon armoire, que M. de Choiseul entra. « J'avois grande » envie, grand besoin de vous voir seule, ma chère » petite sœur ! j'ai bien des choses intéressantes à » vous dire, et importantes pour vous et pour moi. » Personne ne vous aime comme moi, ma chère » enfant, et ne désire plus vous le prouver ; jugez » donc combien je dois être affligé et choqué de la » manière froide et indifférente dont vous me » traitez, et combien elle doit me donner à penser. » — Je ne sais, mon frère, répondit-elle, de quoi » vous vous plaignez ; je serois très-fâchée que ma » conduite vous déplût ; mais je n'ai pas à me re- » procher de ne pas avoir pour vous tous les sen- » timents que je vous dois. — Pour cela non ! re- » prit-il avec ardeur, car je suis fort amoureux de » vous, et rien ne manqueroit à mon bonheur et

» au vôtre si vous vouliez... — Que diroit M. votre
» frère, s'il vous entendoit, interrompit-elle, en
» souriant? — Je sais bien que ce n'est pas mon
» frère qui vous arrête : oui, ma chère petite sœur,
» si vous n'avez pas d'amant, vous coucherez avec
» moi (*et il voulut l'embrasser.---Elle se recula*). —
» Je n'ai point d'amant, Monsieur, je n'en veux pas
» avoir. — Vous reviendrez, ma belle enfant, de
» cette belle résolution (*en s'approchant encore,*
» *et il voulut mettre la main sur sa gorge*). — Je
» vous prie de croire (*avec un peu d'humeur*), que
» si je me donnois à un homme, au moins je l'ai-
» merois. — Ne faites pas plus longtemps la ver-
» tueuse, madame la comtesse, vous avez eu M. de
» Jaucourt, et vous avez présentement M. de Biron;
» prenez garde au dernier avis que je veux bien
» vous donner, car je ne souffrirai pas patiemment
» que vous vous moquiez toujours ainsi de moi;
» votre petit amant est un insolent et un fat; vous
» vous souviendrez de ce jour, et vous vous en re-
» pentirez tous deux! — Un moment de réflexion,
» mon frère, vous ramènera à la raison; et je ne
» puis avoir certainemement rien de malhonnête à
» craindre de vous. — Ne vous faites pas un en-
» nemi implacable d'un homme qui vous aime à la
» folie; si vous voulez, qui fera tout ce qui pourra
» vous plaire, et à qui rien n'est plus aisé que
» de perdre un rival aussi peu digne de lui (*et*
» *il voulut oser plus qu'il n'avoit fait encore*). » Elle
se leva avec colère : « Vous êtes tout-puissant,
» Monsieur, je ne l'ignore pas; mais je ne vous
» aime ni ne puis vous aimer. M. de Biron est mon
» amant, j'en conviens, puisque vous m'y forcez;
» il m'est plus cher que tout; et ni votre pouvoir

» tyrannique, ni tout le mal que vous pouvez nous » faire, ne nous fera renoncer ni à l'un ni à l'autre » (*il se leva en fureur*). — Songez, Madame, que » rien ne vous préservera de ma vengeance, si cette » conversation n'est point ensevelie dans le plus » profond silence! » Et il sortit. Madame de Stainville me tira de ma prison, m'embrassa. « Je ne » sais, mon cœur, me dit-elle, quelles seront les » suites de tout ceci; mais nous en voilà débar- » rassés, et c'est toujours un bonheur. Avec de » l'amour et du courage, on peut toujours se mo- » quer de tout. »

M. de Choiseul apprit, je ne sais comment, que j'avois tout entendu, et en fut dans une rage qu'il dissimula, mais dont les effets furent terribles.

Sortant seul, à pied, une nuit, de chez Madame de Stainville, un homme caché derrière une pierre, près du Palais-Bourbon, se leva et me donna un furieux coup de bâton, qui heureusement fut en partie paré par la corne de mon chapeau, et tomba sur mon épaule. Je mis l'épée à la main, et portai à cet assassin un coup qui entra assez avant, autant que je le pus juger. Deux autres hommes sortirent des pierres, et vinrent au secours du premier. Un carrosse, derrière lequel étoient plusieurs laquais avec deux flambeaux, les mit en fuite, et me tira d'affaire. Je suivis le carrosse jusqu'à l'autre côté du Pont-Royal. Je fus le lendemain conter mon aventure à M. de Sartines (1), alors lieutenant-général de police; il me dit que c'étoit probablement des ivrognes, et me conseilla de n'en point parler.

(1) Antoine-Gabriel de Sartines, né à Barcelone, le 12 juillet 1729, lieutenant-général de police depuis le 1er décembre 1759 jusqu'au 5 octobre 1767, ministre de la marine le 27 août 1776.

Tant d'obstacles, tant de dangers, ébranlèrent madame de Stainville. Nous commençâmes à nous voir plus rarement. Son goût pour moi diminua, et en quelques mois je ne fus plus que son ami ; mais l'ami le plus tendre et presque autant qu'aucun amant puisse l'être. Sa perte me fut moins sensible, y ayant été préparé par dégrés.

Je retrouvai ma petite maîtresse de Versailles, Eugénie; je ne voulois pas d'abord la reprendre, par égard pour madame de Biron, à qui je cherchois à plaire de la meilleure foi du monde, mais inutilement ; ses manières froides et dédaigneuses me rebutèrent enfin tout à fait. J'établis Eugénie à Rouen, et comme j'étois fort leste et fort allant, j'allois l'y voir deux fois par semaine. L'hiver rendant ces voyages fréquents, incommodes, je la mis dans une assez petite vilaine maison à Passy. Le roi me fit duc, dans ce temps, et, pour ne prendre ni le nom de mon père, ni de mes oncles, on m'appela le duc de Lauzun.

Je soupai une fois chez madame la maréchale de Luxembourg, avec madame la vicomtesse de Cambis (1), sœur de M. le prince d'Hénin avec qui j'é-

(1) Gabrielle-Charlotte-Françoise de Chimay, fille d'Alexandre-Gabriel, prince de Chimay, grand d'Espagne, lieutenant-général des armées du roi, et de Gabrielle-Françoise, sœur du comte de Beauvau, mariée à Jacques-François, vicomte de Cambis, qui avait été colonel d'un régiment d'infanterie de son nom. La famille de Cambis est l'une des plus anciennes du Comtat-Venaissin. Jacques de Cambis mort courageusement sur je ne sais quel champ de bataille, vers le milieu du XVIIe siècle, avait fait graver sur son épée ces mots un peu gascons; mais non sans grandeur :

« Je suis Cambis pour ma foi,
Ma maîtresse est mon roi,
Si tu m'attends confesse-toi !... »

Les lettres de madame du Deffand et celles de Walpole con-

tois assez lié (1) : une taille élégante, de l'esprit, des talents, de la grâce, beaucoup d'art et de coquetterie en faisoient une femme agréable. J'étois déjà assez à la mode pour qu'elle ne dédaignât pas de me plaire. J'eus assez de succès près d'elle ; et, dès le premier moment, nous prîmes le ton de la plaisanterie. De garde à Versailles, où je m'ennuyois excessivement, le désœuvrement m'engagea à faire une visite à madame de Boisgelin (2), monstre de laideur, mais

tiennent d'intéressants détails sur une très-jolie femme du nom de Cambis ; mais qui ne paraît pas être Françoise de Chimay ; Cf. : *The letters of Horace Walpole*, London, Bentley, 1840, t. V, p. 255. Reste à savoir précisément quelle fut la dame du nom de Cambis qui fut enfermée à la Bourbe (Port-Libre) pendant la Révolution ; c'est ce que ne nous ont point appris les éditeurs des *Mémoires sur les Prisons*, Paris, Beaudouin, 1823, in-8°, t. II, p. 96. La famille de Cambis se composait de plusieurs branches à cette époque. M. Armand de Pontmartin, qui s'est fait un nom dans la critique et le roman contemporains est fils d'une demoiselle de Cambis et d'Alexandre de Ferrard de Pontmartin.

(1) Hénin est le nom des princes de la maison de Chimay. Ce nom prêtant à la plaisanterie, on a dit du personnage dont il est ici question, qu'il était le *nain* des princes. S'il n'en était pas le nain, du moins il en était le copiste et comme eux voulut avoir jolie maîtresse affichée sur les tréteaux. La célèbre Sophie Arnould fut longtemps entretenue de ses deniers. « Vous la tuez, mon cher, » lui disait le comte de Lauraguais, depuis duc de Brancas, et il voulut le faire condamner comme homicide... par ennui, de Sophie Arnould. Celle-ci ne se plaignait pas de la constance de son amant. Une fois elle fut délaissée trois jours ; mais voici ce qui arriva, d'après des rapports de police : « Il s'est raccommodé avec sa femme : mais il n'y a pas tenu. Il a repris son même train et sa femme avec M. le chevalier de Coigny. » (*Revue rétrospective*, 2e série, t. III, p. 442). « Madame la princesse de Hénin, rapporte Bachaumont, à la date du 23 août 1774, est une jeune et jolie femme qui a eu depuis peu la petite vérole, ce qui a effarouché ses adorateurs en grand nombre, même le chevalier de Coigny. » Cependant la pauvre et bien spirituelle Arnould baillait et disait à son prince : « Ah ! que nous étions malheureux autrefois. C'était le bon temps !... »

(2) Louise-Julie de Boufflers, fille de François de Boufflers,

assez aimable, et aussi galante que si elle eût été jolie ; nous parlâmes de madame de Cambis. « Faisons-la venir, me dit-elle, écrivez-lui un mot, j'ai beaucoup de raisons de croire qu'elle a envie de vous, et elle viendra. » Il n'y avoit que l'excès de l'extravagance et de la fatuité qui pût excuser ce que je fis. J'écrivis sur un morceau de papier. « M. de Lauzun ordonne à madame de Cambis de venir lui tenir compagnie à Versailles, où il est de garde, et où il s'ennuie à mourir. » A mon grand étonnement, elle arriva quatre heures après le départ de mon billet. On peut juger qu'après tant d'empressement, les arrangements ne furent pas longs entre nous.

Oh ! pour le coup je fus affiché, et rien ne fut plus plaisant que ma manière de vivre. J'étois d'une manière fort honnête et même recherchée avec madame de Lauzun ; j'avois très-publiquement madame de Cambis dont je me souciois fort peu ; j'entretenois la petite Eugénie que j'aimois beaucoup ; je jouois gros jeu ; je fesois ma cour au roi, et je chassois très-exactement avec lui. Beaucoup de gaieté, d'activité, et peu de sommeil, me donnoient le tems de fournir à tout. Sans entrer dans de plus grands détails, je suis si absolument changé, que je crois avoir acquis le droit de dire que j'étois alors fort aimable ; un caractère aussi fait pour la so-

marquis de Remiencourt et de Françoise-Catherine de Beauvau Craon ; elle avait épousé en 1760 Louis Bruno, comte de Boisgelin, marquis de Cucé, né vers 1730, mort sur l'échafaud, le 17 juillet 1794. Le comte de Boisgelin, nommé, le 25 septembre 1760, colonel du régiment des gardes-Lorraines, présenta sa femme à la cour le 30 novembre et deux jours après elle était nommée dame pour accompagner Mesdames. Ils n'eurent point d'enfants.

ciété, étoit pour réussir, et m'avoit fait prendre dans la plus grande amitié par M. le prince de Conty (1), qui ne pouvoit, pour ainsi dire, se passer de moi, et m'admettoit dans son intérieur le plus intime (2).

Je n'avois pas cessé de voir madame de Stainville. Une absence assez longue qu'elle avoit faite en suivant son mari en Lorraine, où il commandoit, avoit guéri sa jalousie. Moins empressé, j'étois naturellement devenu moins suspect, et d'ailleurs nous ne faisions plus d'imprudences. Je continuois cependant de prendre à elle le plus vif intérêt. La trouvant un jour baignée de larmes et dans l'état le plus déplorable, je la pressai tellement de me dire ce qui causoit ses peines, qu'elle m'avoua en sanglottant qu'elle aimoit Clairval (3), et qu'elle l'ado-

(1) Louis-François de Bourbon, prince de Conti, né à Paris, le 13 août 1717. Il porta d'abord le nom de comte de la Marche jusqu'à la mort de son père; épousa Louise-Diane d'Orléans, fille du régent, en 1732; fit les campagnes de Bavière en 1742 et 1743 et celles d'Italie en 1744. Devenu grand prieur de France en 1749, il se retira après au Temple et y mourut le 2 juillet 1776.

(2) C'est beaucoup dire. On n'ignore pas que ce prince menait une vie assez déréglée. Un grand nombre de filles de l'opéra recevaient sur sa cassette de bonnes pensions : il soupait encore avec elles un ou deux mois avant sa mort. « On remarque dans son mobilier immense, disent les journaux du temps, une quantité de bagues, qu'on fait monter à plusieurs milliers. On assure que sa manie étoit de constater chacune de ses conquêtes amoureuses par cette légère dépouille. Il falloit que la femme avec laquelle il couchoit, lui donnât sa bague ou son anneau, qu'il payoit bien sans doute, et sur-le-champ il étiquetoit cette acquisition du nom de l'ancienne propriétaire. »

(3) Artiste célèbre de la comédie Française qui faisait avec Bellecour l'admiration de Versailles et de Paris. Ses contemporains lui donnent de l'importance, du faste, de la morgue; il rendait avec un talent incontesté l'ironie, le mépris, le dédain et joignait à ces avantages des dehors parfaitement appréciés du beau sexe. C'était la coqueluche des femmes de bel air : on juge

roit. Elle s'étoit dit mille fois inutilement tout ce que je pouvois lui dire contre une inclination si déraisonnable (1), et dont les suites ne pouvoient qu'être funestes. J'entrepris de la ramener à la raison : je la prêchois, je la persuadois de renoncer à lui ; elle me donnoit des paroles qu'elle ne tenoit pas. J'étois douloureusement affligé de voir se perdre une personne qui m'étoit aussi chère. Je fus trouver Clairval : je lui fis sentir tous les dangers qu'il couroit, et tous ceux qu'il faisoit courir à madame de Stainville. Je fus content de ses réponses : elles furent nobles et sensibles. « Monsieur, me dit-il, si je courois seul des risques, un regard de madame de » Stainville payeroit ma vie ; je me sens capable de » tout supporter pour elle sans me plaindre ; mais » s'il s'agit de son bonheur, de sa tranquillité, » dites-moi le plan de conduite que je dois suivre, » et soyez sûr que je ne m'en écarterai pas. » Il ne tint pas mieux ses promesses. On commença à avoir quelques soupçons de leur intrigue. M. le duc de Choiseul et madame de Gramont firent l'impossible pour en apprendre quelque chose par moi. Je lui fus fidèle, et ni caresses ni menaces ne purent rien tirer de moi. Je cherchai à l'effrayer de l'affreux orage qui se formoit sur sa tête, sans qu'elle changeât de conduite. Elle déposa seulement ses papiers entre mes mains.

Tel étoit l'état des choses, lorsque lady Sarah

le cas qu'il faisait d'elles. L'une, serait-ce madame de Stainville? on ne la nomme pas — qui ne se sentait pas d'aise de le posséder près d'elle, lui dit en fixant du regard ses portraits de famille : « Ah ! que diraient ces héros, s'ils me voyaient entre vos bras? — Ils diraient, répond l'impudent vainqueur, ils diraient que vous êtes une putain! »

(1) Alias *honteuse*. — Voyez sur Mme de Stainville et sur toute cette affaire les lettres de Mme du Deffand, 1824, t. I, p. 121.

Bunbury, avec son mari sir Charles Bunbury, arrivèrent à Paris. J'étois alors de service à Versailles, et ne la vis pas des premiers. Je crois devoir à ceux qui me liront quelques éclaircissements relatifs à cette charmante femme.

Lady Sarah Lennox (1) étoit sœur du duc de Richmond (2), elle est grande ; sa taille est un peu forte, ses cheveux du plus beau noir et parfaitement bien plantés ; le sein d'une blancheur éclatante, et de la fraîcheur d'une rose. Des yeux pleins de feu et de physionomie annonçoient les grâces séduisantes et naïves de son esprit (3). Le roi d'Angleterre en avoit été passionnément amoureux, et avoit voulu l'épouser ; mais il n'auroit pas eu le courage de surmonter tous les obstacles qui s'y opposoient, et elle avoit épousé un simple baronnet du comté de Suffolk. Lady Sarah étoit bonne, sensible, tendre, franche et même emportée, mais malheureusement coquette et légère. J'étois de service à Versailles, depuis quelques jours, lorsqu'elle arriva ; et j'avois entendu parler vingt fois de ses succès à Paris, lorsque je la vis au Temple (4) pour la première fois, à

(1) Née le 14 février 1744. Sa sœur lady Caroline Lennox épousa le premier lord Holland, père du célèbre Charles Fox.

(2) Charles, duc de Richmond, né le 22 février 1734. Il assista comme colonel à la bataille de Minden et s'y distingua (1759) ; sa femme fut lady Mary Bruce, sœur du comte d'Aylesbury, qu'il épousa le 1er avril 1757.

(3) Lady Sarah Bunbury était effectivement l'une des plus jolies femmes de ce temps. Elle a été peinte et gravée ; il est donc facile de juger si sa beauté méritait les éloges qu'on lui a donnés. Le célèbre J. Reynolds a fixé, à plusieurs reprises, sur la toile les traits de Lady Bunbury ; l'un de ces portraits la représente *sacrificing to the graces* (1765). J. Watson et Fisher ont gravé ces portraits.

(4) Dans les salons du prince de Conti où se pressait une société distinguée. C'est là que l'anglomanie prit faveur. On con-

mon retour de Versailles. J'arrivai au milieu du concert. M. le prince de Conty vint à moi avec sa bonté ordinaire, me mena à lady Sarah : « Je vous

naît le tableau d'Olivier : *Le thé à l'anglaise dans le salon des quatre glaces au Temple avec toute la cour du prince de Conty*, tableau qui fut exposé au salon de 1777 ; mais qui était composé depuis 1763 ; on y remarque mademoiselle de Boufflers, future duchesse de Lauzun. Voici du reste la description de ce tableau que nous empruntons à M. Soulié (*Notice des peintures composant le musée de Versailles*, 2e part. 1855, in-12, p. 534, n° 3729) et où nous trouvons bien des noms de connaissance :

« A droite, une table à laquelle sont assis le bailly de Chabrillant et le mathématicien Dortous de Mairan; la princesse de Beauvau, debout, verse à boire à ce dernier. Sur le devant, les comtes de Jarnac et de Chabot, debout, le premier tenant un plat, l'autre mangeant un gâteau; plus loin, la comtesse de Boufflers servant d'un plat posé sur un réchaud. Le président Henault vêtu de noir, est assis devant un paravent. La comtesse d'Egmont la jeune, née Richelieu, tient une serviette et porte un plat, et la comtesse d'Egmont mère, vêtue de rouge, coupe un gâteau. Près d'elle est M. Pont de Vesle, appuyé sur le dossier d'un fauteuil. Le prince d'Hénin, debout, appuie la main sur le dossier d'une chaise sur laquelle est assise la maréchale de Luxembourg, tenant une soucoupe; entre eux, est mademoiselle de Boufflers, vue de profil. La maréchale de Mirepoix verse du thé à madame de Vierville. Mademoiselle Bagarotti est assise toute seule devant un petit guéridon près duquel est une bouilloire posée sur un fourneau portatif. Le prince de Conty, vu de dos, est debout près de Trudaine. Enfin, à gauche, Mozart, enfant, touche du clavier et Géliotte, debout, chante en s'accompagnant de la guitare; le chevalier de Laurency, gentilhomme du prince, est debout derrière Mozart et le prince de Beauvau, assis, lit une brochure. Le salon est orné de grandes glaces et de dessus de porte représentant des portraits de femme. Un violoncelle et des cahiers de musique sont posés dans l'angle de gauche, et on lit sur un papier :

« De la douce et vive gaieté
Chacun donne icy l'exemple,
On dresse des autels au thé,
Il méritoit d'avoir un temple. »

Nous parlerons plus loin d'autres tableaux d'Olivier où tout l'entourage du prince de Conti est encore en scène; mais nous ne devons pas terminer cette note sans mentionner *Le Souper au*

» demande vos bontés, Milady, lui dit-il, pour mon » Lauzun; il est bien fou, bien extravagant, bien » aimable; il vous fera les honneurs de Paris mieux » que personne : permettez-moi de vous faire les » siens. Je suis caution du désir qu'il a de vous » plaire. » Une révérence honnête, quelques mots prononcés entre ses dents, furent la seule réponse de Lady Sarah. J'écoutai peu la musique : je m'approchai de toutes les femmes que je connaissois. Madame de Cambis m'appela vingt fois, me parla bas, ne négligea rien pour que tout le monde fût bien convaincu que j'avois l'honneur de lui appartenir. Les jeunes gens m'entourèrent. Mon avis sur la dernière venue étoit intéressant pour eux à savoir : le plus grand nombre l'attendoit pour fixer le sien, ou du moins pour le dire. Je commençois à être fort à la mode; et, sans me piquer d'être un excellent original, je dois convenir que j'avois beaucoup de copies sans qu'il y en eût une de bonne. « Elle n'est pas mal, dis-je; mais je ne vois pas » qu'il y ait de quoi tourner la tête. Si elle parloit » bien françois, et qu'elle vînt de Limoges, per» sonne n'y prendroit garde. » On rit généralement de ce que j'avois dit. L'amour-propre de madame de Cambis, qui l'avoit entendu, en fut frappé. « Il a raison, dit-elle; il est charmant! » Et voilà notre pauvre Milady tombée. Elle lui avoit déjà parlé de moi comme d'un homme dont les soins

Temple, jolie scène d'intérieur dans laquelle doit figurer Lauzun; deux tables sont dressées, l'une au milieu du salon, l'autre dans l'immense alcôve, toutes deux entourées de joyeux convives; l'éclat des bougies fait scintiller les verres, tandis qu'une chanson bachique accompagnée par le clavecin et la harpe, se marie au bruit des toasts et aux acclamations qui saluent les bons mots. Ce tableau se voit aussi à Versailles sous le nº 3732.

peuvent être flatteurs pour une femme recherchée, et ne lui avoit pas caché les droits qu'elle avoit sur ce fat célèbre. On vint annoncer qu'on avoit servi. M. le prince de Conty me fit mettre à table entre lady Sarah et madame de Cambis ce qui finit absolument le triomphe de cette dernière. Je m'aperçus à peine de l'humeur que lui donnoit l'occupation excessive où j'étois de la belle étrangère : je ne pensois plus à autre chose. Je me liai avec son mari ; je lui rendis des soins auxquels il fut sensible, et je trouvai le moyen de m'établir dans la maison. Je fis bientôt après une déclaration : on n'eut pas l'air de m'entendre; j'écrivis, on me renvoya ma lettre, et on me dit à la première occasion, fort indifféremment et sans colère : « Je ne veux pas avoir » d'amant. Jugez si je puis avoir un amant françois, » qui en vaut bien dix autres par le bruit qu'il fait » et par les peines qu'il cause; et vous surtout, » M. le duc, vous me faites trop d'honneur. Ne » perdez pas votre temps près de moi; ne parlez pas » d'amour, si vous ne voulez pas que je vous fasse » fermer ma porte. » J'étois amoureux de trop bonne foi pour me rebuter; je pris le parti de me taire, et d'attendre des temps plus heureux.

Madame de Cambis, ennuyée de mes négligences, m'écrivit qu'il falloit opter entre elle et lady Sarah, et renoncer à l'une des deux. Mon choix ne fut pas long : je me contentai de faire un paquet de ses lettres et de les lui renvoyer. Dès le soir même elle se consola de ma perte, en prenant le chevalier de Coigny (1), qu'elle savoit que je n'aimois pas.

(1) Jean-Philippe de Franquetot, né le 14 décembre 1743, mort dans l'exil; colonel et inspecteur du régiment des dragons de la reine; maréchal de camp, le 1er janvier 1784; arrêté et

Je fus distrait de mes amours par un des plus affreux événements de ma vie, et dont la suite pensa être bien plus cruelle et bien plus horrible qu'elle ne l'a été en effet. J'ai parlé plus haut de la malheureuse passion de Mme de Stainville pour Clairval, et de la précaution qu'elle avoit prise de me donner ses papiers à garder. Ils étoient dans un cabinet où personne que moi n'entroit, et dont j'avois la clef dans ma poche. Ce cabinet donnoit dans l'Hôtel de Choiseul, dont j'habitois une maison contiguë. Un ancien valet de chambre de mon père vint un matin chez moi, et me demanda si j'avois beaucoup d'argent dans mon cabinet. Jouant fort gros jeu, je lui dis qu'oui. « Eh bien, dit-il, prenez » garde; on veut sûrement vous voler; car j'ai vu » hier au soir, en rentrant, un homme qui cro- » chetoit la porte qui donne dans l'hôtel de Choi- » seul; il s'est sauvé dès qu'il m'a aperçu, et je » n'ai pu le reconnoître. » Je le remerciai de l'avis, Je n'en parlai pas. En descendant le soir pour coucher chez madame de Lauzun, je dis à un de mes gens de qui j'étois très-sûr, de faire semblant de remonter dans sa chambre, de se cacher sans lumière à côté du cabinet; de descendre chez madame de Lauzun, s'il y entendoit du bruit, pour m'avertir; que je laisserois la porte de sa garde-robe ouverte. Environ une heure après que je fus couché, mon homme vint me dire qu'il y avoit quelqu'un dans mon cabinet; je montai sur-le-champ avec des pistolets dont je m'étois muni; je trouvai en effet la porte de mon cabinet entr'ou-

détenu au Temple en septembre 1800, comme chargé d'une mission secrète de Louis XVIII sous le titre d'agent principal du comité anglais.

verte; mais il y faisoit fort obscur et je n'avois point de lumière : je ne pus rien distinguer. Je criai deux fois : qui est là? sans qu'on me répondît. Un bruit que j'entendis assez près de moi, et le peu de lumière que donnoient quelques étoiles me déterminèrent à tirer un coup de pistolet sur ce qui me paraissoit être un homme. Le bruit d'une robe de chambre de soie qui se fit entendre en ce moment, arrêta machinalement mon bras; et pour mon bonheur! l'idée me vint que ce pouvoit être mon père; quoique cela fût contre toute apparence. L'homme, car c'en étoit un, me poussa fortement, et s'enfuit en poussant successivement, toutes les portes sur moi, à mesure qu'il se sauvoit par l'hôtel de Choiseul, où je le poursuivis et le perdis de vue en entendant la porte de l'appartement de mon père se fermer avec beaucoup de bruit. L'on peut aisément juger de toutes les idées tristes qui remplirent ma tête. Je passai la nuit dans ce même cabinet, et le lendemain, j'appris que madame de Stainville étoit partie avec son mari pour Nancy, où elle devoit être enfermée dans un couvent par ordre du Roi (1).

(1) Le récit de Bachaumont vient compléter celui de Lauzun : « 27 *janvier* 1767. Clairval, acteur de la comédie italienne vivoit depuis longtemps avec madame de Stainville : son mari, indigné du goût si dépravé de sa femme a obtenu un ordre du roi et vient de l'enlever et de la conduire lui-même à Nancy. On a fait une descente chez l'histrion pour enlever lettres et portraits si aucuns y étoient. On assure que la veille de son départ M. de Stainville avait trouvé mademoiselle de Beaumesnil, de l'opéra, sa maîtresse, entre les bras d'un jeune danseur, d'autres disent d'un officier aux gardes.

» A propos de cette anecdote, on cite un bon mot de Caillaud, camarade de Clairval. Ce dernier assez inquiet de sa position consultoit l'autre sur ce qu'il devoit faire : « M. de Stain-

Mon père m'envoya chercher. Je trouvai M. le duc de Choiseul chez lui, qui me reprocha d'avoir été dans la confidence de madame de Stainville. Je lui répondis qu'il y avoit une grande différence entre favoriser la mauvaise conduite de quelqu'un et garder son secret. Il me demanda les lettres déposées chez moi, je les refusai avec fermeté; mon père voulut y mettre une autorité qui n'eut pas plus de succès. On me dit des choses piquantes; j'en répondis peut-être avec plus de fondement, et je sortis de cette conversation absolument brouillé avec tous deux.

Pénétré de douleur des malheurs de madame de Stainville, que j'aimois comme ma sœur, je restai plusieurs jours sans sortir de chez moi. Je repris enfin mon train de vie ordinaire; mais j'éprouvai une impression de tristesse difficile à dissiper. Lady Sarah s'en aperçut, et m'en parla avec intérêt : « Je suis, lui dis-je, aussi malheureux qu'il » est possible de l'être; je perds, d'une manière » horrible, une femme bien chère, et je ne serai » jamais rien pour celle que j'adore. » Je lui contai la funeste histoire de ma pauvre amie, dont elle fut fort attendrie. Je lus dans ses yeux la plus tendre compassion : une visite nous interrompit; elle n'eut que le temps de me dire : « Je soupe ce soir » chez madame du Deffand. »

Quoique je n'eusse pas été chez cette madame du

« ville, lui disoit-il, me menace de cent coups de bâton, si je « vais chez sa femme. Madame m'en offre deux cents si je ne me « rends pas à ses ordres. Que faire? — Obéir à la femme, ré- « pond Caillaud, il y a cent pour cent à gagner. » Cette dernière anecdote est bien dans le caractère des héros; on ne risque rien à y ajouter foi.

Deffand depuis cinq ou six ans, je parvins à m'y faire mener par madame de Luxembourg, qui y soupoit aussi (1). Les manières de lady Sarah avec moi étoient absolument changées. Ses yeux fixés sur les miens me disoient cent choses que je n'osois pas entendre, et je croyois devoir à la pitié seule l'entière occupation où elle étoit de moi. Sa vivacité paraissoit modérée par une douce langueur. Elle étoit d'une distraction qui avoit bien des charmes pour moi, puisque je pouvois m'en croire la cause.

Quand tout le monde sortit de chez madame du Deffand, elle écrivit quelques mots sur un morceau de papier, et me dit en descendant l'escalier : « Lisez cela en vous couchant. » On peut imaginer avec quel empressement je rentrai chez moi ! Je lus ces trois mots anglois : *I love you* (2)... Je ne savois pas un seul mot d'anglais. Il me paraissoit bien que cela devait dire *je vous aime ;* mais je le désirois trop vivement pour oser m'en flatter. Ma nuit se

(1) Un seul mot sur *cette* femme célèbre que Lauzun traite si cavalièrement : elle naqtit en 1697 et mourut en 1780 ; c'est la personnification de l'un des plus grands siècles littéraires de l'histoire. Nul n'a influencé plus directement la société de son époque et c'est l'un des purs écrivains de la langue. Madame du Deffand était aveugle depuis deux ans en 1767 et vivait encore et plus que jamais dans le grand monde, toute aux gens d'esprit qui se pressaient autour d'elle. Quand les Choiseul et les maréchales de Luxembourg et de Mirepoix n'étaient pas de ses soupers, elle était des leurs. Quelques-uns de ses contemporains l'ont méconnue et parlent d'elle avec la même familiarité que Lauzun :

« C'est une vieille veuve, dit Bachaumont (VII, 124), de la cour de madame la duchesse du Maine ; elle étoit renommée autrefois pour ses grâces, son esprit et sa méchanceté. » Ici Lauzun juge madame du Deffand, tout à l'heure nous le verrons jugé par elle.

(2) Le manuscrit était déchiré en cet endroit, et je ne pus savoir le troisième mot anglais. — L.

passa en réflexions de toute espèce. A six heures du matin je courus moi-même acheter un dictionnaire anglais, qui me confirma que j'étois aimé. Il faut avoir été aussi amoureux que je l'étois alors pour se faire une idée de ma joie. Je volai chez lady Sarah, dès que je pus la croire éveillée. « Je me suis levée de » bonne heure, me dit-elle avec une grâce charmante » car je ne doutois pas que vous ne vinssiez me de- » mander à déjeûner. Commençons par déjeûner. » Renvoyez votre cabriolet, qui feroit voir que vous » êtes ici, car je veux défendre ma porte pour tout » le monde, et que nous puissions causer ensemble » sans être interrompus. Sir Charles est à la paume » ainsi que mylord Carlisle, et ne reviennent que » pour dîner. » Nous déjeunâmes: elle fit fermer sa porte, et la conversation que je vais rapporter commença :

« Je vous aime, M. de Lauzun, et vous voyant » bien malheureux et bien sensible, j'ai été per- » suadée de votre amour, et je n'ai pu résister au » plaisir de soulager vos peines, en vous faisant » l'aveu du mien. Un amant est ordinairement à » peine un événement dans la vie d'une femme » françoise; c'est le plus grand de tous pour une » Angloise : de ce moment tout est changé pour » elle, et la perte de son existence et de son repos » est communément la fin d'un sentiment qui n'a » en France que des suites agréables et peu dange- » reuses. Cette certitude cependant ne les arrête » pas toujours. Choisissant nos maris, il nous est » moins permis de ne pas les aimer, et le crime de » les tromper ne nous est jamais pardonné. Je join- » drois à cela des remords réels d'être aussi in- » grate pour les bons procédés de sir Charles, dont

» mon bonheur est la principale occupation. J'ai » du plaisir à vous dire : je vous aime ; mais je » n'en suis pas moins convaincue que nous n'avons » que des malheurs à attendre de notre amour. » Nos nations sont toujours séparées par la mer, et » souvent par la guerre. Nous passerons les trois » quarts de notre vie sans nous voir, et notre des- » tinée dépendra sans cesse d'une lettre égarée ou » interceptée. Nous avons tout à craindre de milord » Carlisle ; il est amoureux de moi ; depuis long- » temps raisonnable, parce qu'il croit impossible » que j'aie un amant ; mais la jalousie l'éclairera » bien promptement, et le rendra capable de tout. » Je dois aussi vous parler de mon caractère : je » suis naturellement coquette ; je vous sacrifierai » ma coquetterie avec plaisir, si cela dépend de » moi ; mais votre jalousie pourroit nous rendre » bien malheureux tous les deux. J'ai trop bonne » opinion de vous pour compter pour quelque » chose le risque de livrer mon honneur et mon » bonheur à votre honnêteté et à votre discrétion ; » jugez si je dois, si je puis avoir un amant ! »

« Je veux, lui répondis-je, que vous soyez heu- » reuse ; mais il n'est pas de puissance au monde » qui m'empêche de vous adorer. » Nous nous promîmes de ne pas nous écarter de la circonspection et de la prudence la plus stricte, et nos serments furent bientôt violés. Lady Sarah m'aimoit beaucoup, et ne m'accordoit rien. Notre bonne foi, notre gaieté intéressa le public, qui fut pour cette fois très indulgent. Lord Carlisle se tut, dans l'espérance que lady Sarah m'oublieroit dès qu'elle auroit quitté la France. Je continuai d'être fort bien avec M. le chevalier ; madame de Cambis fut encore

quittée par M. le chevalier de Coigny, pour lady Sarah.

Le chevalier se donna beaucoup de peine pour lui plaire, et beaucoup d'airs pour que l'on crût qu'il lui plaisoit. Il étoit aimable, séduisant, et l'amusoit. Je voulus inutilement cacher que j'en mourois de jalousie. Un jour que j'avois déjeuné chez lady Sarah, et que j'étois fort triste, elle sonna et dit en me regardant avec toutes les grâces qui n'appartenoient qu'à elle : « Qu'on ne laisse jamais » entrer M. le chevalier de Coigny chez moi, sous » aucun prétexte; » et passant ses bras autour de mon cou dès que nous fûmes seuls : « Vous m'ap- » prenez, mon ami, me dit-elle, qu'il peut y avoir » beaucoup de plaisir à renoncer aux hommages » des autres hommes quand on en aime un unique- » ment. » Le temps de son départ approchoit, et le soir fatal enfin arriva. Le chevalier Bunbury proposa à milord Carlisle et à moi de les accompagner une partie du chemin ; nous acceptâmes, et nous fûmes coucher le premier soir à Pont-Sainte-Maxence (1), près Chantilly.

Le spectacle de cette soirée me sera toujours présent : une seule chandelle éclairoit une chambre assez obscure et assez sale, comme le sont presque toutes les auberges françoises. Sir Charles écrivoit; lord Carlisle, la tête appuyée sur ses deux mains, paraissoit plongé dans la plus profonde rêverie. Une vieille femme de chambre angloise qui l'avoit élevé me dévoroit avec les yeux de la haine, et sem-

(1) Petite ville située sur les bords de l'Oise à quatorze lieues de Paris : elle doit son nom à un pont fort ancien qui fut détruit en 1777. Le nouveau pont est un ouvrage d'art estimé.

bloit me pénétrer. Lady Sarah pleuroit, et quelques larmes tomboient le long de mes joues malgré moi. Je couchai dans la même chambre que milord Carlisle; il ne put se vaincre plus longtemps, et me proposa de nous battre à notre retour à Paris. J'étois aimé; je n'avois pas de mérite à être raisonnable, et je lui répondis avec modération, et m'attendis cependant qu'il me chercheroit aussitôt qu'il le pourroit sans compromettre lady Sarah. Nous nous séparâmes à Arras. Lord Carlisle n'eut pas le courage de quitter une personne qui lui étoit aussi chère; il retourna en Angleterre au lieu de revenir à Paris et de passer en Italie, comme c'étoit son projet. Je crois devoir ici rapporter la lettre dont lady Sarah me chargea pour M. le prince de Conty, et ce qu'elle m'écrivit de Calais :

« Vous avez été si bon pour moi, monseigneur, » que ce seroit bien mal à moi si je quittois votre » charmant pays sans vous remercier. En vérité, » je ne croyois pas que c'étoit possible que je se» rois affligée de sortir de la France, et que je » devrois laisser là la meilleure partie de moi» même. Oui, monseigneur, cela brise mon cœur » de retourner dans mon propre pays et de laisser » le seul homme que je puisse aimer. Lauzun » m'aime plus que toutes choses au monde, et, » bien malheureux de ne pas me suivre, il n'y a » pas un sacrifice qu'il ne feroit pas. Je tremble » qu'il viendra en Angleterre sans permission, et » que cela a pour lui des conséquences bien mau» vaises. Accordez-lui votre protection, monsei» gneur, et cette permission qui me sera si heureuse. » Je le serai plus encore de vous devoir cette obli-

» gation, car personne, monseigneur, ne vous est
» plus respectueusement attaché que votre très-
» humble et très-obéissante servante,

» SARAH BUNBURY.

» Arras, le 4 février 1767. »

« Vous avez tout changé mon cœur, mon ami :
» il est triste et brisé; et, quoique vous me faites
» tant de mal, je ne puis avoir d'autres pensées que
» mon amour. Je n'avois pas l'idée qu'une telle
» chose pouvoit arriver, et je croyois que j'étois
» assez fière, assez bonne pour que mon bonheur
» ne pourroit pas dépendre sur un amant françois.
» Le vent est contraire, et je n'en suis pas fâchée :
» c'est mieux d'être dans le même pays. Je pleure
» beaucoup. J'ai dit à sir Charles que j'avois un
» mal de tête, et il s'en contenta. Lord Carlisle ne
» l'a pas cru, car il regardoit bien sérieux... Oh
» mon Dieu ! il faut que tout ce que je fais est bien
» mauvais, puisque je veux le cacher, et que moi,
» la plus vraie de toutes les femmes, je suis obligée
» de mentir et de tromper deux personnes que
» j'estime tant ! On est sorti, et moi j'ai voulu
» rester pour écrire à celui qui m'est plus cher
» encore que le repos que j'ai perdu pour lui. Je
» n'ose envoyer ma lettre à la poste par un domes-
» tique; je m'adresse à un garçon de cette auberge.
» Il a l'air doux et bon; il me promet qu'il sera
» exact et n'en parleroit à personne : je serois tout
» à fait ruinée s'il me trahissoit. Tout m'ennuie,
» m'importune, et ce sera de même jusqu'à ce que
» je te verrai. Viens aussitôt que tu peux sans im-
» prudence; car je te défends aucune chose que tu
» pourrois regretter. Obtiens un congé; M. le

» prince de Conty est extrêmement bon pour toi et
» t'aidera. Viens par ta présence combler ta maî-
» tresse de la plus grande joie qu'elle peut attendre.
» Je n'ai pas peur que tu ne comprendras pas mon
» ridicule françois ; ton cœur et le mien s'enten-
» dront toujours. Adieu ; car j'ai peur d'être sur-
» prise. Pense que c'est pour toi seul qu'existe ta

» SARAH.

» Calais, le 6 février 1767. »

Je retournai à Paris, à cheval, et dans l'état le plus affreux. Une fièvre maligne ne m'auroit pas changé davantage. M. le prince de Conty fut flatté de la confiance de lady Sarah, et y répondit si bien qu'au bout de quinze jours j'eus la permission d'aller en Angleterre. J'y fus reçu de manière à augmenter encore mon amour s'il étoit possible.

Après les cérémonies de présentation et de visites que la pédanterie de M. le comte de Guerchy, pour lors ambassadeur de France (1), pensa rendre éternelles, je partis enfin pour la campagne avec M. le chevalier Bunbury et lady Sarah (2).

Le matin de notre départ, je trouvai chez eux

(1) Il mourut en 1778, laissant un fils et une fille. Celle-ci épousa le comte d'Ossonville.

(2) Le 20 du même mois madame du Deffand avait écrit à Walpole une longue lettre où se trouvaient les lignes suivantes : « Le petit Lauzun n'est point bien avec M. de Choiseul ; il en est mécontent parce qu'il a joué le rôle d'un sot dans l'aventure de madame de Stainville ; il trouve son voyage (en Angleterre) ridicule ; il n'a pas voulu lui confier ses dépêches, et il a écrit à M. de Guerchy pour lui recommander d'avoir attention à sa conduite. La grand'maman (madame de Choiseul) l'aime assez ; nous avons soupé, il y a quelques jours avec lui (je crois vous l'avoir mandé), et nous le trouvâmes assez plaisant : ayez quelques attentions pour lui, mais ne vous gênez pas le moins du monde. »

un homme qui avoit beaucoup l'air d'un gros palefrenier, et auquel on me présenta comme à un parent de la maison. On lui fit les honneurs, et il monta dans la chaise de poste de lady Sarah. A la première poste, il dit à sir Charles que sa femme l'ennuyoit, et l'on nous mit ensemble. A la seconde poste, il trouva que le François l'ennuyoit encore plus que la femme ; il fut avec sir Charles, qu'il quitta une demi-heure après pour une meute de renards dans laquelle il aperçut quelqu'un de sa connaissance. Cet homme étoit M. Lee, maintenant au service des colonies indépendantes de l'Amérique (1).

Le temps que je passai à Barton fut certainement le plus heureux de ma vie. Au bout de quelques jours, le chevalier fut obligé de s'absenter pour trois semaines, que je passai tête à tête avec sa femme. Elle me montroit l'amour le plus tendre, mais ne vouloit me rien accorder. Enfin un soir elle me dit que je pourrois descendre dans sa chambre quand tout le monde seroit couché. J'attendis ce moment tant souhaité avec une impatience extrême. Je la trouvai dans son lit, et je crus pouvoir prendre quelques libertés ; elle en parut si offensée et si affligée que je ne persistai pas. Elle me permit cependant de me coucher près d'elle ; mais elle exigea de moi une modération et une réserve dont je pensai mourir. Ce charmant supplice dura plusieurs nuits. Je n'en espérois plus la fin, lorsque, me serrant une fois dans ses bras avec la plus vive

(1) William Lee, commanda longtemps une légion et se distingua surtout en Caroline. Il eut un frère qu'on cite également comme un défenseur de la liberté.

ardeur, elle combla tous mes vœux. « Je n'ai pas
» voulu, me dit-elle, que mon amant me ravît rien,
» et qu'il dût quelque chose à ma faiblesse ou à
» son peu de respect pour moi. J'ai voulu qu'il
» tiendroit tout de mon amour. Je me donne à
» toi; oui, toute ta Sarah est à toi. » Nous fûmes
le lendemain promener à cheval ensemble : « M'ai-
» mes-tu plus que tout, me dit-elle, et te sens-tu
» capable de tout sacrifier? — Oh! pour cela,
» oui, lui répondis-je sans balancer, et avec la cer-
» titude de ne pas m'en repentir. — Eh bien!
» continua-t-elle en me regardant avec ses yeux
» qui n'ont point de pareils, veux-tu renoncer à
» tout, quitter tout pour venir à la Jamaïque, ne
» t'occuper que du bonheur de ta maîtresse? J'y ai
» un parent riche, sans enfants, de l'amitié, de
» l'indulgence de qui je suis sûre; il nous donnera
» un asile avec plaisir. » Comme j'allois répondre :
« Attendez, interrompit-elle, je ne veux savoir votre
» réponse que dans huit jours. » Ce que lady Sarah
me proposoit étoit en vérité ce qui pouvoit me ren-
dre le plus heureux. Je ne regrettois aucun des sa-
crifices qui eussent vraisemblablement coûté à un
autre; mais je ne pouvais me dissimuler qu'elle
étoit coquette, légère. Il me paraissoit impossible
qu'elle ne cessât pas de m'aimer, qu'elle ne se re-
pentît pas un jour d'avoir pris un parti si violent.
Lady Sarah, malheureuse, mécontente, sans état,
sans existence, à l'autre bout de l'univers, pouvant
me reprocher de l'avoir perdue, c'eût été l'enfer, et
cet avenir m'effrayoit.

Les huit jours s'écoulèrent. Je lui confiai mes
craintes : « C'est bon, mon ami, me dit-elle assez
» froidement; vous êtes plus prudent, plus prévoyant

» que moi ; vous avez peut-être raison ; n'en parlons » plus. » Ses manières avec moi furent les mêmes. Il me sembloit pourtant voir quelque chose de contraint en elle qui m'inquiétoit. Son mari revint, et nous retournâmes en ville Les médecins ordonnèrent à sir Charles, de qui la santé étoit assez délicate, d'aller aux eaux de Bath (1) ; il y fut et laissa sa femme à Londres. Je crus qu'il seroit honnête d'aller y passer deux ou trois jours avec lui : j'en parlai à lady Sarah, qui l'approuva et eut l'air de m'en savoir bon gré. Je partis le lundi, voulant être le vendredi suivant à Londres dans la matinée. Elle me promit elle-même de m'attendre, de faire fermer sa porte et de passer avec moi toute la journée. Je revins à Londres avec tout l'empressement d'un homme bien amoureux : je fus consterné de n'y plus trouver lady Sarah, et d'apprendre qu'elle étoit partie avec milord Carlisle pour aller à Godwood chez le duc de Richmond, son frère.

Tout ce que la rage et la jalousie peuvent inspirer de plus déchirant s'empara de mon cœur. J'écrivis une lettre à lady Sarah dictée par la colère et l'emportement : je la lui envoyai à Godwood par un de mes gens. Je lui disois que si elle ne revenoit pas sur-le-champ à Londres, je la regarderois comme la plus méchante, la plus fausse et la plus perfide des femmes. J'attendis le retour de mon courrier avec une impatience inexprimable. Il revint enfin, et m'apporta une réponse douce et même assez tendre : quelques reproches sur la manière dont j'em-

(1) Célèbres eaux thermales, dans le comté de Sommerset, à trois lieues de Bristol. La ville de Bath est aujourd'hui très-peuplée.

poisonnois tous les charmes de l'amour par ma violence. Elle me promettoit d'être à Londres dans deux jours. Je l'attendis chez elle jusqu'à minuit. Pendant le temps qu'elle avoit fixé, chaque carrosse qui entroit à Whitehall me sembloit devoir l'amener, et je vis mes espérances naître et se détruire à tout moment pendant cette journée, peut-être la plus longue de ma vie. Je rentrai chez moi, et ma nuit entière se passa à me promener dans ma chambre et faire les réflexions les plus affligeantes.

A six heures du matin on frappa à ma porte : je fus le premier à l'ouvrir. Lady Sarah venoit d'arriver et me demandoit. Je courus ou plutôt je volai chez elle. Je lui trouvai l'air sérieux et composé : une table, sur laquelle étoit tout l'appareil d'un déjeûner, devant elle, et plusieurs domestiques dans la chambre. Il se passa plus d'une heure avant que nous fussions seuls. « A présent, me dit-elle, que je » n'ai pas à craindre d'être interrompue, je dois » vous parler des choses qui nous intéressent tant » l'un et l'autre. Vous savez quelles charmantes » qualités vous ont gagné mon cœur, et si jamais » aucun homme a été aussi cher à une femme. » L'excès même de votre jalousie ne me déplaisoit » pas : celui de votre amour en étoit un si grand » dédommagement ! Votre colère, quand vous m'a- » vez cru coquette, je l'ai toujours supportée avec » soumission, sans humeur, et il ne m'a jamais » coûté de vous demander pardon quand vous » n'aviez pas toujours raison. J'ai voulu vous don- » ner à jamais lady Sarah toute entière, son exis- » tence, sa réputation, l'empire le plus absolu sur » elle. Vous n'avez pas eu assez de confiance ou » dans votre constance ou la mienne. Vous n'avez pas

» trouvé que j'étois nécessaire à votre bonheur, et » vous n'avez pas aimé d'avoir avec moi des liens que » rien ne pourroit plus rompre. En déchirant mon » cœur, vous y avez affoibli votre image ; vous avez » continué d'être jaloux et violent, après en avoir » perdu le droit : j'en sens maintenant tous les dan- » gers. Rien ne peut plus me les faire oublier. Si mon » frère m'eût demandé à voir votre lettre, comment » aurois-je pu lui refuser? Et si le duc de Richemond » l'eût lue, j'étois perdue, et pour qui sacrifiée?... » Vous avez détruit vous-même le sentiment qui » m'attachoit à vous : je ne vous aime plus; mais » il a été trop tendre pour que l'impression, main- » tenant douloureuse, n'en dure pas encore long- » temps. D'ici à un terme peut-être éloigné, il ne » peut nous être indifférent de nous rencontrer; » j'ose donc vous demander comme une grâce de » quitter l'Angleterre, et de ne plus compter que » sur la tendre amitié que je vous ai vouée pour la » vie. »

Frappé comme de la foudre d'un coup si sensible et si inattendu, je m'évanouis. Lady Sarah, touchée de mon état, assise à terre auprès de moi, me secouroit et baignoit mon visage de ses larmes. Madame Joanes, sœur du chevalier Bunbury, entra; et, étonnée de ce spectacle, recula. « Venez, ma- » dame Joanes, lui dit-elle; prenez soin de ce mal- » heureux : il est mon amant et je vous l'abandonne. » En disant ces mots, elle sortit de sa chambre, monta dans sa chaise et partit pour aller joindre son mari à Bath. Je repris mes sens et retournai chez moi d'un air assez calme. Je voulus monter à cheval et suivre lady Sarah. J'avois tant de choses à lui dire, qu'il me sembloit qu'elle ne seroit pas perdue pour

moi si je pouvois lui parler encore une fois. Au bout de quelques milles, je m'évanouis de nouveau et vomis beaucoup de sang. Je me trouvai tellement affoibli, qu'il me fut impossible d'aller plus loin. J'eus beaucoup de peine à regagner Londres, où je fus dangereusement malade pendant plusieurs jours, et où je reçus les soins les plus généreux de madame Joanes.

Lady Sarah m'écrivit pour me demander avec instance de ne pas partir sans venir lui dire adieu à Bath. Je ne pus résister au plaisir, ou plutôt au besoin de la voir, et d'avoir avec elle une dernière explication. Elle me reçut avec intérêt, avec amitié; mais elle étoit si changée pour moi que, loin de penser à prolonger mon séjour, je songeai à hâter mon départ. Je revins en France très-différent de ce que j'étois en partant pour l'Angleterre : rien ne pouvoit me distraire d'un sentiment qui me rendoit si malheureux. Lady Sarah m'écrivoit cependant avec exactitude. Je ne lui connoissois point d'amant, mais j'avois été aimé d'elle, et elle ne m'aimoit plus. J'étois d'une *sauvagerie* que rien ne pouvoit diminuer. J'appris que lady Sarah étoit malade à Londres; rien ne put m'arrêter. Je partis seul, à cheval, sans congé, sans passe-port. Elle reçut avec plaisir et reconnaissance cette marque de ma tendresse. « Partez, mon ami, me dit-elle au bout » de vingt-quatre heures, souvenez-vous que lady » Sarah n'est plus que votre amie. Ne courez pas pour » elle tous les risques qu'entraîneroit une plus lon» gue absence. » Je reçus plus rarement de ses lettres à mon retour; je finis par n'en plus recevoir du tout. Je cherchai tous les moyens de l'oublier, et n'y réussis pas. Je voulus mener le même genre

de vie qu'avant de l'avoir connue. Je ne pouvois plus m'attacher à aucune femme ; toute comparaison leur étoit trop désavantageuse : tout mon caractère étoit changé. J'avois perdu ma gaîté, tous les agréments qui me faisoient rechercher. Je n'étois pas sensible aux plaisirs qui auparavant avoient le plus de charme pour moi.

Je saisissois cependant toutes les occasions de me distraire d'une si profonde tristesse, mais presque toujours sans succès. Je fis connoissance, au bal de l'Opéra, avec une fort jolie fille. Elle a fait trop de bruit pour n'en pas parler ; elle s'appeloit mademoiselle Vaubernier (1) : on l'appeloit l'Ange à cause de sa figure céleste (2) ; elle vivoit avec M. le comte du Barry (3), qui ne se soutenoit que par ses

(1) Marie-Jeanne Bécu, comtesse du Barry, née à Vaucouleurs, en 1741, d'une femme Bécu, et de père inconnu. Le nom de Gomart de Vaubernier, que l'on a donné à madame du Barry, fut supposé lors de son mariage, ainsi que l'ont reconnu les cours royales qui ont eu à juger sous la Restauration le procès soulevé par les héritiers de madame du Barry. (Voy. Le Roi, *Madame du Barry,* 1 vol. in-8°, 1858.) Le jeune âge de la dernière maîtresse de Louis XV est couvert d'un voile impénétrable ; ce que l'on sait seulement c'est qu'elle ne joua pas le rôle crapuleux qu'on veut bien lui assigner ; elle paraît dans une boutique de modes et dans les petites maisons de différents grands seigneurs ; mais il n'est pas prouvé que la Gourdan l'ait comptée au nombre de ses créatures. On peut du reste s'en tenir à ce que dit Lauzun.

(2) Elle avait pour elle la taille, la fraîcheur, une physionomie radieuse, « un air de vierge, » dit l'abbé Georgel dans ses intéressants Mémoires. Quelques écrivains appellent madame du Barry : l'Ange, parce qu'ils la font fille d'un prêtre de Picpus de ce nom.

(3) Jean du Barry dit le *Roué* et *Mahomet*. Ce dernier surnom lui avait été donné parce que, outre madame de Murat sa femme, il avait, comme dans un sérail, quatre maîtresses publiquement désignées. Après la mort de Louis XV, assuré de l'impunité, il vola à madame du Barry 100,000 écus de diamans, « avec lesquels il alla au diable » ajoute le mémoriographe.

intrigues et en faisant toutes sortes de métiers. Je fus prié à souper dans la maison, qui avoit fort bon air, et où il y avoit de très-jolies personnes; mais il est impossible de voir une plus plaisante figure que celle du maître. M. du Barry étoit dans une superbe robe de chambre, son chapeau sur sa tête, contenant deux pommes cuites qu'on lui avoit ordonné de mettre sur ses yeux (1). J'y vis une madame de Fontanelle (2) venue de Lyon avec le projet d'être maîtresse du roi, et l'étant du premier venu en attendant : j'en eus envie, et M. le comte du Barry, toujours obligeant, me fit réussir dans la même journée du lendemain; je n'ai jamais revu, je crois, cette madame de Fontanelle. Depuis, l'Ange m'inspira des désirs et ne refusa pas de les satisfaire; mais les yeux rouges et la santé de M. du Barry m'en imposoient. M. de Fitz-James (3) fut plus hardi que moi, réussit et la garda; ce qui ne l'empêcha pas d'avoir pour moi toutes les petites complaisances qui étoient sans danger pour l'un et pour l'autre.

M. le duc de Choiseul résolut, dans ce temps, la

(1) Je ne sais s'il y a une allusion à cette habitude du comte du Barry, ou seulement rencontre bizarre dans ce passage de *L'Observateur anglais*, t. II, p. 159 : « *Ce qui vous fait emporter la pomme*, dit un des personnages du dialogue, sans contredit, de ce côté là, c'est madame du Barry. Mademoiselle l'Ange passant sans interruption du b.... sur le trône.... voilà le dernier période de la corruption. »

(2) Je crois qu'il faut lire *de Fontanès*, comme on a lu d'*Esparbès* pour d'Esparbelle, auquel cas ce serait une femme de la maison Narbonne-Pelet avec laquelle Lauzun aurait été en relation.

(3) Jean-Charles, comte de Fitz-James, né le 26 novembre 1743, marié au commencement de l'année 1769 à mademoiselle de Thiard.

conquête de Corse (1), et y fit passer M. le marquis de Chauvelin (2) avec seize bataillons. Une probabilité d'avoir des coups de fusil étoit trop précieuse pour la négliger. Je n'étois pas assez bien avec tous mes parents pour qu'ils craignissent de me faire tuer. Je fus donc employé comme aide-de-camp de M. de Chauvelin. Le jour que cela fut public, M. le prince de Conty en parla, dans sa loge à l'Opéra, devant plusieurs filles ; une, fort jolie, très-mauvaise tête, se mit à fondre en larmes, et dit en sanglottant : « J'en » suis au désespoir, car je m'aperçois que je l'aime » à la folie. Monsieur, me dit-elle, je me donne » absolument à vous ; vous ferez de moi tout ce que » vous voudrez jusqu'à votre départ. » On ne pouvoit en effet avoir une maîtresse plus folle et plus aimable. Elle étoit entretenue par un homme riche,

(1) A cette époque la Corse était soulevée depuis quarante ans contre Gênes ; cette ville libre et son territoire conclurent un traité avec la France, qui envoya des troupes en Corse au nom des Génois ; mais les subsides s'épuisèrent, et les Corses, plus que jamais, se montrèrent enthousiastes de leur liberté. La France, en cela représentée par de Choiseul, demanda alors à Gênes la cession de l'île rebelle et l'obtint. Voilà dans quelles circonstances fut résolue l'expédition dont il est ici question.

(2) Bernard-Louis de Chauvelin, lieutenant-général, d'une ineptie rare. Dès son arrivée en Corse (27 août) ; il prit possession de l'île, au nom de son maître, comme roi de Corse. Cependant l'on dut dépenser plus de trente millions pour assujettir cette petite contrée. On y envoya jusqu'à 48 bataillons, et ce ne fut qu'en dernier lieu qu'on s'avisa d'y faire passer le plus utile, un bon général, le comte de Vaux, qui, en deux mois, effectua la conquête. De Chauvelin mourut subitement entre madame du Barry et Louis XV, le 23 novembre 1773, un soir que le roi l'avait invité à souper dans les petits appartements de sa maîtresse. Il avait 57 ans. Quelque temps avant sa mort, il avouait franchement qu'il n'était qu'un piètre général : « Je perds en lui, s'écria le roi, un bon et vieux ami ! » Quoique dévoué au roi, il s'était montré reconnaissant envers Choiseul et fit nombre au milieu des courtisans de Chanteloup.

nommé M. de Ronné (1), que cela contrarioit beaucoup de me voir souvent coucher avec elle. Mademoiselle Tétard lui déclara qu'il y falloit absolument consentir ou renoncer à jamais à elle. Il voulut un jour trouver mauvais qu'elle eût passé la nuit chez moi, et faire du bruit; je le traitai assez cavalièrement. Il fut absolument chassé de la maison; mais, comme je devois partir quelque temps après, et qu'il pouvoit être utile d'avoir quelques ménagements pour un aussi bon homme, il me donna mille louis, demanda pardon de son humeur, et consentit à ce que mademoiselle Tétard me gardât, à condition que cela ne fût su que de douze personnes discrètes. Avant de cesser de parler de mademoiselle Tétard, je dois vous dire quelque chose d'assez plaisant qu'elle fit, lorsque le bruit courut que j'avois été tué en Corse. Elle fut trouver l'abbé d'Artis, avec qui elle avoit précédemment vécu, qui étoit prêtre; elle l'obligea d'aller à Notre-Dame en pélerinage, dire une messe pour moi, et heureusement cette messe ne me porta pas malheur.

Peu de jours avant mon départ pour la Corse, on me dit que le roi avoit vu l'Ange, qu'il l'avoit remarquée, et que l'on croyoit qu'il s'en passeroit la fantaisie. Je fus lui dire adieu, et lui faire mon compliment sur de si brillants succès. « Si vous » êtes maîtresse du roi, bel ange, lui dis-je, sou» venez-vous que je veux commander l'armée. » « Cela » ne suffit pas, répondit-elle, vous serez au moins » premier ministre. » L'Ange avoit eu affaire à M. de Choiseul, et avoit voulu coucher avec lui pour s'en

(1) Variante : De Roncé. Les Romé sont connus; mais je ne sais personne du nom de Ronné ni de celui de Roncé.

assurer la réussite. M le duc de Choiseul, prévenu, avec de justes raisons, contre M. du Barry, n'en voulut pas entendre parler. C'est peut-être la seule femme dont il ait refusé les faveurs, et toute l'Europe a pris part aux suites importantes de ce refus.

Je ne puis passer sous silence un évènement assez singulier qui précéda de quelques mois mon départ pour la Corse. Le jour de l'enterrement de M. le prince de Lamballe (1), je fus voir madame Brissard, qui joignoit à soixante-dix-huit ans beaucoup de connaissances et une tête aussi mauvaise que bizarre. Elle avoit la fureur de se faire dire sa bonne aventure, et couroit après tous les sorciers de Paris (2). Elle me dit qu'elle en avoit vu un la veille qui lui avoit dit les choses les plus extraordinaires et qu'elle croyoit les plus secrètes : elle m'inspira de la curiosité et me donna l'adresse de M. Dubuisson (c'étoit le nom du sorcier). Je fus chez lui dans la rue Saint-André-des-Arts. Il logeoit, selon l'usage, au cinquième étage. Il me parut être une espèce d'imbécile, et me dit ce qui suit : « que le » même jour en rentrant chez moi, je trouverois

(1) Louis-Alexandre-Joseph-Stanislas de Bourbon, prince de Lamballe, mourut au château de Lucienne, le 6 mai 1768, à l'âge de vingt ans. Il s'était marié à Turin, le 18 janvier 1767.

(2) Paris alors, comme de nos jours, fourmillait de sorciers, Paris étant la ville du monde où l'on a la plus vive démangeaison de savoir le temps, trop proche, hélas! où l'on ne pourra plus rien savoir du tout. Les grands d'ailleurs donnaient l'exemple, madame de Pompadour, outre quelle faisait une pension de 600 livres à une bonne tireuse de cartes qui lui avait prédit, dès l'âge de neuf ans, qu'elle serait maîtresse du Roi, madame de Pompadour, dis-je, s'égarait quelquefois dans les mansardes de devineresses au marc de café. Voyez le récit d'une aventure de ce genre : *Mémoires de madame de Hausset*, éd. Beaudoin, p. 203.

» une lettre qui m'affligeroit beaucoup ; qu'un mois » après, jour pour jour, j'en recevrois une très- » consolante de la même personne ; que j'aurois » une querelle, que je serois au moment de me » battre avec une personne qui me feroit des excu- » ses ; que j'aurois une maladie que je croirois ne » pas risquer ; que je ferois la guerre dans un pays » où je ne m'attendois pas à aller, et que je serois » tué dans une isle au commencement de la nuit » après une bataille perdue. » Je reçus les deux lettres, je mis l'épée à la main et l'on me fit des excuses ; je fus malade et je partis pour la Corse au mois de juin 1768. Je trouvai à Toulon M. Chardon (1), intendant de la Corse (2), qui menoit avec lui sa femme, âgée de dix-huit ans, jolie ; elle me parut être un présent du ciel (3), et je commençai, sans affectation, à lui rendre des soins qui ne furent pas bien reçus.

J'avois ordre de ne pas aller en Corse sans M. de Chauvelin que j'avois encore laissé à Paris J'appris qu'il se tiroit des coups de fusil, et je m'embarquai sur le chébec du roi, *Le Singe*, pour passer à Saint-Florent (4). M. de Bomluer, commandant de

(1) Chardon fut des cinq ou six personnes auxquelles, après la capitulation du château de Corte, on distribua la bibliothèque de Paoli.

(2) L'intendant de la Corse résidait à Bastia ; ses salons étaient les seuls de la ville où l'on se réunit pour jouer et danser ; pour jouer surtout. L'auteur anonyme d'un voyage en Corse (1780), dit qu'à Bastia : « Les prétentions des femmes Corses et peut-être le ton leste des françoises s'opposent à une réunion qui jetteroit beaucoup d'agrément dans les parties. »

(3) Madame Chardon n'avait point à craindre que Lauzun lui préférât de rivales d'un plus haut rang qu'elle ; madame de Chauvelin n'étoit plus jeune et d'ailleurs elle ne suivit pas son mari.

(4) Bourg maritime de l'île de Corse à 3 kilomètres de Bastia :

la marine du roi, me fit donner ordre de débarquer. Je descendis à terre. Je ne mis que madame Chardon dans ma confidence, et je passai le soir dans un bateau de pêcheur. M. de Chauvelin arriva trois semaines après moi, et me mit aux arrêts pendant quelques jours.

Je fis la guerre avec l'ardeur et l'activité d'un homme bien leste qui désire faire ses preuves. Mes affaires près de madame Chardon n'avançoient pas ; elle étoit polie, mais rien que polie. Il ne me manquoit qu'une maîtresse pour être parfaitement heureux et je ne me rebutai point. Les premiers succès de M. de Chauvelin ne furent pas de longue durée : l'infanterie de la légion royale, la compagnie de grenadiers du Languedoc, etc., étoient enfermés dans Borgho, mal fortifié, et attaqué depuis trente-cinq jours par tout ce que la Corse avoit de redoutable, lorsque M. de Chauvelin se détermina à secourir Borgho, et avec de telles dispositions qu'il n'étoit pas possible de douter du malheur de cette journée ; aussi n'ai-je jamais vu de consternation pareille à celle qui régnoit dans Bastia. Le danger où chacun se croyoit quand nous sortîmes faisoit oublier toute autre considération. Madame Chardon me donna une plume blanche que je mis à mon chapeau et qui me porta certainement bonheur, puisqu'elle ne me fit pas tuer ; elle me distinguoit de manière que tous les coups de fusil m'étoient adressés de préférence. Tout le monde sait comment se passa la journée de Borgho (1) et combien elle fut funeste à

il est entouré de murs et l'on y voit les restes d'une forteresse construite vers le milieu du XVIe siècle par le maréchal de Termes.

(1) Bourg près de Bastia (17 kilomètres), bâti d'une forme

notre petite armée (1). La bataille étoit perdue; M. de Chauvelin, vivement pressé, avoit été obligé de se retirer avec une telle précipitation que les balles portoient jusqu'à son hôpital ambulant.

Golo

On s'aperçut, avec désespoir, qu'on abandonnoit M. de Marbœuf (2), avec le tiers de ses troupes, de l'autre côté du Golo (3), et que toute communication étoit coupée entre eux. Il restoit, le long de la mer, un passage que l'on pouvoit indiquer à M. le comte de Marbœuf, et le faire soutenir par quelques compagnies de grenadiers; mais il falloit le trouver, et cette dangereuse commission exigeoit une connoissance du pays que personne n'avoit, que moi qui avois déjà été dans la Corse avec M. de Marbœuf. Je me proposai et partis seul avec mon hussard. Lorsque j'eus fait environ cinq cents pas, on me tira, dans les broussailles, quelques coups de fusil qui ne m'arrêtèrent pas, et je passai au grand galop; mais je fus bientôt arrêté par une ligne considérable de coups de fusil, qui me parut devoir

très-pittoresque au sommet et à l'extrémité d'une montagne qui sépare les deux vallées du Golo et du Bevinco.

(1) Ce fut la dernière victoire de Paoli sur les français; mais elle fut brillante; ceux-ci perdirent 500 hommes, 600 autres furent blessés; du côté des Corses personne ne périt. Le colonel du Lude se rendit avec les soldats de la légion royale qu'il commandait.

(2) Général né près de Rennes vers 1736, mort en 1788. Maréchal de camp en 1761, il fut, quatre années après, chargé du commandement des troupes françaises de Corse : on le regarde avec raison comme le premier gouverneur de cette île. Rappelé en 1781, il mourut oublié. La famille Bonaparte l'eut pour protecteur.

(3) Rivière de Corse dont la source est vers le centre de l'île et qui se jette dans la mer de Toscane; ce n'est en quelque sorte qu'un torrent que l'été tarit. Les géographes le présentent comme riche « en pierres de touche. »

GIORNATA di BORGO

être un des corps principaux de l'armée de Corse. Je me retirai, voulant gagner entièrement la côte, et passer sur le bord de la mer.

Le régiment de Soissonnois, qui escortoit M. de Chauvelin, s'étoit formé en bataille et avoit marché en avant aux premiers coups qu'il avoit entendus, et répondit à ces derniers par un feu vif et soutenu des deux bataillons, que j'essuyai tout entier. Je me retirai cependant sur ce feu, et dans ce moment la prédiction de M. Dubuisson me revint dans la tête; et, je l'avoue à ma honte, je me crus perdu. Je m'approchai d'une compagnie qui venoit de tirer et j'en fus reconnu; je passai le long de la mer dans les rochers, et je joignis M. de Marbœuf, qui étoit vivement poursuivi par les Corses et qui fut blessé, ainsi que MM. d'Arcambale (1) et Campême, pendant que je lui parlois. Je lui indiquai le chemin le plus sûr pour trouver M. de Chauvelin, qu'il joignit sans accident. M. de Chauvelin me dit que ses malheurs ne l'empêchoient pas de sentir le prix du service que j'avois rendu; qu'il demanderoit la croix de Saint-Louis pour moi, et qu'il croyoit pouvoir me la promettre devant toute l'armée. Il n'en a jamais parlé à personne depuis.

Je trouvai au quartier-général un petit billet de madame Chardon qui, déjà instruite de notre déroute, me mandoit de ménager des jours auxquels elle s'intéressoit, et me promettoit de les rendre heureux. L'armée rentroit lentement dans Bastia;

(1) Madame du Barry, selon l'abbé Georgel, eut un amant du nom d'Archambal; nous ne savons si c'est lui que Lauzun veut désigner, ou un nommé Arcambal qui fut secrétaire de la guerre sous les ministères de Saint-Germain, de Montbarrey et de Ségur, et qui ne mourut que vers la fin de la Restauration.

je la devançai par des sentiers qui m'étoient connus, et je fus dans la ville deux heures avant tout le monde. Madame Chardon me tint parole et me céda avec une franchise et une tendresse qui m'ont toujours fait conserver beaucoup d'amitié pour elle. Son mari, qui commençoit à être jaloux de moi, revint; il me croyoit resté sur les derrières, et il voulut profiter de l'occasion pour tendre un piége à sa femme et pénétrer ses sentiments : il lui dit en entrant que tout étoit perdu ; que l'armée avoit été presque détruite ; beaucoup de gens de sa connoissance tués, et me nomma parmi les morts. « Je l'ai » donc ressuscité, lui dit-elle en riant, car il est » dans l'autre chambre, bien fatigué à la vérité; » mais je vous assure qu'il n'est pas mort. »

Plusieurs autres échecs suivirent la malheureuse journée de Borgho. On tiroit des coups de fusil jusqu'aux portes de Bastia : c'étoit le genre de vie qui me convenoit le mieux ; tout le jour aux coups de fusil et le soir souper avec ma maîtresse! La jalousie de M. Chardon troubloit un peu mon bonheur : sa femme étoit à plaindre et souvent fort maltraitée; mais qui ne sait pas qu'avec des moments l'amour paie des siècles de peine?

M. de Chauvelin partit. M. le comte de Marbœuf prit de l'amitié et de la confiance en moi. Nous étions dans le mois de janvier : tout étoit tranquille. Je lui demandai la permission d'aller passer deux jours dans le cap Corse, et il me la donna. Il apprit pendant mon absence que Clémente Paoli (1) avoit

(1) Frère aîné de Pascal, qui entretint l'ardeur du peuple Corse, tandis que son père, usé par l'âge et par les fatigues, ne pouvait plus rien.

Montebello

formé le projet de passer entre les redoutes, de pénétrer dans le cap Corse, et de l'attaquer, au même moment sur tous les points. L'instant où M. de Marbœuf reçut cètte nouvelle étoit presque celui de l'exécution. Il étoit important d'occuper Montebello (1) en avant de Bastia; il voulut m'y envoyer avec quelques compagnies de grenadiers; mais je n'y étois pas, et il falloit qu'elles partissent dès le même soir. Il demanda plusieurs fois à madame Chardon si je ne reviendrois pas ce jour-là. Elle s'aperçut qu'il y avoit quelque chose de nouveau, le pressa vivement, et découvrit son secret. Elle se jeta en pleurant au cou de M. de Marbœuf, qui l'aimoit tendrement. « Vous connaissez M. de » Lauzun, lui dit-elle; il me seroit moins cher, s'il » étoit capable de me pardonner de lui faire perdre, » par ma négligence, une occasion de se distinguer, » quelque dangereuse qu'elle puisse être. Je vais » lui envoyer un courrier sans lui dire de quoi il » est question, et je vous donne ma parole qu'il sera » ici avant le départ du détachement. » J'arrivai chez elle sans me douter de rien. « Ne perds pas un » instant, me dit-elle, en m'embrassant; va chez » M. de Marbœuf, il a à te parler. Il te prouvera » que j'aime autant ta gloire que ta personne. » Je fus assez heureux pour m'emparer de Montebello avant les Corses. J'y aurois passé une nuit bien froide, si elle n'avoit été réchauffée par de fréquentes attaques. J'aperçus M. de Marbœuf dans la plaine, au point du jour. Nous passâmes, la baïon-

(1) Position qu'il faut distinguer de la petite ville du même nom (Roy. Lombard-Vénitien), célèbre par la victoire des Français, le 12 juin 1800.

nette au bout du fusil, au milieu des Corses qui nous entouroient, et les joignîmes. Ils se retirèrent en assez grand nombre dans le village de Barbaggio (1), que nous canonnâmes toute la journée sans succès.

Le lendemain on vint de Bastia voir notre siége, comme à un spectacle. La position mettoit d'elle-même en sûreté ceux qui ne vouloient être que spectateurs. Madame Chardon y vint à cheval, et se tint auprès de M. de Marbœuf. Son mari retourna en ville pour commander un second hôpital ambulant, le nombre de nos blessés devenant très-considérable. Un corps assez nombreux de la piève de Rostino (2) gagna une petite plaine, d'où il fit partir un feu très-meurtrier sur notre batterie, et nous tua beaucoup de canonniers. M. de Marbœuf m'ordonna d'aller les charger avec cinq dragons de la légion de Soubise. Je partis sur-le-champ. Madame Chardon voulut me suivre. Je voulus l'en empêcher, et ensuite la faire arrêter pour la renvoyer à M. de Marbœuf; mais elle montoit un cheval fort vite; elle passa devant moi à toutes jambes. « Croyez-vous donc, me dit-elle, qu'une femme ne » doive jamais risquer sa vie qu'en couches; et ne » peut-il lui être permis de suivre une fois son » amant? » Elle essuya beaucoup de coups de fusil avec la plus grande tranquillité : donnant tout ce qu'elle avoit dans ses poches aux soldats et aux dragons, et ne revint à moi que l'affaire finie. Toute l'armée garda le secret de cette charmante étourderie, avec une fidélité que l'on n'eût pas osé espérer de trois ou quatre personnes (3).

(1) Chef-lieu de canton à 17 kilomètres de Bastia.
(2) Lieu de naissance de Pascal Paoli.
(3) M. Sainte-Beuve nous paraît tirer avec sagacité la mo-

Tout le monde sait les suites de l'affaire de Barbaggio, et que la modestie de M. de Marbœuf, qui ne voulut pas envoyer porter la nouvelle par un officier, lui coûta le commandement de l'armée ; le bateau de poste ayant arrêté en Italie, au lieu d'arriver, la nouvelle n'arriva qu'après la nomination de M. le comte de Vaux.

Pour calmer la jalousie de M. Chardon, je fus passer six semaines à Roscane : je revins ensuite en Corse, où j'appris le mariage et la présentation de madame la comtesse du Barry (1). Je fis la campagne avec M. le comte de Vaux, comme premier aide-major de son armée. Il ne m'y arriva rien de remarquable et il me fit partir le 24 juin pour porter à la cour la nouvelle de la soumission totale de de l'île, et du départ de M. Paoli (2). Je ne quittai pas la Corse sans regrets, et j'ai souvent regretté

ralité de cette pittoresque aventure, lorsqu'il dit : « On garda le secret à Madame Chardon parce qu'elle avait été brave, et on la traita comme un camarade qu'on ne veut pas compromettre. Il y a bien de l'ancienne délicatesse française dans ce trait-là. » Mais M. Sainte-Beuve ne fait pas remarquer la finesse des derniers mots de la phrase de Lauzun. Le fait est que si quatre individus seulement — nous disons quatre officiers français — se fussent trouvés seuls avec madame Chardon, l'amour propre eût imposé à ces messieurs l'obligation de révéler bien des choses à leur retour. « Une femme de lieutenant du roi, ou de subdélégué, dit le prince de Ligne, excellent juge en ces matières, monte à cheval et va avec une vingtaine d'officiers souper à la campagne; elle y danse toute la nuit : on joue à mille petits jeux innocents dans des bosquets charmants, la liberté de la campagne..., la liberté de vingt-quatre heures qu'on passe ensemble..., tout cela donne lieu à bien des libertés... »

(1) Mademoiselle l'Ange épousa le 1er septembre 1768 Guillaume du Barry, frère de celui qui l'entretenait, et fut peu de temps après présentée à la Cour par la comtesse de Béarn, veuve d'un garde du corps, gentilhomme périgourdin.

(2) Ardent et courageux patriote né en 1726, mort à Londres le 5 février 1807.

depuis des rochers où j'ai peut-être passé l'année de ma vie la plus heureuse. Il m'en coûtoit d'abandonner madame Chardon, pour qui j'avois l'amour et l'amitié la plus tendre, et que je laissois si malheureuse. Je prévoyois tous les obstacles que nous aurions à nous réunir, et cette séparation étoit vraiment cruelle pour tous deux. Je partis donc de Bognomana triste et malade ; car je venois d'avoir la rougeole (1). Je courus jour et nuit, et j'arrivai, moitié mort de fatigue, à Saint-Hubert (2) le 29 juin 1769, à cinq heures du soir.

Le roi étoit au conseil : je fis demander M. le duc de Choiseul, et lui remis mes dépêches. Le roi me fit entrer, me reçut avec toutes sortes de bontés, et m'ordonna de rester à Saint-Hubert, comme j'étois, en veste et en bottes. La curiosité de revoir

(1) Dumouriez qui donne dans ses Mémoires de très-longs détails sur les affaires de Corse (I, 89—139 et 398; éd. Baudouin) nous apprend aussi qu'il accompagna Lauzun au retour en France dont il est ici question.

(2) Joli château appartenant au duc de Penthièvre, et rebâti par Louis XV en 1756. Il était situé à cinq lieues de Versailles, entre la forêt de Saint-Léger et celle de Rambouillet, au village du Perray, sur la route de Paris à Nantes. La Cour s'y rendait souvent pendant les chasses. « Le 23 mai (1757), dit Barbier, le roi a été dîner dans sa nouvelle petite maison de Saint-Hubert dans le parc de Rambouillet. Ce n'est qu'une maison de chasse et qu'il fait meubler simplement pour 25 maîtres. » (Nouv. édit. VI, 333). Louis XV habita souvent Saint-Hubert, et comme ce n'étaient que de courts voyages, le domestique se plaignait des fréquents dérangements. Aussi, lorsque le roi fut mort : « Dépêchons-nous, dirent ses gens en menant, tambour battant, son corps à Saint-Denis, dépêchons-nous, voilà la dernière course qu'il nous fait faire. Nous n'irons plus si souvent à la chasse. » Ce fut une erreur, Louis XVI fréquenta Saint-Hubert non moins que son aïeul, et lorsqu'il ne fabriquait pas de mauvaises serrures, il tuait de bon gibier dans les environs. Ce château fut détruit à la Révolution ; on en conserve une vue au Musée de Versailles, salle 34, n° 731.

l'Ange dans un état si différent me fit rester avec plaisir : j'allai attendre dans le salon la fin du conseil ; elle ne tarda pas à y arriver, vint m'embrasser de fort bonne grâce, et me dit en riant : « Aurions-nous jamais pensé à nous retrouver ici ! » Le roi, voyant qu'elle avoit l'air très-familier avec moi, lui demanda si elle me connoissoit. « Il y a longtemps, répondit-elle sans embarras, qu'il est de mes amis. » M. le duc de Choiseul voulut se raccommoder avec moi, et revint de si bonne grâce, que j'y fus sensible, et lui vouai un attachement dont je lui ai souvent donné des preuves depuis, et qui n'eût jamais varié, s'il eût voulu. On me donna la croix de Saint-Louis pour prix de ma nouvelle : cette grâce flatteuse à mon âge ne faisoit tort à personne, et me fit grand plaisir.

Je suivis le roi à Compiègne (1), et je continuai à en être bien traité, ainsi que de madame du Barry. Le roi offrit à M. le maréchal de Biron (2) de me donner la survivance (3) du régiment des gardes-

(1) Sous Louis XV, chaque année, durant l'été, la Cour faisait un voyage à Compiègne : « Il manque quelquefois, dit *L'Espion anglois*, surtout pendant la guerre, ce séjour pouvant aisément être abordé de l'ennemi, parce qu'il n'est, à proprement parler, défendu par aucune place frontière. » (T. IV, p. 235). Louis XVI négligea Compiègne pour le Petit-Trianon dont la reine faisait ses délices et ce fut une source d'économies ; si l'on en croit la *Correspondance secrète*, quelquefois la dépense pour cordes et emballage montait à 40,000 livres, pendant les voyages.

(2) Oncle de Lauzun.

(3) Les derniers emplois de la Cour avaient des survivanciers. Ainsi l'*Almanach de Versailles pour 1777*, qui nous donne la liste de toutes les charges de la maison du roi, dit au chapitre des *Maîtres queux* : Mercier, M. Martin, en survivance ; à celui des *hâteurs* : Malherbe, M. Sion, *en survivance*, et à celui des *porte-table-bouche* : David, son fils, en survivance. Le *sommier des broches* avait aussi un survivancier. Les valets de chambre bar-

françoises (1) soit qu'il crût le roi conseillé par M. le duc de Choiseul, soit qu'il eût la répugnance ordinaire des vieilles gens à avoir des survivanciers, il objecta ma jeunesse et s'y refusa. M. le duc de Choiseul voulut me donner la légion corse qu'il levoit alors, ce qui me tentoit beaucoup, ou un régiment de quatre bataillons : je refusai, et je restai dans le régiment des gardes par déférence pour mon père.

Pendant ce voyage de Compiègne, M. du Barry me donna un rendez-vous dans la forêt, et je m'y rendis le lendemain matin. Il se plaignit à moi de l'acharnement que M. le duc de Choiseul mettoit contre madame du Barry et contre lui; me dit qu'elle rendoit justice à un si grand ministre, et désiroit ardemment de bien vivre avec lui, et qu'il ne la forçât pas à être son ennemie; qu'elle avoit sur le roi plus de crédit que madame de Pompadour n'en avoit jamais eu, et qu'elle seroit très-fâchée qu'il l'obligeât à s'en servir pour lui nuire. Il me pria de rendre compte de cette conversation à M. le duc de Choiseul, et de lui faire toutes sortes de protestations d'attachement. Je fis ma commission. M. le duc de Choiseul la reçut avec la fierté d'un

biers, au nombre de huit, étaient dans le même cas; toute cette valetaille était sans doute mieux rémunérée que le *capitaine des levrettes de la chambre*, que le *capitaine du vol des oiseaux du cabinet*, que l'*officier chargé de présenter la gazette au roi, à la reine et à la famille royale*, lesquels, dans l'*almanach*, n'ont pas de survivancier. Croyons qu'il y a eu oubli.

(1) La survivance des gardes fut donnée le 24 août 1778 au duc du Châtelet. Il semble que le roi sentit qu'il faisait un passe-droit, car il ne signa pas de brevet et fit la chose *in petto*. Le duc du Chatelet donna néanmoins un banquet de cent couverts où assistèrent le roi et toute la famille royale. L'inimitié de Lauzun pour Louis XVI date de ce moment.

ministre persécuté des femmes, et qui croit n'avoir rien à redouter. Il se déclara donc une guerre implacable entre lui et la maîtresse du roi ; et madame la duchesse de Gramont, dans ses propos outrageants, n'épargna pas le roi même (1).

(1) Madame du Barry fut une courtisane ; mais une courtisane amie des lettres, des artistes, et qui passa sur la terre en répandant libéralement autour d'elle l'or et les consolations. Il y aurait injustice à ne pas relever les attaques dirigées contre elle par ses puissantes rivales. Un homme entre les mains duquel a passé une quantité considérable de lettres adressées à ou par Madame du Barry n'y a jamais trouvé mot à redire. Les révolutionnaires même ne parlent de l'ancienne amie de Louis XV qu'avec une digne réserve. « On a attribué, dit l'abbé Georgel, à des sentiments de délicatesse la haine de M. de Choiseul contre Madame du Barry. Mais le courtisan qui avait fléchi le genou devant la marquise de Pompadour, valant, à tout considérer, infiniment moins que madame du Barry, pouvait bien témoigner quelques égards à une femme, à la vérité peu digne d'un grand respect, mais que le seul sentiment de convenances commandait de ne pas livrer à des railleries insultantes. Au reste la caricature que le parti Choiseul a fait faire de madame du Barry, par les chansonniers du temps, n'est aucunement ressemblante au vrai portrait de cette dame qui avait reçu une certaine éducation, qui avait de l'esprit, des grâces, une beauté éclatante et surtout un excellent cœur. » Il faut tolérer les vices des rois, même les encourager, de peur de plus grands maux. Aime-t-on mieux qu'ils mettent, comme François I, le désordre dans les familles en enlevant les femmes, en faisant disparaître les maris? La vie sans noblesse, mais aussi sans crimes, de Louis XV est celle d'un saint, auprès de l'existence du sangui naire amant de madame de Châteaubriand. Madame du Barry ne fut pas une *fille des plus dépravées*, une *vile prostituée*, une *femme d'une espèce nouvelle*, une *créature indigne de vivre*, une *méprisable compagne de débauches*, une *courtisane décriée par sa crapule*, mais une favorite beaucoup plus digne que bien d'autres de figurer sur les marches d'un trône et dans le lit d'un monarque. Qui oserait lui préférer Sorel, Touchet, d'Estrées, Montespan, La Vallière, enfin Maintenon dont la plume signa la révocation de l'édit de Nantes, et la plus odieuse, quoique pourtant la plus habile et la mieux douée de toutes ces royales filles de joie? Lorsque la main libérale de Louis XVI permit à madame du Barry de rentrer dans le monde, donna-t-elle le spectacle d'une immo-

Je continuai d'être assez bien traité de tout le monde; je voyois bien que tout cela ne pouvoit pas durer, et je diminuai peu à peu mon assiduité à faire ma cour. M. Chardon eut un congé pour ses affaires, et amena à Paris sa femme, poussée à bout par ses mauvais traitements, et ne désirant autre chose que de s'en séparer. Son père, M. de Maupassant, avoit donné 200,000 francs à madame de Langeac (1), pour la promesse du premier bon de fermier-général qu'elle avoit fait obtenir à un autre, sans lui rendre son argent, ce qui étoit assez son usage. Ce malheureux homme, qui avoit emprunté la plus grande partie de cette somme, étoit ruiné, et au moment de passer le reste de sa vie dans une prison. Il s'en falloit de beaucoup qu'il fût sans talent; il étoit propre à beaucoup de choses. Je vins à son secours; je m'engageai pour lui; je lui prêtai

rale conduite? Alla-t-elle, en hypocrite et en cagote, ensevelir dans les cloîtres des vices cachés? Ne fit-elle pas oublier ses tranquilles amours sous les ombrages de Lucienne? Enfin la Révolution ne la trouva-t-elle pas fidèle à ses bienfaiteurs? Madame du Barry périt sur l'échafaud, le 6 décembre 1793, avec une faiblesse bien excusable.

(1) Auparavant madame Sabbatin, d'abord maîtresse ou femme de l'envoyé de Modène Sabbatini, puis concubine du duc de la Vrillère. « C'est une des belles femmes qu'on puisse voir, dit un contemporain, elle est d'une grande taille, elle a le front majestueux, mais un regard dur; elle s'est bien conservée jusqu'aujourd'hui (1775), et quoique ayant plus de cinquante ans, elle plaît encore, ou plutôt elle irrite les désirs par l'annonce d'un tempérament fougueux. » Le marquis de Langeac l'avait épousée à condition de n'y pas toucher et de la laisser consacrée aux plaisirs du ministre; la méchante action que nous allons lui voir commettre n'était pour elle qu'un jeu d'enfant : « C'était son usage » comme dit Lauzun. C'est à l'occasion du mariage de sa fille que le maréchal de Biron joua à la mère du jeune homme, laquelle venait lui annoncer cette union, le tour de faire monter son suisse et de lui dire : « Quand Madame ou son fils se présenteront pour me voir, vous leur direz que je n'y suis pas. »

tout l'argent qu'il voulut; j'en parlai à M. de Choiseul, qui me promit, pour M. de Maupassant, une place de fermier-général des postes, à la condition que madame Chardon se sépareroit de son mari, et que son père lui feroit une pension de 40,000 fr. sur sa place. Madame Chardon consentit à tout. Je ne pouvois la voir que rarement, et d'une manière dangereuse pour elle. M. Chardon étoit parti pour la Corse, et avoit laissé sa femme à Paris.

Je fus à Fontainebleau (1), où étoit le roi; une demi-heure avant la chasse, on vint me dire qu'il y avoit une dame à la porte qui me demandoit; je n'imaginois pas ce que ce pouvoit être. J'y fus; et, à mon grand étonnement, je trouvai madame Chardon en chemin pour retourner joindre son mari en Corse Un prêtre lui avoit tourné la tête, et lui avoit persuadé que c'étoit un devoir indispensable : rien ne put l'arrêter. M. le duc de Choiseul en fut d'une colère extrême, ne voulut pas donner la place des postes à M. de Maupassant, qui en mourut de cha-

(1) Le voyage de la Cour à Fontainebleau avait lieu plus régulièrement que celui de Compiègne, et la plupart du temps durant l'automne. On l'appelait le *second grand voyage*. Le roi et les seigneurs toujours en chasse y célébraient la Saint-Hubert et y donnaient des fêtes splendides. La politique occupait aussi les esprits : « C'est là que s'opèrent souvent les révolutions importantes, ou qu'elles s'y préparent; qu'on décide sur la paix ou sur la guerre; c'est là qu'on forme les états de dépense pour l'année suivante, conséquemment qu'on arrête le moyen d'avoir de l'argent. D'ailleurs, ce moment étant celui de la vacance des tribunaux, c'est encore à Fontainebleau qu'on rédige tout ce qui est relatif à la magistrature. C'est là que l'on vit éclore en 1765 le germe des troubles de Bretagne. C'est là qu'en 1770, le chancellier forma son plan de vengeance contre les parlements et celui de leur destruction, etc.» (*L'Espion anglais*, I V, pag. 237). Sous Louis XVI des événements importants se produisirent à Fontainebleau, les nouveaux ministres y furent élus à diverses reprises.

grin. Cela me coûta plus de 100,000 écus, dont j'avois répondu pour lui. J'ai eu depuis bien des occasions de rencontrer madame Chardon ; je lui dois la justice qu'elle n'a jamais cessé de prendre l'intérêt le plus vif à mon sort.

Sur la fin de 1769, une très-jolie danseuse de l'Opéra (1), nommée mademoiselle Audinot, me reprocha de ne pas la reconnoître ; je me souvins en effet que j'avois joué la comédie avec elle à l'Ile-Adam (2), lorsqu'elle étoit encore très enfant. Il étoit difficile de trouver une figure plus séduisante. Nous

(1) Quelle était cette demoiselle Audinot. La femme, l'une des maîtresses ou des filles d'Audinot? Cet histrion, comme on disait à l'époque, avait les mœurs les plus dissolues et vécut avec plusieurs actrices qui prirent successivement son nom. Elles étaient tour-à-tour madame et mademoiselle Audinot. L'une des sultanes de son harem fut la célèbre La Prairie dont il eut plusieurs enfants adultérins, car celle-ci était mariée. Voir la *Corresp. secrète* II, p. 379

(2) Village du département de Seine-et-Oise, où le prince de Conty possédait un château à l'extrémité de l'île que forme la rivière d'Oise ; cette demeure, moitié pierre et brique, à deux étages, avec balcons, était à la fois d'un aspect grandiose et pittoresque : On y remarquait de superbes écuries, presque aussi belles que celles de Chantilly. Tout cela fut démoli à la Révolution. Olivier nous a représenté plusieurs scènes des fêtes données à l'Ile-Adam et aux environs par le prince. Le plus réussi de ces tableaux est le *Cerf pris dans l'eau devant le château*. Une partie de la cour est réunie sur les terrasses et dans le parc, une autre se presse sur le pont et au bord de l'eau, c'est un délicieux spectacle. Ce tableau, conservé au musée de Versailles, porte le nº 3731. Celui qui le précède immédiatement nous montre une : *Fête donnée par feu M. le prince de Conty au prince héréditaire, sous la tente, dans le bois de Cassan, à l'Ile-Adam*. Il serait presque impossible de reconnaître si le duc de Lauzun figure dans ces fêtes; car, pour guide, au milieu de tous ces petits personnages, il n'y aurait guère que la connaissance exacte du costume qui pourrait servir. Le prince de Conty aimait fort cette résidence, pendant le dernier voyage qu'il y fit, on dit que pour se familiariser avec l'idée de la mort, il se mit dans un cercueil de plomb et plaisanta sur la gène qu'il y éprouvait.

nous prîmes de goût l'un pour l'autre; mais nous n'en fûmes pas, pendant quelque temps, plus avancés. Elle étoit entretenue magnifiquement par M. le maréchal de Soubise (1), étroitement gardée par sa mère et par plusieurs autres personnes. Elle demeuroit à un second étage, dans la rue de Richelieu, dans une assez vieille maison, qui trembloit à chaque carosse qui passoit. Il me vint une idée qui me réussit parfaitement; je gagnai une servante qui me fit faire une clef, et je cherchai une voiture anglaise qui fît beaucoup de bruit (2), je la faisois passer devant les fenêtres, et, avec ce secours, j'entrois et je sortois sans que la mère, qui couchoit dans la chambre à côté, s'en aperçut. Cela dura ainsi pres-

(1) Depuis longtemps; car nous lisons dans des rapports de police rédigés en 1759—1760 les renseignements qui suivent : « M. le prince de Soubise vient de faire un arrangement avec mademoiselle Audinot : Au lieu de trois mille livres par an qu'il lui donnoit, il lui donne douze cents livres pour ses menus plaisirs, et douze cents à sa mère pour la dépense de la maison et toutes ses provisions. Il a fait le même marché avec la petite Dervien. Il n'y a que les demoiselles Coste et Guimard à qui il donne les trois mille livres. » (*Revue retrospective*, 2e série, t. III, p. 437.)

(2) Sans doute une berline; c'était la voiture la plus lourde du temps. « Plus une voiture est lente et roule avec bruit et moins elle doit causer de désordres; ainsi une berline est moins dangereuse qu'un carosse coupé, » dit Delisle de Sales dans sa *Lettre de Brutus,* Londres, 1771, 8°, p. 154. Plus loin, p. 251, il décrit ainsi la parfaite berline : « Une *berline* est plus sûre et plus commode qu'un carosse, aussi n'a-t-on rien négligé pour perfectionner cette voiture; on a rendu mobiles les panneaux de côté; on a placé sept glaces qui en relèvent l'élégance : Dalem a inventé pour elle ses ressorts; un autre artiste a ajouté un cric à stores, et on a dessiné sur sa partie extérieure des peintures si vraies, qu'on les a prises quelquefois pour des tableaux de Greuze, de Vernet, ou de Boucher; enfin, si quelque voiture peut être mise en parallèle avec les anciens chars de triomphe, ce sont sans doute ces berlines. »

que tout l'hiver. On le découvrit enfin, mais il falloit bien permettre ce qu'on ne pouvoit empêcher. La petite fille m'aimoit beaucoup; elle voulut quitter M. de Soubise, je l'en empêchai; il l'apprit et m'en sut bon gré, et trouva bon qu'elle me gardât. Il se chargea de l'état d'un enfant dont elle accoucha, et qui mourut peu de temps après.

Je menois alors une vie douce et tranquille. Je jouissois de tous les agréments d'une société brillante et bruyante, et de tous les plaisirs que peut donner une jolie maîtresse. Les femmes, par état ennemies des filles, me faisoient honte de ne pas m'attacher à une de bonne compagnie. L'image de lady Sarah n'étoit pas effacée de mon cœur. Je n'avois pu apprendre sans une grande émotion qu'elle s'étoit perdue pour lord William Gordon; je voulois éviter tout attachement sérieux. Je vis cependant à l'Ile-Adam madame la vicomtesse de Laval (1). Ses ma-

(1) Mademoiselle de Boulogne, femme, depuis 1766, de Mathieu-Paul de Laval et mère du duc Mathieu de Montmorency. A l'époque dont parle Lauzun, elle était âgée d'environ vingt ans et se faisait remarquer par une coquetterie qu'autorisaient les mœurs du jour et qui devint de plus en plus marquée. Voici une petite anecdote, dont elle est l'héroïne, et qui est si bizarre qu'elle semble inventée à plaisir : « Le 24 du mois de février 1775, madame la vicomtesse de Laval, fille de M. de Boulogne, fit demander une audience particulière à M. le président de Saint-Fargeau. On connaît la gravité de ce magistrat, auquel elle s'annonça en le prévenant qu'elle attendait de lui la grâce qui importait le plus au bonheur de sa vie. « Madame, vous me trouverez toujours disposé... — Promettez-moi, monsieur, que vous ne me refuserez pas. — Je suis persuadé, madame, que vous ne me demanderez jamais rien que de juste; au reste, vous connaissez les devoirs de mon état, ce qu'exige l'équité, vous devez d'après cela, savoir, en rendant justice à mes dispositions pour vous obliger, ce que je puis accorder ou ce qui m'est prescrit de vous refuser. — Vous pouvez, monsieur, sans vous compromettre, me mettre au comble de la joie! — Mais, madame, de

nières me plurent autant que sa figure. Je m'occupai beaucoup d'elle, et cela ne parut pas lui déplaire. Je faisois des déclarations, mais elle y répondoit toujours comme à des plaisanteries. Son premier amant l'avoit dégoûtée des hommes et avec quelque raison : M. le duc de Luxembourg l'avoit affichée avec une impudence et une malhonnêteté qui avoient pensé la perdre. Elle commençoit cependant à me marquer du goût et du plaisir à me rencontrer.

Un jour que nous devions partir de l'Ile-Adam et que je devois m'en aller à cheval, il pleuvoit à verse, elle me dit : « Je voudrois bien vous empê-
» cher d'être mouillé, mais je n'ose vous ramener
» devant tout le monde ; si vous voulez sortir de
» l'Ile-Adam et rentrer dans Paris à cheval, je vous
» mènerai le reste du chemin. » J'acceptai avec joie, mais malheureusement nous avions été entendus de madame de Cambis qui eût été bien fâchée de perdre cette occasion de contrarier mes projets. Elle

quoi s'agit-il? — Au fait! monsieur, j'ai vu plusieurs ajustements délicieux qui vont embellir la fête de la cour lundi prochain ; je veux me distinguer à cette fête et que ma parure emporte la palme : j'ai eu l'idée d'une garniture en plumes de perroquet ; j'ai mis à contribution tous les perroquets de mes amis ; vous m'avez promis de ne pas me refuser, j'exige six plumes du vôtre, il est de la couleur qu'il me faut. — Ah ! madame, dit le président avec un gros soupir, ceci ne dépend pas de moi, voyez madame la présidente. » La scène fut un peu moins plaisante vis-à-vis de madame de St-Fargeau ; mais enfin, madame de Laval obtint les plumes et brilla à la Cour avec ce rare ajustement qui fit un effet admirable. » (*Anecdotes échappées à l'observateur anglais*, Londres, Adamson, 1788, in-12, t. I, p. 213). Ajouter cet épisode à l'historique que nous traçons de la coiffure en plumes. — La vicomtesse de Laval n'est morte que de nos jours et a été l'une des dames que les *Mémoires* de Lauzun ont mises en émoi et qui se sont les plus opposées à leur publication.

attendit que la vicomtesse fût prête à monter en voiture, et lui demanda de la ramener, sous le prétexte qu'elle ne pourroit avoir des chevaux de poste que fort tard. Il n'y avoit pas moyen de la refuser. Madame de Laval eut l'air tout aussi impatiente que moi, et partit. Je les suivis à cheval; peu après, en montant une montagne, j'étois d'un côté du pavé et leur voiture de l'autre; madame de Laval me regardoit avec inquiétude, et madame de Cambis parloit avec chaleur; je devinai aisément qu'elle disoit du mal de moi, et la remerciai d'une manière expressive des services qu'elle me rendoit. Elle fut confondue : la vicomtesse se mit à rire, et nous continuâmes notre chemin. Madame de Laval, effrayée de son premier choix, me marquoit du goût et de l'intérêt, mais me recevoit mal dès que je prétendois à davantage.

Le déchaînement de M. de Choiseul et de ses femmes (1) contre madame du Barry étoit plus fort que jamais, et l'indécence de leurs propros contre un prince à qui ils devoient tout, diminuoit infiniment le mérite d'une conduite noble et courageuse. Mon père vivoit avec madame du Barry comme il avoit vécu avec toutes les autres maîtresses, un peu moins intimement cependant, à cause de M. de Choiseul. J'y allois rarement, et j'étois assez mal pour avoir déclaré que je ne permettrois jamais à madame de Lauzun d'y aller. Je n'ignorois pas qu'on avoit fait des propositions à madame de Luxembourg d'aller aux petits voyages, et qu'elle étoit à peu près décidée. Ma fermeté l'arrêta, et elle n'osa pas ac-

(1) La duchesse de Choiseul, madame de Gramont et madame de Beauvau.

cepter. M. le duc d'Aiguillon (1) et M. le maréchal de Richelieu cabaloient fortement contre M. le duc de Choiseul. M. le prince de Condé se joignit à eux; ils l'emportèrent enfin, et M. le duc de Choiseul fut exilé (2) à Chanteloup (3) le 24 décembre 1770. Jamais faveur ne rendra un ministre aussi célèbre que cette disgrâce. La consternation fut générale, et dans tous les états il n'y eut personne qui ne cherchât à donner à M. de Choiseul quelque marque d'attachement et de vénération.

Je n'hésitai pas à me vouer à sa fortune. Je pris beaucoup d'argent et de lettres de change sur différents endroits de l'Europe, et je me préparai à accompagner sa fuite. Tout le monde étoit convaincu qu'on en vouloit à sa tête, et qu'il seroit bientôt obligé de sortir du royaume pour ne pas être arrêté. J'éprouvai, avant de partir, deux procédés

(1) Armand-Vignerod Duplessis-Richelieu, duc d'Aiguillon, né en 1720, mort peu d'années avant la Révolution, était un homme nul sous le rapport de l'intelligence, sans courage, rude, rancuneux; mais doué d'un peu d'esprit et fort intrigant. L'un des premiers actes de Louis XVI fut de l'exiler (1775). Son fils embrassa la cause des ennemis de la noblesse aux États Généraux, il fut le second à renoncer à ses priviléges et vota à différentes reprises contre la royauté. « Il avait dans l'esprit, dit un écrivain, la pesanteur de son énorme nature. »

(2) Non sans hésitation de la part du roi; on dit qu'il se releva jusqu'à trois fois la nuit qui précéda ce jour où le ministre devait recevoir la fatale nouvelle, et que déjà, il avait brûlé plusieurs lettres de cachet.

(3) Château situé à 6 kilomètres d'Amboise, et construit avec recherche, par les ordres du duc de Choiseul, sur l'emplacement de celui de la princesse des Ursins. Le seul reste des antiques splendeurs de Chanteloup est une sorte de tour élevée de sept étages, construite dans le genre des pagodes chinoises. Sa situation, au point central des principales allées de la forêt d'Amboise, est des plus pittoresques. L'ancienne propriété du duc de Choiseul appartenait, sous la Restauration, au duc d'Orléans.

bien généreux de deux personnes d'un état bien différent. Mademoiselle Audinot m'envoya 4,000 louis qui étoient toute sa fortune, et fut dans un véritable désespoir de ce que je les refusai. Madame la vicomtesse de Laval, qui ne m'avoit encore rien accordé, m'écrivit qu'elle apprenoit mes résolutions et que je partois avec madame la duchesse de Gramont, et qu'elle me demandoit de passer la soirée qui précéderoit mon départ : « Votre conduite, me dit-elle, me montre combien vous êtes » digne d'être aimé, et fait désirer de pouvoir être » encore quelque chose pour votre bonheur. » Je fus aussi heureux que je pouvois l'être, et rien depuis ne m'a pu faire oublier ce charmant procédé.

Je restai trois semaines à Chanteloup, et je revins ensuite pour monter la garde à Versailles. A quelques lieues de Paris je trouvai une lettre et des chevaux de M. de Guémenée. Il me mandoit qu'il avoit été proposé au conseil de me mettre à la Bastille, et que M. le maréchal de Soubise étoit le seul qui s'y fût opposé; que madame du Barry insistoit fortement sur ce qu'on m'apprît à aller à Chanteloup sans permission et à porter des lettres à M. de Choiseul. Je savois bien qu'on n'oseroit pas m'arrêter dans Paris; mais je craignois la barrière. Je m'approchoi de celle de Varennes, bien déterminé, si je voyois le moindre mouvement, à passer à toutes jambes devant les Invalides et à y passer la rivière à la nage. Je passai sans accident, et j'arrivai dans ma petite maison, rue Saint-Pierre (1), où

(1) Rue Saint-Pierre-Montmartre; elle va de la rue Montmartre dans la rue Notre-dame-des-Victoires.

je trouvai tous les amis de M. le duc de Choiseul à m'attendre.

Je fus le soir à Versailles au bal de madame la dauphine (1), et j'y fis événement. Tout le monde m'entoura pour me demander des nouvelles de Chanteloup, et tout le monde sembloit me savoir gré de mon courage. Je ne jouai de ma vie un plus beau rôle. Madame la dauphine vint à moi avec cette grâce déjà inséparable de ses actions (2), et me dit : « Comment se porte M. de Choiseul? quand » vous le verrez, dites-lui que je n'oublierai jamais » ce que je lui dois, et que je prendrai toujours à » lui l'intérêt le plus sincère. Je retournai à Chanteloup après ma garde, et j'y passai tout le reste du temps où je n'étois pas de service. J'étois d'ailleurs dans la disgrâce la plus déclarée. Le roi ne me parloit plus, et je ne soupois jamais dans les cabinets.

Madame de Laval continuoit à se conduire à merveille avec moi. Madame de Lauzun commença à se repentir de l'espèce de dédain avec lequel elle me traitoit depuis notre mariage. Madame la princesse de Poix, cette même madame de Poix que j'avois voulu épouser (3), lui inspira de l'amour-propre à gouverner un homme à qui elle avoit mis trop peu de prix, et de qui l'on étoit alors assez généralement occupé. Le sentiment étoit le seul moyen facile de revenir et qui ne demandât pas d'explications. Elle joua donc la grande passion, devint ou

(1) Marie-Antoinette, dauphine, depuis le mois de mai de l'année précédente, par son mariage avec Louis, dauphin, fils de France.
(2) Elle n'avait que seize ans.
(3) Lorsqu'elle n'était que demoiselle de Beauvau.

fit semblant de devenir jalouse de madame de Laval, voulut engager madame de Luxembourg à lui fermer sa porte, et fit si bien que, sans M. de Guémenée et mon courageux sans-froid, cette pauvre petite femme étoit à jamais perdue ou sacrifiée à la fausseté du caractère de madame de Lauzun. Elle se mit sous la protection de madame la duchesse de Gramont, et bientôt Chanteloup, où j'avois quelques droits à n'être pas tourmenté, me devint insupportable par l'acharnement que l'on mit à vouloir me rendre amoureux de ma femme et à me dire du mal de madame de Laval.

Je trouvai dans ce temps une ancienne connoissance au moment où je m'y attendois le moins. Un jour que j'étois à la première représentation d'une pièce nouvelle à la Comédie Françoise, je vis dans une loge, près de celle où j'étois, une femme fort bien mise, qui me regardoit avec beaucoup d'attention. Je remarquai qu'elle demandoit mon nom et qu'elle me regardoit ensuite avec curiosité : en sortant de la comédie, elle s'approcha de moi. « Oserai-je vous demander, Monsieur, si vous ne vous » êtes pas appelé le comte de Biron. — Oui, madame, rien n'est plus vrai. — Et vous ne me reconnoissez pas ? — Je ne me souviens pas d'avoir » jamais eu l'honneur de vous voir. — Quoi ! vous » ne reconnoissez pas une petite fille bien ingrate » envers vous ; vous avez oublié Rosalie ? — Rosalie ! lui dis-je, seroit-il possible ? — Si je vous » inspire encore quelque intérêt ou quelque curiosité, venez manger un poulet avec moi : je suis » seule, et rien ne m'empêchera de vous dire tout » ce qui m'est arrivé depuis que je vous ai quitté. » J'acceptai avec plaisir. « Renvoyez votre carrosse

» et vos gens, me dit-elle, et je vous mènerai. » Rosalie avoit une jolie voiture et des gens bien mis! Elle me mena dans une maison fort élégamment meublée. « Vous êtes ici chez moi, me dit-elle ; il faut » que je commence par vous demander pardon ; » car j'ai véritablement des torts envers vous. Vous » vous souvenez sans doute que vous étiez à la cam- » pagne quand je désertai, et voici ce qui m'y en- » gagea. Un Américain fort riche m'avoit vue plu- » sieurs fois à la promenade et avoit eu envie de « moi ; il me fit faire des propositions par ma femme » de chambre ; vous me plaisiez davantage, je re- » fusai ; enfin il me fit offrir 10,000 livres de pen- » sion viagère si je voulois le suivre en Amérique. » Cette fortune, que je ne pouvois attendre de vous, » et les conseils de ma femme de chambre, me dé- » cidèrent. Nous partîmes quelque temps après. Je » fus assez heureuse pour être tombée entre les » mains d'un homme estimable : je m'attachai à » lui plaire et à le rendre heureux. Il m'en sut bon » gré : mes soins contribuèrent à le tirer de deux » maladies terribles où sa vie fut dans le plus grand » danger. Sans parents, seul artisan de sa fortune, » n'ayant à rendre compte de sa personne, il m'é- » pousa. Le climat de Saint-Domingue étant con- » traire à sa santé encore délicate, il a pris le parti » de venir se soigner en Europe, et y a apporté une » fortune considérable. Nous sommes ici depuis » six mois ; il s'y est parfaitement rétabli, et il est » allé voir une assez belle terre en Auvergne, qu'il » compte acheter et où il veut passer ses étés. J'ai » souvent demandé de vos nouvelles depuis que je » suis à Paris ; mais vous aviez changé de nom ; et » d'ailleurs je vois peu de monde, et des gens qui

» n'étoient pas capables de m'en donner. Je désespérois de vous voir, quand par hasard je vous ai » rencontré. » On servit un petit souper excellent, après lequel je voulus reprendre mes anciens droits. « Arrêtez, me dit-elle; vous sentez bien qu'il est » impossible que Rosalie vous refuse si vous l'exigez : soyez assez généreux pour ne pas interrompre mon honnêteté. Je voudrois dire à mon mari » que je vous ai retrouvé, et je voudrois lui dire » tout. » Je n'insistai pas; elle me ramena à minuit à ma porte. Elle m'a écrit plusieurs fois; mais je ne l'ai pas revue depuis.

J'allois beaucoup à Chanteloup; mais tout danger pour M. le duc de Choiseul étoit passé. Je ne me croyois plus nécessaire à sa sûreté, on m'y tourmentoit. Je continuai à faire de fréquents voyages; mais je n'y passois plus ma vie entière comme auparavant. Plus lié que jamais avec M. le prince de Guéménée, nous nous quittions peu. Il me mena chez madame de Roth, et je retrouvai dans madame la comtesse Dillon (1), cette charmante per-

(1) La famille Dillon est une noble maison, trois fois pairesse en Angleterre, sous les titres de vicomtes Dillon, comtes de Roscommon et lords Clonbrock. Louis XIV avait appelé en France quelques-uns d'eux pour former sa garde irlandaise; Arthur, comte Dillon, le plus connu de tous, naquit en 1670 et mourut en 1733; il avait épousé Christiana Sheldon, de laquelle il eut cinq fils et quatre filles, qui tous arrivèrent à une haute fortune. Un de ses petits-fils du prénom d'Arthur, se distingua en Amérique et périt sur l'échafaud le 14 avril 1794; il avait épousé la comtesse de la Touche, morte en 1816, et en eut une fille, Fanny, qui se maria au général Bertrand, et le suivit à Saint-Hélène. Les illustrations de toutes sortes se pressent dans cette famille : Peter Dillon, fameux navigateur en faisait partie, ainsi que M. Dillon, consul-général de France à Haïti, qui eut plus d'une fois à sauvegarder nos compatriotes des excentricités sanglantes du despote noir Soulouque, et qui vient de mourir au moment

sonne (1) que j'avois prise pour mademoiselle de Boufflers, quelques années auparavant, au bal chez madame la maréchale de Mirepoix. Peu de femmes sans doute ont réuni autant de talents, d'agréments et de qualités aimables et estimables : douce, noble, généreuse, bonne amie après dix ans (2). J'ai du plaisir à convenir qu'avec le désir, les moyens et la certitude de plaire, on ne pouvoit accuser madame Dillon de l'ombre de la coquetterie. Le goût de la chasse et de la campagne rendit ma liaison plus intime, et je devins aussi assidu dans la maison que M. de Guémenée. Je ne fus pas longtemps sans m'apercevoir combien madame Dillon lui étoit chère, et combien sa manière d'aimer étoit délicate et discrète. Je n'échappai pas moi-même à un piège si dangereux. Je vis avec douleur que j'étois amoureux de madame Dillon, mais grand Dieu ! que cet

où nous traçons ces lignes (septembre 1857). — Mademoiselle de Roth, qui nous occupe, avait épousé un oncle de madame la générale Bertrand.

(1) Voici son portrait tracé par Besenval : « Madame Dillon étoit grande et bien faite, quoique un peu maigre. Elle avoit un joli teint, un visage charmant, sur lequel étoit peinte la douceur de son âme, comme elle l'étoit dans le son de sa voix. Je ne l'ai pas assez connue pour définir son caractère, qui m'a paru, dans le peu que je l'ai vue, plus attrayant que piquant et entièrement opposé à celui de sa mère. » Tout le monde savait que M. de Guémenée, mal avec sa femme, était le sigisbé de madame Dillon : « L'attachement de M. de Guémenée pour madame Dillon étoit extrême, ajoute Besenval ; il ne vivoit que pour elle et ne la quittoit pas. Il a duré douze ans (dix ans, selon Lauzun et il est probable qu'il étoit mieux renseigné) sans se démentir un instant, et la mort seule a mis un terme à ses soins. Nos gens à sentiment ont voulu établir que jamais M. de Guémenée n'en avoit rien obtenu et que sa passion étoit purement platonique. Pour moi, j'avoue que je suis un peu trop matériel pour croire à cette sublimité de sentiment. » T. II, p. 43.

(2) Il faut se rappeler que Lauzun écrit en 1782 ou en 1783.

amour ressembloit peu aux autres. Je n'en espérois rien ; je ne voyois pas dans l'avenir : je n'osois pas même désirer la possibilité de réussir. Je me reprochois cependant comme une trahison un tel sentiment, pour une femme à qui je ne pouvois douter que M. de Guémenée ne fût voué pour toujours. Je donnai les armes les plus fortes contre moi, sous le prétexte de la confiance. Je ne cachois rien à madame Dillon de tout ce qui étoit fait pour éloigner une femme de moi. Je lui montrois mon caractère bien plus léger qu'il n'étoit en effet : je lui montrai mon goût pour l'indépendance ; je convenois que j'étois naturellement inconstant. Je ne faisois pas souper de filles, je ne me passois pas une fantaisie que je ne le lui dise sur-le-champ ; et la vie que je menois ne pouvoit être approuvée par une femme qui auroit pris quelque intérêt à moi, et d'après l'idée que j'ai cherchée.

Étant de garde à Versailles, un soir après souper, chez madame de Guémenée (1), on parla de sentiment, et je disputai avec madame de Montesquiou (2), avec d'autant plus d'éloquence peut-être que je n'osois m'avouer tout celui dont j'étois susceptible. Madame la marquise de Fleury, qui m'écoutoit avec l'air de l'étonnement, me dit : « Quoi ! M. de Lauzun, vous êtes sensible, vous? » cela est inconcevable (3) ! » Nous nous sépa-

(1) Madame de Guémenée n'habitait pas encore, à Montreuil, la superbe demeure dont nous parlerons ; elle occupait, je crois, un appartement du château.

(2) Anne-Pierre, marquis de Montesquiou, né le 17 octobre 1739, d'abord mousquetaire du roi en 1754 ; colonel du régiment royal des vaisseaux, le 20 février 1761 ; premier écuyer de Monsieur.

(3) Madame de Fleury ne manquait pas d'esprit ; elle en donna

râmes. Je fus me coucher au corps-de-garde. A quatre heures du matin, mon valet de chambre m'éveilla, et me remit une lettre qu'il dit avoir été apportée par un valet de pied de madame la comtesse de Provence (1). Cette lettre, dont l'écriture m'étoit inconnue, contenoit une déclaration des plus claires et des plus emportées. Je me rappelai la conversation du soir précédent. Je fis entrer le porteur, je lui demandai à qui il étoit, et tout fut éclairci, en apprenant qu'il appartenoit à madame la marquise de Fleury. Je répondis que j'irois la voir dans la matinée; je ne la trompai point. Je la remerciai de la préférence qu'elle me donnoit, et lui déclarai, sans tournure, que mon cœur tenoit à un ancien attachement, qui n'y laissoit point de place à un nouveau. Elle ne se le tint pas pour dit, et afficha, avec une impudence et une publicité extrême, son goût pour moi, et le peu de succès qu'il avoit. Elle me faisoit des scènes partout où elle me trouvoit, et je la fuyois avec autant de soin qu'elle en prenoit à me suivre.

des preuves à plusieurs reprises et, entre autres, les premiers jours de 1779. Le comte d'Artois et le duc de Chartres s'étaient amusés à classer sur une liste à sept colonnes toutes les dames présentées qui étaient venues faire leur cour à Versailles. Ces sept colonnes étaient : *belles, jolies, passables, laides, affreuses, infâmes, abominables.* La marquise de Fleury se trouvait au rang des *abominables.* Au bal du Palais-Royal le duc de Chartres vint causer avec elle, elle le reçut comme il convenait et finit par dire : « Heureusement, monseigneur, il y a à appeler de votre jugement; on sait que vous ne vous connaissez pas mieux en signalement qu'en signaux. » Ces dernières paroles avaient trait aux premiers engagements maritimes avec les Anglais, auxquels le fils du duc d'Orléans avait assisté sans y briller. Le mot de madame de Fleury courut tout Paris.

(1) Marie-Joséphine de Savoie, mariée le 14 mai de l'année précédente à Louis-Stanislas-Xavier, comte de Provence, depuis Louis XVIII.

Il pensa se passer une scène fâcheuse dans ce temps-là. La vicomtesse de Laval faisoit inoculer ses enfants au Gros-Caillou (1). Je fus l'y voir le matin ; elle me proposa à souper pour le soir; je refusai, dans la crainte de rencontrer madame la marquise de Fleuri, qui y alloit souvent, et d'y essuyer une nouvelle scène : la suite prouva que je ne me trompois pas. Elle m'assura qu'il n'y auroit qu'elle, peut-être son mari, et deux ou trois personnes qu'elle me nomma. J'y arrivai le soir assez tard, et un moment après la marquise de Fleuri entra, et nous examina avec l'attention la plus embarrassante. Elle ne se mit point à table, et m'écrivit, pendant le souper, une grande lettre, dans laquelle elle m'annonçoit une scène terrible après le souper, me disant qu'elle ne pouvoit plus douter que la vicomtesse de Laval ne fût la véritable cause de ma froideur envers elle, et que, dans l'instant même, elle alloit en informer son mari. J'eus toutes

(1) L'inoculation commençait à devenir de mode, à cause des persécutions que ses partisans avaient dû subir dès l'origine : « Le système le plus pernicieux, dit un écrivain, n'aurait pas été adopté plus difficilement que l'inoculation. On se perdrait au milieu de l'océan de brochures et de libelles qu'il souleva. L'acharnement des ennemis était non moins violent que le courage des partisans. Parmi ces derniers on remarque en première ligne le comte de Lauraguais. » Celui-ci, depuis duc de Brancas, se déclara en 1763, le champion le plus ardent de l'inoculation, condamnée par le parlement. Son *Mémoire* auquel on répliqua, occasionna de sa part une correspondance à la suite de laquelle une lettre de cachet l'envoya dans je ne sais quelle bastille. La faculté de médecine, comme toutes les vieilles organisations, encroûtée de préjugés, resta jusqu'en 1768, l'adversaire acharnée de l'inoculation et ne rendit son édit de tolérance, le 16 janvier de cette année, qu'à une pluralité de 30 voix contre 23. Il est intéressant de constater que les médecins demandaient alors vingt ou vingt-cinq louis pour cette opération, ce qui la rendait presque inabordable aux fortunes médiocres.

les peines du monde à calmer cette furie; elle me ramena chez elle, où toute la nuit se passa en larmes, explications, menaces. Elle partit peu de jours après pour la campagne; et heureusement pour moi, une nouvelle passion chassa celle qui m'avoit tant effrayé (1).

Peu de temps après, nous nous quittâmes, madame de Laval et moi, sans nous quitter, et même sans cesser de nous voir souvent. Elle ne me donna pas un successeur flatteur pour mon amour-propre, car ce fut le marquis de Laval (2), son beau-frère, dont les agréments sont trop connus pour qu'il soit nécessaire d'en parler.

Ma position m'alarma : je n'avois plus de maîtresse; j'avois refusé une femme, j'avois quitté l'autre; et, en descendant dans mon cœur, je ne pouvois me dissimuler que madame Dillon étoit le principe de ma conduite. Je crus alors devoir avertir M. de Guémenée, et lui laisser lire tout ce qui se passoit dans mon âme. Il me reçut avec cette con-

(1) Telle était cette virago dont Bachaumont — qui renvoie d'ailleurs à un autre écrit de son temps — complète le portrait en ces termes : « Il n'est personne qui n'ait connu dans Paris une fameuse courtisane, ci-devant mademoiselle Dufresne, d'une beauté rare et devenue madame la marquise de Fleuri. (Son histoire se trouve en détail dans le *Colporteur*). Cette femme, après avoir été l'entretien de tous les cercles, avoir vu à ses pieds tout ce que la cour et la ville avoient de plus grand et de plus riche, après avoir mangé la rançon d'un roi, est tombée par son inconduite dans une indigence extrême et est morte sans secours. » (*Mém. secr.*, VI, p. 81.)

Lauzun avait quelques motifs pour fuir cette forcenée. Ne pas la confondre avec Aimée de Coigny, duchesse de Fleury, née vers 1776, morte le 17 janvier 1820, laquelle fut une femme du monde spirituelle et un écrivain de talent.

(2) Depuis duc de Laval; il était frère de la duchesse de Luynes et père d'Adrien de Montmorency.

fiance généreuse dont les cœurs honnêtes sont seuls susceptibles, ne me cacha pas qu'il adoroit madame Dillon, mais me jura qu'il ignoroit encore s'il avoit fait impression sur elle. Elle nous traitoit en effet avec une si parfaite égalité, qu'il étoit impossible de s'apercevoir de la moindre préférence. « Travaillons chacun pour nous, me dit-il, et si » madame Dillon choisit un amant, qu'elle ne » perde pas un ami. » Je lui dis que j'étois déterminé à voyager pendant quelque temps; il chercha inutilement à m'en dissuader, mais la grossesse de madame Dillon retarda mon départ. On n'a peut-être jamais vu deux rivaux se marquer plus de confiance et s'aimer plus tendrement.

Madame Dillon eut des couches dangereuses, longues et pénibles. Nos soins également tendres, également infatigables, adoucirent un peu ses maux; elle paroissoit touchée de ma situation, et la partagea sans cependant me marquer de préférence qui pût rien changer à mes desseins. Elle se rétablit, et je fixai mon départ pour l'Angleterre au 15 décembre 1772. Je lui croyois bien du goût pour moi; mais je savois qu'elle ne vouloit pas en avoir; mais je n'osois pas même désirer le plus grand bonheur qui fût pour moi sur la terre; le 15 décembre vint; nous traversâmes la forêt de Compiègne à cheval, car tous les habitants de Haute-Fontaine retournoient à Paris ce jour-là. Nous profitâmes peu de la liberté qu'on nous laissa de causer; tout le monde s'écartoit de nous, mais je n'avois rien ou trop de choses à lui dire. Arrivés aux voitures, madame Dillon m'embrassa, et nous nous séparâmes les larmes aux yeux. Madame de Roth, jusqu'alors n'avoit paru ni prendre de parti ni con-

seiller sa fille; mais je croyois que je lui plaisois davantage. Mon départ pour l'Angleterre fut une entière renonciation à mes droits, ou plutôt un aveu formel que je n'en avois pas, et que je ne pouvois pas honnêtement en avoir.

J'arrivai à Londres le 20 décembre 1772, et dès le soir même M. le comte de Guines, ambassadeur de France, me mena à l'assemblée chez milady Harrington (1). J'y retrouvai quelques anciennes connoissances. Une femme mieux mise et mieux coiffée que les Angloises ne le sont ordinairement entra dans la chambre. Je demandai qui elle étoit; on me répondit qu'elle étoit polonoise, et que c'étoit madame la princesse Czartoryska (2). Une taille

(1) VARIANTE : Arnington.

(2) Les manuscrits portent : les uns Czartoriska, les autres Chartoriska, il faut Czartoryska. — Isabelle-Fortunée Czartoryska, fille du comte de Flemming, naquit en 1745 ; elle se maria fort jeune avec le prince Adam-Casimir Czartoryski, et, tout en vivant un peu à l'aventure, exerça une certaine influence sur les événements de son époque. Lady Craven, avec laquelle nous allons la voir en relations, dit qu'elle était du petit nombre des femmes qui sympathisèrent avec elle et elle ajoute : « J'aimais beaucoup à passer avec elle des heures en tête à tête. Elle excelle dans la musique et dans la peinture; elle danse admirablement; enfin elle a un fonds de vrai savoir qu'elle déploie sans la moindre affectation. » Les cinquante dernières années de la vie de la princesse Czartoryska furent assombries par bien des douleurs. La révolution de France lui enleva de nombreux amis; elle reçut le dernier soupir de la Pologne. « Mes larmes, écrivait-elle à Delille en 1794, mes larmes coulent souvent quand je retrouve les souvenirs de ma patrie, de ce pays si cher à mon cœur, où je vécus depuis mon enfance, où je fus heureuse fille, heureuse femme, *bienheureuse mère, heureuse amie!* Ce pays n'existe plus, il est arrosé de sang et bientôt il sera effacé. » Elle habitait Pulhavi, avec sa chère Marie, lors de la lutte de 1830. A 86 ans elle donna encore des preuves d'une rare énergie. Son château fut transformé en hôpital et en lieu de refuge; mais les armes sanglantes de son petit-fils la chassèrent pour toujours; elle alla s'établir en Gallicie dans la terre de Wysock où elle rendit le dernier

médiocre mais parfaite, les plus beaux yeux, les plus beaux cheveux, les plus belles dents, un très-joli pied, très brune, fort marquée de petite vérole et sans fraîcheur, douce dans ses manières, et dans ses moindres mouvements d'une grâce inimitable, madame Czartoryska prouvoit que sans être jolie on pouvoit être charmante. J'appris qu'elle avoit pour amant un Russe nommé le prince Repnine (2), homme de mérite et de distinction, ci-devant ambassadeur à Varsovie, qui l'adoroit, et qui avoit tout quitté pour la suivre, et se vouer absolument à elle. Madame Czartoryska me parut gaie, coquette et aimable; mais qui m'eût dit alors qu'elle auroit une si grande influence sur le reste de ma vie, m'eût bien étonné. Tristement occupé de tout ce que je regrettois en France, je ne demandois pas mieux que de m'en distraire.

M. le comte de Guines avoit alors, le plus publiquement qu'il pouvoit, une fort jolie petite femme que sa fatuité et les malheurs qu'elle a pensé

soupir le 17 juin 1835. Elle a signé deux ouvrages : *Diverses idées sur la manière de construire les jardins*, Breslau, 1807, in-4°; *le Pèlerin à Dobromil*, Varsovie, 1818. *La Biographie des Contemporains*, de Rabbe et la *Biographie Universelle*, (supplément) lui ont donné quelques lignes; mais il vaut mieux recourir à l'article de M. Léonard Chodzko dans la *Nouvelle Biographie générale* de MM. Didot et Hoefer, et aux pages que le même écrivain consacre à la famille Czartoryska dans son excellent livre : *La Pologne pittoresque*.

(1) Général et ambassadeur qui exerça en Pologne, depuis 1764 jusqu'en 1795, une multitude d'atrocités dont il était l'instrument direct et le principal acteur. Tout ce que les vices réunis peuvent offrir de plus hideux fut mis en œuvre par cet homme épouvantable pour perdre le beau pays envié par la Russie. Ses crimes lui attirèrent la disgrâce de Paul I, regardé comme *fou;* mais l'empereur Alexandre I, regardé comme *libéral* et *magnanime* le rappela à sa Cour et le combla d'honneurs!

causer, ont rendue célèbre à l'Angleterre. Douce, simple, tendre, il étoit impossible de voir lady Craven sans s'y intéresser (1).

(1) Élisabeth, comtesse de Craven. Cette femme, dont les aventures ont tant occupé son époque, était la fille d'Auguste, quatrième comte de Berckley. En 1767, elle fut mariée à Guillaume qui, en 1769, succéda à son oncle comme sixième lord Craven. Elle en eut sept enfants, mais après une union de treize ans, troublée, comme on le suppose et sur le rapport de Lauzun par bien des orages, ils se séparèrent et elle quitta l'Angleterre pour la France, puis pour l'Allemagne. Madame d'Oberkirch qui la vit alors parle d'elle avec complaisance, nous mettons ses pages à contribution : « Lady Craven nous arriva avec une lettre de recommandation du margrave d'Anspach, fils d'une sœur du grand Frédéric. Le margrave de Bareuth et d'Anspach était un homme très-original; l'Europe entière retentit de ses folies et des impossibilités dont sa vie fut pleine. Il ne connaissait pas de frein dans ses caprices, et établit à sa Cour mademoiselle Clairon, qui y resta dix-sept ans comme amie, comme maîtresse, je ne sais, mais assurément comme première puissance. Lady Craven est fille du comte de Beckerley; elle était séparée de lord Craven qu'elle épousa à l'âge de dix-sept ans; elle en avait à peu près trente-cinq lorsque je la vis. Divorcée après quatorze ans de mariage et avec sept enfants, elle n'en tenait pas moins son rang dans le monde, à force de hardiesse, d'aplomb et d'esprit. Sans être précisément jolie, c'était une femme piquante et agréable. Ses cheveux châtains foncés étaient superbes, ses yeux magnifiques, sa peau blanche et fine était seulement marquée de taches de rousseur et se colorait à la moindre impression. C'est une personne du commerce le plus doux et le plus agréable, gaie, insouciante, sans le moindre pédantisme : son intimité est délicieuse. Sa passion dominante est la comédie qu'elle joue admirablement; elle a fini par communiquer cette passion au margrave, et maintenant un théâtre est installé dans son palais. Lady Craven nous donna un échantillon de son talent par quelques scènes qu'elle récita les soirs. Nous en fûmes enchantés. La conversation de lady Craven était amusante. Elle racontait comme M. de Voltaire. Les originalités de lord Craven lui fournirent plusieurs chapitres fort drôles... Mais ce qu'elle racontait de la manière la plus triomphante, c'était son arrivée chez le margrave, ses rapports avec mademoiselle Clairon, les jalousies et les extravagances de celle-ci, lorsqu'elle se vit supplantée... Lady Craven n'en fit que rire; elle amusa le prince, ce qui est toujours le meilleur secret pour réussir; elle joua la comédie sur

J'allois beaucoup chez elle, et j'y rencontrois toujours une madame Hampden, belle-fille de milord Trevor, à qui l'ambassadeur me conseilla de rendre des soins. C'étoit une grande femme droite et roide, une assez belle taille, un beau teint, d'assez jolis yeux, de beaux traits; tout cela étoit dérangé par une dent qui lui manquoit justement sur le devant de la bouche, et obligeoit tous ceux qui la voyoient à se récrier : « Quel dommage que

le théâtre et dans le salon. Ses joues roses, son sourire de perles, sa bonne humeur rendaient insupportables les prétentions et les serpents de Cléopatre. Après trois ans de lutte, mademoiselle Clairon quitta la place. Elle ne partit point naturellement, comme une autre; elle lâcha les imprécations de Camille contre sa rivale, à quoi celle-ci répondit en se drapant à son tour :

« Elle fuit; mais en Parthe, en me perçant le cœur. »

« Ah! nous disait lady Craven la veille de son départ, quand nous nous étonnions qu'elle sut ainsi tenir tête à une reine tragique, j'avais appris Corneille, Racine, Voltaire par cœur; elle n'eut jamais pu me faire rester court; j'avais toujours une réplique toute prête et je connaissais les plus fortes. » On assure que le margrave finira par l'épouser. Ils n'attendent tous deux, l'un que la mort de sa femme qui est toujours mourante, l'autre celle de son mari qui ne vaut guère mieux. » (1re éd. 1853, t. II, p. 198, 205. Voy. d'autres détails, p. 247, 250). Pendant les années suivantes milady Craven visita la Russie, la Turquie, la Grèce, la Crimée (1786), et trois ans après publia son voyage dans cette dernière contrée (traduit en français par Guédon de Berchère. Paris, Maradan, 1789, in-8o). De retour à Anspach, elle eut enfin la joie d'y recevoir, en septembre 1791, la nouvelle de la mort de son mari. Dès le mois d'octobre, elle était madame la margrave. Son nouvel époux vendit aussitôt sa principauté au roi de Prusse et alla s'établir en Angleterre où il trépassa en 1806. En 1825, la margrave publia ses *Mémoires* et mourut à Naples en 1828. On trouvera son portrait dans la nouvelle édition anglaise des lettres de Walpole (t. VI, p. 274.) Cet homme et cette femme célèbres étaient en correspondance et l'on possède un petit conte de lady Craven. « Le *Portrait en miniature* » dont la dédicace est adressée à l'amant ou plutôt à l'ami de madame du Deffand. — Le buste de lady Craven, par Houdon, fut exposé aux salons de 1802, 1804, 1806.

» cette femme-là n'ait pas de belles dents! » Mes hommages furent fort bien reçus; les femmes, en Angleterre, aiment à écrire. Je mis une déclaration dans le manchon de madame Hampden, et le soir, à un petit bal chez l'envoyé de Russie, elle m'en donna la réponse. Elle étoit vive, tendre, et promettoit beaucoup. J'avois été la lire dans une autre chambre : madame Hampden m'avoit suivi, m'arracha la lettre des mains dès qu'elle vit que j'en avois fini la lecture, et la jeta au feu; cette méfiance insultante me choqua, et nous brouilla. Madame Hampden voulut inutilement renouer depuis, mais je ne répondis que par de mauvaises plaisanteries.

Je ne pus résister au plaisir de revoir lady Sarah. J'appris qu'elle habitoit une petite ferme nommée Anecker, dans le parc du duc de Richmond à Godvood; qu'elle y vivoit dans la plus grande solitude et ne voyoit personne. Je partis seul à cheval de Londres, et j'arrivai avec beaucoup de peine à neuf heures du soir, en hiver, à la porte d'Anecker. Je frappai plusieurs fois sans qu'on m'ouvrît; enfin une petite fille vint me demander ce que je voulois; je répondis que j'étois un domestique de milady Holland, et que j'avois une lettre à remettre à lady Sarah : « Entrez, me dit-elle. » Je montai sans lumière; je traversai une assez grande chambre fort obscure, et j'allai vers la porte d'une autre, où il me sembloit voir de la lumière. J'ouvris une porte à laquelle lady Sarah tournoit le dos; elle étoit occupée à faire souper une très-jolie petite fille que j'effrayai. Lady Sarah m'aperçut, prit cet enfant entre les bras, vint au-devant de moi : « Embrassez » ma fille, Lauzun, ne la haïssez pas, pardonnez à

» sa mère; et songez que si elle la perdoit, il ne lui
» resteroit d'autre protecteur que vous. »

Lady Sarah, retirée du monde, vêtue d'un simple habit bleu, ses cheveux coupés très-courts et sans poudre, étoit plus belle, plus séduisante qu'elle n'avoit jamais été. Après six ans, nous n'avions pu nous voir sans une grande émotion. Je lui promis de me charger de sa fille quand elle voudroit. Je ne lui fis aucun reproche; elle me remercia, et nous nous séparâmes, après avoir causé deux heures ensemble.

Je revins à Londres, où, après avoir renouvelé connoissance avec lady Harland (1), je vis ses deux filles; je m'occupai d'abord davantage de l'aînée, sans cependant qu'il y eût rien de particulier entre nous. Un soir, chez lady Craven, miss Marianne Harland (la cadette) (2) me reprocha d'avoir de l'humeur et de m'ennuyer. « Vous ne cherchez
» donc à plaire à personne, et il n'y a personne
» dans cette chambre qui peut vous plaire ? »
ajouta-telle avec infiniment d'expression. J'entendis parfaitement ce qu'elle vouloit me dire ; mais la conversation fut interrompue. Miss Marianne Harland n'avait pas seize ans; elle est petite, mignonne, de beaux cheveux, de jolis yeux, des dents charmantes, une voix comme celle de la Gabrielli, (3)

(1) La seconde division de l'armée navale d'Angleterre, aux combats qui eurent lieu dans la Manche en 1778, était commandée par lord Harland. C'est tout ce que je sais de cette famille, bien connue, sans doute, au-delà de la Manche.

(2) L'aînée s'appelait Fanny.

(3) Catherine Gabrielli, célèbre cantatrice, née à Rome, le 12 novembre 1730, morte au mois d'avril 1796. Elle eut pour père un cuisinier du prince Gabrielli. Celui-ci découvrit les éminentes qualités de sa *cochetta* et la fit débuter à 17 ans au théâtre

et dont elle se sert aussi bien. Une grande coquetterie, toujours subordonnée à l'ambition de faire un mariage brillant; telle est, je crois, l'exacte description de la figure et du caractère de miss Marianne Harland.

Je me rapprochai d'elle après souper, et lui dis tout bas : « Si je vous donne demain un petit billet » le prendrez-vous ? — Non ; mais ne faites pas » d'imprudence. » Je fus déjeuner le lendemain chez milady Harland. Je donnai un billet à Marianne, qu'elle prit très-adroitement, et elle disparut un moment après. Lorsque je sortis, Mademoiselle Harland m'appela sur l'escalier, et me dit en rougissant : « Marianne m'a chargé de vous remettre ceci ; ne suis-je pas bien bonne ! » Ce billet contenoit les plus fortes recommandations de discrétion et de fidélité. Je passai ma vie chez lady Harland : j'y étois regardé et traité comme l'enfant de la maison. L'amour-propre de Marianne étoit très-flatté d'avoir un amant français : elle avoit d'ailleurs, dans ce temps-là, beaucoup de goût pour moi ; je l'aimois de mon côté bien tendrement. Nous nous écrivions sans cesse, et nous nous donnions nos lettres devant la bonne mi-

de Lucques. « Son talent, dit M. Fétis, était le chant de bravoure, sa vocalisation était facile, et l'étendue de sa voix tenait du prodige. » Le récit de ses aventures demanderait plusieurs pages; car elle en eut plus que de raison. Quoique Lauzun établisse une comparaison entre elle et miss Harland, il est probable qu'il n'avait jamais pu les juger simultanément, la Gabrielli s'étant toujours refusée à se faire entendre en Angleterre. « Sur le théâtre de Londres, disait-elle, je ne pourrais suivre toutes mes fantaisies ; si je me mettais dans la tête de ne pas vouloir chanter, la populace m'insulterait et peut-être m'assommerait. J'aime mieux dormir en paix ici. » La Gabrielli dépensait généreusement son immense fortune.

lady, sans qu'elle se doutât de rien. Je ne pouvois cependant me dissimuler que cette intrigue ne pouvoit durer, et qu'elle pouvoit avoir les suites les plus fâcheuses et les plus embarrassantes.

M. de Pezai (1) venoit souvent dans la maison : il croyoit les deux miss Harland immensément ri-

(1) Masson d'abord, plus tard Masson de Pezai. Sorte d'intrigant qui n'a eu pour admirateurs que les autres intrigants, ses valets. Il rimait assez mal; sa sœur, madame de Cassini, était jolie : on le déclara poëte. Dorat fit représenter ses opéras-comiques, musique de Gretry. — La *Rosière de Salenci*, entre autres — et vanta partout sa *Zélie au bain;* mais des succès de salon, pour ainsi dire, ne flattaient point assez son amour-propre, ni son ambition démesurée. Il acheta une compagnie et se poussa au plus grand monde. Sur quoi la muse de l'épigramme :

Ce jeune homme a beaucoup acquis,
Beaucoup acquis, je vous le jure,
En deux ans, malgré la nature,
Il s'est fait poëte et marquis.

Sa fortune gagnée, je dis mal gagnée, dans l'épicerie et dans les fermes par son grand-père et son père, lui fournissait les moyens de parer à toutes les dépenses. Il fut bientôt à la mode. Le marquis de Monteynard et le comte de Maillebois le présentèrent à la Cour, et le Dauphin qui ne voyait pas plus loin que sa forge le prit pour un homme de guerre et lui demanda des leçons de tactique. Ce précepteur en talons rouges, connaissant son monde, endoctrinait en chansonnant; c'était l'heure et le lieu, on l'écouta. Il fit tant par ses journées que les ministres, à la fin, se disputèrent l'honneur de le protéger : Maurepas, Saint-Germain, Montbarrey furent à ce point ses dupes et le voilà protecteur à son tour. Necker lui dut d'être écouté. Enfin l'amour du changement le porte à solliciter un emploi ; il ne peut plus rester à Versailles, ses lourdes saillies ne passent plus pour bons mots. On créa pour lui la charge *d'inspecteur général des garde-côtes*. Ce fut cette sinécure qui le conduisit en Angleterre. Une demoiselle de Murat joua plus tard dans sa vie le rôle auquel il avait pensé pour miss Harland. Le marquis de Pezai mourut en courtisan, c'est-à-dire de chagrin, à la suite d'une disgrâce. Consultez pour plus amples détails : la *Correspondance secrète*, t. v, p. 121, 217, 352; le *Moniteur*, tom. I, p. 45; Besenval, *Mémoires*, t. I, p. 157; et dans les œuvres de Senac de Meilhan, une étude sur le marquis de Pezai.

ches ; il parla de mariage à l'aînée, et fut refusé ; il revint à la cadette et ne fut pas mieux reçu. Confondu de ne pas être adoré, il devina que Marianne avoit du goût pour quelqu'un, et, bientôt après, que c'étoit pour moi. Il en parla à milady Harland, et partit pour la France. Un laquais fit à Marianne des assurances de discrétion et de fidélité qui la séduisirent ; elle eut l'imprudence de le charger de ses lettres.

Lady Harland forma le projet de mener aux eaux de Bristol sa fille aînée, dont la santé étoit fort délabrée. Elle me proposa d'y venir passer quinze jours avec elle. J'acceptai avec joie : je partis quelques jours après elle. Je fus passer une semaine chez milord Pembroke et delà me rendis à Bath. J'y trouvai le chevalier d'Oraison, qui venoit de Bristol Hotwells, (1) et qui m'apprit que tout étoit découvert, et que lady Harland étoit d'une colère épouvantable contre moi.

Je pris mon parti sans balancer : je fus à Bristol. Je fis demander à lady Harland un quart d'heure d'audience. Après m'avoir bien grondé et m'avoir fait bien des reproches, elle me pardonna, à la condition que je quitterois promptement l'Angleterre. Enfin, elle ne voulut pas me donner le chagrin de partir sans dire adieu à Marianne ; et ce qu'il y eut de plaisant, fut que cette mère terrible finit par tolérer devant elle les assurances de l'amour le plus tendre.

La santé de Mademoiselle Harland se rétablit. Toute la famille quitta Bristol, et retourna à une

(1) Hotwells est un lieu célèbre par ses eaux minérales, situé aux environs de Bristol.

fort belle terre près de Ipswich (1). Marianne reçut bientôt les hommages du plus riche et du plus désagréable baronnet du comté de Suffolk : malgré toute sa mausaderie, elle l'eût épousé, si elle n'eût découvert qu'il avoit le projet de vivre en province, et de ne pas mener sa femme à Londres ; ce qui la détermina à me le sacrifier, et à m'écrire la lettre suivante :

Sproughton, le 4 mai 1773.

« Vous vous croyez sans doute oublié, mon cher » Lauzun, parce que je ne vous ai pas écrit depuis » long-temps. Je vous jure que ce n'est pas de ma » faute : une fille que vous avez honorée de votre » attention particulière devient l'objet de celle de » ses parents, et est gardée à vue. Plume et encre » me sont refusées : ce n'est pas par méfiance, à ce » que dit ma mère, mais pour plus de sûreté. Je » t'écris au lieu de dormir, et ce n'est pas un sacri- » fice ; car à qui pourrai-je rendre compte de ma » situation ridicule, et qui pourroit la sentir comme » Lauzun! J'ai un amant qui n'a pas comme toi la » gaucherie d'être marié : sir Marmaduke met à » mes pieds une fortune, et, qui pis est une per- » sonne immense. Il veut que je l'adore ; rien de » plus juste ; mais il veut que ce soit en province : » je trouve cela un peu trop au-dessus de mes for- » ces. Écoute la description de ma nouvelle con- » quête, et vois si elle te ressemble. Sir Marmaduke » est grand comme un des anciens fauteuils qui » étoient dans notre chambre à Bristol, dans cette » chambre où tu as été si bien reçu. Il est fort gros :

(1) Chef-lieu de comté et patrie du cardinal Wolsey.

» cela n'est que désagréable maintenant ; mais pour
» peu que cela augmente, cela pourra devenir cu-
» rieux. Il est excessivement blond ; de petites jam-
» bes enflées le transportent difficilement près de
» moi, et malheureusement l'y laissent long-temps :
» cette énorme masse de chair boit beaucoup de vin
» de Porto, chasse le renard, et entretient des che-
» vaux de course, tout comme toi. Il m'assure que
» tout cela m'amusera beaucoup : enfin il est fort
» bien, et, s'il veut vivre à Londres, je l'épouse.
» Tu ne t'en fâcheras pas, et tu n'as pas à perdre à
» la comparaison. S'il faut vivre en province, je
» suis la servante de sir Marmaduke, et te reste
» fidèle. Et moi, jeune, jolie, folle de tout ce qui est
» aimable, accoutumée aux hommages de tout ce
» que Londres a de plus élégant et de plus recher-
» ché, la femme d'un *hunter* (1) ! vouée à passer
» ma vie entre mon mari et le vieux ministre de la
» paroisse, et à être réduite, si je veux parler, à
» causer avec le moins ivre des deux! Rappelle-toi
» Marianne, sa figure, son caractère, sa tournure,
» et vois si cela est possible. Mon gros amant me
» prépare une fête digne de lui. C'est dans quinze
» jours les courses d'Ipswich ; il a fait faire une
» coupe d'or plus lourde que moi, qui sera gagnée
» par un cheval qui lui a coûté deux mille
» louis et qu'il demande la faveur de mettre à mes
» pieds. Pourquoi ne viendrois-tu pas aux courses?...
» Non ; toutes réflexions faites, n'y viens pas : tu
» serois capable de tuer ce vilain animal ; attends
» du moins que je sois sa femme. Adieu ; Fanny te
» fait mille compliments, et moi, je t'aime, en vé-

(1) Chasseur.

» rité, d'une manière effrayante pour toute autre » fille moins sûre de sa tête. »

J'eus envie de la grosse coupe d'or. J'avois d'assez bons chevaux à New-Market (1). J'envoyai un des meilleurs courriers à Ipswich; son âge, son nom, dix guinées suffisoient pour le faire admettre. Un petit garçon, vêtu de noir, suivit bien ses instructions, resta modestement et pendant toute la course derrière le cheval de sir Marmaduke, et, à cent pas du *Winning-Port,* passa comme un éclair. On lui donna la coupe, il y mit un petit billet, et la porta à Marianne. « Sir Marmaduke étant ar- » rivé un instant trop tard, permettez-moi de suivre » ses instructions, et de mettre la coupe à vos » pieds. » Marianne reconnut mon écriture. « Il est » charmant! » dit-elle en riant : lady Harland même me devina, sans m'en savoir mauvais gré. On se moqua du malheureux *hunter*, qui disparut et ne revint pas depuis.

Le mariage manqué, lady Harland revint à Londres. Je trouvai encore moyen de me raccommoder avec elle, et de rentrer dans la maison. Nous mettions plus de circonspection dans notre conduite, et la pauvre petite femme n'étoit pas difficile à attraper. Cela fut à merveille pendant quelques semaines. Une lettre que Marianne perdit étourdiment nous découvrit encore : sa mère partit sur-le-champ

(1) Nul besoin de dire que New-Market était le théâtre des courses de chevaux ; c'est là que Lauzun, songeant à naturaliser dans sa patrie cet exercice de gentilshommes, apprenait à vaincre et à être vaincu, et formait ses chevaux et jockeys. Louis XV n'était plus là pour vouer au mépris les véritables amis de la race chevaline qu'il détestait. On connaît sa réponse à l'anglomane Lauraguais : Que faisiez-vous au-delà du détroit? — Sire, j'apprenais à penser. — Les chevaux? monsieur!...

de Londres avec ses filles, sans leur dire où elle alloit. Marianne, dont l'adresse réparoit toujours l'étourderie, écrivit sur un de ses gants avec un petit morceau de charbon : « On m'emmène, Dieu sait » où ! je l'écrirai sur les vitres de la première au- » berge où nous nous arrêterons : cherche-la. Si » nous n'étions pas tous les deux les plus intelli- » gentes créatures qu'il y ait au monde, nous » serions à jamais séparés. » Sur le dessus du chiffon étoit écrit : « Pour M. de Lauzun, chez l'am- » bassadeur de France ; il donnera cinq guinées » au porteur. »

Je montai à cheval, dès que j'eus ce plaisant billet, qui me parvint heureusement ; et le quatrième jour de mes recherches, je trouvai la vitre par laquelle je devois apprendre le sort de ma jolie petite maîtresse. Elle m'avertissoit qu'elle alloit pour trois semaines à la campagne, chez une amie de sa mère, et de là retournoit à Ipswich, en passant par Winchester (1) ; qu'elle attendoit une lettre de moi par quelque moyen qu'elle n'imaginoit pas, mais que je trouverois sûrement. Elle ne se trompoit pas. Je m'adressai à M. Sexton, mon maître d'anglais, pauvre diable comme Basile, prêt à tout entreprendre pour un écu. Je l'envoyai à Winchester, dans une chaise de poste, avec sa femme et ses trois enfants, pour n'être pas suspect ; il s'acquitta très-adroitement de sa commission. Il attendit lady Harland ; et, comme elle entroit dans la chambre, il arrêta miss Marianne Harland, et lui dit : « J'ai une lettre de M. de Lauzun pour vous :

(1) Capitale du comté de Southampton, remarquable par ses beaux monuments et principalement par sa cathédrale.

» elle est dans la poche du tablier de cet enfant ; » vous la prendrez quand vous voudrez. » Elle ne fut pas long-temps sans venir la chercher ; mais elle mit sur un morceau de papier ce peu de mots : « J'ai reçu la lettre ; toute la famille a parfaitement » bien fait sa commission ; j'aime à la folie le plus » adroit et le plus intelligent de tous les hommes. » Mais, hélas ! une étourderie de Marianne perdit tout. Nous nous écrivions exactement ; elle portoit elle-même, et alloit sans affectation chercher en se promenant les lettres à la poste. La maison de poste changea ; on en parla à déjeuner à Sproughton. Marianne dit étourdiment où était la nouvelle maison de poste. Lady Harland lui demanda comment elle le savoit; elle répondit, avec un peu d'embarras, qu'une demoiselle du voisinage, avec qui elle étoit sortie le matin, y avoit porté une lettre. Lady Harland sortit et demanda, plus adroitement qu'à elle n'appartenoit, au domestique qui avoit suivi sa fille, si elle n'avoit point oublié de mettre à la poste une lettre dont elle l'avoit chargée. Le laquais répondit fort innocemment qu'il étoit témoin qu'elle s'en étoit souvenue. Milady demanda sa voiture sans rien dire, fut à la poste, se fit rendre la lettre, et la mit dans sa poche. On ne peut rien imaginer d'égal à la colère, à la confusion, à la rage de miss Marianne. Il fallut céder à l'orage, et renoncer à moi ; elle en fut affligée, moins encore cependant que de voir qu'elle s'étoit perdue elle-même par une gaucherie et par une bêtise. Elle m'écrivit sans aucun détail, me dit qu'elle m'aimoit encore, mais me donna cependant le congé le plus clair et le plus absolu. J'en fus fâché ; mais je savois que cette intrigue ne pouvoit avoir qu'une mauvaise fin, et je

sentis qu'il étoit bien heureux qu'elle n'en eût pas une plus fâcheuse.

Je restai donc à Londres sans occupation ; mais l'éclat des amours de l'ambassadeur de France et de lady Craven m'en donna bientôt de sérieuses. La fatuité de M. le comte de Guines, et l'imprudence de la jeune femme, amenèrent nécessairement une esclandre. M. de Guines vouloit persuader à lady Craven de se faire séparer de son mari, et de s'enchaîner à son char. Il la conseilla avec tant d'extravagance, qu'il fut au moment d'être attaqué en justice par milord Craven et condamné à lui payer 10,000 liv. sterl., affaire la plus désagréable et la plus fâcheuse que pût jamais avoir un ambassadeur : cela, joint au terrible procès qu'il avoit avec Tort, son secrétaire (1), il étoit immanquablement perdu. Je le servis avec zèle et avec succès; mais tout dépendoit des réponses de lady Craven,

(1) Tort, secrétaire du comte de Guines et au courant des affaires, profita de sa position pour jouer, en connaissance de cause, sur les fonds publics ; bientôt découvert, il déclara n'avoir agi que d'après les ordres de son maitre et s'enfuit. Le comte de Guines l'accusa de lui avoir volé de l'argent et des papiers, d'avoir communiqué les dépêches de l'ambassade, etc., etc. Le public français n'hésita pas à déclarer l'ambassadeur coupable et le Châtelet, par sentences des 3 mai et 2 juin 1775 sembla se ranger du côté de l'opinion en acquittant Tort sur les derniers chefs de l'accusation. Seulement : « Il est dit par délibération du conseil, en ce qui touche les plaintes et accusations concernant le jeu des fonds publics d'Angleterre, que pour avoir, par le dit Tort, rendu contre le dit comte de Guines une plainte calomnieuse, par laquelle il lui a imputé de lui avoir ordonné de jouer pour le compte dudit comte de Guines dans les dits fonds publics, le dit Tort est condamné à faire réparation d'honneur au dit comte de Guines, en présence de douze personnes. » Voy. sur cette affaire les *Mémoires du ministère du duc d'Aiguillon*. Paris, Buisson, 1792, in-8°.

emmenée et enfermée à la campagne par son mari, sans avoir de communications avec personne.

Madame la princesse Czartoryska eut le courage d'aller forcer sa retraite et lui dicter sa conduite, seul moyen de la sauver ainsi que son amant. Cet événement m'éclaira sur la sensibilité et sur la générosité de Madame Czartoryska. Le hasard lui fit découvrir tous les détails de mon histoire avec lady Sarah, et combien j'étois capable de suite et de bons procédés pour ce que j'avois aimé. Le temps du départ de madame Czartoryska, en s'approchant, m'éclaira sur la sensibilité et la générosité de son cœur ; je m'y attachai presque sans m'en apercevoir.

Peu de jours avant son départ pour Spa, l'ambassadeur lui donna à dîner au Wauxhall, (1) avec plusieurs femmes de sa connoissance. Elle me dit qu'elle feroit partir ses enfants et ses gens avant elle, et qu'elle les joindroit à Calais, mais qu'elle étoit un peu effrayée de faire ce voyage seule ; je m'offris avec empressement pour l'accompagner. Elle me remercia, en me disant qu'elle en étoit charmée ; qu'elle avoit peur seulement qu'on ne trouvât pas cela bien. Toutes les femmes l'assurèrent que cela n'avoit aucun inconvénient : l'ambassadeur parut en avoir un peu d'humeur.

Je fus le lendemain matin chez la princesse ; je parlai de notre voyage. Elle me dit qu'elle étoit extrêmement reconnaissante de mon honnêteté, mais qu'elle avoit changé d'avis pour les propos que cela

(1) Célèbre jardin où se donnaient bals, concerts, *nopces et festins*. Le *Wauxhall* de Torré, construit à Paris à son imitation, fut ouvert pour la première fois le 29 octobre 1764; il était situé à l'endroit où la rue de Lancry débouche sur le boulevard.

pourroit faire tenir. Je plaidai ma cause avec tant de chaleur, que je la persuadai ; elle me promit que nous partirions ensemble, et me parut sensible au prix que je mettois à la suivre. M. de Guines la vit dans la journée, et l'effraya encore sur mes soins. J'arrivai comme il sortoit, et devinai facilement ce qui se passoit en elle. « Je n'insiste plus lui dis-je ; » les persécutions l'emportent sur votre courage. » Je regretterai toute ma vie une occasion que je ne » retrouverai plus, d'éclaircir à vos yeux bien des » événements bizarres, et de vous prouver que ma » conduite est moins inconséquente que vous ne le » pensez peut-être. » Je voyois dans ses yeux de la curiosité, de l'intérêt, une sorte d'attendrissement. « Ne craignez plus rien, me dit-elle, vous avez trop » de plaisir à venir avec moi, et je perdrois trop à » vous en empêcher ; cela ne changera plus. » Elle me tendit la main, je la baisai ; et, dès cet instant, si elle a voulu, elle n'a pas pu douter qu'elle ne fût adorée. Notre départ fut fixé pour le lendemain à midi.

Je me rendis avec exactitude chez la princesse. « Mes affaires, me dit-elle, ne seront pas finies » avant cinq heures, venez avec moi dire adieu à » Madame Pouschkine (1), qui part pour Bristol. » Elle quitta la princesse avec regret et pleura beaucoup, ainsi que la baronne Dierden et miss Johnson. « Je serois bien plus malheureux que toutes ces » femmes-là dis-je tout bas à Madame Czartoryska, » si je ne partois avec vous. » Un regard charmant fut sa seule réponse. Je retournai chez elle à cinq heures ; on me dit qu'elle étoit incommodée et

(1) Et non Pouskin.

qu'elle dormoit. Ce sommeil me parut suspect. Je m'arrêtai dans une petite taverne, au coin de Berkley square, et lui écrivis pour lui demander de me rassurer : elle me répondit qu'elle ne partiroit que le lendemain matin ; qu'elle me feroit dire l'heure.

Je ne puis exprimer combien d'idées différentes se réunirent dans ma tête. Je voyois avec douleur que M. de Guines, pleurant encore la perte de lady Craven, aspiroit à sacrifier à sa vanité la femme à qui il devoit tout et l'homme qui l'avoit le mieux servi. Je vis dès-lors clairement que la reconnaissance étoit moins sacrée que son amour-propre, et que cet homme pouvoit être ingrat. J'aimois trop véritablement la princesse, pour que la crainte de la compromettre ne me rendît pas patient et raisonnable. Je retournai chez l'ambassadeur, où je devois souper avec milord Sandwich et toute la canaille nécessaire pour chanter des *keilets*. Je ne pouvois garder mon secret davantage. J'écrivis à la princesse que je ne doutois pas que M. de Guines n'eût encore dérangé ses projets ; que j'en étois vivement affligé ; que je pouvois juger par moi-même qu'il sentoit combien il étoit impossible de la voir et surtout de la connaître sans l'adorer ; que j'étois bien loin de vouloir dire du mal de M. de Guines, mais qu'il ne pouvoit pas exister de bonheur pour moi sans lui consacrer à jamais mes jours, et que j'étois l'être le plus indépendant qu'il y eût au monde. Je transcrirai ici la réponse de la princesse ; ce premier billet peint autant son caractère qu'une plus longue lettre.

« Rien au monde ne pouvoit m'étonner plus que » ce que je viens de lire ; mais ce qui ne m'étonne » pas et ce qui ne m'étonnera jamais, c'est la fran-

» chise et la sensibilité de votre âme. Il existe
» entre nous des obstacles insurmontables dans les-
» quels, je vous jure, que M. de Guines n'entre pour
» rien. Je ne dois, je ne puis pas avoir d'amant;
» mais vous m'inspirez un intérêt qui durera autant
» que ma vie; quelques lieux que nous habitions,
» quelque soit votre sort, j'exige que vous m'en
» informiez : ma tendre amitié m'en donne le
» droit. Nous ne pouvons aller ensemble à Dou-
» vres, mais venez me voir avant mon départ. »

L'ambassadeur me proposa d'accompagner tous deux la princesse jusqu'à Douvres ; je refusai de la manière la plus tranquille et la plus indifférente qu'il me fût possible. Ma nuit se passa dans des convulsions de rage et de désespoir, que je ne comprenois pas moi-même : je me craignis ; je n'aurois pas répondu de moi, si j'avois rencontré M. de Guines chez Madame Czartoryska. Je résolus donc de me garder contre moi-même. Je m'enfermai, et j'ordonnai à un de mes gens d'aller chez elle, et de venir m'avertir dès qu'elle seroit partie ; je comptois la joindre sur le chemin, l'arrêter et avoir avec elle cette explication si importante pour tous deux.

Je restai dans cet état jusqu'à cinq heures que M. de Guines frappa lui-même à ma porte, et me démanda si je voulois dîner. J'ouvris : il me dit que la princesse me faisoit ses compliments; qu'elle étoit partie à midi, fort étonnée de ne m'avoir pas vu : la foudre tombée sur ma tête m'eût moins accablé. Je dis à M. de Guines (par qui celui de mes gens, chargé de m'avertir, avoit sans doute été gagné), que je ne pouvois dîner chez lui. Je courus à mon écurie, je sellai moi-même le premier cheval

venu, et je fus sur le chemin de Douvres aussi vite que je pus. Mon cheval, trop jeune et point en haleine, manqua à Sittingborn. J'appris que la princesse n'étoit qu'à six milles de moi, et qu'elle avoit rejoint ses enfants et ses gens. Je craignis de la compromettre : je lui écrivis une lettre dont le désordre peignoit bien mon amour et mon désespoir. Je retournai à Londres avec précipitation ; j'arrivai encore assez tôt pour jouer à un club assez gros jeu pour être remarqué et pour faire croire que je n'étois pas sorti de la ville. Je reçus le lendemain une réponse triste et touchante de Madame Czartoryska ; elle m'assuroit du plus tendre intérêt, et sembloit affligée des liens qui m'attachoient à elle.

Au bout de quelques jours, je reçus une lettre du chevalier d'Oraison ; il avait vu la princesse à son passage à Bruxelles ; elle étoit malade, dévorée de quelque chagrin secret. Je restai encore plus d'un mois en Angleterre. Je fus à Portsmouth (1) avec le roi. Je crus enfin pouvoir partir pour Spa sans inconvénient. Nous nous séparâmes assez froidement, l'ambassadeur et moi : je l'avois pénétré ; je n'étois plus qu'un objet d'embarras pour lui.

Enfin j'arrivai à Spa. La princesse me reçut assez froidement, et me parut plus que jamais attachée au prince Repnine. M. de Guines n'avoit rien négligé depuis qu'elle avoit quitté Londres pour me persuader qu'il en étoit aimé ; qu'elle lui avoit donné son portrait, et toutes les autres preuves qu'une femme peut donner. Je résolus donc de me

(1) Ville où se trouve le premier arsenal maritime de l'Angleterre. Portsmouth par terre et par mer est considéré comme un poste imprenable.

détacher d'elle à quelque prix que ce fût, et de la traiter avec beaucoup d'indifférence. Je vivois à merveille avec le prince Repnine, qui ne se doutoit pas que je fusse amoureux. La princesse parloit de l'ambassadeur avec un intérêt dont j'étois assez choqué pour désirer qu'elle me crût attaché à un autre; mais aucun objet ne pouvoit me distraire d'elle.

Les redoutes et les assemblées me firent cependant faire connaissance avec madame et mademoiselle de Saint-Léger (1), toutes deux Irlandaises. Madame de Saint-Léger avoit entre quarante et quarante-cinq ans; elle avoit été jolie, et, sous un maintien réservé, conservoit du goût pour le plaisir. Sa fille, âgée de dix-huit ans, étoit aimable et jolie. Je dansois, je montois à cheval avec elle : toutes deux prirent du goût pour moi La mère quoique jalouse de sa fille, et devenue plus sévère pour elle, se rendit justice, et sentit qu'elle me perdroit absolument, si elle m'empêchoit de voir sa fille : je devins donc fort assidu dans la maison. La princesse me fit des plaisanteries. « C'est vous qui l'avez voulu, me dit-elle en » riant, et d'un mot vous pourriez l'empêcher. » Mes soins pour mademoiselle de Saint-Léger furent bientôt publics. Une querelle que j'eus avec M. Branieçki (2) montra pourtant à la princesse qu'il s'en falloit bien que j'eusse cessé de m'intéresser à elle.

(1) Mademoiselle de Saint-Léger a épousé le prince Albert de Périgord, frère du prince de Chalais.

(2) Cette famille est étrangère à la célèbre famille de Branieçki dont le dernier descendant était Jean-Clément Branieçki, grand-général de la couronne et castellan de Krakovie, mort en 1771. François-Xavier Branieçki, favori du roi Stanislas-Anguste, prit

M. Braniecki, depuis longtemps amoureux de la princesse, et toujours mal reçu, en parla d'une manière que je ne pus supporter : je le lui dis franchement, et nous nous parlâmes avec toute la fierté de deux hommes qui ne s'aimoient pas. Cette querelle eût été plus loin sans lady Spencer. La princesse apprit avec quelle chaleur je l'avois défendue, et m'en sut gré. Il y eut une course de chevaux où un des miens gagna : je fis hommage du prix à mademoiselle de Saint-Léger. Dans l'instant même, madame la princesse Czartoryska se trouva mal, et retourna chez elle. J'étois bien loin d'en soupçonner la cause, et à peine y pris-je garde. Une longue et dangereuse maladie suivit cet évanouissement. Je ne la quittai pas, et lui rendis tous les soins qui m'étoient dictés par mon cœur. Je m'éloignai à mesure que sa santé se rétablit, et que je les crus moins nécessaires.

Tout le monde partoit de Spa; et je m'arrangeois pour partir avec madame et mademoiselle de Saint-Léger, lorsque le prince Repnine, qui n'avoit aucune raison de se méfier de moi, me dit qu'il étoit obligé de rester encore quinze jours environ, et de ramener madame Tschernischeff (1), que je ferois sûrement plaisir à la princesse de lui proposer de revenir

arbitrairement le nom de Branicki, devint grand-général de la couronne, épousa la nièce de Potenkine et fut le plus triste champion de la Confédération de Targowiça qui livra la Pologne à la Russie. « Il joignait à tous les vices, dit Rulhière (II, p. 199), la valeur la plus téméraire. On l'avait vu dans une surprise à l'armée française, charger les ennemis une houssine à la main. » Ses traits dénonçaient un tartare. Il disparut de la scène politique en 1794 et mourut en 1819. Ses descendants ont gardé le nom de Branicki.

(1) Et non *Cherfilzef, Chernilzef*, etc.

à Paris avec elle. Je ne me fis pas prier : la princesse m'étoit bien plus chère qu'il ne croyoit. Nous partîmes donc, et le prince Repnine nous reconduisit quelques postes. Nous faisions de petites journées, et je voyageois sur mes propres chevaux. Madame Czartoryska étoit encore très-faible, et se trouva très-fatiguée en arrivant à Bruxelles ; elle ne voulut pas souper et se coucha. Je restai à lui tenir compagnie. Nous parlâmes de l'Angleterre, et la conversation regarda bientôt le comte de Guines et lady Craven. Je lui racontai avec détail tout ce que son départ m'avoit fait souffrir : ses yeux se remplirent de larmes. « Finissons, me dit-elle, et ne renouons » jamais un entretien si dangereux. » Il étoit trop tard, et il falloit que notre destinée fût remplie. La princesse m'aimoit et me le dit. Tant de bonheur fut empoisonné par l'effroi que lui causoit son sentiment, et les suites horribles qu'il ne pouvoit manquer d'avoir. Elle voulut s'ôter tous les moyens de s'y livrer : nous nous séparâmes, et passâmes la nuit la plus agitée.

Le prince nous proposa d'aller le lendemain à Anvers voir un cabinet de tableaux qu'il vouloit acheter. Il fut arrangé, sans qu'elle pût s'y opposer, qu'elle iroit avec moi dans un petit phaéton que j'avois amené d'Angleterre, avec des chevaux qu'elle s'étoit souvent amusée à mener elle-même à Spa. Nous ne fûmes pas plus tôt en liberté, que la conversation suivante commença :

« Il seroit inutile, M. de Lauzun, de chercher à » vous cacher combien je vous aime ; mais je dois » à ce sentiment même, qui m'est plus cher que la » vie, de mettre devant vos yeux tous nos dan-

» gers (1), si nous n'avons pas le courage de nous
» séparer promptement. Ecoutez-moi sans m'in-
» terrompre, vous jugerez, par les aveux que je
» vais vous faire, s'ils ont dû me coûter.

« Née avec des avantages et quelques agréments,
» je reçus bien jeune les hommages des hommes.
» Ils flattèrent mon amour-propre ; et depuis que
» je me connois, je me connois coquette. J'épousai
» mon mari (2) sans amour, et n'eus pour lui qu'une
» amitié bien tendre qu'il mérite chaque jour da-
» vantage. De tous ceux qui me rendoient des soins,
» le roi de Pologne fut le plus assidu. Le plaisir de
» l'emporter sur la plus belle femme de Varsovie me
» les fit recevoir avec complaisance : je n'y cédai
» cependant pas.

« Le prince Repnine, ambassadeur de Russie,
» vint à Varsovie. Il fut amoureux de moi, et mal
» reçu. Les troubles qui déchirèrent mon infortuné
» pays lui donnèrent bientôt occasion de me prou-
» ver à quel point je lui étois chère. Mes parents
» et mon mari irritèrent fortement l'impératrice,
» en s'opposant toujours à ce qu'elle vouloit. Le
» prince Repnine reçut contre eux les ordres les
» plus sévères. Les princes Czartoryski continuèrent
» à être coupables, et à n'être jamais punis. L'im-

(1) Variante : Tous les malheurs irréparables qu'il entraînera pour tous les deux.

(2) Le prince Adam-Casimir Czartoryski, né à Dantzig le 1er décembre 1734, mort le 22 mars 1823, staroste et général des terres de Podolie. Isabelle de Flemming était sa nièce. Il fut sur le point de monter sur le trône de Pologne ; mais céda au prince Stanislas Poniatowski, son cousin. Depuis le commencement du siècle il vécut dans sa retraite de Pulhavi, où les savants, les littérateurs, les étrangers de distinction, reçurent toujours de lui un accueil affable et empressé.

» pératrice, indignée que ses ordres n'eussent pas » été exécutés, ordonna au prince Repnine de faire » arrêter les princes, et de faire confisquer leurs » biens. Elle lui mandoit que sa vie répondoit de » son obéissance Les princes étoient perdus, si le » prince Repnine n'eût pas eu le généreux cou- » rage de lui désobéir. Je crus devoir être le prix » de tant de tendresse : je dirai plus, même en me » donnant à la reconnaissance, je crus céder à l'a- » mour.

« Je fus bientôt le seul bien qui restât au prince » Repnine. Il perdit son ambassade, ses pensions, » la faveur de l'impératrice (1), et, parce qu'il m'a- » voit [marqué de l'intérêt], à peine resta-t-il mille » ducats de revenu à l'homme dont le faste avoit » ébloui toute la Pologne. Il ne pouvoit revenir en » Russie ; il me demanda de voyager et de me » suivre : je ne balançai pas à tout quitter pour lui. » Le comte de Panine (2), son oncle, le raccom- » moda avec l'impératrice, qui lui fit dire d'aller » prendre le commandement d'un corps considé- » rable à l'armée du maréchal de Roumiantzoff (3). » Il refusa, et acheva d'irriter l'impératrice contre » lui.

(1) Ces événements, dit M. Léonard Chodzko, arrivèrent en 1769, et peu de temps après, le 14 janvier 1770, la princesse Czartoryska mit au monde un fils à qui on donna les noms d'Adam-Georges Czartoryski. (Voy. *La Pologne pittoresque*, in-4° t. III, p. 156.)

(2) Principal ministre de Catherine II et qui contribua aux malheurs de la Pologne en faisant exécuter tous les ordres subversifs qui précédèrent et suivirent le premier partage de ce pays.

(3) Et non Romanzof. — Général fameux sous le règne de Catherine II. Il combattit les Suédois, les Polonais et les Turcs, et obtint le grade de feld-maréchal des armés moscovites.

« Nous vécûmes parfaitement ensemble jusqu'à
» ce qu'il soit devenu jaloux du comte de Guines ;
» et il l'a été d'une manière si violente, si insuffi-
» sante, que j'en ai été offensée : il me sembloît que
» je méritois plus de confiance de l'homme pour
» qui j'avois tout fait. Je supportai cependant son
» humeur avec patience ; mais l'ambassadeur m'en
» parut plus aimable : je l'avouerai franchement,
» je fus flattée de lui plaire, et je l'aurois certaine-
» ment aimé, s'il s'étoit moins uniquement aimé
» lui-même. Je m'arrachai au goût que je sentois
» pour lui : celui que vous avez pris pour moi l'a
» détruit. Mon cœur n'en a que trop senti la diffé-
» rence. Je suis sûre maintenant de vivre et de
» mourir malheureuse; mais je ne ferai point mou-
» rir de douleur l'homme qui a tout sacrifié pour
» moi, et à qui il ne reste que moi dans le monde.
» Fuyez, oubliez une femme qui, suivit-elle son
» penchant, ne peut rien pour votre bonheur.
» Croyez-moi, l'amour qui n'est pas fondé sur la
» confiance n'est qu'un supplice ; et quel droit ai-je
» à la vôtre ? Pourrez-vous en avoir dans celle qui
» a trahi le prince Repnine, et qui a eu du goût
» pour M. de Guines ? Chaque marque d'amour
» que vous recevrez de moi vous prouvera, me
» prouvera à moi-même, que je puis aimer deux
» fois : la femme qui a changé peut changer encore ;
» et pensez-vous que celle qui aura abandonné sans
» pitié le prince Repnine, à qui elle devoit tout,
» vous épargnera davantage, vous dont les droits
» finiront dès que son sentiment pour vous finira ?
» Vous ne savez pas d'ailleurs à quel excès je suis
» capable de vous aimer, et tous les malheurs
» qui peuvent suivre une telle passion, et tous les

» remords qui me dévoreront sans cesse : un voile
» entre le reste de l'univers et mon amant m'em-
» pêchera de voir tout ce qui ne sera pas vous;
» l'entier oubli de ma considération, de ce que je
» dois à mon mari, à mes enfants, à mes parents,
» à moi-même, la juste jalousie du prince Repnine;
» chaque jour sera marqué par des craintes ou par
» des événements funestes : une telle vie peut-elle
» durer longtemps?

» — Vous devez trop au prince Repnine, lui
» dis-je; de nous deux, ce n'est pas lui qui doit
» mourir de douleur ! que je vous voie encore quel-
» ques jours, que je jouisse quelques jours du der-
» nier bonheur qui existera pour moi, et je me
» sépare pour jamais ! Souvenez-vous quelquefois
» que je vous adorerai jusqu'à mon dernier soupir,
» et que je vous ai perdue; que je vous ai aimée
» assez pour vous fuir : peut-être aurois-je plus fait
» pour vous que le prince Repnine. O la plus
» tendre, la plus honnête de toutes les créatures !
» c'est à ton amour que je devrai de n'être pas un
» monstre d'ingratitude; c'est à ta générosité que
» je devrai mon honnêteté; c'est du moins une con-
» solation pour tous deux. »

Nous étions de bonne foi; mais nous ne savions pas nous-mêmes à quel excès nous nous aimions. Les deux cœurs les plus tendres, les plus ardents de l'univers, peut-être, s'étoient rencontrés. Nous ne trouvâmes pas à Anvers le cabinet pour lequel le prince y avoit été; il étoit vendu : on lui parla d'un autre qu'il pourroit avoir à Amsterdam, et qui lui conviendroit davantage. Cela le détermina à profiter de l'occasion pour faire le voyage de Hollande. Je refusai courageusement d'en être, et tins bon jus-

qu'à la veille du départ. Un regard de la princesse me fit oublier tous mes projets : j'acceptai les propositions du prince, et le lendemain nous partîmes tous.

Le bonheur, le danger d'être ensemble avoient rempli nos têtes d'une agitation, d'une confusion indéfinissables. Tous nos compagnons de voyage dormoient, heureusement pour nous, et notre trouble ne fut pas remarqué : la nuit vint, et nous ne nous contraignîmes plus. Les larmes de la princesse couloient : j'y mêlai les miennes. Tout à craindre, tout à souffrir, rien à espérer ; notre douleur nous accabloit, et ne nous laissoit pas même la force de faire des réflexions distinctes.

Nous arrivâmes à onze heures du soir à une mauvaise cabane, où nous fûmes obligés de passer la nuit. La princesse et la Bohdanowicz (1) (vieille femme de chambre polonoise de la princesse) couchèrent dans une chambre, et tous les hommes dans l'autre.

Quelques heures après, la Bohdanowicz fit des cris affreux qui n'éveillèrent personne; mais je ne dormois pas; je courus voir ce qu'elle avoit : un homme, qui s'étoit caché dans la chambre, avoit pensé la faire mourir de peur. Je le chassai avec assez de peine.

La princesse étoit éveillée; elle m'appela. Je me mis à genoux près d'elle : mes yeux ne pouvoient exprimer tout l'amour qui étoit dans mon cœur ; mais ils en montroient beaucoup. « Vos » peines, me dit-elle, déchirent mon âme ; mais » elles me sont chères; il m'est si doux de vous

(1) Et non *Bochdanowitz*.

» voir partager les miennes. Si nous ne pouvons » être heureux ,soyons du moins constants et irré- » prochables. » Nous nous promîmes un courage et une prudence bien au-dessus de nos forces.

Nous partîmes un peu plus calmes, et avec un maintien passable : nous arrivâmes au Moerdick, que nous passâmes sur-le-champ. Je restai dans la chambre du yacht avec la princesse, et tout le monde, craignant d'être malade, se tint sur le pont. Je lui lus un joli roman de Dorat, qui venoit de paroître, intitulé : *Sacrifices de l'amour* (1). Quelques situations avoient rapport à notre position (2) : nous ne pûmes le lire sans un grand intérêt et un grand attendrissement. Que de charmes réunissoit madame de Czartoryska ! des années de malheurs et de regrets n'ont pu en effacer l'image. Nous nous arrêtâmes à Rotterdam, et arrivâmes le lendemain à la Haye, où le prince et la princesse furent reçus avec la plus grande joie par M. de Lachernéria (3), ambassadeur d'Espagne. Je n'eus qu'à me louer de lui, et je n'ai que du bien à en dire (4). Madame de Lachernéria, grande, vigoureuse, ardente et chaude Péruvienne, me remarqua, et fut avec moi, au bout de dix minutes, comme une connoissance de dix ans ; elle ne cessoit de questionner la princesse sur

(1) *Les Sacrifices de l'amour* ou *Lettres de la vicomtesse de Senanges et du chevalier de Versenay*. Paris, Delalain. 1771, 2 vol. in-8°. — C'est un roman fadasse auquel il manque tout ce qu'il faut pour faire un bon livre ; il a cependant trouvé bien des lecteurs au siècle dernier, et l'on le réimprime encore.

(2) L'épigraphe le dit suffisamment : « *Vulnus alit venis et cœco carpitur igni.* »

(3) *Variante :* Lachérésia.

(4) Et non : « *Je n'ai rien à en dire.* »

mon compte que pour me questionner moi-même, et nous embarrassoit également.

Il y avoit deux heures que nous étions à La Haye, lorsqu'à deux heures après minuit, la Bohdanowicz, qui ne parloit pas un mot de françois, frappa à ma porte et me dit en mauvais allemand : « Descendez, la princesse meurt. » (Le prince n'étoit pas à La Haye, ayant été à la campagne chez le prince d'Orange). Je descendis avec précipitation, et la trouvai en effet sans connoissance. Je ne parvins qu'au bout de quelques heures à lui faire reprendre ses sens. Elle me tendit la main dès qu'elle m'aperçut près d'elle. « Je suis contente, me dit-elle, je meurs » dans les bras de ce que j'aime, sans avoir rien à » me reprocher. » Elle eut dans la journée de fréquentes et de violentes attaques de nerfs, et s'évanouit souvent.

Je connaissois de réputation le célèbre Gaubius, professeur en médecine (1). Je fus le consulter à Leyde, et partis au point du jour. J'expliquai à M. Gaubius, dans le plus grand détail, la maladie que la princesse avoit eue à Spa, et celle qu'elle avoit alors, sans lui dire son nom ; il me demanda si elle étoit ma femme ; je lui répondis que non, mais qu'elle étoit ma sœur. Il me demanda ensuite si j'étois médecin ou chirurgien ; je lui répondis

(1) Jérôme-David Gaube, plus connu sous le nom de Gaubius, né à Heidelberg le 24 février 1705, mort le 29 novembre 1780. C'est l'un des élèves les plus distingués de Boërhaave et celui que ce maître illustre choisit pour lui succéder comme professeur de chimie (1731), il fut bientôt appelé à occuper aussi la chaire de médecine et acquit la plus grande réputation comme lecteur et comme praticien. Il a publié un certain nombre d'ouvrages dont la renommée est européenne. Leyde pleura sa mort. Il ne laissa qu'une fille qui hérita d'une grande fortune.

que non : « Vous êtes donc, me dit-il, le plus tendre » et le plus intelligent de tous les frères. » Il me rassura sur l'état de la princesse, me dit qu'il n'étoit pas dangereux ; qu'il étoit trop vieux et trop goutteux pour que sa santé lui permît de l'aller voir. Il m'ordonna pour elle un régime dont il me garantit le succès, me chargea de lui rendre compte de ses effets, et me dit qu'il seroit bien aise de voir la malade quand elle seroit moins faible. Je revins à La Haye. La princesse apprit avec plaisir et reconnoissance ce que j'avois fait.

Nous déterminâmes que je la ramènerois jusqu'à Bruxelles, après avoir fait durer le voyage de Hollande le plus longtemps que nous pourrions, et que je partirois ensuite pour l'Italie. Les amants sont comme les enfants, ils ne sentent que par moments une peine éloignée, et ils sacrifient beaucoup au présent. Dix ou douze jours de bonheur nous sembloient suffisants pour payer notre vie. Ce court répit nous calma. La princesse se rétablit. Je ne pensois pas à lui rien demander dont elle pût jamais se repentir. Je voyois toute sa tendresse, et ne désirois rien. Dans ce temps cependant je fus jaloux sans aucun sujet de l'être, et ce fut d'une manière si extravagante, que je ne puis m'empêcher d'en parler.

J'avois vu à Londres un jeune prince Poniatowski (1), neveu du roi de Pologne, et cousin du prince, qui avoit été élevé en Angleterre, et à qui je n'avois jamais fait grande attention. Madame de Czarto-

(1) Stanislas Poniatowski, plus tard grand-trésorier de Lithuanie, retiré en Italie depuis 1793, mort à Florence en 1833 et père du prince Joseph Poniatowski, sénateur depuis 1855.

ryska me dit qu'on l'attendoit à La Haye. Cela ne me fit d'autre effet que de craindre l'importunité d'un tiers. Un soir que j'étois à la comédie avec le prince et la princesse, on vint lui dire tout bas que le prince Poniatowski venoit d'arriver, et il sortit. Je ne puis exprimer la révolution que cela fit en moi. Tous les agréments du prince Poniatowski, tous les avantages qu'il avoit pour plaire à sa cousine, avec laquelle il étoit destiné à vivre, se présentèrent à mon esprit, et me tournèrent la tête. Je sortis de la comédie, et rentrai chez moi. Je fis d'affreuses réflexions : la princesse me parut perdue pour moi, et perdue dans le moment. Je m'effrayai tellement, que je me déterminai à fuir et à partir sur-le-champ pour l'Italie.

J'envoyai chercher des chevaux de poste, et j'ordonnai ma voiture. Dix heures étoient passées. La princesse, étonnée de ne pas me voir arriver chez madame de Lachernéria, chez qui elle soupoit, sortit sans rien dire, prit la première voiture qu'elle trouva dans la cour, et vint à notre auberge. Elle fut très-surprise de trouver à la porte ma chaise de poste attelée et chargée. Elle demanda où j'étois, et monta à ma chambre. « Que signifie ceci, me dit-» elle ; où allez-vous ? — Mourir loin de vous, lui » répondis-je avec désespoir, fuir des malheurs plus » grands encore que d'en être séparé. — Je ne vous » entends pas ; expliquez-vous ; vous êtes hors de » vous-même ; croyez-vous que je puisse vivre et » vous voir dans l'état où vous êtes ? » Les yeux de la princesse me montroient tous mes torts, et combien j'avois de raisons pour être tranquille. J'étois honteux de mon extravagance, et embarrassé de l'avouer ; il le fallut bien cependant. La princesse

ne me fit ni reproches ni plaisanteries; elle m'embrassa : « Ne crains jamais de perdre mon cœur; je » suis fâchée que tu aies tant souffert; mais com- » bien je sens le prix de tant d'amour. Ne perdons » pas de temps; on nous attend chez l'ambassadeur » d'Espagne; le moindre prétexte suffira pour nous » excuser. » Elle dit en descendant à mon valet de chambre : « Il ne partira pas, il ne partira plus! » avec une grâce inexprimable. Nous partîmes pour Amsterdam, et nous arrêtâmes à Leyde pour voir le docteur Gaubius. Il causa longtemps avec la princesse : « Il est, lui dit-il, des maladies rarement » dangereuses pour les femmes, et que les méde- » cins ne peuvent guérir. Votre frère, ajouta-t-il » en riant, en sait peut-être plus que moi (la prin- » cesse rougit); soyez constants et prudents, vous » serez heureux. Je n'ai jamais vu de femme mieux » aimée. » Il lui parla de notre conversation avec intérêt. Rien n'étoit perdu avec une âme si tendre. On ne pouvoit être plus aimable à aimer.

Nous partîmes tard pour Amsterdam. La nuit étoit obscure. J'étois au fond d'une grande gondole avec la princesse; je pressois ses mains contre mon cœur, je la serrois dans mes bras sans qu'elle m'opposât de résistance. Elle se coucha sans souper; et, selon ma coutume, je restai près de son lit. Nous nous embrassâmes avec tendresse dès que nous fûmes seuls; je ne pus réprimer des désirs qu'elle sembloit partager; j'osai beaucoup, et fus bientôt puni. « Je n'aurois pas cru, me dit-elle avec dou- » leur et indignation, que l'être qui m'est si cher » eût oublié si vite ses promesses et ses résolutions; » et qu'il eût voulu sacrifier tout le bonheur de ma » vie à un instant de plaisir. Il m'étoit si doux de

» devoir à votre amour jusqu'à mon honnêteté et » ma tranquillité! » Sa femme de chambre entra ; elle dit qu'elle vouloit dormir, et me renvoya.

Il n'est pas d'état plus affreux que d'avoir mérité la colère de ce qu'on aime avec excès. Je passai la nuit dans la douleur et le repentir. Le lendemain à huit heures du matin, M. Oniecki (1) vint me prendre, et, quelque chose que je pusse faire, me mena promener et voir ce qu'il y avoit de curieux dans Amsterdam et aux environs, jusqu'à huit heures du soir. La princesse me traita avec une froideur qui me désoloit; elle m'aimoit trop pour s'en apercevoir sans en avoir pitié. Elle s'approcha de moi, et me dit tout bas : « Vois combien je » suis à plaindre, et je suis sûre que tu ne seras » plus coupable; moi te punir, moi t'affliger, je » n'en désire pas le courage. » Ce peu de mots me rendit la vie. Le souper fut gai, et le départ fixé pour le lendemain. On proposa de revenir dans de petits cabriolets à deux places que l'on mène soi-même, et qui vont extrêmement vite. On me destina à mener la princesse, comme étant le meilleur cocher. Elle commença par refuser; mais elle vit tant de tristesse dans mes yeux, qu'elle y consentit. Nous partîmes. Je la trouvai sérieuse pendant le chemin : je lui demandai ce qu'elle avoit : « Je ne » veux pas te gronder, me répondit-elle; je t'ai pardonné de bon cœur, mais une si forte impression » ne peut facilement s'effacer; et ce n'est pas de » toi, c'est de moi que je suis mécontente, et si j'ai » eu tort d'avoir en toi une confiance aveugle, je » suis bien coupable, j'ai de furieux reproches à me

(1) Et non *Oueska*, mot de la famille des Lodoïska.

» faire. » Je dissipai facilement ses craintes; les larmes les plus tendres en furent le prix. Nous restâmes encore une semaine à La Haye.

Il fallut enfin retourner à Bruxelles, où nous comptions de bonne foi nous séparer pour toujours. Nous pensâmes mourir de désespoir: je crachois tous les jours plusieurs mouchoirs de sang. La princesse n'étoit pas en meilleur état que moi; elle pensa mourir le jour que nous traversâmes le Moerdick. Je passai la nuit près d'elle. « Nous nous sommes « engagés, me dit-elle, à plus que nous ne pou« vons tenir : l'excès de ton amour et de ton cou« rage pourroit encore me sauver la vie. Serois-tu « capable (uniquement aimé) de n'être pas jaloux « du prince Repnine, de te contenter de mon cœur, « de ne prétendre à rien de plus. » Un nouveau plan de vie fut arrangé d'aussi bonne foi que les autres, et, comme on le verra par la suite, sans un plus grand succès. Nous ne nous arrêtâmes qu'un jour à Bruxelles, et revînmes à Paris.

Je quittai la princesse à Senlis, et fus passer vingt-quatre heures à Haute-Fontaine (1), bien différent de ce que j'en étois parti. J'arrivai le lendemain à neuf heures du soir à Paris; je descendis à l'hôtel de Chartres où logeoit la princesse. J'y trouvai le prince Repnine. Il me reçut honnêtement; mais il avoit l'air froid et contraint. Madame Czartoryska étoit dans son lit; elle se trouva mal,

(1) Domaine de Arthur Dillon, archevêque de Narbonne, où madame de Dillon et M. de Guéménée venaient passer l'été. C'est là que Guéménée, Lauzun et d'autres grands seigneurs chassaient le cerf avec un équipage royal monté à l'anglaise, alors la grande mode du jour. Arthur-Richard Dillon, selon les bruits du jour, était « le plus fortuné des prélats de toute la chrétienté. » Nous reparlerons de lui.

dit qu'elle vouloit dormir, et nous congédia tous deux. Elle n'eut que le temps de me donner un petit paquet dans lequel étoient un billet fort tendre et une tresse de ses cheveux que j'avois vivement désirée. Vers les onze heures du soir, d'Oraison entra dans ma chambre : « Je quitte un fou, me dit-il, » à qui j'ai promis d'aller le rassurer demain matin » de bonne heure. Voilà ce qui vous attire ma visite » si tard : le prince Repnine s'est fourré dans la » tête que vous étiez amoureux de la princesse et » aimé. Je lui ai dit que j'étois sûr que non, que je » vous connaissois un autre attachement, et pour » plus de sûreté, je suis venu vous en parler. » Mon trouble et ma confusion apprirent au chevalier qu'il s'étoit trompé. « Vous êtes, me dit-il, le plus bi» zarre et le plus léger de tous les hommes. — Et la » jolie Marianne, vous ne l'aimez donc plus ? » Je lui contai tout ce qui s'étoit passé depuis qu'il avoit quitté Londres, il me blâma moins, me plaignit, et ne me rassura pas sur l'avenir.

D'affligeantes réflexions consumèrent ma nuit entière. J'allai le lendemain savoir des nouvelles de la princesse, je ne la trouvai pas mieux que la veille. Le prince Repnine, que je rencontrai, me parut assez tranquille. La princesse me reçut froidement. Je ne voulus pas m'en plaindre, et je souffris en silence. Quelques jours se passèrent de la sorte sans que le prince Repnine me laissât lui parler seul une minute. Il avoit l'air satisfait et calme. Je ne dormois ni ne mangeois. Je crachois beaucoup de sang ; je voulois cependant cacher mon état, mon mouchoir plein de sang me trahit « Que vois-je ! » me dit-elle en passant à côté de moi ; venez à sept » heures, je serai seule ; je veux vous parler abso-

» lument. » Je fus exact. « Mon ami, me dit-elle
» en entrant, vous êtes bien malade ; c'est ma faute
» sans doute ; de deux êtres qui me sont chers, l'un
» doit donc mourir de douleur ! Qu'avez-vous ? ou-
» vrez-moi votre âme, je le veux, je l'exige, je vous
» le demande à genoux. — Je n'ai rien *(en la ser-*
» *rant dans mes bras)*; je n'ai besoin que de cou-
» rage, il ne tient qu'à vous de m'en donner.
» Dites-moi que vous m'aimez, j'ai besoin de l'en-
» tendre. — Oui, mon ami, mon tendre ami, je
» vous aime, je vous adore ; il n'est point de puis-
» sance qui m'empêche de vous le dire. Armez-
» vous de patience ; persistez dans une conduite qui
» me fait ajouter à tant de tendresse l'estime la plus
» méritée. Votre manière de vivre avec le prince
» Repnine est trop bonne ; il ne peut vous accuser
» de sécheresse, ni de fausseté. Je me reproche bien
» sévèrement les peines que je vous cause. Je lui
» en épargne cependant le plus qu'il m'est possible ;
» il m'en coûte doublement de n'être pas franche,
» et de vous traiter devant lui d'une manière si
» différente. C'est à ces précautions cependant que
» je dois la sécurité dont j'espère qu'il jouit encore,
» et dont la perte entraîneroit pour nous tous les
» suites les plus fâcheuses. Ne te fâche pas, mon
» ami ; la raison fait toujours des représentations ;
» mais l'amour ordonne ; et où il parle, il est tou-
» jours le plus fort. Ménage une vie qui est tout
» mon bien ; ménage le sang que je racheterois de
» tout le mien. — Oh ! mon amie, vous y versez
» un baume, un calme que je croyois à jamais
» perdu. Mon cœur n'est point indigne du vôtre ;
» il est capable aussi de générosité. Je rends au
» prince Repnine toute la justice qu'il mérite. Plaise

» à Dieu qu'il ne soit jamais malheureux par moi !
» Que tous les soins, que tous les égards soient
» pour lui ! Un regard me consolera, me rappellera
» que je vous suis plus cher que tout, me rassu-
» rera, si j'étois injuste. Ma chère amie, je ne souf-
» frirois jamais autant que si je vous connoissois de
» justes reproches à vous faire. »

Le prince Repnine arriva lorsque nous nous y attendions le moins ; nous en fûmes embarrassés, et, malgré nous, il s'en aperçut ; car, dès ce moment, il lui fut impossible de contenir sa jalousie ; elle fut telle qu'on devoit l'attendre d'un homme violent, généreux et sensible. Il savoit combien une scène feroit de mal à la princese, il désiroit la lui épargner, il sortoit lorsqu'il craignoit de n'être plus maître de lui. Il fut un soir chez madame l'Huilier.
« Je me meurs, lui dit-il, je ne puis plus supporter
» la contrainte que je me suis imposée ; il faut que je
» vous ouvre mon âme. M. de Lauzun adore la prin-
» cesse et en est adoré. Il est fier et jaloux autant
» que moi ; il doit me haïr. Sa conduite honnête et
» modérée est la plus forte preuve de tout l'empire
» que votre amie a sur lui, empire qu'elle a sans
» doute acheté du don de son cœur et de sa per-
» sonne. De viles tracasseries ne sont pas faites
» pour deux hommes qui doivent se reconnoître
» dignes d'elle. L'un de nous doit périr, ou nous ne
» serons jamais tranquilles ni l'un ni l'autre ; il me
» ravit le seul bien auquel mon bonheur fût atta-
» ché, je le défendrai. » Ce fut inutilement que madame l'Huilier voulût le calmer. Je reçus le lendemain le billet suivant :

« Mon estime et ma haine vous sont connues :
» défendons un bien que nous ne pouvons partager ;

» l'un de nous doit périr par la main de l'autre. Je » vous laisse avec confiance le choix du temps, du » lieu et des armes. »

Signé Nicolas Vassiliévitsch Repnine (1).

Je fis la réponse suivante :

« Le prince Repnine ne me croira pas capable de » crainte. Je l'estime assez pour refuser l'honneur » qu'il me propose. Je n'accepterai point un combat » qui compromettroit une personne que je respecte, » et qui la priveroit de l'un de ses plus fidèles » amis. Si le prince m'attaque, je défendrai mes » jours de manière à lui prouver que je ne veux » pas répandre le sang d'un homme à qui madame » la princesse Czartoryska doit autant. »

Signé Lauzun.

Après avoir reçu ma réponse, il me fit prier de l'attendre chez moi le lendemain de bonne heure. Il vint en effet dans la rue Saint-Pierre, où je logeois; on nous laissa seuls, et la conversation suivante commença.

PRINCE REPNINE.

« Ecoutez-moi, Monsieur, et vous ne me refuserez » pas ce que je vous ai demandé. C'est mon rival, » c'est mon ennemi que je prends pour juge de ce » qui me reste à faire dans l'affreuse position où je » suis. Je fus nommé ambassadeur de Russie en » Pologne, dans le commencement des troubles. Je » vis, j'adorai la princesse ; je sacrifiai tout au bon» heur de le lui prouver. Sa famille offensa souvent » l'impératrice. Je reçus contre ses parents les

(1) Et non *Petrowitz Repnin*.

» ordres les plus rigoureux : ils ne furent pas exé-
» cutés; j'en fus vivement réprimandé; ma tête
» devint responsable de leur conduite. Les princes
» Czartoryski ne cessèrent jamais d'être coupables,
» et ne furent jamais punis. Je perdis la faveur et la
» confiance de ma souveraine. Je vis écrouler la
» plus étonnante fortune qui se soit annoncée dans
» l'empire russe.

« [Je fus rappelé pour me justifier. Le crédit de
» M. le comte Panine, mon oncle, sauva mes jours.
» L'impératrice nomma à l'ambassade de Var-
» sovie (1), et je me résignai à y vivre comme par-
» ticulier. Généreuse et sensible, la princesse Czar-
» toryska crut se devoir à la reconnaissance; pour
» prix de tant de services, je fus heureux] (2).

« L'impératrice m'ordonna de joindre l'armée de
» Roumiantzoff : je refusai d'obéir. Tous ses bien-
» faits me furent ôtés; il ne resta plus qu'une pen-
» sion médiocre, suffisante pour vivre, à l'homme
» dont le faste avoit ébloui la Pologne. La princesse
» eut la bonté de quitter Varsovie, où je ne pouvois
» rester sans danger. Elle voyagea, je la suivis;
» elle reçut partout des hommages; [ils ne la
» trompèrent jamais longtemps]. Elle démêloit
» aisément la vanité, la fatuité, la mauvaise foi
» de ceux qui les lui rendoient. Elle partit pour
» Londres quelques semaines après avec moi : je

(1) En 1769, le prince Volkonskoï.

(2) VARIANTE de la 1re édition : *Le crédit de M. le comte.., mon oncle, sauva seul mes jours... nomma à l'ambassade de Varsovie... pouvoit vivre comme particulier... cependant généreux et sensible... crut se devoir à la reconnaissance, prix de tant de services; je ne... je fus heureux.* Ce texte incompréhensible était suivi de cette ingénieuse note : « Le manuscrit est dans un si mauvais état en cet endroit, qu'une grande partie du feuillet manque. »

» vous rencontrai à Calais; nous passâmes la » mer ensemble. Le chevalier d'Oraison, que je » connaissois plus anciennement, m'avoit souvent » parlé de vous. votre attachement pour la belle » lady Sarah éto. connu de toute l'Angleterre, et » vous rendoit intéressant. Vous craindre fut mon » premier mouvement. Je fus bientôt rassuré en » vous voyant vous fixer, et rendre des soins à une » jeune et aimable personne. La fatuité de votre » ambassadeur ne me causa pas une véritable in- » quiétude. Je partis pour Spa, où vous vîntes nous » joindre. La princesse y fut toujours triste, ma- » lade; mais je vous voyois occupé de mademoi- » selle de Saint-Léger, et je n'en devinai pas la » cause.

» Engagé, sans pouvoir m'en dispenser, à rame- » ner madame de Tschernischeff à Paris, je poussai » la sécurité au point d'être bien aise que vous ac- » compagnassiez la princesse. L'intérêt que vous » m'aviez marqué, la manière dont nous avions vécu » ensemble à Spa, m'avoient inspiré du goût pour » vous : mon inclination m'eût porté à vous aimer, » si le sort ne m'eût forcé à vous haïr. Je ne reçus » point de nouvelles de la princesse pendant tout » son voyage de Hollande. La terreur s'empara de » mon âme, l'avenir se déploya devant moi, je fus » certain de mon malheur avant d'en avoir des » preuves. Tout me l'a confirmé depuis notre ar- » rivée à Paris : la princesse vous aime. Je la con- » nois trop pour ne pas la savoir tourmentée de » remords; elle ne me verra pas sans embarras, » sans répugnance. Elle souffrira des peines inimagi-

(1) Et non *Czernicheff*.

» nables : sans vous je serois encore tout pour elle.
» Si elle ne perd ni l'un ni l'autre, elle nous perd
» tous deux. Je n'ai point d'asile à espérer dans
» mon pays, que j'ai abandonné pour elle. Tant que
» j'existerai vous ne serez pas tranquille possesseur
» d'un cœur dont vous connaissez le prix : tant que
» vous vivrez, il sera plus à vous qu'à moi, et
» chaque instant sera marqué par de nouvelles in-
» quiétudes et de nouvelles fureurs.

LAUZUN

« Votre haine est juste, Monsieur, et involontai-
» rement criminel, je la mérite tout entière : mon
» cœur n'est cependant pas indigne de vous, ni des
» hommages qu'il rend à la princesse. J'ai long-
» temps combattu une passion, qui ne pouvoit être
» suivie que par les plus affreux malheurs. J'ai
» compté comme un des plus grands celui qui trou-
» bloit la paix qui régnoit dans votre âme. Entraîné
» malgré moi par cette passion déraisonnable, j'ai
» sans cesse devant les yeux l'effroyable idée de
» n'inspirer que des remords : prêt à faire tous les
» sacrifices, jamais je n'en puis exiger. Je connois
» tous vos avantages sur moi, je ne puis que trou-
» bler votre bonheur ; mais, étranger, nécessaire-
» ment séparé d'elle par les circonstances, vous
» auriez bientôt détruit tout le mien, si j'en pou-
» vois espérer. Je ne déshonorerai pourtant pas, en
» la disputant, une conquête qui, toute glorieuse
» qu'elle est, doit rester ignorée. Je ne veux pas
» que la princesse puisse me reprocher d'avoir at-
» taqué les jours de celui à qui elle doit tant de
» reconnaissance. Si je périssois, ma mort seroit
» aisément justifiée ; et, après avoir causé la vôtre,

» la princesse ne vous survivroit pas longtemps. Je
» m'éloignerai, Monsieur ; j'irai chercher des dan-
» gers qui ne me rendront pas coupable. Je vous
» plains, je vous estime, je vous hais ; mais ce ne
» sera que malgré moi que je me battrai contre
» vous, et je vous avertis que je suis et que j'ai
» voulu être ici sans armes.

PRINCE REPNINE

« C'en est assez, monsieur, je dois de la franchise
» à un si généreux ennemi. Je ménagerai la sensi-
» bilité de madame Czartoryska. Je ne compromet-
» trai point sa gloire, mais je vais employer ce qui
» me reste de crédit sur elle pour lui faire quitter
» promptement un pays où elle ne peut pas être
» heureuse. Je vous en avertis, monsieur, et je
» vous demande votre parole d'honneur de ne pas
» la suivre.

LAUZUN

« Je n'ai besoin de vous rien promettre, mon-
» sieur ; je ne balancerai jamais sur ce que je croi-
» rai nécessaire au bonheur de la princesse, et je
» ne m'en rapporterai qu'à moi pour en juger. »

Le prince Repnine sortit de chez moi et fut chez la princesse ; je ne la vis pas seule le reste du jour. Elle me parut douloureusement et profondément affectée. Elle fut malade, s'enferma de bonne heure dans sa chambre, et ne voulut voir ni le prince Repnine ni moi. Il est des situations pénibles au-dessus du courage, des forces de tout le monde, et des résolutions les plus raisonnables. Ce n'est pas à tout sacrifier à l'objet aimé qu'il y a du mérite, tous

les cœurs sincèrement touchés en sont capables; c'est la manière de supporter le sacrifice qui en fait le prix; en montrant trop ce qu'il coûte et ce que l'on souffre, on le rend impossible. C'est à cette époque que j'ai été égaré par l'excès de ma passion. J'idolâtrois la princesse, je me comptois absolument pour rien, je la comptois pour tout, les malheurs les plus affreux me sembloient préférables à celui de jeter le trouble et le remords dans son âme; elle lisoit dans la mienne; l'amour et le désespoir se peignoient (1) dans ses yeux; elle m'aimoit et se livroit malgré elle à son penchant pour moi; mais je voulois, je croyois pouvoir être généreux, je sentois tout l'empire que j'avois sur elle; je m'en servois pour la défendre contre moi-même. Je lui inspirai de la confiance : sûre de moi, elle ne m'évita plus : sa tranquillité m'alarma, je devins jaloux, défiant, je ne trouvai plus de mérite à sa conduite, je ne la crus sage que parce que son cœur étoit devenu plus calme; j'osai le lui marquer; elle pouvoit résister à tout, excepté au malheur de ne pas me voir. Convaincu de tout son amour, elle ne me cacha plus la vivacité de sa tendresse, ni celle de ses désirs; elle ne chercha plus à arrêter les miens; ce n'étoit rien que de se perdre, il falloit que je fusse certain d'être adoré. J'étois au moment de m'éloigner pour huit jours, et cet effort étoit au-dessus de mon courage; j'étois encore dans le régiment des Gardes françoises, et rien ne pouvoit me dispenser de monter la garde à Fontainebleau. La princesse ne sentoit de nécessité que celle de me rassurer en se livrant à moi. J'ai d'affreux moments à me rappeler;

(1) VAR. *Lisoient.*

je frémis en écrivant, mais un serment sacré m'impose cette terrible tâche.

C'étoit le 5 novembre. Je devois partir le surlendemain pour Fontainebleau. Contre son ordinaire, la princesse avoit fait défendre sa porte pour tout le monde, même pour le prince Repnine. J'étois seul avec elle ; je lui reprochai d'être triste et sérieuse avec moi. « Je ne puis m'aimer : je suis à » vous, me dit-elle ; jouissez de tous vos droits, il » le faut, je le veux. » Je me précipitai dans ses bras ; je fus heureux, ou plutôt le crime se consomma. Qu'on juge de l'horreur de mon sort, même en possédant la femme que j'idolâtrois. Elle n'eut pas un instant de plaisir ; ses larmes inondèrent son visage, elle me repoussa. « C'en est fait, me dit- » elle, il n'y a plus de bornes à mes torts, il n'y en » aura plus à mes malheurs; sortez d'ici. » Je voulois rester, elle se jeta à mes genoux : « Sortez ! au » nom de Dieu, sortez ! » Frappé comme de la foudre, je n'osai répliquer ; je rentrai chez moi. Ma nuit fut un supplice que moi seul encore je suis capable de concevoir. Je retournai chez elle le lendemain de bonne heure ; ses rideaux étoient fermés ; je les ouvris en tremblant. Elle étoit sans connaissance ; du sang couloit de sa bouche sur sa poitrine ; une petite boîte ouverte sur son lit m'apprit qu'elle s'étoit empoisonnée. Je la crus morte, et j'avalai avec avidité ce qui restoit dans la boîte. Je ne sais ce que je devins : je vomis beaucoup de sang ; j'eus toute la journée et toute la nuit de violentes attaques de nerfs : je ne sais ce que je devins pendant vingt-quatre heures, et je sais seulement que je ne sortis pas de mon lit, et que je vomis beaucoup de sang ; ce qui selon toute apparence, me sauva la vie.

Madame de Lauzun vint me prendre, et me mener à Fontainebleau, où je devois aller avec elle. J'étois dans un état d'affaiblissement et de stupidité qui ne me laissoit pas imaginer de rester. Je priai madame de Lauzun de m'attendre un moment. Je me levai et m'habillai avec beaucoup de peine, et je fus savoir des nouvelles de la princesse. Elle étoit encore mourante Je partis cependant; je fus à Fontainebleau comme un fou. Excepté le temps de mon service, je ne vis personne. J'étois réellement très-malade. J'y reçus une lettre de la princesse, que je crois devoir rapporter ici :

« O mon ami, mon amant! toi que j'idolâtre, toi » qui réunis toutes les affections de mon cœur, tu » n'es plus près de moi! Tu es parti, je l'ai voulu. » Pourquoi m'as-tu obéi? Ai-je donc dû faire quel- » que chose pour des devoirs que j'ai tous violés! » Des horreurs qui m'environnent, celles de la » mort sont les moins affreuses; si tu savois quel » avenir s'ouvre devant moi! J'ai perdu toute es- » pérance, tout droit d'être heureuse. Je n'ose plus » rien promettre, j'ai trahi mes serments. Que ton » amour du moins, que ton bonheur me tienne lieu » de ce que j'ai perdu. Mais, hélas! je parle de » l'avenir, et je me meurs! Je n'aurai point le bar- » bare courage de t'ordonner de vivre : je ne sais » ce qui se passe en moi, tous mouvements jus- » qu'alors inconnus. Je sens mes derniers soupirs » sur des lèvres qui brûlent encore de tes baisers. » Viens, ne perds pas une minute; mourons dans » les bras l'un de l'autre : que le bonheur et le » plaisir soient notre dernière sensation! Non; n'é- » coute pas des désirs insensés. Que mes remords, » du moins, expient ma faute. Puisse le courage

» de n'être plus coupable, me rendre aux dépens
» de ma vie et de mon bonheur, quelque estime
» pour moi-même ! »

Cette lettre, écrite d'une main tremblante, inondée de ses larmes, acheva de m'égarer. Je partis seul pour Paris, dès que la nuit fut venue. J'indiquai à la princesse un lieu où nous pourrions nous voir en sûreté. Sa faiblesse étoit extrême, elle s'évanouissoit à tout moment. Je n'étois guère plus fort. Je n'abuserai pas de la patience de ceux qui me liront : s'ils n'ont jamais aimé, peut-être même s'ils n'aiment pas dans l'instant où ils liront ceci, ils me trouveront bien ennuyeux. Je me contenterai donc de dire que cette conversation nous fit bien du bien et bien du mal. Je retournai à Fontainebleau ; je finis ma garde, qui me parut durer des siècles, et je revins. Notre conduite fut circonspecte pendant quelques semaines. Le prince Repnine étoit généreux. Le changement affreux dont j'étois la cause, la certitude que je ne voyois pas la princesse seule, l'espérance qu'elle partoit bientôt, le calmèrent ; il me plaignit, et reprit sa tranquillité.

Il se trompoit cependant. Je voyois quelquefois madame de Czartoryska seule hors de chez elle ; la sagesse de ma conduite, ma modération sembloient avoir éloigné les dangers qu'elle avoit si prodigieusement redoutés. L'amour et la nature ont des droits auxquels on ne sauroit échapper. Comment refuser quelque chose à l'amant qu'on adore, surtout lorsqu'il ne demande rien ! La princesse fut à moi, prête à tout souffrir.

Dans l'avenir, nos jours nous parurent payés par tant de bonheur ! Incapable de tout autre soin, je voyois la princesse, ou je l'attendois, et à quelque

heure que je perdisse l'espérance de la voir avant le lendemain, je me couchois; mon corps ne pouvoit suffire à la fatigue d'être loin d'elle. Le prince Repnine eut quelques soupçons. La princesse s'aperçut qu'il la faisoit suivre; tout lui parut préférable à l'horreur de tromper. Elle prit le terrible parti de lui tout avouer; cet aveu, fait par une âme généreuse, fut reçu par une âme généreuse. Le prince Repnine ne se permit ni une plainte, ni un reproche. « Soyez heureuse, lui dit-il; je ne me » flatte pas du courage d'en être témoin. Je partirai » dans quinze jours; je joindrai l'armée russe. » Nous ne crûmes pas devoir offrir aux yeux de cet homme généreux l'objet et la cause de mes malheurs et de ses peines; je fis un effort que je croyois au-dessus de mes forces; je consentis à aller chez M. le duc de Choiseul, à Chanteloup, jusqu'après le départ du prince Repnine.

Je partis; je recevois chaque jour des nouvelles de la princesse; je souffrois, et je ne vivois pas loin d'elle. Je revins, et trouvai le prince Repnine parti. Qui n'a pas éprouvé une dure contrainte ne peut sentir tout le prix de la liberté. Mon bonheur n'étoit plus troublé que par la crainte de l'avenir, que par l'horrible certitude de le voir bientôt finir. Nous nous occupions sans cesse des moyens de ne nous séparer jamais. Nous espérions quelquefois; mais le sort de ses charmants enfants (1) nous arrêtoit

(1) 1° Marie ou Marianne, née en 1765, mariée, le 28 octobre 1784, au prince Louis de Wurtemberg, qui trahit la Pologne au profit de la Russie. Elle divorça en 1792. Son unique fils, Adam de Wurtemberg, porta, en 1831, les armes contre la Pologne et fit bombarder le château de Pulhavi où demeuraient son aïeul et sa mère! Elle quitta le pays, et lorsque la main parricide du

toujours. Ses soins étoient si touchants, ils leur étoient si nécessaires, ils leur réussissoient si bien ! Accoutumé à aimer tout ce qui étoit chez ma maîtresse, je m'attachai fortement à ses enfants. Je crus devoir partager les devoirs de leur mère : mes yeux se remplissoient de larmes en les caressant. J'aimai mieux prévoir toutes les peines qui m'accabloient que de leur ôter une mère que l'on ne peut raisonnablement comparer à aucune autre. Elle pénétra les sentiments qui remplissoient mon âme ; ils ajoutèrent à mes droits sur elle. Elle savoit que j'eusse donné avec plaisir la moitié de ma vie pour qu'il me restât un de ses enfants précieux dont il me sembloit être le père. Nous ne nous quittions plus ; nous montions à cheval deux fois par jour pour éviter les visites importunes, dont il n'y avoit pas d'autre moyen de se débarrasser.

Le temps de son départ pour la Pologne arriva : son mari resta pour un procès (1). Je résolus de la

prince lui offrit une pension : « Monsieur, lui répondit-elle, je n'ai pas l'honneur de vous connaître. Je n'ai plus de fils. Je tiens peu à la fortune ! » Marie de Wurtemberg vécut dans l'exil à à Paris jusqu'à sa mort, arrivée le 21 octobre 1854. (Voy. sur quelques épisodes de son mariage, les Mémoires de madame d'Oberkirch). — 2° Adam-Georges, né le 14 janvier 1770, marié le 25 septembre 1817 à Anne Sapiéha, émigré à Paris depuis 1832, encore vivant.

(1) (Août 1774) « Le prince Adam Czartorinski, polonois, descendant des anciens Jagellons, fut attaqué à Paris devant le tribunal consulaire des marchands, par un comte Motonski, palatin de Mazovie, pour une somme d'argent qui lui étoit due par le beau-père du prince Czartorinski, et dont le gendre avoit répondu. Le prince ignoroit la procédure intentée contre lui, mais il en auroit été instruit à temps, si l'huissier chargé de l'assigner, avoit rempli fidèlement sa fonction qui est de porter et présenter au débiteur, en personne, trois assignations : après cette formalité le débiteur est arrêté à raison de non-paiement. L'huissier des consuls fraude les deux premières assignations au

reconduire le plus secrètement et le plus loin que je pourrois : je ne la quittai en effet qu'à deux lieues de Varsovie. Ce voyage avoit été charmant, et la princesse chaque jour plus tendre et plus aimable. L'instant où nous nous séparâmes fut terrible. « Mon

prince Czartorinski et une demi-heure après avoir donné le troisième, portant signification de la sentence, au suisse de son hôtel, paraît un exempt qui signifie au prince qu'il a ordre de l'arrêter. Le polonois, qui ne savoit rien de ce qui se passoit, croit que sa parole suffira pour empêcher l'exempt d'en venir aux voies de fait; mais celui-ci rejette ses propositions. Le banquier du prince arrive, veut donner la moitié de la somme (qui est de cent mille écus), et répondre du reste pour le lendemain. Rien n'est écouté par l'impitoyable satellite; il était six heures, le banquier travaille avec tant de zèle qu'il rassemble enfin ses deniers, et les livre à l'huissier vers les neuf heures du soir. Remarquez que celui-ci n'auroit peut-être pas eu la complaisance d'attendre si longtemps; mais M. le duc de Lauzun, amant favorisé de la princesse Czartorinski, lui en imposa. Le prince a porté au parlement les plaintes que méritoient un procédé si indécent; et comme dans la formule de son billet de cautionnement, on a découvert des restrictions qui le mettoient à couvert des poursuites, il a pleinement gagné son procès contre le comte Motonski, qui a été forcé de lui rendre son argent. L'huissier qui a soufflé les assignations a été cassé.

« M. le duc de Lauzun ne se conduit pas de manière à acquérir la faveur du monarque. L'anglomanie le travaille, il a fait deux ou trois voyages à Londres et en est revenu, dénigrant les manières françoises, et préconisant tout ce qui se fait en Angleterre. Le roi a marqué son mécontentement de la manière la plus visible, en disant : « Que quand on aimoit tant les anglois, « on devoit aller s'établir parmi eux et les servir. » Suivant toutes les apparences, ses propos lui coûteront le régiment des gardes françoises auquel il paroissoit destiné. On a de la peine à concevoir pourquoi tant de nos jeunes seigneurs ont la manie de vouloir ressembler aux Anglois; c'est, sans doute, parce qu'ils ont cessé d'être françois. Cependant, il faut rendre à M. le duc de Lauzun la justice qu'il a les qualités du cœur. Ami de M. le duc de Choiseul, il ne l'a point abandonné depuis le moment de sa disgrâce, ou, pour mieux dire, de son triomphe. »

Anecdotes échappées à l'observateur anglois, t. I, p. 53-55. Londres, 1788, in-12.

» ami, me dit-elle, il faut enfin te découvrir un se-
» cret que j'ai eu bien de la peine à te cacher. Tu
» as tant désiré un de mes enfants, tu l'auras : je
» veux te laisser la plus chère, la meilleure partie
» de moi-même ; je suis grosse, et n'ai point vécu
» avec mon mari depuis que je me suis donnée à
» toi. J'aurai le courage de tout avouer à mon mari,
» d'obtenir que le gage le plus cher de notre ardent
» amour te soit renvoyé. » Que l'on connaisse mon cœur, si l'on veut juger de l'impression que me fit ce discours. Il épuisa mes forces en un moment : je m'évanouis, et, lorsque je repris mes sens, je ne retrouvai plus la princesse. Son beau-père (1), venu au-devant d'elle, l'avoit obligée de m'abandonner ; elle avoit laissé un de ses gens pour me soigner. J'étois dans un abattement dont rien ne pouvoit me tirer. Je me laissai ramener jusqu'à Breslau, sans boire ni manger, ni proférer une seule parole ; je m'y arrêtai, et y attendis des nouvelles de la princesse. Elles remirent un peu ma tête, et je continuai mon chemin jusqu'à Francfort, où j'appris que le roi étoit dangereusement malade de la petite vérole.

Je sus sa mort (2) en passant aux Deux-Ponts (3), ce qui dérangea tous mes projets : je n'étois pas en état de faire ma cour au nouveau roi, et je fus joindre la légion royale, dont j'étois colonel, à Mouzon (4) en Champagne. J'y vécus dans la plus grande

(1) Auguste-Alexandre Czartoryski.

(2) 10 mai 1774.

(3) Vosges. Ancienne résidence du duc de ce nom qui y possédait un magnifique château.

(4) Ardennes. Petite ville sur la Meuse, démantelée comme tant d'autres villes par ordre de Louis XIV, en 1671.

retraite, et ne vis absolument que les officiers de mon régiment. Mon temps se partageoit entre mes exercices militaires et la princesse. Je la savois triste, malade ; mais elle écrivoit toutes les postes. Plusieurs manquèrent enfin : j'envoyai un courrier qui fit la plus grande diligence. J'appris par son retour que la princesse avoit été dangereusement malade, et n'avoit pas avec elle la seule personne qui pût me donner de ses nouvelles. Ses forces avoient succombé au terrible aveu qu'elle avoit fait à son mari. Elle en avoit été reçue avec tendresse et générosité ; mais des vapeurs, des maux de nerfs, une tristesse mortelle, joints aux incommodités de son état, l'avoient mise dans la situation la plus déplorable. Elle désiroit vivement me voir, et n'en espéroit pas la possibilité. Je demandai à M. de Conflans (1), aux ordres de qui j'étois, s'il pouvoit me donner une permission de trois semaines, que je serois bien aise de passer à la campagne près de Francfort.

Je partis seul et le plus secrètement possible. Le dernier jour du voyage je me perdis, et j'allai demander mon chemin à une maison où je voyois de la lumière. Je fus fort surpris de trouver une famille

(1) Louis-Henri ou Louis-Gabriel de Conflans d'Armentières, né à Paris, le 28 décembre 1735, nommé d'abord le vicomte d'Oulchy, depuis le marquis de Conflans, mestre de camp, lieutenant du régiment d'Orléans-Cavalerie en avril 1752, maréchal-de-camp en 1770. Il donna comme Lauzun dans l'anglomanie et quelquefois tous deux se trouvèrent en présence sur les champs de course, ainsi le 2 mars 1777, à Vincennes, Lauzun faisait monter un cheval gris, *Gargasheitt*, âgé de quatre ans, portant sept stones onze livres (environ 90 livres); le pari était de cent louis pour trois milles, moitié de dédit. Ce fut le cheval de M. de Conflans, nommé *Narcissus*, qui emporta le prix.

angloise et d'apprendre que c'étoit celle du jardinier de la princesse. Je savois bien qu'il n'étoit pas difficile d'entrer dans le parc, mais je ne voulois pas être connu; je craignois d'être arrêté par les patrouilles de Cosaques et de ne pouvoir obtenir sans me découvrir qu'on me menât à elle. Il étoit onze heures du soir; je vis rentrer les différentes troupes qui venoient de faire leur ronde, et je m'introduisis dans le jardin, où je fus bientôt attaqué par deux gros chiens qu'on lâchoit toutes les nuits. Il y en avoit un que j'avois donné à la princesse en Angleterre, je l'appelai par son nom; César me reconnut, et vint à moi me caresser; l'autre chien se retira, et je m'approchai de la maison. Je vis deux femmes qui se promenoient, l'une rentra, et l'autre vint au-devant moi; je la reconnus pour madame Parisot, femme de chambre que j'avois donnée à la princesse. « Venez, me dit-elle, ni les obstacles, ni les » distances ne peuvent tromper son cœur; elle vous » attendoit. » La princesse me serra dans ses bras. « Les besoins de mon cœur me font toujours deviner » tes actions; il étoit impossible que tu me laisses » sasses l'affreuse idée de tout ce qui nous séparoit; » que tu ne vinsses pas prêter de nouveaux charmes » à ma retraite, mon unique consolation. » Je passai deux fois vingt-quatre heures à Powonzky (1):

(1) Localité proche Varsovie où les princes Czartoryski avaient fait élever, en 1770, un beau palais, très-simple à l'extérieur, mais somptueusement meublé à l'intérieur. Les curiosités artistiques et polonaises qu'il renfermait furent, depuis 1794, transportées dans la magnifique résidence de Pulhavi. Le château de Powonzky a disparu au milieu des malheurs de la Pologne. A l'époque où il était le rendez-vous de toutes les célébrités du pays, Stanislas Trembecki écrivit un poëme élogieux en l'honneur des habitants de cette demeure princière. Aujourd'hui on

là tout étoit intéressant pour moi; il en fallut partir. J'avois pris des mesures certaines pour me trouver à ses couches, ou du moins pour être près d'elle.

Je revins un peu plus tranquille que la première fois. De retour à mon régiment, je me procurai tous les mémoires relatifs aux affaires de Pologne, de Prusse et de Russie; et, d'après un grand nombre de bons et de mauvais ouvrages que j'eus la patience de lire, je me fis un système politique sur les intérêts de ces trois puissances. Je fis un assez long mémoire que j'adressai au prince Adam (1). Il le communiqua à M. de Stackelberg (2), ministre de Russie à Varsovie, qui l'envoya à Moscou sans que j'en susse rien. L'espoir d'être ambassadeur ou ministre de France à Varsovie me donna pour le travail une ardeur infatigable. La princesse approuva mon plan, et chaque poste m'apportoit de nouveaux encouragements.

Elle me manda dans le mois de septembre, qu'elle étois moins contente de son mari; que mon dernier voyage avoit été su, et qu'elle craignoit que celui que je voulois faire pour ses couches n'eût de grands inconvénients; mais qu'elle mourroit de douleur s'il n'avoit pas lieu. Je partis vers la fin de septembre,

voit s'élever à Powonzki un cimetière qui est le *Père-Lachaise* de Varsovie et dont les principaux monuments ont été decrits par M. Casimir-Wladislas Woycicki, littérateur distingué de la Pologne contemporaine. — C'est à tort que le précédent éditeur avait écrit Powanski et Pawanski.

(1) Adam-Casimir, mari de la princesse Czartoryska, duquel on a déjà parlé.

(2) Aventurier allemand qui vint s'établir en Russie et que Catherine envoya en Pologne comme ambassadeur. Il gagna les bonnes grâces de la Tzarine et une immense fortune en exerçant en Pologne un despotisme intolérable.

et trouvai à Strasbourg une lettre de la princesse, venue par estafette, qui me demandoit instamment de retarder mon départ. J'en trouvai une autre à Francfort, plus faite encore pour m'effrayer sur les mauvaises dispositions du prince. Rien ne put me décider à rester loin de la princesse pendant le temps de ses couches. Je lui envoyai un Polonais nommé Miaskowski (1), que j'avois amené avec moi, et j'allai l'attendre dans une petite ville libre bâtie sur la Vistule et appelée Thorn (2).

J'y reçus la réponse de la princesse. Elle me mandoit qu'elle ne pouvoit être si près de moi sans désirer me voir, quelque danger qu'il y eût ; qu'il étoit important que je ne fusse vu de personne ; que madame l'Huilier me cacheroit chez elle, et qu'elle viendroit m'y voir. Je ne perdis pas un instant pour arriver ; l'inquiétude, l'agitation, la fatigue, m'avoient changé au point de me rendre méconnaissable. « Vous ne verrez point votre princesse ce » soir, me dit la compatissante l'Huilier, en m'em» brassant ; elle a des douleurs assez vives pour » lesquelles on lui a ordonné de se coucher ; elles » se dissiperont probablement pendant la nuit, et » elle sera demain matin ici de bonne heure. »

Le lendemain au contraire les douleurs augmentèrent, et j'obtins avec beaucoup de peine d'être introduit dans le palais bleu, où madame Parisot m'enferma dans une grande armoire où l'on mettoit des robes, derrière le lit de la princesse. Elle eut un travail douloureux qui dura près de trente-six

(1) Et non *Mouskowski*.
(2) Ville polonaise et qui fut envahie par le roi de Prusse en 1793. Elle revendique la gloire d'avoir donné le jour à Kopernik, en 1474, et l'on montre encore la maison où il naquit.

heures. J'entendois ses cris, et chacun sembloit devoir être le dernier. Je n'entreprendrai pas de decrire ce qui se passa dans mon âme, mes malheurs étoient les fruits de mes crimes ; ce que j'aimois le mieux sur la terre en étoit la victime. Ce supplice finit enfin : on me tira de ma prison, on me fit entrer dans la chambre de madame Czartoryska. J'inondai son visage de mes larmes, je ne pouvois proférer un seul mot. « Tu m'as sauvé la vie, me » dit-elle, je te savois là, je n'ai dû mes forces qu'au » courage que m'inspiroit la certitude d'être si près » de toi ; pouvois-je en manquer, sûre que tu recevrois mon dernier soupir. Baise cet enfant, qui » m'est déjà plus cher que tous les autres : il seroit » si dangereux pour lui que tu fusses découvert ! » éloigne-toi, va t'établir à quatre *meilen* (1) (huit » lieues) d'ici, dans une ferme dont je puis dispo- » ser. Ce billet te fera bien recevoir par les bonnes » gens qui l'habitent ; nous nous reverrons bientôt ; » vous recevrez tous les jours de mes nouvelles. » Il fallut encore une fois la quitter.

Je gagnai lentement mon nouveau gîte. Je trouvai une maison simple, mais d'une propreté qui alloit jusqu'à l'élégance. Je fus reçu par un homme d'environ soixante ans, d'une figure vénérable ; sa femme, un peu plus jeune que lui, paraissoit avoir été belle. Deux jeunes femmes d'une figure agréable, dont l'une étoit au moment d'accoucher, et une petite fille, composoient cette honnête famille : je remis ma lettre ; elle étoit conçue en ces termes :

« M. Dembowski (2), je vous prie de recevoir

(1) Milles.
(2) Et non *Ombowski*.

» chez vous celui qui vous remettra ce billet; je
» vous confie ce que j'ai de plus cher au monde, et
» ma confiance dans vos soins et dans votre discré-
» tion est sans bornes.

» I. (1) CZARTORYSKA. »

« Vous êtes ici chez vous, me dit le bon M. Dembowski ; vous pouvez disposer de nos personnes » mêmes, car nous appartenons à la princesse bien » plus encore par notre reconnaissance que par ses » bienfaits, quelque immenses qu'ils aient été envers nous. »

Je me retirai dans ma chambre, sans qu'il me fût possible de souper. Je reçus le lendemain des nouvelles de la princesse; elle étoit aussi bien qu'on pouvoit l'espérer.

Je me promenai dans un assez grand jardin avec M. Dembowski. Il me raconta son histoire : il étoit né avec une fortune satisfaisant à son ambition. Il avoit épousé par amour une fille de qualité de Kaminiéniec (2), et en avoit eu plusieurs enfants. Il n'y avoit pas de situation plus heureuse que la sienne, lorsque le prince Radziewill (3), auquel il étoit atta-

(1) Isabelle.

(2) Capitale du Palatinat, et depuis 1795 de la Goubernie de Podolie sur le Dniester. Kaminéneç, en polonais, signifie *ville de pierre*.

(3) La famille des Radziewill était la plus puissante de la Lithuanie; celui de ses membres dont il est ici question, le prince Stanislas-Charles, palatin de Wilna, consacra toute son existence à la patrie et à la haine des trois cours co-partageantes. Il avait dix millions de revenus et entretenait douze mille hommes de troupes régulières dans ses villes et châteaux. Persécuté par la faction des Czartoryski et des Poniatowski, il supporta la confiscation de ses terres et l'exil plutôt que de renoncer aux principes du parti national polonais. Le prince Dominique, son neveu, hérita de sa fortune et l'employa au bien de la Pologne en servant

ché depuis longtemps, l'engagea à entrer dans la confédération de Bar. Deux jeunes Polonois, qui aimoient éperdûment ses deux filles, ne crurent pouvoir mieux leur prouver leur dévouement qu'en suivant leur père. Ils furent blessés, pris, et envoyés tous trois en Sibérie; leur maison brûlée, les terres dévastées par les Russes, et tous les biens confisqués par l'impératrice. Madame Dembowska, qui étoit de Kamiénieç, terre appartenant à la princesse, qu'elle avoit vue dans son enfance chez le comte de Flemming, son père, fut se jeter à ses pieds avec ses filles; elle n'eut pas de peine à attendrir un cœur si généreux et si compatissant. La princesse entreprit avec chaleur de réparer les malheurs de cette famille infortunée; elle obtint son pardon, fit revenir les hommes de Sibérie, maria les deux filles à leurs amants, à qui elle fit accorder deux places considérables en Lithuanie, et donna à M. Dembowski et à sa femme une très-jolie terre où ils habitoient tous, et où ils ne cessoient de bénir leur bienfaitrice. Depuis que je vis avec des hommes, je n'en ai jamais vu qui sentissent mieux leur bonheur, et pour qui la reconnaissance eût plus de charmes.

Je recevois tous les jours des nouvelles de madame Czartoryska, et tous les soins de mes hôtes rendoient mon séjour chez eux agréable. J'entendis sans cesse faire des vœux pour celle qui m'y retenoit. Je passai un mois sans impatience dans ce séjour tranquille. Un jour que j'étois inquiet de n'avoir point reçu de lettre de la princesse, je la

dans les rangs des armées du grand-duché de Varsovie; il mourut en France en 1813.

vis arriver fort incognito. Une divinité descendue dans cette maison y eût été moins adorée. On nous laissa seuls. « Mon ami, me dit-elle, je vous dois » une grande explication ; j'ai eu le courage de faire » à mon mari l'aveu que j'avois projeté ; il a eu » pitié de l'état affreux où j'étois en lui parlant, et » ne m'a point fait de reproches. Je vous laisserai » cet enfant (1), m'a-t-il dit, si vous le voulez ; » mais il faut que vous vous engagiez par les ser- » ments les plus sacrés à ne jamais voir son père. » Mes larmes ont été ma seule réponse ; pouvois-je » promettre de t'abandonner ! Tu connois mon mari : » aigri par des gens méchants, il peut avoir un mo- » ment d'humeur ; mais le fond de son caractère » est bon et indulgent. Il n'est point jaloux, et te » verra bientôt sans répugnance. Passe quelque » temps à Dresde et à Berlin ; que Varsovie ne pa- » raisse pas l'unique but de ton voyage, et je pour- » rai bientôt te serrer encore dans mes bras. » La fille aînée de M. Dembowski accoucha pendant cette conversation. Nous tînmes sur les fonts, et nous appelâmes l'enfant, qui était une fille, Isabelle-(1)

(1) On croit généralement que cet enfant serait le prince Constantin-Adam Czartoryski, mais comme il est né le 28 octobre 1773 et que les événements dont il est ici question se sont passés en 1774, il y aurait contradiction. Quant au prince Constantin-Adam, il vit encore, retiré à Vienne, en Autriche, depuis longues années. Sa première femme fut Angélique Radzievill et la seconde, Marie Dierzonowska, fille de Michel Dierzonowski, qui se rendit fameux à la Confédération de Bar en dirigeant les intrigues du roi et de la famille Czartoryski. L'un des fils issus de ce second mariage, le prince Alexandre épousa la princesse Marcelline Radzievill, grande musicienne (Cf. *Les Musiciens Polonais*, par Albert Sowinski, 1857, in-8°, p. 122.) et connue par son dévouement aux intérêts des infortunés émigrés polonais.

(1) Et non *la Belle*.

Armance-Fortunée, du nom de la princesse, du mien, et du hasard qui lui avoit donné son parrain et sa marraine. La princesse repartit pour Varsovie, et moi, le lendemain matin, pour Dresde.

La ville et l'électeur sont aussi tristes que l'électrice est gaie. Je fus bientôt en grande faveur près d'elle ; la circonspection avec laquelle je recevois les distinctions dont elle m'accabloit eut beaucoup de succès près de l'électeur. L'électrice crut devoir parler plus clairement. Un jour de cour elle me prit dans une embrasure de fenêtre : « Pour un Fran-
» çois, me dit-elle, vous n'êtes ni galant, ni péné-
» trant. (*Comme je ne répondois pas*) : Il faut donc
» vous faire des questions pour obtenir quelques
» mots de vous ? Est-il possible qu'il n'y ait pas
» dans cette cour de femme à qui vous rendiez des
» soins. — Rien n'est plus vrai Madame. — Et
» pourquoi, je vous prie? — Les vieilles ne me
» tentent pas, et les jeunes ont toutes des amants.
» — Toutes? vous n'en savez rien : j'en connois qui
» n'en ont point, et qui désireroient peut-être vos
» hommages, si elles pouvoient les croire sincères.
» Devinez ! » ajouta-t-elle en me regardant avec beaucoup d'expression. L'électeur, en approchant, interrompit cette conversation, que l'on commençoit à remarquer. Je ne crus pas devoir exposer l'électrice à une seconde, et je partis de Dresde pour Berlin.

Je recevois exactement des nouvelles de la princesse ; mais elle ne me permettoit pas encore d'aller à Varsovie. Je m'occupai avec application de l'administration militaire et de l'administration intérieure de la Prusse. J'envoyai plusieurs mémoires

à M. le maréchal de Muy (1) et à M. de Vergennes (2), en l'absence de M. de Pons, ministre du roi à Berlin. Mademoiselle Hatzfeld (3), dame d'honneur de la reine de Prusse, qui avoit eu précédemment une grande passion pour M. le comte de Guines, sachant que j'avois épousé sa nièce, se crut obligée aux plus grandes honnêtetés pour moi. La confiance s'établit bientôt ; elle me confia tous les détails de son attachement pour M. de Guines, et finit par prendre du goût pour moi. Les lettres de la princesse ne devenoient pas plus rares; mais elles étoient plus froides, et tendoient toutes à reculer l'époque de mon voyage en Pologne.

Je me liai très-intimement avec M. Harris, ministre d'Angleterre, dont la société faisoit tout le charme de mon séjour à Berlin. Il me mena partout, et je fus bientôt aussi établi que j'eusse pu l'être à Paris. Le roi revint de Postdam; j'eus souvent l'honneur de lui faire ma cour ; il me traita avec bonté et distinction ; le prince Henri me prit

(1) Ministre de la guerre depuis le mois de juin 1774, avait été l'un des favoris du dauphin père de Louis XVI. Il eut sa part dans les quolibets du temps : lorsque l'on voulut comparer les ministres aux sept planètes, on ajouta qu'on ne trouvait point de *Mars;* en effet, le maréchal de Muy n'avait jamais eu l'occasion de tirer l'épée devant l'ennemi, et il fut emporté par un mal généralement inconnu aux hommes d'action, la pierre, que frère Côme lui tailla sans succès le 9 octobre 1775. On fut quinze jours à choisir son successeur : « On ne veut pas que celui-là ait la pierre, disait-on, car on le sonde longtemps. »

(2) Ministre des affaires étrangères sous Louis XVI, avait, dans les dernières années du règne précédent, représenté la France à la Sublime-Porte, puis à Stockholm avec le titre d'ambassadeur. C'était un homme actif et d'un certain caractère. Il brava l'opinion en épousant une femme grecque, sa maîtresse, qui lui était restée longtemps attachée.

(3) Et non *Hartefeld.*

dans la plus grande amitié. Je vivois beaucoup avec lui, et je l'entendois toujours parler guerre et militaire avec une nouvelle admiration. Il eut la bonté de me dire que le roi désiroit que je pensasse à être ministre de France près de lui, et qu'il lui avoit permis de m'apprendre qu'il feroit faire avec plaisir toutes les démarches qui pourroient m'y faire réussir : cela ne convenoit nullement à mes vues ; je remerciai et refusai, en donnant pour raison que j'étois fort attaché à la carrière militaire, et que je ne me sentois point de talent pour la politique. M. le prince Henri eut la bonté d'insister à plusieurs reprises ; mais sans me faire changer d'avis.

Dans cet intervalle, mademoiselle de Hatzfeld, que je voyois souvent, se prit d'un goût très-vif pour moi ; il s'en fallut bien que je le partageasse. Je ne lui cachai même pas que j'en aimois une autre. Un tel aveu ne diminua pas son attachement. J'en fus reconnaissant et touché ; je crus lui devoir la plus grande amitié, je la consolai, je la plaignis, mais je ne devins pas son amant, et ne cessai pas une minute d'adorer la princesse. On jugea sur les apparences, et l'on ne douta bientôt plus à Berlin que je n'eusse mademoiselle de Hatzfeld : on le manda à madame Czartoryska ; elle le crut, m'écrivit une lettre très-froide, dans laquelle elle me disoit qu'il falloit rompre tout commerce entre nous, et me demandoit instamment de ne pas aller à Varsovie.

Abandonné de la princesse, je pensai mourir de douleur ; j'aurois donné ma vie pour lui parler un quart-d'heure. Vingt projets plus extravagants les uns que les autres se présentèrent à mon esprit. La princesse m'étoit trop chère pour n'être pas décidé par la crainte de la compromettre. J'obéis donc, et

me résolus à repartir pour la France. La veille du jour fixé pour mon départ, M. de Rullecour, officier françois (1) passé au service de Pologne, vint en courrier m'apporter une lettre du prince Adam, qui me demandoit, comme la plus grande marque d'amitié que je pusse lui donner, de venir passer vingt-quatre heures à Varsovie pour des affaires de la plus haute importance, ajoutant que je m'y cacherois aisément, si je ne voulois pas y être connu. Je ne balançai pas un instant, et partis le soir même. Je renvoyai tous mes gens à Leipsick, et ne gardai avec moi qu'un seul chasseur polonois que j'avois pris à Berlin. Je préférai un découvert à toute autre voiture, comme la plus légère. Je m'aperçus à peine du froid excessif dont beaucoup de malheureux périrent. L'espérance de voir la princesse avoit absorbé toutes mes sensations physiques et morales; j'arrivai, et me cachai dans Marie-Ville (2), chez M. de Rullecour.

Le prince Adam vint m'y voir aussitôt. Il me dit qu'il avoit communiqué à M. de Stackelberg le Mémoire relatif aux affaires de Pologne et de Russie que je lui avois précédemment adressé ; que ce ministre l'avoit envoyé à sa cour, où il avoit fait une telle impression, qu'il avoit désiré en conférer avec moi, ne doutant pas que, pour peu que la France voulût s'y prêter, on ne pût raccommoder le partage de la Pologne, et rendre à cette puissance la

(1) Venu en Pologne avec Choisy, Kellermann, et autres, à l'époque de la Confédération de Bar, et qui entra plus tard au service militaire de la Pologne avec le grade de général.

(2) L'un des dix quartiers de Varsovie. Il doit son nom à Marie-Louise de Gonzague, laquelle épousa Wladislas IV, puis Jean-Casimir, rois de Pologne (XVII[e] siècle).

plus grande partie de l'existence qu'elle avoit perdue. Je répondis au prince que je verrois avec plaisir M. le baron de Stackelberg; mais que je n'avois aucun pouvoir, et qu'il m'étoit difficile de deviner les intentions d'un ministre que je connaissois à peine. M. de Stackelberg vint dans la nuit . nous causâmes longtemps. Le résultat de notre conversation fut un Mémoire que j'envoyai à Versailles, et lui à Moscou. Il m'étoit impossible de rester caché jusqu'au retour de nos courriers : je me fis donc présenter à la cour, et j'allai partout.

Madame Czartoryska étoit à la campagne, d'où elle ne revint que deux jours après ; elle arriva à la comédie. Je ne puis exprimer l'émotion que me causa sa présence. Je fus dans sa loge ; elle me reçut très-froidement. Je n'obtins qu'avec peine la permission de la voir seule. Le lendemain elle ne voulut point écouter ma justification ; elle exigea que je lui rendisse ses lettres et son portrait. Je fis tout ce qu'elle voulut, et me renfermai chez moi dans le plus affreux désespoir. Elle m'envoya chercher le lendemain matin : je la trouvai plus calme et moins sévère. Elle me demanda tous les détails de ce qui s'étoit passé entre mademoiselle de Hatzfeld et moi. Je brûlai devant elle son portrait et ses lettres, et promis de ne répondre à aucune de celles qu'elle pourroit m'écrire, promesse que j'ai tenue exactement. Mademoiselle de Hatzfeld est la seule femme pour qui j'ai eu de mauvais procédés, qu'elle ne méritoit assurément pas : aussi me les suis-je souvent et sévèrement reprochés.

La princesse me pardonna avec cette grâce inséparable de tout ce qu'elle fait. Je voulus rentrer en possession de mes anciens droits ; mais elle s'y re-

fusa absolument. « Tu m'affligerois, me dit-elle ; » tu serois perdu, si, dans tes bras, quelque chose » troubloit encore mon bonheur. » M. Braniecki, grand-général (1) de la couronne, étoit plus amoureux que jamais, et marquoit chaque jour son amour par de nouvelles extravagances. La princesse le traitoit mal, et le voyoit peu chez elle ; mais toute la société de la palatine de Polosk, dans laquelle madame Czartoryska vivoit beaucoup, lui étoit entièrement dévouée. Ce fut la seule maison de Varsovie où l'on ne chercha pas à m'attirer. La princesse Poniatowski s'y joignit ; et la princesse fut tellement obsédée de tout cela, que les ménagements qu'elle se voyoit obligée de garder ravissoient une grande partie du temps que nous aurions pu passer ensemble.

Je m'en affligeai, je crus qu'il y avoit de sa faute, je m'en plaignis à sa Lulli. « Elle vous aime, me » dit-elle ; mais vous êtes un bien dont elle est trop » avare. Un peu de jalousie vous la rendra plus » tendre que jamais, et lui donnera le courage d'é» carter tout ce qui veut l'éloigner de vous. Allez » davantage dans le monde ; que toutes ces femmes » n'aient pas l'air de vous être si parfaitement in» différentes ; vous vous en trouverez bien. » Je suivis malheureusement les conseils de la Lulli. L'amant de madame Czartoryska ne pouvoit manquer d'exciter la curiosité des autres femmes ; plusieurs me firent des avances assez marquées, entre autres une jeune comtesse Potoska Tlomosça (2)

(1) Ce titre répondait à l'ancien titre français de connétable.

(2) Et non *Potoska Plumatzka*, ce doit-être madame Potoçka, femme du staroste de Tlomocz ou Tlomocki. Les starosties étaient des terres nationales données par les rois pour un cer-

qui étoit nièce de la grande-générale Oginska (1), chez qui j'allois continuellement, et chez qui je la trouvois sans cesse. J'affectai de m'en occuper beaucoup ; la princesse le remarqua, et ne m'en dit rien. La petite femme étoit fort coquette, et l'étoit beaucoup avec moi.

Je lui donnai le bras à un bal masqué, où elle me parla des conditions auxquelles elle consentoit à se donner à moi, et même à me suivre en France. Je ne me croyois pas si avancé, et ne désirois pas que cela fût si loin. J'éludai donc, sans rien répondre de positif. Un petit masque, assis près de moi, se leva brusquement, et se perdit dans la foule. Je ne m'en aperçus pas, et sortis un instant après du bal. Je fus le lendemain, comme à mon ordinaire, pour me promener à Powonzki. C'étoit mon plus grand plaisir. La princesse y arriva un instant après moi ; mais dès qu'elle me vit, elle fit retourner sa voiture. Je voulus m'en approcher ; mais elle ordonna à son cocher d'aller à Varsovie aussi vite qu'il pourroit. Je ne concevois pas ce que cela vouloit dire. Je fus

tain nombre d'années, leurs titulaires ajoutaient les noms de ces terres aux noms de leur famille.

(1) Et non *Oliniska*. — Les membres de cette famille établis en Lithuanie se sont distingués dans les plus mémorables événements des annales polonaises. La personne dont il est question ici était née princesse Alexandrine Czartoryska ; elle épousa en premières noces le prince Sapiéha, grand-chancelier de Lithuanie, et en secondes le prince Michel-Casimir Oginski, grand-général de Lithuanie, célèbre par son patriotisme dans la Confédération de Bar ; c'est lui qui fit creuser à ses frais le canal qui porte son nom et qui joignant deux rivières, la Sczara et la Jasiolda, ouvre une communication de la mer Baltique à la mer Noire et facilite le commerce dans l'intérieur du pays. Le château de Slonim qu'il habitait et où il vivait en prince souverain, était le point de réunion de la première noblesse du pays et des artistes étrangers les plus distingués.

trois fois chez elle dans la journée sans la voir ; je lui écrivis que je ne concevois rien à sa conduite, et que la tête me tournoit. Elle me répondit : « J'ai vu, » j'ai entendu ce que je n'aurois jamais pu croire ; » vous me trompez pour madame Tlomasça. » — « Vous m'avez perdu, » dis-je à la Lulli.

Je rentrai chez moi ; une fièvre affreuse me prit, et j'eus le transport le plus effrayant. La Lulli fut chez la princesse : « Qu'avez-vous fait ! lui dit-elle ; » Lauzun se meurt, et c'est votre ouvrage. » Madame Czartoryska vint chez moi, passa la journée et la nuit entière, sans que je la reconnusse. Je la vis enfin à genoux près de mon lit, baignée de larmes. Un passage si subit du désespoir à la joie pensa me coûter la vie ; je me rétablis difficilement ; les soins tendres et touchants de la princesse me faisoient préférer mon extrême faiblesse aux forces que j'avois perdues, et que je commençois à reprendre. M. Braniecki en fut jaloux, se plaignit hautement, osa menacer mes jours. « Je ne vous aime pas, lui dit-elle, » et ne me forcez pas à vous haïr. — Cela suffit, » madame, répondit-il avec fureur ; je verrai si » M. de Lauzun est digne de posséder un bien que » j'acheterois de tout mon sang. — Oui, monsieur, » reprit la princesse avec fierté ; il sait que ma vie » est attachée à la sienne ; il saura la défendre ; je » n'exige plus rien de vous. » M. Braniecki se calma, et il ne se passa rien. On m'avertissoit cependant que le grand-général n'avoit rien de sacré ; que j'avois tout à craindre de la foule de coupe-jarrets dont il étoit sans cesse entouré. On me conseilloit de ne pas marcher sans escorte ; je ne pris d'autre précaution que celle d'être bien armé ; et il ne m'arriva rien.

J'allois davantage dans le monde ; la manière dont la princesse me traitoit augmentoit la curiosité que j'inspirois à toutes les femmes de Varsovie empressées de me voir. Une revue des housards fut une occasion qui en réunit un grand nombre. Elles revinrent ensuite à l'assemblée, chez la grande-générale. La princesse paraissoit leur demander comment elles trouvoient son choix avec une grâce qui me toucha ; je laissai tomber la plume de mon bonnet en ramassant quelque chose. Madame Tlomasça (1), que je n'avois pas vue depuis la scène qui m'avoit coûté si cher, m'offrit une assez belle plume de héron, qui étoit dans ses cheveux (2) : « Je vous de-

(1) C'est sans doute cette anecdote où il est question de plume qui était cause que les copistes de Lauzun avaient fait de *Tlomosça Plumatzka*.

(2) La tête des femmes servit en ce temps de théâtre à toutes les excentricités de la coiffure. Il n'y eut point d'événement public ou particulier qui, de 1772 à 1780, ne vint aussitôt se reproduire dans les cheveux des grandes dames. Ce fut d'abord, parmi les plus remarquables, la coiffure *à l'Inoculation*, chargée d'un serpent représentant la médecine, d'une massue indiquant l'art dont elle s'est servi pour terrasser le monstre variolique, d'un soleil levant, emblème du jeune roi, vers lequel se tournaient toutes les espérances (septembre 1774). Quelques mois après l'opéra en vogue accommoda les têtes à l'*Iphigénie*, puis elles se mirent à la *Circonstance* : « On y voit à gauche un grand cyprès formé de soucis, auprès duquel est un crêpe de même couleur, et tellement arrangé qu'il représente ses larges et nombreuses racines. A droite une grosse gerbe de blé couchée sur une corne d'abondance d'où sortent à foison des figues, du raisin, des melons et toutes sortes de bons fruits parfaitement imités en plumes blanches. » C'était annoncer qu'en pleurant le feu roi on attendait beaucoup du nouveau. En janvier 1775, recrudescence, on nous montre des montagnes, des prairies, des ruisseaux, des forêts, des jardins à l'anglaise, soutenus par un panache immense fixé par derrière. Ce panache fait de plumes, et sans doute de plumes de héron, comme nous en voyons porter à madame Tlomosça, pour être agréable, doit se renouveler souvent. Les coiffures avaient de 30 à 40 pouces d'élévation au-dessus de la

» mande pardon, lui répondis-je froidement; je » suis attaché à ma plume brûlée (1). » Madame Czartoryska, qui m'avoit entendu, me dit avec un regard charmant : « Donnez-moi votre bonnet, que » j'y mette la mienne. J'aime mieux maintenant la » plume brûlée. » M. Branieçki se leva avec humeur, et sortit.

Le soir, au bal masqué de l'Opéra, il eut l'air de vouloir me chercher querelle. « Finissons ceci, » M. le grand-général, lui dis-je; cinq minutes

tête, un mois après on en voyait de deux ou trois pieds de hauteur. « Je vous ai déjà marqué, dit l'auteur de la *Correspondance secrète*, à la date du 4 novembre 1775, que nos femmes ornaient leurs coiffures de l'imitation de toutes sortes de plantes, et qu'en étudiant un peu les bonnets qui se sont faits depuis un an, on pourrait devenir un botaniste passable. Après avoir épuisé les serres, on est venu aux productions des potagers, des campagnes, et enfin on a cherché des modèles dans la boutique des herboristes. Hier à la cour on a porté des bonnets ornés de houpes de chiendent parfaitement imitées. » L'hiver suivant ce qu'on vit de mieux porté ce fut le *hérisson*. « Toutes les pointes des cheveux sont relevées et menacent le ciel : un ruban les retient en les entourant. Il faut avouer que cela fait le plus bel effet du monde, cependant cette mode ne saurait durer. « Puis vint en 1777 la coiffure aux *Insurgens*, par allusion aux États révoltés d'Amérique; ce fut l'une des dernières, à beaucoup de titres. D'abord dans les théâtres les plaintes étaient très-vives, personne ne pouvait, derrière ces montagnes et ces jardins anglais panachés, apercevoir la scène; puis la reine devint enceinte et le soin de sa coiffure la fatiguait tellement qu'en mai 1778 son accoucheur fut obligé de lui conseiller d'abaisser ses plumes si elle ne voulait pas voir sa grossesse entravée par des accidents regrettables. Enfin cette princesse après son accouchement perdit ses cheveux et ne conserva qu'un chignon plat terminé par une boucle *en boudin*. On appela cette coiffure *à l'enfant*. (*Mém. secrets*, t. xv, 226). Et la cour d'imiter la reine et d'être imitée à son tour par la ville, les provinces, etc. Allez, suivez le monde!

(1) Différents mots de cette page et de la précédente étaient dans la première édition remplacés par des points, et en note on lisait cette phrase : « Le manuscrit en cet endroit est dans le plus mauvais état. »

» d'entretien à Vola (1) suffiront. Le moyen sera » beaucoup plus digne de vous, et de moi, qu'une » dispute au bal. » Il accepta, et nous nous donnâmes rendez-vous pour le lendemain à huit heures du matin. Tout Varsovie le sut bientôt et se prépara à nous servir de témoin. Le roi en fut vivement affligé, et envoya chercher, à six heures du matin, M. Branieçki, avec qui il eut une longue conversation, après laquelle le grand-général vint chez moi avec une suite assez nombreuse, me dire qu'il désavouoit publiquement tous les propos dont j'avois pu être offensé, et qu'il me demandoit mon amitié qu'il méritoit par son estime et sa considération pour moi. Je n'avois plus rien à dire : il fallut céder, et le prince Casimir Poniatowski, frère du roi, nous fit embrasser et nous raccommoda; Madame Oginska m'avoit envoyé le matin un superbe cheval turc avec une paire de pistolets et un sabre, en me faisant dire qu'elle espéroit me porter bonheur (2).

(1) Plaine à un quart de lieue de Varsovie, où beaucoup de duellistes se donnaient rendez-vous. C'était le lieu de l'élection des rois et, dans ces circonstances, on y vit quelquefois jusqu'à cent mille gentilshommes.

(2) Branieçki eut, vers ce temps, un duel bien plus étrange avec Casanova. Celui-ci trouve mauvaise une actrice entretenue par le grand-général et la siffle. L'amant offensé accourt et menace de jeter notre peintre par la fenêtre. Les choses ne s'arrangent qu'à demi. Le lendemain Branieçki reçoit une lettre extravagante à la suite de laquelle une conciliation est tentée ; — mais en vain, vu l'entêtement de l'artiste. On se battra au pistolet. Casanova voit, sans s'intimider, arriver au rendez-vous le grand-général de la couronne, en voiture à six chevaux, avec ses aides-de-camp, pages, coureurs et houlans. Chacun des adversaires fut blessé. Branieçki en tombant jeta mille ducats à Casanova : « Sauvez-vous! s'écria-t-il, le roi, qui m'aime beaucoup, vous en voudra ! » Casanova, sans s'émouvoir, retourne tranquillement à Varsovie, et va, ne songeant plus déjà à rien, souper chez le prince Czartoryski. L'affaire n'eut pas de suites.

Le soir même, nos courriers de Versailles et de Moscou arrivèrent. L'impératrice approuvoit mes propositions, m'écrivoit une lettre pleine de bonté, et m'envoyoit des pouvoirs fort étendus. M. de Vergennes me mandoit de me rendre à la cour le plus promptement possible. Je fixai mon départ le surlendemain au soir. Je dînai à Powonzki avec la princesse. Je la serrai longtemps dans mes bras; il fallut enfin m'en séparer. Je ne m'arrachai de Powonzki qu'avec un déchirement que l'espoir fondé de la revoir bientôt ne pouvoit soulager, et qui étoit un vrai pressentiment que nous ne nous reverrions plus (1).

J'arrivai à Versailles dans la fin du mois de mars 1775 (2). M. de Vergennes, que je ne connaissois pas,

(1) Nous partageons encore en partie le sentiment de M. Sainte-Beuve sur les précédents passages et nous le citons avec plaisir : « L'épisode de la princesse Czartoryska, de cette intéressante femme dont il a dit : « Rien n'était perdu avec une âme si tendre, on ne pouvait être plus aimable à aimer ; » cet épisode serait touchant s'il était le dernier et s'il couronnait une vie de légèreté et d'erreurs par un sentiment fidèle et sincère. Mais on se lasse de voir Lauzun, à peine sorti d'une passion et d'un malheur, recourir si vite à une distraction quelconque. On sent que la vanité, la fatuité, est encore le fond de cette âme qui, par moments, semblait digne d'une direction meilleure. Toutes les fois qu'il veut exprimer un sentiment un peu profond et vrai, il est puni, la passion et la poésie manquent à son langage. »

(2) Ce passage ne contredit pas ce que l'on sait d'ailleurs, que Lauzun remporta le prix dans une course qui eut lieu le 9 mars et dont une gazette rend compte ainsi : « 10 mars 1775. Il y a eu hier une course de chevaux exécutée à la plaine des Sablons par divers seigneurs de la cour où la reine et la famille royale ont assisté. Cette course consistait en un certain espace de terrain à parcourir plus ou moins promptement. Plusieurs seigneurs de la cour avaient fourni des coursiers sur lesquels ils avaient assis des paris considérables. Ils étaient montés par des palfreniers accoutumés à ces sortes d'exercices. Outre la famille royale, on comptait, du nombre des princes du sang, M. le duc de Chartres

me reçut avec tout l'intérêt que devoient naturellement inspirer les importantes affaires dont j'étois chargé. Il loua ma conduite, et m'avertit de partir sous peu de jours pour Pétersbourg, mais il changea bientôt d'avis; il ne lui convenoit pas que le traité fût fait pour moi, et que je restasse ministre du roi près l'impératrice des Russies, qui sembloit le désirer vivement. M. de Juniez, son ami intime, venoit d'y être nommé. M. de Vergennes faisoit journellement des difficultés absurdes, traînoit en longueur et vouloit faire rompre cette négociation, sans qu'il parût y avoir de sa faute. Je perdis pendant ce temps-là un procès de quatre-vingts mille livres de rentes; j'en fus peu touché; ma fortune étoit ce qui m'intéressoit le moins.

J'avois trouvé à mon retour la reine infiniment liée avec madame la princesse de Guéménée (1) et madame Dillon (2); elles lui avoient quelquefois parlé de moi, et lui avoient inspiré de la curiosité de me connoître davantage. Elle me reçut avec

et M. le duc de Bourbon. Il y avait une estrade élevée pour placer S. M. et la cour. Le cheval de M. le duc de Lauzun a eu l'avantage. » Ce cheval mourut peu de temps après. Le roi ne voulut plus que la reine prit part à ces fêtes : c'est ce qu'on peut croire d'après l'avis suivant : « 30 mars. On parlait d'un bâtiment que la ville avait fait ériger dans la plaine des Sablons en l'honneur de la reine pour que S. M. pût y voir plus à l'aise les courses de chevaux et autres spectacles de ce genre. *Il est venu depuis* un ordre du roi pour le défaire. » D'ailleurs la reine ne cachait pas les sévérités que son mari montrait parfois contre elle.

(1) Victoire-Armande de Rohan-Soubise, née le 28 décembre 1743, nommée, en avril 1767, gouvernante en survivance des enfants de France.

(2) C'est néanmoins dans une lettre datée du 19 août de cette année que la *Correspondance secrète* (II, p. 117) dit : « la faveur dont madame la comtesse Dillon jouissait auprès de la reine paraît passer à madame la comtesse Jules de Polignac. »

bonté; j'eus souvent occasion de la rencontrer chez madame de Guémenée, où elle me traitoit avec distinction; je montois exactement à cheval avec elle, et en moins de deux mois, je devins une espèce de favori. Ma faveur fut cependant interrompue par la nécessité de joindre mon régiment. Les révoltes pour le blé (1) dans les villages voisins de Paris avoient engagé à faire marcher des troupes. La reine désira que mon corps se rapprochât, et que je ne m'éloignasse pas; je ne crus pas devoir y consentir, et je pris congé. Elle en parut véritablement affligée, et

(1) Mai. L'incurie du pouvoir avait occasionné, à Paris et dans les environs, une véritable famine; la révolte qui s'en suivit aurait pu être réprimée dès l'abord; lorsqu'elle eût pris tout son développement elle fut menaçante. Les meuniers de Montmartre et grand nombre de boulangers de Paris furent pillés. Cependant rien n'est plus tôt rassuré que le peuple parisien: la fumée de la poudre n'était pas dissipée, le sang n'avait pas cessé de couler, que les femmes portaient déjà des *bonnets à la révolte*. Quant au maréchal de Biron, chargé de la répression, on le ridiculisait: « Les gens sensés prétendent qu'il serait bientôt temps de mettre fin à toutes ces dispositions militaires; mais on leur répond qu'elles pourraient bien être prolongées par la raison qu'il y a beaucoup de gens intéressés à ce qu'elles durent. Le maréchal de Biron, disent les plaisants, a 24,000 livres par mois pour commander l'armée des Miches et faire braquer les canons de l'Arsenal contre les hirondelles de la Seine, et les autres généraux à proportion: or, ce traitement est trop doux pour ne pas l'éterniser. » *Anecdotes échappées*, I, 307. Et l'écho de la rue redisait ce refrain (23 mai 1775):

Biron tes glorieux travaux
En dépit des cabales,
Te font passer pour un héros
Sous les piliers des halles;
De rue en rue, au petit trot,
Tu chasses la famine:
Général, digne de Turgot,
Tu n'es qu'un Jean-Farine.

Le fait est que, sans embarras, quelques régiments empêchèrent les accaparements et favorisèrent les charrois. Tout rentra dans l'ordre.

vint dans l'après-dîner du même jour à Montreuil (1) chez madame de Guémenée pour me dire adieu, et pour m'offrir de demander au roi la permission de me faire revenir au Sacre, ce que je refusai.

Les affaires de Russie paraissoient être oubliées. Je pressai inutilement M. de Vergennes de finir et de me donner une réponse décisive : il me dit qu'il avoit le traité plus à cœur que jamais, et qu'il espéroit conclure dans le courant de l'été ; que le roi me feroit revenir de mon régiment, si cela étoit nécessaire.

(1) Faubourg de Versailles, où le prince et la princesse de Guémenée venaient de faire bâtir une magnifique demeure (rue Bon-Conseil, nº 2), qui existe encore et est la plus belle de l'avenue de Paris. Le jardin était tracé avec un goût infini. On apercevait Paris, d'un monticule élevé de 8 à 10 mètres, au haut duquel on arrivait par une spirale cachée dans un massif d'arbrisseaux. Madame de Guémenée aimait beaucoup les fleurs et les jardins, et madame Élisabeth, dont elle acheva l'éducation commencée par mesdames de Marsan et de Mackau, vint souvent se promener dans le charmant jardin de sa gouvernante. Des embarras de fortune — dont Lauzun parlera plus loin — forcèrent madame de Guémenée de se défaire de sa maison. Madame Élisabeth, malgré son goût pour la retraite, était la seule princesse de la famille royale qui n'eût point d'habitation de plaisance. Louis XVI, sachant combien celle de la princesse de Guémenée plaisait à sa sœur, en fit l'acquisition à son insu, et l'engagea à se rendre à Montreuil avec la reine, qu'il avait mise dans son secret : «Vous êtes chez vous,» dit Marie-Antoinette à sa belle-sœur, en entrant dans cette jolie propriété. Montreuil devint bientôt le séjour favori de la princesse. L'inspecteur des bâtiments du roi, Huvé, y fit pour elle de nombreux embellissements. Les jardins furent agrandis, rendus encore plus pittoresques, et Delille (*Poëme des Jardins*) pouvait s'écrier avec vérité :

Les grâces, en riant, dessinèrent Montreuil.

M. Le Roi, auquel nous empruntons ces détails, trace un tableau complet de la vie de madame Élisabeth à Montreuil, dans un excellent ouvrage auquel nous renvoyons : *Hist. anecdot. des rues de Versailles,* t. II, 1857, in-8º.

Le soir même que je devois partir, la reine me fit dire d'attendre encore deux heures, et d'aller lui parler le lendemain à Montreuil. « Ne partez pas » encore, me dit-elle avec beaucoup de grâce; la » révolte pour les grains oblige à faire approcher » des troupes : nous ferons venir votre corps. » Je lui répondis que, s'il n'étoit pas nécessaire, je ne désirois pas un déplacement désavantageux à ma légion. « Vous êtes un imbécile, » répliqua-t-elle en riant. Le baron de Vioménil (1), chargé par M. le maréchal de Muy du mouvement des troupes, entra : « Baron, lui dit-elle, faites donc marcher la » légion royale, et faites-les venir assez près pour » que cet imbécile-là ne nous quitte pas, comme il » en a le projet. » Le baron répondit qu'il exécuteroit ses ordres, et parut étonné. Je le priai de ne rien changer à son plan. Je chassai encore au bois de Boulogne avec la reine; elle ne cessa de me parler, et de ce moment ma faveur fut tellement remarquée, qu'il fut peut-être heureux pour moi de de partir dans la nuit même.

Les lettres de la princesse devinrent plus courtes et moins fréquentes; on me manda de Varsovie qu'elle étoit entièrement subjuguée par la société de la palatine de Polosk et que M. Braniecki passoit sa vie chez elle; je lui en écrivis fortement; mes représentations furent mal reçues. Pénétré de douleur, je répondis avec désespoir et indignation. J'osai redemander mon enfant; « je ne voulois pas,

(1) Antoine-Charles du Houx, baron de Vioménil, né vers 1725, mort en janvier 1793. Son frère cadet fut maréchal et pair de France, sous la Restauration. Voy. des détails sur le baron de Vioménil dans la *Vie et les Mémoires du maréchal Dumouriez*. Paris, Baudouin, 1822, in-8°, t. I, p. 426.

» disois-je, qu'il fût élevé parmi mes ennemis; » je ne pus l'obtenir. Nous nous brouillâmes et cessâmes de nous écrire (1). Une profonde tristesse m'accabloit, je restai fidèle à la princesse et absolument insensible à toutes les avances que me faisoit une assez jolie petite madame de Monglas, enlevée par M. le prince de Nassau (2), et retirée près des Deux-Ponts [où j'allois souvent. Je cherchois à m'attacher ou plutôt à me distraire; mais rien ne me plaisoit. J'étois en garnison à Sarguemines près des Deux-Ponts.] Je logeois chez la mère d'un officier de mon régiment, et le mis en prison pour quelques sottises; sa sœur, jeune et jolie, vint me le demander; je le lui refusai. Lorsque tout le monde fut retiré le soir, mademoiselle Plumkett entra dans ma chambre : « Sire, êtes-vous, me dit-elle en riant, aussi » sévère, aussi pédant, que vous l'avez été ce matin » devant tout le monde? » Nous causâmes; elle étoit drôle et folle, elle me fit rire. Je lui promis de faire sortir son frère de prison le lendemain; elle m'embrassa pour me remercier, et m'inspira des désirs qu'elle partageoit plutôt qu'elle n'avoit l'air d'accorder. Nous eûmes encore une conversation de ce genre. Elle partit ensuite pour Strasbourg avec une de ses tantes, me quitta gaîment, le plaisir

(1) Ici finissent les aventures de Lauzun et de la princesse. Avant de passer à un autre ordre de faits, nous nous faisons un cas de conscience d'indiquer les ouvrages historiques et géographiques de M. Léonard Chodzko, comme nous ayant beaucoup servi à débrouiller le chaos de toute cette intrigue. C'est grâce à eux que nous avons pu rétablir l'orthographe, jadis confuse, de tous les noms polonais qui émaillent le récit de Lauzun.

(2) Charles Othon, prince de Nassau-Siégen, né le 9 avril 1745, neveu de madame de Châteauroux.

d'aller dans une grande ville lui ôtant toute espèce de regrets.

Je fus obligé, pour quelques affaires relatives à mon corps, d'aller dîner près de Sarguemines, chez M. le comte de la Leyen. On étoit, dans cette maison, poli, aimable à l'allemande; ce qui ne pouvoit pas trop me convenir. Madame la baronne Dalberg, belle-sœur de madame de la Leyen, me parut cependant d'une gaieté franche et fort différente de toute la société. Au bout de quelques heures, nous fûmes aussi familièrement ensemble que nous eussions pu l'être après plusieurs années. Je la retrouvai quelques jours après aux Deux-Ponts. Elle me confia qu'elle avoit eu un amant qu'elle avoit beaucoup aimé; qu'il s'étoit mal conduit, que les circonstances les avoient séparés; qu'elle n'aimoit plus rien; que c'étoit un état triste, mais qu'il falloit bien prendre son parti, qu'elle s'occupoit uniquement de l'éducation de ses enfants (1), et de donner de la considération à son mari (2), qui étoit une

(1) La famille de Dalberg est une très-ancienne maison d'Allemagne, qui se divise aujourd'hui en deux branches, les Dalberg-Hernsheim, du nom du village d'Hernsheim, où se conservent leurs archives, et qui sont ceux dont parle Lauzun, puis les Dalberg-Dalberg.

(2) Dont l'un, à cette époque, âgé de deux ans, fut le duc Emeric-Joseph de Dalberg que sa duplicité a rendu fameux lors de la chute de l'Empire. On sait qu'accueilli à bras ouverts par le chef de l'Etat, qui, le 14 août 1810, le nomma duc et bientôt signa en sa faveur une dotation de quatre millions, il fut le premier à trahir la cause de son bienfaiteur et à acclamer la famille que ramenaient les baïonnettes étrangères. En récompense on l'éleva aux dignités de ministre d'Etat et de grand cordon de la légion d'honneur. Né à Mayence le 31 mai 1775, il mourut oublié et cherchant à s'oublier soi-même, au château de ses pères, le 27 avril 1833.

(3) Wolfgang-Héribert de Dalberg, baron du Saint-Empire,

assez bonne bête, incapable de s'en donner par lui-même. Je me proposai de bonne foi ; je fus accepté de même, et nous convînmes que, dans la semaine d'ensuite, j'irais prendre possession de mon nouvel emploi, dans le vaste et lourd château de Hernsheim (1), au beau milieu du Palatinat, pendant que le baron feroit la semaine de service de chambellan chez l'électeur palatin. Je fus reçu à merveille, et dès le soir, je fis le baron cocu, dans le lit où couchoient depuis tant de siècles les aînés de la maison Dalberg.

Le mari revint avec son père, et quelques amis de même troupe (2). Je parlai politique avec les uns ; je bus immensément avec les autres. Je me fis expliquer tous les arbres généalogiques de la famille : je donnai de l'Excellence à tout le monde ; j'assurai le vieux bourgraff qu'il vivroit très-longtemps, le baron qu'il seroit quelque jour un grand ministre palatin, et le bailli que les armées françoises ne viendroient plus dans le Palatinat. Enfin je réussis parfaitement, et j'eus la satisfaction de voir le choix de la baronne déclaré bon et généralement approuvé.

On aime, dans les pays étrangers, à se faire honneur de ce qu'on a. La baronne me mena à une fête chez l'électrice palatine à Ockersheim, où elle ne fut pas fâchée de me montrer, ainsi qu'un petit cheval isabelle à crins blancs qu'on lui avoit envoyé de Mecklenbourg, et qui lui étoit arrivé en même

mort le 27 septembre 1806. Il est connu par ses ouvrages dramatiques et a rempli la charge de ministre d'Etat de Bade.

(1) Et non Herusheim, bourg du duché de Hesse-Darmstadt, à une lieue de Worms.

(2) VAR. *Trempe*.

temps que moi. Nous fûmes tous deux examinés avec attention.

Quatre jours après je fis mon entrée à Schwetzingen (1), où je fus inspecté comme à Ockersheim.

Nous revînmes de là souper à Manheim (2) chez M. Odune, ministre de France (3), et je pensai m'y bien mal conduire. Mademoiselle Odune, jeune et jolie personne, coquette et moqueuse, étoit à table vis-à-vis de moi, et étouffoit de rire toutes les fois qu'elle me regardoit. Nous nous promenâmes après souper : je lui demandai pourquoi elle s'étoit moquée de moi. « Je vous demande pardon, me dit-elle, » vous connaissant aussi peu ; mais c'est qu'il est » par trop plaisant et par trop ridicule de vous » voir devenu amant d'Allemagne. Savez-vous que » c'est une charge au moins aussi importante que » celle du bailli, et qu'il faut que vous paroissiez » dans toutes les occasions de représentation ?» Nous plaisantâmes assez gaîment : je me proposai à elle comme amant extraordinaire, sans prétentions, sans titres et sans droits, mais non pas sans désirs. La promenade finie, je ramenai Mademoiselle Odune chez elle ; je montai dans sa chambre, où nous aurions sans doute continué longtemps à faire de la morale et peut-être pis, si un vieux valet ne m'avoit officieusement proposé de m'éclairer pour m'en aller. Dieu sait ce qui seroit arrivé, si j'étois sorti sans lumière ; car mademoiselle Odune paraissoit de la meilleure volonté du monde.

(1) Ville du grand duché de Bade, dont le château, où fut reçu Lauzun, est fort remarquable.
(2) A douze kilomètres de Schwetzingen.
(3) Près l'électeur palatin. L'*Almanach royal* écrit son nom O-Dune.

Nous partîmes le lendemain matin de bonne heure pour Hernsheim, et je retournai bientôt à mon régiment. Madame la marquise de Chamborant, grosse femme fraîche et bête (1), dont le mari commandoit à Sarguemines, se mit dans la tête de jouer la tragédie en société, et de me la faire jouer. Dès qu'elle savoit un rôle, je lui en faisois apprendre un autre, en lui persuadant qu'elle y seroit infiniment mieux. Je trouvois tous les jours quelque nouvelle difficulté à fixer celui de la représentation. Elle me fit entendre que, puisqu'elle ne pouvoit jouer la comédie, elle joueroit volontiers avec moi à quelque autre jeu. C'étoit une fort bonne femme à qui son mari donnoit souvent cent coups de bâton mal à propos, et à qui il en eût donné mille pour peu qu'il y eût eu une raison. Je crus devoir lui dire franchement que je ne lui convenois pas, et qu'il lui falloit, à tous égards, un amant plus solide que moi. Elle ne se fâcha pas, me remercia, m'embrassa, et nous continuâmes à vivre en fort bonne intelligence.

Je revins à Paris, et mon retour à la cour fut au moins aussi brillant que l'avoit été mon départ. Une course de chevaux françois (2), où mon cheval, monté par un enfant, gagna, acheva de me mettre à

(1) Marie-Julie Vassal, mariée le 5 février 1770 à Anne-Claude de Chamborant, appelé le marquis de Chamborant, maréchal des camps et armées du roi, inspecteur général de la cavalerie hongroise au service de France, mestre-de-camp, propriétaire d'un régiment de cavalerie hongroise de son nom, gouverneur de Pont-d'Arlos et premier écuyer du prince de Condé. Il s'était déjà marié en premières noces avec Élisabeth Richard de Fondville, morte en 1762. Les enfants du premier lit moururent jeunes. Du second lit, il n'y eut qu'une fille.

(2) Le 4 octobre.

la mode (2). La reine parut désirer vivement d'en voir, et il y en eut un grand nombre d'arrangées pour le printemps prochain. Je fus à Fontainebleau, où ma faveur commença à avoir la publicité qui m'a fait depuis tant d'ennemis.

M. de Vergennes avoit entièrement rompu le traité de Russie, et quoique offensée, l'impératrice n'y renonçoit qu'à regret. Je m'attachai sincèrement à la reine, dont les bontés et la confiance me

(2) « C'est hier que le nouveau Newmarcket françois a ouvert sa carrière. Il n'y a paru que quatre contendans, mais ils étoient de bonne sorte. C'étoit M. le comte d'Artois, M. le duc de Chartres, M. le duc de Lauzun et M. le marquis de Conflans. Le jockey du duc de Lauzun a gagné très-lestement le prix, ou pour mieux dire la poule qui n'étoit que vingt-cinq louis par tête de coureur. Le cheval vainqueur est bas-normand. La course a commencé vers une heure, elle a été vive et n'a pas duré plus de six minutes, quoique le terrain parcouru soit très-considérable, puisque c'étoit trois fois le tour de la plaine *des Sablons*. On avoit élevé dans le milieu un belvédère pour la reine qui étoit belle comme le jour, et le jour étoit charmant. Elle a pris le plus grand plaisir à ce spectacle, s'est fait présenter le petit anglois qui montoit le cheval victorieux, a félicité le duc de Lauzun et consolé les vaincus avec une grâce infinie, en un mot elle n'a manqué à rien de ce qu'il faut faire pour être parfaitement aimable. Toute la cour et toute la ville se sont trouvées à cette course comme de raison. » (*Corresp. secrète*, t. II, p. 183.)

Un plaisant ayant pris, pour se moquer, le thème de la métempsycose, disait : « Le duc de Lauzun est changé en cheval anglais! » Cependant ce n'étaient pas seulement les courses de chevaux qui avaient le privilége de l'intéresser, comme le témoigne ce passage d'un recueil daté du 30 novembre 1776 : « A la suite d'une gaieté, il y a quelques jours, M. le duc de Chartres, M. le duc de Lauzun et le marquis de Fitz-James ont parié 200 livres à qui feroit plus tôt, à pied, le chemin de Paris à Versailles. Le second y a renoncé à moitié chemin, le premier aux deux tiers. Le dernier a fourni la carrière, est arrivé sain et sauf, a été fort bien accueilli de M. le comte d'Artois, instruit de la gageure, et son altesse royale l'a fait soigner et coucher. Il a gagné les 200 livres sans fluxion de poitrine. »

touchoient. Je voulus lui faire gouverner un grand empire, lui faire jouer à vingt ans le rôle le plus brillant qui pût à jamais la rendre célèbre. Je voulus enfin qu'elle devînt l'arbitre de l'Europe ; mais plus je désirois la couvrir de gloire, plus il me sembloit que je devois rendre facile la route qui devoit la conduire à l'immortalité. J'osai m'adresser à l'impératrice de Russie, et lui demander si elle vouloit après elle laisser encore l'empire du monde entre les mains d'une femme. J'en indiquai aisément les moyens. Il falloit qu'un traité avantageux à la France, et dont la Russie n'eût point à rougir, signé de l'impératrice, et revêtu des formalités nécessaires, fût déposé entre les mains de la reine de France, et qu'avec de telles armes, elle eût le courage de plaider devant le roi et son conseil une cause sans réplique. Je ne m'étois pas trompé en comptant sur l'impératrice : elle reçut avidement mes propositions, m'honora de pouvoirs sans limites, et ne me donna d'autres instructions que d'allier par la reine, à quelque prix que ce fût, son empire au sien. La reine ne m'écouta pas sans étonnement : le développement d'un si vaste plan lui en imposa. Elle me demanda du temps pour y réfléchir, et je vis que tout étoit perdu. Il n'y avoit rien cependant que je n'aimasse mieux risquer que d'avoir le plus petit reproche de négligence ou d'impatience à me faire, et j'attendis.

Ma faveur cependant paraissoit monter au plus haut degré. La reine ne croyoit pouvoir trop faire pour un homme qui vouloit tant faire pour elle. [Peut-être même cédoit-elle autant à un goût particulier (plus inspiré par la bizarrerie de mon existence que par tout autre motif) qu'à ce qu'elle croyoit me

devoir.] Elle sortoit rarement sans moi, ne me permettoit pas de quitter la cour, qui étoit alors à Fontainebleau, me faisoit toujours place près d'elle au jeu, me parloit sans cesse, venoit tous les soirs chez madame de Guéménée, et marquoit de l'humeur lorsqu'il y avoit assez de monde pour gêner l'occupation où elle étoit presque toujours de moi. Il étoit impossible qu'une telle conduite ne fût pas remarquée ; cependant, comme mes manières n'étoient pas familières, que je n'intriguois pas, que je ne demandois rien ni pour moi ni pour personne, le peuple avide des courtisans, avant de se déclarer pour ou contre moi, cherchoit s'il ne pouvoit tirer quelque utilité de mon crédit.

Madame la princesse de Lamballe (1), surintendante de la maison de la reine (2) et son amie intime alors, vint à Fontainebleau, donna à souper (3) aux gens que la reine traitoit le mieux, et

(1) Marie-Louise-Thérèse de Carignan, princesse de Savoie, née à Turin le 8 septembre 1749, mise à mort en 1792. L'éditeur de ses Mémoires vante la fraîcheur de son teint, l'élégance de ses formes et la dignité de sa démarche. « Elle possédait une chevelure superbe et prenait plaisir à la montrer dans son état naturel. Un jour qu'elle sortait du bain et qu'elle passait une robe à la hâte, je me souviens que son bonnet tomba, et que son corps disparut entièrement sous ses larges cheveux. » Madame d'Oberkirch trace ce léger crayon de madame de Lamballe : « Elle est jolie sans avoir les traits réguliers pourtant. Elle est d'un caractère gai et naïf et n'a pas beaucoup d'esprit peut-être. Elle fuit les discussions et donne raison tout de suite plutôt que de disputer. C'est une douce, bonne et obligeante femme, incapable d'une pensée mauvaise. C'est la bienveillance et la vertu même ; jamais l'ombre d'une calomnie n'a osé essayer de l'atteindre. » *Mém.* II, p. 156.

(2) Ses titres étaient : Chef du conseil et surintendante.

(3) « Madame de Lamballe m'avait conviée à souper, par ordre de la reine. Cela arrivait souvent ainsi après les révérences, et c'était une marque de distinction. Personne ne soupe officielle-

ne me pria pas (1). La reine me dit d'y aller. Je connaissois trop madame de Lamballe pour ne pas croire que cela fût léger, et je n'y fus pas. La reine m'y mena le lendemain, et lui dit en me présentant à elle. « Je vous demande d'aimer comme » votre frère, l'homme du monde que j'aime le » mieux, et à qui je dois le plus : que votre con» fiance en lui soit sans bornes comme la mienne. » Madame de Lamballe eut le droit de regarder cette présentation comme la confidence la plus importante, et de me croire infiniment plus cher à la reine que je ne l'étois en effet. Sa conduite fut conforme à cette idée [et l'on ne fut pas longtemps à s'apercevoir de notre intimité.]

Dans ce temps, M. le chevalier de Luxembourg, précédemment bien traité par la reine (2) et encore

ment avec le roi et la reine que la famille royale. Mais la reine fait inviter par ses dames, et surtout par sa surintendante, les personnes qu'elle désire favoriser. » Oberkirch, t. II, p. 155.

(1) Les fêtes où la reine ne voulait pas d'une froide étiquette se donnaient chez sa surintendante. Les *Mémoires secrets* en annoncent la nouvelle en ces termes : « 26 *novembre* 1775. Les bals de Versailles doivent recommencer le 4 décembre prochain : ils se donneront chez madame la princesse de Lamballe, ce qui rendra l'étiquette moins gênante. La reine y dansera et soupera ainsi avec qui elle voudra indiquer. »

(2) Au rapport de Besenval et d'autres *mémoriographes*, le duc de Coigny, que nous allons voir en scène tout à l'heure, et notre héros, l'un des favoris de Marie-Antoinette, partagèrent la faveur du chevalier de Luxembourg. Voici le récit de Besenval : « Dans ce moment trois hommes se disputaient le crédit auprès de la reine ; le duc de Coigny, M. le chevalier de Luxembourg et le duc de Lauzun. L'un était fin courtisan, c'est le premier ; le second, homme d'esprit, mêlant des folies à son amabilité, croyant même à la magie ; le troisème, *homme romanesque, n'ayant pu être héroïque*, comme lui disait une femme ; voyant mal, s'étant fait aventurier au lieu d'être un grand seigneur, et d'avoir un jour les Gardes Françaises, auxquelles il avait préféré un petit régiment d'Hussards ; du reste, plein de bra-

une espèce de favori de M. le comte d'Artois, lui demanda une audience particulière pour lui détailler le plan qu'il avoit de mettre M. le comte d'Artois sur le trône de Pologne. La reine l'écouta avec embarras et avec trouble, et lui répondit froidement qu'elle ne vouloit se mêler en rien des affaires d'état. Elle m'envoya chercher, et me raconta la conversation qu'elle venoit d'avoir avec lui : j'en profitai pour la presser vivement de s'expliquer sur le traité de Russie, et je vis avec une douleur inexprimable combien cela étoit au-dessus de ses forces et de son courage ; elle me montra tant d'effroi et si peu de caractère, que je dus dès lors ne plus compter sur elle.

La reine crut pourtant devoir s'occuper de ma fortune, et, peu de jours après, me proposa, chez madame de Guémenée, d'obtenir du roi, pour moi, la survivance de la compagnie des gardes-du-corps de M. le duc de Villeroy. Je la remerciai et lui répondis qu'à aucun égard une charge à la cour ne pouvoit me convenir ; elle me demanda pourquoi. « C'est, lui répondis-je, Madame, que je désire être » le maître de m'en retirer, lorsque je cesserai d'y » être bien traité, lorsque V. M. ne me marquera » plus les mêmes bontés. — Cette raison est ou» trageante, dit-elle avec sensibilité ; c'est à moi » que vous dites cela? — Oui, Madame, je connois » le pouvoir immanquable de l'intrigue : je dois » m'attendre à en être la victime, à voir la reine

voure, de grâce dans l'esprit, d'élégance dans la tournure. Sa mauvaise tête l'a entraîné dans un parti qui ne doit pas être le sien : Dieu veuille qu'il n'en soit pas puni par ceux même qui, l'ont égaré! » (*Mémoires*, éd. 1821, p. 13.)

» me retirer et sa confiance et la protection dont » elle m'honore, et je ne veux pas qu'aucune » grâce, aucun bienfait, aucun prix de mes servi- » ces, laissent un jour à mes ennemis un prétexte » de dire que j'ai été ingrat ! » Cette conversation fut interrompue et se renouvela bientôt après dans la fin de la même semaine.

Madame la princesse de Bouillon me reprocha chez madame de Guémenée d'être triste et occupé, et me dit, en riant, que j'avois une grande passion dans le cœur. « Si cela est, répondis-je en plaisan- » tant, elle est malheureuse ; car il faut convenir » que j'en vois rarement l'objet. — On ne dit pas » cela, répliqua madame de Bouillon, et on assure » que vous êtes fort bien reçu. — Au moins, dites- » moi le nom de ma passion, et il est juste que je » le sache aussi. — Il s'agit d'un trop grand per- » sonnage pour oser le nommer ; il y a cependant » si peu de monde dans la pièce, que je veux bien » vous confier que c'est la reine. » Madame de Guémenée rougit et s'embarrassa. « Il faut donc, » lui dis-je le plus froidement possible, qu'elle » soit informée de cette belle nouvelle, et je vais » sur-le-champ la lui apprendre sans citer per- » sonne, comme de raison ; » (en fixant madame de Bouillon, qui me parut entièrement déconcertée) ; et je sortis de la chambre.

Je montai chez la reine, que je rencontrai en allant au Salut. Je la suppliai de m'accorder une demi-heure d'audience après le Salut. Elle me dit de l'attendre, me fit entrer dans son cabinet dès qu'elle fut revenue, et me dit : « Qu'y a-il-de nouveau ? — « J'ai cru devoir informer V. M. que l'on osoit » mal interpréter mon attachement sans bornes à

» sa personne, et que l'on poussoit l'audace jusqu'à
» blâmer les bontés dont elle m'honore. J'ose la
» supplier d'en diminuer les marques trop frap-
» pantes, et de me permettre de me présenter
» moins souvent devant elle. — Y pensez-vous ? re-
» prit-elle avec colère; devons-nous (1) céder à d'in-
» solents propos que je n'aurois pas dû craindre ? et
» serois-je excusable de leur sacrifier l'homme du
» monde sur qui je compte le plus et de qui l'atta-
» chement m'est le plus nécessaire ? — Oui, V. M.
» le doit, et j'ai dû m'y attendre ; quelque affreux
» qu'il soit pour moi de renoncer à la douceur de
» lui consacrer mes services et ma vie, je dois m'y
» résoudre, profiter, puisque les circonstances
» l'exigent, de l'asile que m'offre une grande prin-
» cesse, et fuir les persécutions que l'on me prépare
» de toutes parts dans ma patrie. — Vous croyez
» donc que je ne vous défendrai pas ? — J'ose supplier
» V. M., j'ose même exiger, comme seul prix de
» mon dévouement absolu qu'elle ne se compro-
» mette pas en me soutenant ; je suffis pour me dé-
» fendre. — Comment ! vous voulez que j'aie la lâ-
» cheté....... Non, M. de Lauzun, [notre cause est
» inséparable, on ne vous perdra pas sans me per-
» dre !] — Oh ! Madame, l'intérêt particulier d'un
» sujet peut-il être comparé aux grands intérêts
» de la reine ? — [D'un sujet tel que vous, Lauzun?
» Ne m'abandonnez pas, je vous en conjure, que
» deviendrai-je, si vous m'abandonnez ? » Ses yeux
étoient remplis de larmes. Touché moi-même
jusqu'au fond du cœur je me jettai à ses pieds :
« Que ma vie ne peut-elle payer tant de bontés !

(1) Var., *Dois-je*.

» Une si généreuse sensibilité ! » Elle me tendit la main, je la baisai plusieurs fois avec ardeur sans changer de posture. Elle se pencha vers moi avec beaucoup de tendresse ; elle étoit dans mes bras lorsque je me relevai, je la serrai contre mon cœur qui étoit fortement ému ; elle rougit ; mais je ne vis pas de colère dans ses yeux.

« Eh bien ! reprit-elle en s'éloignant un peu, » n'obtiendrai-je rien ? — Le croyez-vous, repartis- » je avec beaucoup de chaleur, suis-je à moi ? » N'êtes-vous pas tout pour moi ? C'est vous seule » que je veux servir, vous êtes mon unique souve- » raine ! Oui ! *(continuai-je plus tristement)*, vous » êtes ma reine, vous êtes la reine de France ! » Ses regards sembloient me demander encore un autre titre, je fus tenté de jouir du bonheur qui paroissoit s'offrir. Deux raisons me retinrent ; je n'ai jamais voulu devoir une femme à un instant dont elle pût se repentir et je n'eusse pu supporter l'idée que madame Czartoryska se crut sacrifiée à l'ambition ; je me remis donc assez promptement :] « Je ne » prendrai point de parti, dis-je sérieusement, sans » les ordres de V. M. ; elle disposera de mon sort. » — Allez-vous-en, me dit-elle ; cette conversation » a duré assez, et n'a peut-être été que trop re- » marquée. » Je fis une profonde révérence, et me retirai. [Renfermé dans ma chambre, tous les dangers que je venois de courir se présentèrent à mon esprit et quoique ma conduite eût été fort imprudente, je me trouvai heureux qu'elle n'eût pas été plus mauvaise (1).] La reine n'avoit été ni coura-

(1) VAR., *Ma position devenoit tous les jours plus difficile et plus effrayante.*

geuse, ni discrète. Les ministres du roi n'ignoroient plus quel rôle j'avois voulu qu'elle jouât, et cherchoient avec soin à rassembler de quoi me faire mettre à la Bastille, et à me traiter en criminel d'Etat.

Je reçus, dans cette même semaine, des réponses de l'impératrice de Russie, qui sans entrer dans de grands détails sur les négociations entamées, en parloit comme d'une chose à laquelle elle ne pensoit plus ; elle me faisoit les propositions les plus glorieuses pour entrer à son service. J'écrivis à la reine, et lui demandai de m'entendre chez madame de Guémenée et devant elle. Elle y vint le même soir. Je ne lui cachai pas qu'en France je pouvois être arrêté à chaque instant, et qu'on m'offroit en Russie le sort le plus élevé auquel un sujet pût jamais prétendre, elle répéta plusieurs fois. « L'impératrice de Russie est bien heureuse et je suis » bien malheureuse ; elle ajouta ensuite : M. de » Lauzun, vous êtes perdu pour nous, je l'ai prévu » depuis longtemps. — Madame, lui répondis-je, » comme j'ai déjà eu l'honneur de le dire plusieurs fois à V. M. , tant que je conserverai la » bonne opinion et l'estime (1) dont elle m'honore, » rien ne m'effraiera; je ne crains rien. Je ne quitterai point la France comme un criminel, je ne » quitterai point le service du roi sans sa permission, et il ne me condamnera point sans m'entendre. Que l'on m'attaque, mes papiers sont en » sûreté et ma correspondance avec ses ministres

(1) Var. de la première édition : « *Madame, répondis-je, mais comme j'ai déjà eu l'honneur de le dire plus d'une fois à V. M., tant que je conserverai la bonne opinion de l'estime dont elle m'honore*, etc. »

» me justifiera. Je serai libre alors de porter mes » services aux puissances qui ne les dédaignent » pas. — On ne vous attaquera pas, M. de Lauzun; » on ne l'osera pas : on sait que c'est s'attaquer à » moi-même, et je suis bien aise qu'on le sache; » mais que répondrez-vous en Russie? — J'accepte- » rai, Madame, les offres de l'impératrice, à con- » dition de ne me rendre à ses ordres que lorsque » je pourrai quitter la France d'une manière conve- » nable; que dans six mois par exemple. — Don- » nez-moi un an, ce temps suffira; j'espère que je » trouverai des moyens de vous garder; il en est » un déjà de vous attacher particulièrement à moi; » ne le refusez pas. M. de Tessé n'est pas éloigné » de quitter sa place, et je pourrois arranger des » choses qui lui seroient agréables; ne voulez-vous » pas bien être mon premier écuyer (1)? — Pénétré » de tant de bontés, j'en sens tout le prix sans en » pouvoir profiter. Combien ce choix sembleroit

(1) « Le comte de Tessé, père du dernier comte de ce nom, qui n'a point laissé d'enfants, était premier écuyer de la reine Marie Leckzinska. Elle estimait ses vertus, mais s'amusait quelquefois de la simplicité de son esprit. Un jour qu'il avait été question des hauts faits militaires qui prouvaient la noblesse française, la reine dit au comte : « Et vous, M. de Tessé, toute votre maison s'est aussi bien distinguée dans la carrière des armes. — Ah! madame, nous avons tous été tués au service de nos maîtres! — Que je suis heureuse, reprit la reine, que vous soyez resté pour me le dire. » Ce bon M. de Tessé avait marié son fils [celui dont parle Lauzun] à l'aimable, et à la fois spirituelle fille du duc d'Ayen, depuis maréchal de Noailles; il aimait éperdument sa belle-fille, et n'en parlait jamais qu'avec attendrissement. La reine, qui cherchait à l'obliger, l'entretenait souvent de la jeune comtesse et lui demanda un jour quelle qualité il remarquait essentiellement en elle. « Sa bonté, madame, sa bonté, répondit-il les yeux pleins de larmes : elle est douce...... douce comme une bonne berline. — Voilà bien, dit la reine, une comparaison de premier écuyer. » Madame Campan, *Mémoires*, III, 78.

» justifier les insolents propos qui ont déjà été te-
» nus; et que V. M. ne s'offense pas que j'ose lui
» répéter que je ne veux jamais recevoir de bien-
» faits dont la suite indispensable seroit d'abord
» de faire soupçonner mon désintéressement, et
» ensuite de me faire accuser d'ingratitude. J'at-
» tendrai un an, puisque la reine le désire, mais
» sans me tromper sur l'impossibilité de rester au
» service de France. Ce terme d'ailleurs sera peut-
» être plus que suffisant pour que V. M. me voie éloi-
» gné sans en être contrariée. [Des larmes coulèrent
» de ses yeux.] — « Vous me traitez bien durement,
» M. de Lauzun, me dit-elle [je ne le mérite pas]; »
et s'adressant à madame de Guémenée : « Prin-
» cesse, joignez-vous donc à moi pour obtenir de
» votre ami de ne pas m'abandonner; et si j'avois
» un fils, continua-t-elle [en rougissant], pourrois-je
» être heureuse, et le voir élevé par un autre que
» vous! — Le servir, Madame, aussi fidèlement
» que vous, seroit tout ce que pourroit mon zèle :
» je ne me sens pas les talents nécessaires pour
» élever, [pour former] un grand roi. — Il est peu
» d'hommes comme vous, et je ne le désirerois assu-
» ment pas en de meilleures mains : la princesse,
» j'en suis sûre, sera de mon avis. — Je serois
» suspecte, Madame : V. M. sait que rien au
» monde ne m'est plus cher que M. de Lauzun, et
» je le crois bon à tout; mais il me paroît aussi
» difficile qu'à lui qu'il refuse le glorieux établis-
» sement qui lui est offert, pour rester dans un
» pays où l'on sait aussi peu ce qu'il vaut. »

La conversation dura encore quelque temps; [ensuite la reine parla bas à madame de Guémenée qui s'approcha de moi et me dit, en riant, à mi-voix:

« Etes-vous très-attaché à ma plume de héron » blanche qui étoit à votre casque lorsque vous » avez pris congé; la reine meurt d'envie de l'avoir, » la lui refuserez-vous ? » Je répondis que je n'oserois la lui offrir, mais que je me trouverois très-heureux qu'elle voulût bien la recevoir de madame de Guéménée. J'envoyai un courrier la chercher à Paris et madame de Guéménée la lui porta le lendemain au soir. Elle la porta dès le jour suivant et lorsque je parus à son dîner, elle me demanda comment je la trouvois coiffée, je répondis : « Fort bien ! — Jamais, reprit-elle avec infiniment » de grâce je ne me suis trouvée si parée, il me » semble que je possède des trésors inestimables ! » Il eût assurément mieux valu qu'elle n'en eût pas parlé, car le duc de Coigny (1) remarqua et la plume et la phrase et il demanda d'où venoit cette plume ; elle dit avec assez d'embarras que je l'avois rapportée à madame de Guéménée de mes voyages et qu'elle la lui avoit donnée. Le duc de

(1) Marie-François-Henri de Franquetot, né à Paris le 28 mars 1737, mort le 19 mai 1821. Il obtint successivement les titres et fonctions suivantes : Gouverneur de Choisy, 16 avril 1748; mestre-de-camp, général des dragons, 24 janvier 1754; gouverneur de Cambray, 19 octobre 1773; lieutenant-général, 1er mars 1780; colonel-général des dragons, 14 septembre 1783. Premier écuyer du roi depuis 1771; sa faveur n'empêcha pas qu'il fût un des premiers disgraciés, lorsque sous le ministère du duc de Nivernais, la Cour songea sérieusement à des réformes financières : « Il eut quelques notions de ce qui allait lui arriver, et voulut avoir un entretien particulier avec la reine. Celle-ci le refusa, quoique le duc de Coigny, alors à Trianon, dinât et soupât avec elle, et y passât toute la journée. » (Besenval, *Mémoires*, II, 255). Le duc de Coigny émigra en 1791, il devint capitaine-général du Portugal, et, rentré en France en 1814, mourut gouverneur des Invalides et maréchal de France. La célèbre madame de Coigny, dont il sera question dans la suite, était sa bru.

Coigny en parla le soir à madame de Guémenée avec beaucoup d'humeur, lui dit que rien n'étoit plus ridicule et plus indécent que ma manière d'être avec la reine, qu'il étoit inouï de faire aussi publiquement l'amoureux, et incroyable qu'elle eût l'air de le trouver bon. Il fut assez mal reçu et songea aux moyens de m'éloigner (1).]

Mon projet, et c'étoit le parti le plus sage, étoit de passer une grande partie de l'hiver en Italie;

(1) Voici comment madame Campan travestit cette anecdote, racontée, on le voit, avec une bonne foi très-grande par Lauzun : « Je me trouvais dans le cabinet des femmes de garde qui annonçaient dans l'intérieur de Sa Majesté, un jour que le duc de Lauzun le traversa, après une scène qui exige quelques détails. Le duc de Lauzun (depuis duc de Biron) avait de l'originalité dans l'esprit, quelque chose de chevaleresque dans les manières. La reine le voyait aux soupers du roi et chez la princesse de Guéménée : elle l'y traitait bien. Un jour il parut chez madame de Guéménée en uniforme et avec la plus magnifique plume de héron blanc qu'il fût possible de voir; la reine admira cette plume : il la lui fit offrir par la princesse de Guéménée. Comme il l'avait portée, la reine n'avait pas imaginé qu'il pût vouloir la lui donner; fort embarrassée du présent qu'elle s'était, pour ainsi dire attiré, elle n'osa pas le refuser, ne sut si elle devait en faire un à son tour, et, dans l'embarras, si elle lui donnait quelque chose, de faire trop, ou trop peu, elle se contenta de porter une fois la plume, et de faire observer à M. de Lauzun qu'elle était parée du présent qu'il lui avait fait. Dans ses Mémoires secrets, le duc donne une importance au présent de son aigrette, ce qui le rend bien indigne d'un honneur accordé à son nom et à son rang. Son orgueil lui exagéra le prix de la faveur qui lui avait été accordée. Peu de temps après le présent de la plume de héron, il sollicita une audience; la reine la lui accorda, comme elle l'eût fait pour tout autre courtisan d'un rang aussi élevé. J'étais dans la chambre voisine de celle où il fut reçu; peu d'instants après son arrivée, la reine rouvrit la porte, et dit d'une voix haute et courroucée : Sortez, monsieur. M. de Lauzun s'inclina profondément et disparut. La reine était fort agitée. Elle me dit : Jamais cet homme ne rentrera chez moi. » Madame Campan veut, en domestique maladroite, défendre sa maîtresse et n'y parvient pas, vu qu'elle n'a aucun besoin d'être défendue. Lauzun a parlé froidement, madame Campan est animée par la passion.

mais jamais la reine n'y voulut consentir ; et pour m'éloigner au moins quelques jours de la cour, vers la fin de Fontainebleau (1), je fis un voyage à Chanteloup, où je trouvai tout le monde extrêmement occupé de ma faveur. Madame la duchesse de Gramont surtout fondoit les plus hautes espérances sur mon crédit près de la reine. Elle ne tarda pas à m'en parler et à me dire que le goût que la reine avoit pour moi (2) ne me rendoit rien difficile près d'elle. Je lui dis qu'elle me traitoit avec distinction, à la vérité, mais que ne prétendant à aucun crédit, et étant résolu à ne jamais rien demander, je ne pouvois juger quelle en étoit la mesure. Madame de Gramont répliqua qu'elle ne vouloit pas m'engager à lui confier mon secret, [si je n'en avois pas l'intention], mais que personne ne doutoit que le goût (3) de la reine pour moi n'eût eu les suites qu'il devoit naturellement avoir, et que je ne fusse son amant; que par conséquent elle ne me faisoit pas l'injure de penser que je ne ferois pas tous mes efforts pour ramener le duc de Choiseul à la tête du ministère. J'assurai madame de Gramont qu'elle ne sauroit plus mal juger l'espèce de liaison que j'avois avec la reine ; que je n'étois nullement à portée d'intriguer ni de lui donner des conseils ; et que, quand j'aurois sur elle une influence que je n'avois pas, je lui étois trop attaché pour la porter jamais à se mêler des ministres du roi ; que tout le monde savoit

(1) Vers la fin du séjour de la cour à Fontainebleau. Les précédents éditeurs, qui n'avaient point compris cette expression, avaient remplacé par des points le mot Fontainebleau.

(2) VARIANTE de l'ancienne édition : *Que la bienveillance avec laquelle la reine me traitoit.*

(3) VAR. Bienveillance.

combien j'étois dévoué à M. le duc de Choiseul ; et que, quand je le pourrois, je croirois lui rendre un très-mauvais service en le mettant à la tête des affaires. « Et pourquoi? reprit madame de Gramont avec une grande vivacité. C'est, lui dis-je, » que M. le duc de Choiseul n'auroit plus maintenant qu'à perdre; que le but des gens les plus » ambitieux ne pouvoit être que de réunir une » grande réputation et une haute considération à de » belles places et à une fortune considérable ; qu'il » me paraissoit que M. de Choiseul n'avoit plus de » vœux à former sur aucun de ces objets ; qu'il » n'y avoit pas en Europe de ministre qui eût joui » d'autant de réputation et de considération ; qu'il » étoit peut-être le seul qui eût vu le prince qui » l'avoit exilé, abandonné pour lui de ses courtisans même ; qu'en redevenant ministre, on » le rendroit peut-être responsable des événements » malheureux amenés par les fautes de ses prédécesseurs. » M. le duc et madame la duchesse de Choiseul furent de mon avis; mais madame de Gramont continua de répéter avec chaleur que tous ceux qui aimoient M. de Choiseul devoient désirer le voir encore gouverner un grand royaume, et dans tous les genres augmenter sa fortune. Je ne me laissai pas persuader; malgré son attachement pour la reine, je ne pouvois me dissimuler tous les inconvénients qu'auroit pour elle M. de Choiseul subjugué par une femme aussi impérieuse que sa sœur. On continua de me fort bien traiter à Chanteloup où je restai encore quelques jours; mais madame de Gramont me jura une haine éternelle.

Je revins à Paris, et rien ne m'étonna plus que

de trouver à ma porte un billet de Milady Harland qui me mandoit qu'elle étoit à Paris et qu'elle seroit ravie de me voir. Le chevalier Harland, nouvellement arrivé de Londres, étoit venu passer en France quelques semaines pour y voir son fils, qui étoit en pension à Paris. Ma conduite avec Marianne fut d'une telle circonspection que la pauvre milady reprit encore une fois toute confiance en moi, et nous laissa passablement d'occasions de nous parler.

Marianne, aussi coquette, aussi drôle que jamais, convint que pendant mon absence elle n'avoit guère songé à moi, et qu'elle avoit été plus occupée de trouver un mari qui lui convînt qu'un amant; mais en vérité, disoit-elle, elle ne pouvoit exprimer avec quel plaisir elle me revoyoit, et combien je gagnois à être comparé à tout ce qui avoit cherché à lui plaire. Mademoiselle Harland, qui ne pouvoit souffrir la vie de l'Angleterre et à qui son intérieur étoit désagréable, obtint de son père la permission de passer quelques années à Paris dans un couvent et se fixa à l'Assomption. Dès qu'elle y fut établie, ses parents repartirent et pour cette fois Marianne se sépara de moi avec la douleur la plus sincère.

J'avois toujours tendrement aimé Fanny, qui m'avoit constamment montré tant d'amitié, tant d'intérêt; j'en fus fort occupé. Je la vis souvent, et la malheureuse Fanny, dont la tête étoit vive, dont le cœur étoit sensible, qui avoit commencé par avoir du goût pour moi, en reprit un si vif, que j'en fus embarrassé autant que douloureusement affligé. Jolie, aimable comme Fanny, j'eusse satisfait sans les combattre, les désirs que toute autre qu'elle eût pu m'inspirer; mais, assez honnête pour n'avoir

pas voulu perdre Marianne, eussé-je été excusable de perdre Fanny, qui m'aimoit de bien meilleure foi? Je pris donc le parti de rendre mes visites moins fréquentes, et je vis qu'il étoit nécessaire de les supprimer entièrement. Fanny m'écrivit, se plaignit sans me faire de reproches, se contenta de me mander qu'en faisant une action honnête je la rendois extrêmement malheureuse, et garda ensuite le plus profond silence.

La reine, depuis quelque temps, marquoit un goût très-vif pour la comtesse Jules de Polignac (1). Une jolie figure, l'air doux et naturel augmentoit journellement ce goût (2). Ce fut à elle que M. le duc de Coigny s'adressa pour former un parti contre moi. Madame de Gramont s'y joignit avec empressement, et établit dans cette société, comme son représentant, le baron de Besenval (3), ancien-

(1) Var. de la première édit. : *La reine, depuis quelque temps témoignoit beaucoup de bienveillance à la comtesse Jules de Polignac.*

« La duchesse de Polignac, d'abord la comtesse Jules (son mari, créé duc héréditaire en 1780, est le neveu du marquis de Polignac, premier écuyer de M. le Comte d'Artois), madame de Polignac, née, dis-je, de Polastron, était l'amie de cœur de la reine qui en a fait depuis la gouvernante de ses enfants. Elle est petite et mal faite, bien qu'elle soit très-droite, mais elle marche mal et n'a aucune grâce; son visage est parfait, à l'exception de son front trop brun et dont la forme est désagréable; elle a la physionomie la plus charmante, la plus douce, la plus naïve, la plus candide; son sourire est enchanteur. Loin d'être enivrée de la place qu'elle occupe, elle conserve toute sa simplicité, les manières les plus naturelles; ses traits sont d'un calme inaltérable, le calme d'une bonne conscience qui s'allie néanmoins avec une vive sensibilité. » Oberkirch, *Mém.* II, p. 300.

(2) Var., *Sa faveur.*

(3) Besenval était alors un roué à cheveux blancs. Naturellement, lorsque Lauzun faisait tourner les têtes de toutes les jeunes femmes de la Cour, les ci-devant Lovelace devaient envier ses bonnes fortunes, et Besenval des premiers, dont un de ses

nement attaché à M. le duc de Choiseul, et fort bien traité par la reine. Le baron voulut me persiffler; mais un mauvais ton et peu de mesure sont un si grand désavantage à la cour. La comtesse Jules fit aussi la même entreprise, mais avec beaucoup de galanterie, d'égards, et jamais d'humeur. Je l'en dégoûtai assez promptement.

Ma faveur étoit toujours la même. La reine me donnoit toute confiance, et ne me permettoit presque jamais de quitter Versailles. Mes manières étoient très-circonspectes; je ne me prêtois qu'avec une extrême réserve aux préférences qui pouvoient être remarquées. La reine au contraire [sembloit afficher] (1) et les bontés dont elle m'honoroit et le crédit que j'avois sur elle. Les propos se renouvelèrent, et l'on disoit hautement à la cour que j'étois ou que je serois l'amant de la reine. [Madame de Guéménée qui nous voyoit sans cesse ensemble en étoit convaincue plus que personne et son extrême prévention pour moi lui faisoit regarder comme un bonheur pour la reine de se donner à un homme dont l'attachement et le désintéressement ne la porteroient qu'à des choses dignes d'elle].

La reine marquoit en effet à madame de Guéménée l'amitié la plus tendre et une confiance sans bornes. [Elle sembloit à tout instant vouloir lui faire une confidence et s'arrêter avec embarras]. Elle lui parloit sans cesse de moi avec un intérêt et un plaisir qu'elle ne cherchoit pas à cacher. Beaucoup de gens

biographes a dit avec raison : « Quand il entra dans le monde, tout ce qu'il avait d'aimable et de séduisant lui valut auprès des femmes ce qu'on appelait des succès. » Introduction en tête de ses *Mémoires*, p. 20

(1) Var. *Ne cachoit pas.*

me demandoient ma protection près d'elle. Je les recevois très-poliment, et les assurois que je n'avois point de crédit, et ne me donnois les airs de protéger personne. M. le comte d'Artois, thermomètre sûr de la faveur de la reine, ne se contentoit pas de me traiter avec la plus grande distinction; il en étoit, pour ainsi dire, au respect pour moi, ne pouvoit s'en passer, et vouloit tellement m'avoir avec lui, que c'étoit fort ennuyeux et souvent insupportable.

La reine aimoit le gros jeu (1), et savoit que cela ne plaisoit pas au roi. Cela l'obligeoit à cacher un peu celui qu'elle jouoit, et à choisir dans un très-petit nombre sur la discrétion de qui elle comptoit. Je lui représentai que cela étoit très-mal fait, et donnoit lieu à des propos véritablement désagréables pour elle. Je l'exhortai à jouer dans les cabinets un jeu qu'elle pût jouer avec tout le monde [et devant tout le monde], ajoutant que, chez madame de Guéménée, elle pourroit faire tout ce qu'elle voudroit. Ce conseil et celui d'être plus occupée du roi sont les seuls que je lui ai donnés. Elle les reçut avec cette grâce et cette tendre (2) préférence qui accompagnoient toutes ses actions [envers moi.]

Comme je ne voulois pas paroître ne faire ma cour qu'à elle, je chassois assez souvent avec le roi; ce qui m'ennuyoit mortellement, et elle le savoit bien. Aussi ne manquoit-elle jamais à chasser à cheval ces jours-là, ou à chercher à rencontrer la chasse

(1) L'éditeur des *Mémoires* de madame Lamballe rapporte qu'après le jeu de la reine la plupart des femmes qui y avaient assisté allaient revêtir un autre vêtement, parce que le devant de leurs robes était noirci par l'or qu'elles avaient reçu.
(2) Var., *Aimable*.

en voiture. Le roi me renvoyoit toujours près d'elle, et me disoit d'y rester. Il paroissoit approuver cette manière d'être avec moi, et avoit d'autant plus de mérite, que les propos tenus dans le public étoient venus jusqu'à lui ; qu'il ne s'étoit pas contenté de très-mal recevoir ceux qui avoient osé les lui répéter, mais que dès cet instant, il avoit commencé à me traiter infiniment mieux, et à être aussi honnête pour moi que son caractère pouvoit le comporter. Il apprit un jour, pendant l'hiver, que M. le comte d'Artois étoit sorti seul à cheval très-matin ; il en fut fort inquiet, et craignit qu'il n'eût eu quelque querelle. On lui dit que j'étois avec lui, et il étonna beaucoup tous les gens qui l'entouroient, en disant fort tranquillement : « Puisque M. de Lauzun est » avec lui, je n'ai pas d'inquiétude, il ne lui laissera » pas faire de sottises, et il en eût prévenu la reine » s'il en eût prévu qu'il n'eût pu empêcher (1). »

Voilà quelle étoit ma position dans le commencement de 1776. On verra dans la suite les intrigues et les tracasseries de toute espèce qui suivirent ma faveur, et l'accompagnèrent environ un an, avant de l'anéantir tout-à-fait.

A la fin de 1775, je rencontrai au spectacle milady Barrymore (2), une de mes plus anciennes connoissances en Angleterre, mais que le hasard m'avoit fait peu rencontrer dans les différents voyages que j'y avois faits. Elle étoit jolie, pleine d'esprit et de grâce : je lui connaissois la réputation d'une mauvaise tête : elle me plaisoit, et ne pouvoit être dan-

(1) VAR. : « Il ne lui arrivera rien de fâcheux, et il eût prévenu la » reine, s'il eût prévu quelque chose qu'il n'eût pu empêcher. »
(2) D'une noble famille d'Angleterre de laquelle les Du Barry se disoient alliés.

gereuse pour moi. Je fus chez elle plusieurs fois. Le vicomte de Pons y étoit établi, se donnoit des airs sur elle qui ne paraissoient pas sans fondement. Je n'ai jamais aimé à aller sur les brisées de personne, et j'étois prêt à me retirer, lorsque M. de Saint-Blancard (1), mon cousin, me dit que milady Barrymore étoit charmante ; qu'il ne falloit pas que M. de Pons l'affichât sans l'avoir, et que je devrois ou m'assurer de ses droits ou le faire chasser.

Cela n'étoit pas trop selon mon caractère. Cependant, comme elle me convenoit, et que, loin d'avoir aucun inconvénient, la publicité de cette intrigue pouvoit avoir des avantages [dans un moment où les propos sur mon attachement à la reine devenoient trop forts]; je me déterminai à demander à milady Barrymore où elle en étoit avec le vicomte de Pons. Elle me jura qu'il ne se passoit rien entre eux. Je me proposai : « Et la reine ! » me dit-elle en riant ; je lui dis combien tout ce qu'elle pouvoit penser à cet égard-là étoit absurde et mal fondé.

« Écoutez, me dit-elle, je suis plus jolie que la » reine, et trop jeune encore pour servir de pré- » texte à personne. » J'eus assez de peine à lui persuader que je n'avois jamais songé à lui faire

(1) Charles-Michel de Gontaut, appelé le marquis de Saint-Blancard, fils d'Armand-Alexandre de Gontaut de Saint-Blancard, et de Madeleine de Pressac d'Esclignac. A l'époque dont parle Lauzun, il avait le grade de capitaine de grenadiers aux Gardes-françoises. Il émigra en 1792, servit comme maréchal de camp dans l'armée de Condé, revint en France en 1803 et vécut dans la retraite jusqu'à la Restauration. Courtisan assidu de la nouvelle cour, il changea son nom pour celui de vicomte de Gontaut, et sa femme fut nommée gouvernante des enfants de France.

jouer un tel rôle ; elle me crut enfin, appliqua pour me le prouver ses lèvres sur les miennes, et ne remit pas mon bonheur à un autre moment ; signifia le lendemain à M. Pons qu'il étoit le maître de continuer à venir chez elle comme ami, mais que son goût pour moi ne lui permettoit pas de souffrir qu'il s'y montrât avec aucune prétention ; et, en moins de vingt-quatre heures, j'eus une maîtresse plus authentiquement qu'il ne m'étoit jamais arrivé d'en avoir.

Cela réussit médiocrement à Versailles. Madame de Guémenée étoit au désespoir de me voir une femme, et vouloit me persuader que la reine en étoit fort affligée. [La reine, en effet, parloit mal de milady Barrymore et ne la traitoit pas bien quand elle la rencontroit et, sans se soucier beaucoup de moi, elle m'a toujours fait l'honneur de prendre en aversion les femmes auxquelles on m'a cru attaché (1).] Ma faveur cependant étoit plus grande que jamais, et j'allois très-exactement à Versailles, la reine et M. le comte d'Artois ne pouvant pas faire un pas sans moi. Les tracasseries commencèrent alors : voici quelle fut la première.

J'étois allé au bal avec milady Barrymore, qui n'en manquoit pas un. Je ne savois pas que la reine y fût. Je la rencontrai ; elle me prit le bras, me parla longtemps et cela fut remarqué. Quelques jours après, gardant ma chambre, malade d'un gros rhume, M. d'Esterhazzi (2) vint me voir, et me

(1) Les *Mémoires de Besenval* donnent la clé de ce trait de caractère : « Des droits pour plaire, mieux fondés que les siens, l'inquiètent ; mais à cet égard, elle est femme. » (vol. II, p. 310.)

(2) Colonel de hussards, fort brillant ami de la reine et de toutes les jolies femmes de Paris. Il eut dans ces temps une af-

dit qu'il étoit trop de mes amis [depuis dix ans], pour ne pas m'avertir que la reine étoit mécontente de ma conduite ; que mes manières avec elle étoient trop empressées ; que j'avois l'air de la suivre et d'en être amoureux ; que dernièrement encore, au bal de l'Opéra, on avoit remarqué combien j'en étois occupé, et que cela l'avoit embarrassée. Je demandai à M. d'Esterhazzi ce qui lui faisoit croire cela. Il me répondit que madame de Lamballe, à qui la reine en avoit parlé, le lui avoit dit. Il me pria instamment de lui garder le secret. « Je ne » puis vous le promettre, lui répondis-je ; la reine » doit à mon attachement pour elle de ne pas me » faire avertir par un tiers, lorsque j'ai eu le mal» heur de lui déplaire. » M. d'Esterhazzi me parut tout déconcerté, et très-effrayé de la résolution où il me voyoit d'écrire à la reine ; il n'osa insister davantage et sortit.

J'écrivis sur-le-champ à la reine, et lui rendis compte de notre conversation. Elle traita fort mal M. d'Esterhazzi, me fit dire qu'elle l'avoit prié très-sèchement de ne pas la faire parler, et que j'avois bien dû voir que tout ce qu'il m'avoit dit n'avoit pas le sens commun.

Un grand bal au Palais-Royal (1) que madame la

faire avec le prince de Nassau à propos d'une femme de magistrat, laquelle affaire se termina pour les uns et pour les autres par quelque chose comme des lettres de cachet. Les papiers, trouvés dans l'armoire de fer, ont appris que Louis XVI remettait annuellement à la reine pour M. d'Esterhazzi une somme de 15,000 livres. Lorsque, le 19 décembre 1778, Marie-Antoinette accoucha de Madame, d'Esterhazzi « inonda de ses larmes » madame Campan, qui lui apprit que la reine était sauvée.

(1) Le jeudi-gras. « Le bal de madame la duchesse de Chartres, dit Bachaumont, étoit d'une magnificence digne de l'auguste

duchesse de Chartres donna à la reine, fut, je crois, l'occasion de la première infidélité que me fit milady Barrymore, qui fut suivie de beaucoup d'autres. Du bal du Palais-Royal on alloit se promener au bal de l'Opéra. Milady Barrymore monta dans la loge du duc de Chartres avec M. le comte d'Artois, et Dieu sait ce qui s'y passa. M. le duc de Chartres, qui savoit que j'avois lady Barrymore, me le dit le lendemain. Je lui en parlai ; elle me répondit avec l'air de la vérité qu'il étoit vrai qu'elle étoit montée en haut avec M. le comte d'Artois, pour mieux voir le bal, que ce pouvoit être une étourderie, une chose peu convenable, mais qu'il n'avoit pas été question d'autre chose, et qu'elle étoit descendue quelques minutes après. Je ne suis pas naturellement soupçonneux : je n'étois pas jaloux ; je la crus. Je découvrois chaque jour en elle plus d'esprit et de grâce, et elle étoit capable de suite, d'application et de raisonnemens sérieux.

Je m'y attachois, j'étois au moment d'en être amoureux ; mais sa légèreté, sa mauvaise tête, son défaut absolu de principes, m'arrêtoient : je n'étois cependant pas mécontent de sa conduite, lorsqu'un

personne à laquelle étoit destinée la fête. Au moment où S. M. est descendue de carosse, toutes les dames ont bordé la haie jusques sur l'escalier et dans les appartements. La reine ayant redoublé la hauteur de son panache, il a fallu le baisser d'un étage pour qu'elle pût entrer dans son carrosse et le lui remettre quand elle est sortie. Madame la duchesse de Chartres seule étoit sans le moindre diamant. S. M. a paru se plaire beaucoup à ce bal ; elle est entrée à celui de l'Opéra qu'elle a vu de la loge du Palais-Royal : mais la chaleur excessive de ce gouffre ne lui a pas permis d'y rester plus de huit à dix minutes. Du reste, jamais l'Opéra n'avoit fait autant d'argent : la recette de ce jeudi-gras, le spectacle compris, s'est montée à 24,000 livres. » (*Mémoires secrets*, IX, p. 48.)

des gens de M. le comte d'Artois, qui avoit été longtemps à moi et qui m'avoit été fort attaché, crut me rendre un service, et empêcher des tracasseries, en m'avertissant que M. le comte d'Artois avoit milady Barrymore en même temps que moi, et m'en donna des preuves. Choqué de sa fausseté, je voulus lui en faire des reproches; elle les reçut avec un sang-froid qui me confondit. « J'en con- » viens, me dit-elle, et en vérité je vous l'aurois » dit, si je n'avois craint votre chaleur et votre vi- » vacité : mon intention n'a jamais été de vous » tromper. » Je voulus tout finir avec elle. « Lauzun, » me dit-elle, vous avez tort de me quitter. Vous » me plaisez, vous me convenez, je vous aime beau- » coup, mais ma liberté m'est plus chère que vous. Je » ne vous la sacrifierai pas. Je ne souffrirai point » que mon amant soit un mari jaloux, gênant, im- » périeux et difficile sur ma fidélité ; je me soucie » peu de M. le comte d'Artois ; j'y renoncerois » sans peine, mais je ne veux pas faire de sacri- » fices, je vous le déclare. Je le garderai sans en » faire grand cas, et il s'en faut bien que j'aie pour » lui les sentiments que vous m'avez inspirés. Te- » nez, ajouta-t-elle, en me montrant un portefeuille » qui étoit sur la table, voilà toutes ses lettres, » prenez-les, gardez-les, faites-en tout ce que vous » voudrez ; je vous jure que je ne ferai jamais le » même usage des vôtres. » J'étois étonné et ne répondois rien. » Elle continua. « Ne nous brouil- » lons pas, Lauzun, pour si peu de chose; les » hommages du [frère du roi] m'amusent, flat- » tent peut-être mon amour-propre et ma vanité, » que voulez-vous? c'est une enfance, c'est un jou- » jou que je ne veux pas que l'on m'ôte. Mais cela

» n'empêchera pas que toujours en moi vous ne » trouviez le plus tendre abandon, l'intérêt le plus » vrai. Mon goût me porte vers vous, j'en ai la » meilleure opinion, je vous promets que jamais » vous ne serez importuné de mon petit prince, » qu'il ne prendra pas un seul des moments que » j'ai tant de plaisir à vous donner. Je n'ai pris à » personne un intérêt aussi vrai, aussi vif qu'à » vous ; je ne veux pas être votre esclave, je serois » bien fâchée de n'être plus votre maîtresse. »

En parlant ainsi, milady Barrymore, nonchalamment couchée sur une ottomane, jolie comme le jour, à moitié déshabillée, m'inspiroit des désirs, et le voyoit bien ; ses bras passés autour de mon col me penchoient sur elle, et je fus bientôt ivre de plaisir. « Vous me trouvez de l'esprit, dit-elle en » m'accablant des caresses les plus voluptueuses ; » vous en avez beaucoup. Je sens que je serois » beaucoup plus heureuse si vous me convertissiez, » si vous me rameniez à vos principes ; mais je ne » l'espère pas. » On peut aisément imaginer que nous nous accommodâmes.

Quant à M. le comte d'Artois, elle tint parole ; je ne le rencontrai jamais. Sa conduite fut ce qu'elle m'avoit dit qu'elle seroit : elle n'étoit pas exigeante ; et tous les moments que je ne passois pas à Versailles, elle désiroit que je les lui donnasse, avec une grâce infinie, et j'allois chez elle presque toutes les nuits. Les rendez-vous qu'elle donnoit à M. le comte d'Artois ne me dérangeoient pas. Dans un des hivers les plus rudes que j'aie jamais vus en France, elle se divertissoit à le faire attendre quatre ou cinq heures dans son cabriolet, au milieu de la place Louis-Quinze, et je ne sortois pas de

chez elle un moment plus tôt. Je ne le savois ordinairement pas ; et lorsque je paraissois en douter, elle faisoit tout ce qui dépendoit d'elle pour me retenir davantage : aussi le pauvre prince toussoit-il d'une manière épouvantable. Il savoit bien qu'il m'en avoit l'obligation ; il n'imaginoit seulement pas que je fusse dans le secret.

Dans le commencement de 1776, M. de Saint-Germain (1) résolut de réformer toutes les légions au moment où l'on croyoit qu'il alloit en augmenter prodigieusement le nombre. La reine le sut avant que cela fût public, et vint chez madame de Guémenée fort embarrassée de la manière dont elle me l'annonceroit. Je voyois bien que quelque chose la tourmentoit ; mais je ne savois pas ce que c'étoit. Le duc d'Harcourt (2) entra. « Je vous fais mon compliment, me dit-il dans la conversation ; car il paraît certain que M. de Saint-Germain augmente fort les légions, et les porte à deux mille hommes. » La reine fit un cri et sortit de la chambre. Madame de Guémenée, tout effrayée, la suivit. « Je suis au désespoir, lui dit-elle ; vous entendez ce que l'on dit des légions ? Eh bien, elles sont réformées. Votre ami sera furieux, et rien ne l'empêchera de nous quitter. — Il est en effet, dit madame de Guéme-

(1) Jésuite sans portée, sans courage, entêté. Quelques études sur l'art militaire l'avaient poussé à exposer des théories ingénieuses, mais inapplicables dans la pratique, puisqu'il s'agissait de dompter une cour routinière et absolue. Le voilà ministre de la guerre par la volonté de Maurepas. Il réforme à tort et à travers et se fait plus d'ennemis que de partisans. De Montbarrey fut bientôt mis à sa place.

(2) Voy. sur ce personnage et sur sa famille une monographie soignée, quoique courte, par M. Hippeau, dans la *Nouvelle Biographie générale* de MM. Didot et Hoefer.

» née, bien attaché à sa légion ; mais si quelque » chose peut le retenir, c'est l'intérêt que votre » majesté daigne prendre à lui, et de l'apprendre » de sa bouche. » Elle m'appela : « Suis-je assez » malheureuse ! me dit la reine, les légions sont » réformées. — Cet événement, répliquai-je, Ma- » dame, me rendra ma liberté. J'espère que la » reine ne permettra pas que les anciens et braves » officiers de la légion royale soient mal traités. » Elle m'interrompit. « Ils auront d'excellentes re- » traites ; je m'en suis déjà occupée. Et vous, que » ferez-vous ? — Moi, Madame ; si je sers, ce ne » sera pas en France. — Ainsi, dit-elle, il aura » dépendu de M. de Saint-Germain de nous ôter » l'homme sur qui je comptois le plus. » [Je voyois des larmes dans ses yeux, j'en fus touché : « Non, lui dis-je, mon attachement ne dépendra » jamais des événements, vous disposerez encore » une fois de mon sort : ce n'est plus le roi que je » sers, c'est la reine, qu'elle juge si j'ai envie de » quitter son service ! » Elle me tenoit la main sans me répondre. Je la baisai plusieurs fois avec ardeur. Elle dit à madame de Guéménée en me regardant : « J'étois bien malheureuse, en en- » trant ici, j'en sors bien heureuse; » et s'en alla.]

M. de Saint-Germain fut prendre ses ordres, et lui dit qu'il n'avoit jamais eu l'intention de m'ôter les moyens de servir avec distinction, en réformant la légion royale ; qu'il désiroit, au contraire, que je gagnasse à ce changement, et qu'il proposoit au roi de me donner un corps de 1,200 chasseurs à cheval. Il envoya à M. le baron Wimpfen, en qui il avoit grande confiance (1), l'ordre de me l'annoncer

(1) C'était son ami intime, son seul confident. Georges Félix,

et de m'en donner sa parole, en m'assurant que je ne ferois que conserver toute la légion royale sous un autre nom et considérablement augmentée. Je n'avois pas à me plaindre, et la reine fut fort contente.

Au bout d'environ quinze jours, M. de Saint-Germain renvoya le baron Wimpfen me dire que le corps de 1,200 chasseurs à cheval qu'il avoit l'intention de créer, ne pouvant avoir lieu, il avoit fait un arrangement pour que M. de Schomberg me cédât la propriété de son régiment étranger de dragons (1). Cet arrangement étoit fait, à cela près que l'on n'en avoit point parlé à M. de Schomberg, qui, comme de raison, refusa net au premier mot.

M. de Saint-Germain fut le premier à l'annoncer à la reine, en montrant le désir de me très-bien traiter. Il dit que tout cela pouvoit se réparer ; qu'il étoit très-certain que M. de Chamborant se deferoit avec plaisir de son régiment de hussards ; que, quelque condition qu'il y mît, il falloit la lui accorder, et me donner son régiment. M. de Saint-Germain me conseilla de porter moi-même à M. de Chamborant, à Sarreguemines, des propositions

baron de Wimpfen, lieutenant-général, naquit à Minfelden le 15 avril 1741 et mourut en 1814. Il fut successivement lieutenant en second au régiment royal des Deux-Ponts, 1757 ; commandant d'un corps de volontaires en Corse, 1766 ; mestre-de-camp du régiment de Bouillon, 1780. On le vit figurer dans les campagnes d'Amérique, puis aux siéges de Mahon et de Gibraltar ; il fut nommé lieutenant-général en 1792, enfin inspecteur-général des haras en 1806.

(1) Le régiment de Schomberg-Dragons, jadis régiment des Hullans du maréchal de Saxe. Comme on le montrait un jour à l'Empereur Joseph II : « Pourquoi lui avoir fait changer de nom ? demanda-t-il, nous avons encore à Vienne le régiment du prince Eugène ! »

très-avantageuses, et de tâcher d'en revenir avec sa démission ; ce qui, disoit-il, seroit très-aisé. Cela charmoit la reine ; elle aimoit les hussards, et ce qui pouvoit lui plaire le plus étoit de me voir un régiment hongrois.

Je fus à Sarreguemines avec la plus grande diligence. Loin d'accepter des conditions fort au-dessus de ses espérances, M. de Chamborant s'en offensa, et répondit à M. de Saint-Germain une lettre pleine de maximes et de bêtises, dans laquelle il déclaroit qu'il ne se deferoit jamais de son régiment. On ne s'attendoit pas, à Versailles, au peu de succès de ma négociation. La reine, toujours charmante, pleine de grâce, me donna, à mon arrivée, un superbe sabre, et fut au désespoir quand elle apprit que je n'avois pas le régiment de Chamborant. Elle voulut alors demander au roi de trouver bon que l'empereur lui donnât une garde noble hongroise, dont elle me destinoit le commandement. Je lui représentai que, quelque flatteuse que fût cette grâce, je serois obligé de la refuser, ayant au moins d'aussi grands inconvéniens qu'une charge dans sa maison. Je ne parlai plus de ma fortune militaire, et quelques mois se passèrent sans qu'on s'en occupât.

L'affaire du comte de Guines fixa l'attention générale, et voici comment elle se passa, et la part que j'y eus. Madame de Guémenée donnoit, pendant le carnaval, tous les samedis, des bals à la reine. On dansoit dans deux pièces, et on jouoit dans les autres. C'étoit dans le temps où on avoit fait des noëls et des chansons épouvantables contre la reine (1). Heureusement je n'y avois pas encore

(1) Depuis l'arrivée de la reine l'on faisait des chansons contre

été nommé; mais les propos sur ma faveur devenoient chaque jour plus inquiétants, et je ne pouvois douter que mes ennemis n'espérassent en tirer parti pour me perdre. Je jouois au quinze avec M. le comte d'Artois, M. le duc de Chartres et deux autres personnes. Madame de Guémenée entra dans la chambre, avec l'air d'une personne qui vient d'apprendre un grand malheur; elle s'approcha de moi, et me dit : « Quittez le jeu sur-le-» champ, j'ai quelque chose d'important et de » pressé à vous dire.

Je fus convaincu que l'ordre de m'arrêter étoit donné, et que j'allois être mis à la Bastille. Je me levai et je la suivis. Elle me dit que le comte de Guines étoit rappelé de son ambassade d'Angleterre de la manière la plus humiliante; qu'il étoit accusé d'avoir agi contre ses instructions, et d'avoir fortement compromis la cour de France relativement au pacte de famille (1). M. de Choiseul, qui s'étoit

elle. Ce couplet circula dans Paris peu de jours après la mort de Louis XV :

Petite reine de vingt ans,
Vous, qui traitez si mal les gens,
Vous repasserez la barrière,
Laire, laire, laire, lanlaire, laire, lanla.

« Quelques jours avant le premier accouchement de la reine, dit madame Campan, chap. VIII, on jeta dans l'œil-de-bœuf un volume entier de chansons manuscrites sur elle et sur toutes les femmes remarquables par leur rang ou leurs places. Ce manuscrit fut à l'instant remis au roi qui en fut très-offensé et dit que de pareilles chansons troubleraient l'union de vingt ménages de la cour et de la ville; que c'était un crime capital d'avoir osé en faire contre la reine elle-même, et qu'il voulait que l'auteur de ces infamies fût recherché, découvert et châtié. Quinze jours après on savait publiquement que les couplets étaient de M. Champcenetz de Riquebourg, qui ne fut pas même inquiété. »

(1) Traité qui, unissant tous les souverains de la famille des Bourbons, en forma une ligue destinée à combattre l'Angleterre

beaucoup intéressé au comte de Guines, disoit qu'il étoit inexcusable, et que s'il étoit son fils, il ne demanderoit d'autre grâce que la certitude que son procès ne lui fût pas fait, et qu'il consentiroit de bon cœur à ce qu'il fût pour longtemps à la Bastille.

Il me paraissoit impossible que le comte de Guines pût avoir fait de si grandes sottises, et je résolus de le servir encore une fois sans en attendre plus de reconnoissance. La reine et le duc de Coigny arrivèrent ; et il fut décidé qu'elle abandonneroit le comte de Guines, et ne s'en mêleroit en aucune façon. J'osai m'y opposer avec force, et représenter que la reine ne devoit pas abandonner aussi facilement un homme à qui elle avoit marqué un intérêt aussi décidé. Le duc de Coigny insista fortement pour que la reine ne s'en mêlât point ;

et à donner à la France la libre disposition de la flotte espagnole dont la puissance était alors difficile à balancer. « Ce fameux traité, négocié si secrètement qu'il n'en transpira rien, contenait vingt-huit articles. Le roi de France et le roi d'Espagne y stipulaient, tant pour eux que pour le roi des Deux-Siciles et l'Infant, duc de Parme. Ils y établissaient entre eux une alliance perpétuelle, convenant de regarder à l'avenir comme ennemie toute puissance ennemie de l'un d'eux et se garantissant réciproquement toutes leurs possessions dans quelque partie du monde qu'elles soient, suivant l'état où elles seront au moment où les trois couronnes et le duc de Parme se trouveraient en paix avec les autres puissances, s'obligeant de se fournir les secours nécessaires, de faire la guerre conjointement et de ne jamais faire de paix séparée l'une de l'autre. » *Vie privée de Louis XV,* t. IV, p. 12.

Qui croirait que ce chef-d'œuvre de la politique de M. de Choiseul put inspirer des artistes et des poëtes. — Il est vrai qu'il les inspira mal. Plusieurs académies mirent au concours (prix de poésie) le *Pacte de famille* et le sculpteur Caffieri composa pour le ministre un groupe allégorique qui fut exposé au Salon de 1769.

et j'osai répondre plus fortement encore. Je dis que je n'étois assurément pas d'avis que la reine demandât grâce pour le comte de Guines; mais que je croyois que la reine devoit lui faire obtenir d'être entendu avant que d'être jugé. J'ajoutai que, sans cette faveur, il seroit impossible aux plus fidèles serviteurs de la reine de compter sur ses bontés et sur son intérêt, et que je pouvois juger par moi-même de l'effet que tout cela feroit sur tous les autres. « En voilà assez, dit la reine, je suis décidée » et convaincue. Je suivrai l'avis de M. de Lauzun; » oui, répéta-t-elle d'une manière charmante, je » ferai de bon cœur ce que vous jugerez convenable » dans cette affaire. » Elle entra dans le bal. Madame de Guémenée étoit revenue à mon avis dès le commencement de la conversation; mais le duc de Coigny sortit mortellement choqué.

Le comte de Guines revint de Londres; il fut écouté et justifié de la dernière inculpation. La reine obtint que le roi lui écriroit qu'il étoit content de sa conduite, et lui donneroit le brevet de duc. Elle l'envoya chercher pour la première fois (car elle ne l'avoit pas vu chez elle jusqu'alors), vers neuf heures du matin, pour lui annoncer une si bonne nouvelle, et lui remettre le titre du roi; elle lui dit: « Portez tout cela sans perdre de temps à M. de » Lauzun, car vous lui devez plus qu'à personne la » réussite de vos affaires. Priez-le, en même temps, » de venir sur le champ chez moi. »

J'avois joué une partie de la nuit, et j'étois encore dans mon lit. M. de Guines me fit éveiller, et me marqua la plus vive reconnoissance. Je m'habillai promptement, et je montai chez la reine. — « Eh bien! êtes-vous content, me dit-elle, et ai-je

» bien suivi vos avis? — Puis-je ne pas être en-
» chanté, lui répondis-je, de vous voir juste et bien-
» faisante ! — M'emploierez-vous, continua-t-elle,
» toujours pour les autres ? et ne me sera-t-il ja-
» mais permis de rien faire pour vous? — Non,
» Madame ; vous connaissez ma profession de foi ;
» j'y tiens plus que jamais. — Fierté bizarre !
» cela m'impatiente, cela m'afflige encore davan-
» tage ; extraordinaire créature ! » Et elle sortit.

Le commencement du printemps ramena les courses; j'avois beaucoup de chevaux engagés, pour lesquels la reine parioit toujours, quoique dans sa société on le trouvât mauvais. Dans les premiers jours d'avril, je fis courir un cheval contre un de ceux de M. le duc de Chartres, pour une somme fort considérable, beaucoup trop sans doute. La reine s'en occupa beaucoup, vint à la course, et un moment avant le départ des chevaux, me dit : « J'ai tant de peur, que si vous perdez, » je crois que je pleurerai. » Cela fut remarqué et blâmé. Mon cheval gagna assez facilement, et le public, qui m'aimoit mieux que le duc de Chartres, m'applaudit longtemps (1). La reine en parut trans-

(1) Lauzun dit tout ce que cette course, qui eut lieu, comme les autres, à la plaine des Sablons, offrit de remarquable. On voit que le duc de Chartres et le comte d'Artois étaient ses concurrens habituels, c'est à quoi fait allusion l'auteur de l'*Essai historique sur la vie de Marie-Antoinette,* pamphlet de la fin du XVIIIe siècle (Versailles, chez la Montensier, hôtel des Courtisannes) : « Chaque jour, de nouvelles courses de chevaux faisoient déserter les ouvriers de leurs ateliers; de la vigueur et de l'intrépidité des hardis jokeits dépendait l'altération des fortunes, et ces parties ruineuses donnèrent plus de gloire à deux princes du sang royal, que leurs fameux exploits tant à Gibraltar qu'à l'affaire d'Ouessant. » N'oublions pas de dire que depuis le 30 octobre 1775 les grands amateurs de chevaux s'étaient constitués

portée de joie. J'eus toutes les peines du monde à l'empêcher d'avoir des chevaux de course, et de monter à cheval à l'angloise. Ce fut, je crois, la plus grande preuve de mon crédit sur elle.

Quelques jours après, à une chasse du bois de Boulogne, la reine remarqua un très-joli cheval sous un piqueur anglais qui me suivoit, et à qui elle parloit souvent; elle lui demanda si il étoit sage, et s'il seroit bon pour une femme. Le piqueur répondit qu'il n'en connoissoit pas de meilleur et de plus charmant. La reine me dit qu'elle vouloit l'avoir. Je lui répondis tout bas, en plaisantant, que je ne voulois pas le lui donner; elle appela mon piqueur, lui dit de changer de cheval avec un des siens, et me dit : « Puisque vous ne voulez » pas me le donner, je le prends. » Le duc de Coigny s'approcha encore à temps pour entendre ces dernières paroles, qui le scandalisèrent prodigieusement (ce sont ses propres termes).

Ma faveur paraissoit ne pouvoir plus augmenter, et n'étoit en effet pas loin de décliner. Le roi commençoit aussi à me traiter fort bien, lorsque M. de Saint-Germain, après avoir manqué successivement à tous ses engagements envers moi, m'offrit enfin le commandement du régiment royal de dragons qui passoit pour le plus insubordonné et le plus mauvais qui fût alors au service. Je le refusai froidement et sans humeur.

Le roi m'envoya chercher à Marly, me parla encore avec une bonté, un intérêt auxquels il m'étoit impossible de n'être pas sensible; il exigea de moi

en société. Chacun d'eux s'engagea de donner 600 francs par an durant dix années pour obtenir le droit de faire courir tous les six mois.

de prendre le commandement du régiment royal de dragons, me promit de me donner en propriété le premier régiment étranger à pied ou à cheval qui viendroit à vaquer ou à être créé, et dit en sortant à M. de Saint-Germain : « Tout est arrangé, Lauzun prend le régiment royal. » M. de Saint-Germain me promit de me laisser choisir ma garnison, de faire tout ce que je jugerois convenable, et ajouta que, quoique le prix de ce régiment fût de 40,000 écus, le roi me le donneroit sans rien payer.

Dans la fin de la même semaine, la reine apprit à Marly que madame de Lamballe, encore son amie intime, étoit malade de la rougeole à Plombières. Elle en fut dans la plus vive douleur, et crut qu'on lui cachoit l'état dangereux de son amie. Rien ne pouvoit la rassurer : je lui offris d'aller à Plombières avant de me rendre à mon régiment, et de lui envoyer les nouvelles les plus exactes. Elle accepta avec reconnoissance, passa la journée du lendemain à écrire, et à me donner un gros paquet dans lequel elle me dit qu'elle parloit beaucoup de moi. Je partis sur-le-champ, et j'arrivai à Plombières où je trouvai madame la duchesse de Gramont, qui, ne doutant point que je n'eusse plus de crédit que jamais, me fit les plus fortes avances de toute espèce, et fit tout ce qui étoit en son pouvoir pour découvrir si mon voyage n'avoit pas quelque cause secrète.

Madame de Lamballe, qui se portoit bien, écrivit elle-même à la reine, à qui j'envoyai la lettre par un courrier, et je partis pour Sarreguemines, où je devois assister à la réforme de la légion royale, avant de joindre le régiment royal. Je ne pus quitter de si braves gens, sur l'attachement de qui je

comptois autant, sans la plus grande peine. Notre séparation fut véritablement touchante.

Je me rendis à Sarre-Louis (1), où mon nouveau régiment étoit en garnison, et je fus fort étonné, en arrivant, d'apprendre que M. le comte de Saint-Germain, pour soutenir davantage sa conduite avec moi, me faisoit payer 40,000 écus le régiment qu'il m'avoit donné pour rien. Le régiment royal, négligé depuis trente ans par ses chefs et à qui toute subordination étoit inconnue, me vit arriver avec une extrême frayeur ; mais nous fûmes bientôt fort bien ensemble ; je n'ai point vu de corps de meilleure volonté ni qui désirât plus de bien servir.

Je ne puis passer sous silence une aventure assez plaisante qui m'arriva pendant que j'étois en garnison à Sarre-Louis. Il y avoit à une demi-lieue de la ville un chapitre de chanoinesses (2) appelé Loutre. L'abbesse étoit une fille de qualité d'Allemagne, et son chapitre étoit généralement bien composé. On y trouvoit quelques jeunes et jolies personnes. Entre elles s'élevoit une grande et belle mademoiselle de Surin que l'innocence la plus pleine de grâces rendoit charmante. Il n'y avoit point de société ; j'allois souvent au chapitre, et mademoiselle de Surin me plaisoit tous les jours davantage. Elle

(1) Ville située sur une presqu'île formée par la Sarre et fortifiée par Vauban d'après les ordres de Louis XIV. C'est la patrie de Ney ; elle a été donnée à la Prusse par le traité de 1814.

(2) Ces chapitres étaient en général des lieux de délices pour l'insouciance et l'oisiveté, et Gresset a chanté les occupations des indolentes créatures qui les peuplaient :

« L'une découpe un agnus en losange,
Ou met du rouge à quelque bienheureux ;
L'autre bichonne une vierge aux yeux bleus
Ou passe aux fers le toupet d'un archange. »

me marquoit beaucoup de préférence, qu'avec toute autre j'aurois prise pour des agaceries ; son genou à table rencontroit souvent le mien ; elle me marchoit sur le pied à tout moment, et, dès que nous étions seuls quelques instants, m'embrassoit de la meilleure amitié du monde. J'eus de grandes tentations d'en profiter. Je fus arrêté par la manière dont l'abbesse, madame de Warstensleben me parloit continuellement de l'innocence de mademoiselle de Surin et de la pureté de son cœur. Il me parut qu'il seroit horrible à moi d'abuser de l'inexpérience d'une jeune fille de qualité, et de risquer de la perdre. Je continuai donc à être encore de la même circonspection : je me livrai sans scrupule aux agaceries d'une petite madame Dupresle, mariée à Luxembourg, qui étoit laide, mais aimable et gaie. J'appris au mois d'octobre, en partant de Sarre-Louis, que cinq ou six officiers de mon régiment avoient couché avec cette innocente mademoiselle de Surin, et qu'elle n'avoit pas craint d'en laisser la preuve dans leurs mains par des lettres très claires.

Je reçus à Sarre-Louis un courrier de madame de Guéménée, qui m'écrivoit de la part de la reine, et mandoit que madame Jules de Polignac avoit demandé à la reine la survivance de M. de Tessé et l'adjonction à sa place de premier écuyer de la reine pour son mari ; que quoique cet arrangement ne fût possible qu'à des conditions qui ne pouvoient certainement pas me convenir, la reine, qui se regardoit comme engagée avec moi, ne vouloit pas terminer cette affaire sans mon consentement, et sans savoir si cela ne me seroit pas désagréable. Je répondis comme je le devois à la reine et à madame

de Guéménée, que je n'avois jamais eu la moindre prétention sur cette place et que j'étois enchanté qu'elle pût en disposer en faveur de son amie. Je fis tout ce que je pus pour que ma lettre exprimât exactement et gaiement que l'arrangement projeté par la reine ne me déplaisoit en aucune façon.

Je retournai à Paris au commencement d'octobre. Je fus le lendemain à Choisy (1), où étoit le roi ; la reine me reçut parfaitement bien, montra une grande joie de me revoir, et me parla bas long-temps. Je sortis de la chambre ; et lorsque je rentrai j'eus le temps d'entendre le duc de Coigny disant : « Vous n'avez pas tenu votre parole : vous aviez » promis de ne pas lui parler beaucoup et de le » traiter comme tout le monde. » Il ne me fut pas difficile de deviner qu'il parloit de moi. Quelques instants après, la reine vint me parler, et je lui dis : « Prenez garde vous vous ferez gronder en-» core une fois. » Elle fut embarrassée, et finit cependant par en convenir et en plaisanta avec moi.

L'apparence d'une guerre prochaine faisoit penser à se mettre en mesure dans l'Inde. On avoit fait demander des mémoires à M. de Bussy, qui y avoit été long-temps (2). Cela me tenta. Je lui en fis par-

(1) Château royal acquis et embelli par Louis XV, et où le roi, plus qu'en tout autre lieu, aimait à faire ses parties fines. Il se composait d'un grand nombre de bâtiments, qui, à l'exception du grand-commun, furent tous détruits à la Révolution.

(2) C'est ce de Bussy qui fatigua d'abord sa femme par ses empressements trop passionnés. Celle-ci lui tenant rigueur, il finit par lui reprocher son ton froid et ses manières cérémonieuses et la conjura de le tutoyer : « Eh bien, répondit-elle, va-t-en ! » M. de Bussy, malgré tout son amour, couronna cet anathème d'une paire de soufflets qui firent bien du bruit : « Il s'en est ensuivi une séparation amicale, négociée par le duc de Choiseul (mars 1775). M. de Bussy a donné 30,000 livres de rentes à sa

ler par M. de Voyer, qui avoit depuis dix ans la plus tendre amitié pour moi, et M. de Bussy voulut bien désirer de m'avoir pour second. Je le dis à la reine, qui s'y opposa fortement, et montra la plus vive douleur, me dit qu'elle n'y consentiroit jamais, et refusa net d'en parler au roi. Je n'avois pas d'autre ressource, car je n'avois jamais vu M. de Maurepas, que la reine n'aimoit pas et chez qui elle ne m'avoit jamais permis d'aller.

Pendant le voyage de Fontainebleau, je jouissois de la plus ridicule faveur dont on puisse se former idée; car la reine m'aimoit (1) plus que jamais, mourroit de peur de sa société, qui me détestoit (2), paroissoit uniquement occupée de moi, quand elle n'étoit pas observée, et, quand on la regardoit, elle n'osoit souvent me dire un mot, et en convenoit assez plaisamment avec moi. Je la pressois de me laisser aller dans l'Inde; c'étoit le moyen de tout arranger; elle continuoit à le refuser avec la même opiniâtreté. Sa société croyoit mon crédit fort diminué, et s'en applaudissoit.

Il y eut dans le mois de novembre (3) une fameuse course de cheval de M. le comte d'Artois (4), contre un cheval de M. le duc de Chartres. La reine parioit contre M. le duc de Chartres, et moi contre M. le comte d'Artois (5). Il perdit, et,

femme, a partagé avec elle sa vaisselle, ses meubles et son linge, et le pauvre Indien qu'on croyait revenu en France chassant devant lui les moutons d'Eldorado, s'est retiré à sa terre avec 40,000 livres de rentes. » *Anecdotes échappées*; I, 232.

(1) VAR. *Me témoignoit plus de bienveillance.*

(2) VAR. (Je mourois de peur de sa société qui me détestoit.)

(3) Le 13.

(4) Le *King-Pepin* acheté en Angleterre 1700 louis.

(5) On lit dans les *Mémoires secrets*, à la date du 11 septembre

en sortant de la course, la reine me dit : « Oh! » monstre! vous étiez sûr de gagner! » On l'entendit. Cette manière familière (1) de me parler alarma : on craignit de s'être trompé. Les intrigues redoublèrent. La société de la reine et celle du duc de Choiseul, qui s'y joignit d'une manière subalterne, se crurent perdues si elles ne me perdoient pas.

J'avois alors des dettes considérables, et, quoique l'on en ait dit, cela n'étoit pas fort extraordinaire. Madame de Lauzun ne m'avoit apporté que 150,000 liv. de rente. Je désirois qu'elle fût magnifique. Nous attendions tous deux une fortune très-considérable, et l'avenir ne pouvoit nous causer d'inquiétude. Mes affaires avoient été mal faites pendant ma minorité. On avoit fait pour moi des marchés détestables, sur lesquels j'avois énormément perdu. Beaucoup de négligence, beaucoup plus de penchant à la dépense qu'à l'ordre, depuis dix ou douze ans que j'étois dans le monde, m'avoient dérangé. Je devois environ 1,500,000 livres, sur une fortune de plus de quatre millions. Mes créanciers, ne me pressoient pas, et consentoient de bon cœur à attendre le temps où je pourrois les payer sans me gêner. Je les avois tous vus à mon

1776, (t. IX, p. 289) : « Ce n'est que le 15, qu'aura lieu la fameuse course annoncée d'abord pour le 12. Le coursier de M. le comte d'Artois doit y paraître pour la première fois, et le notaire Clos-Dufresnoy a déjà pour 3800 louis de paris consignés. On ne s'accorde pas sur le mérite de ce cheval. Beaucoup de curieux, d'amateurs, de fainéants et de richards se disposent à partir et vont à Fontainebleau jouir d'un spectacle qui doit durer quelques minutes. »

(1) Il n'y avait rien de familier dans la phrase telle qu'avait été obligée de l'écrire la première édition. On avait mis « Lauzun » à la place des deux premiers mots si expressifs de l'exclamation de la reine.

retour de Fontainebleau, espérant alors aller dans l'Inde.

Ils avoient tous été contents des arrangements que je leur avois proposés ; et j'étois aussi tranquille que si je n'eusse pas eu de dettes, lorsque des gens officieux achetèrent de mes créanciers la plupart de mes dettes. Ils désiroient tant acquérir de tels titres, qu'ils ont donné à quelques uns dix pour cent de plus que leurs créances. On me fit tout signifier en même temps chez le suisse de madame la maréchale de Luxembourg, chez qui je n'avois jamais logé, et chez qui on savoit parfaitement bien que je ne logeois pas. On y fit signifier ensuite un effet de 100,000 liv. payable dans huit jours ; objet pour lequel le propriétaire m'avoit proposé de placer sur moi cette somme, et avoit pris jour pour faire le contrat de l'échange de l'effet.

Quand tout cela fut suffisamment bien arrangé, madame la maréchale de Luxembourg m'envoya chercher, voulut m'effrayer, et me dit qu'il ne me restoit rien au monde : je lui répondis que cela n'étoit pas vrai ; elle fut embarrassée de voir que je savois mieux mes affaires qu'elle ne l'avoit supposé. On me dit, pour m'effrayer, que ma famille pouvoit me faire interdire ou peut-être même me faire enfermer. J'assurai très-respectueusement madame la maréchale que je ne craignois ni l'un ni l'autre ; elle me dit que l'on viendroit saisir les meubles de madame de Lauzun pour les 100,000 francs qu'il falloit payer dans huit jours, et que la seule ressource qui me restoit étoit d'abandonner entièrement ma fortune et ma personne à ma famille, qui voudroit bien disposer de l'une et de

l'autre. Je refusai, j'assurai madame la maréchale que les 100,000 francs seroient payés et qu'on ne saisiroit pas les meubles de sa petite-fille. Je sortis et la laissai assez mécontente de moi.

Quant à madame de Lauzun, elle étoit dans un embarras qui pensa me faire rire deux ou trois fois, quoique je n'en eusse guère envie. Elle auroit voulu paroître très-sensible et très-généreuse, mais elle ne vouloit pas que cela pût rien lui coûter, ni l'engager à la moindre chose. Cela gêna beaucoup tout ce qu'elle alloit dire de beau et de touchant; elle prit donc le parti de se taire et de se coiffer.

Je fus chez mon père, je lui dis ce qui venoit de se passer, et le priai de ne s'en pas mêler, lui demandant seulement de m'avertir, si on lui proposoit de me faire enfermer ou interdire; ce parti, qui ne le compromettoit pas, et ne devoit rien lui coûter, lui convint beaucoup.

Je fus, en le quittant, chez mon homme aux cent mille francs, et lui reprochai vivement son mauvais procédé. Il en convint, et me dit qu'on lui avoit acheté si cher cet effet payable dans huit jours qu'il n'avoit pu refuser un marché si avantageux. Je ne lui cachai pas combien les suites en avoient été fâcheuses pour moi. Il voulut réparer le mal qu'il avoit fait involontairement. Il me proposa très-honnêtement de me prêter 100,000 f. au terme que je voudrois pour retirer cet important effet, ce qui fut exécuté sur-le-champ.

Je m'occupai le lendemain d'assembler tous mes créanciers, que je trouvai très-disposés à faire tout ce qui me conviendroit, à l'exception de ceux qui l'étoient devenus depuis peu en achetant d'anciennes créances. Le nombre en étoit peu considérable,

et j'eus heureusement assez d'argent pour les payer. Mon projet étoit de vendre mes terres le plus promptement possible, de payer mes dettes, de voyager avec beaucoup d'économie et de placer en rente viagère sur ma tête et sur celle de madame de Lauzun, de manière à n'être pas obligé de rien diminuer de sa dépense.

M. de Voyer vint me voir, et me dit avec sa simplicité ordinaire : « On vous a dit perdu sans ressource : j'ai de la peine à le croire; mais enfin » cela se peut, et voici ce que j'ai à vous proposer. » J'ai une terre qui s'appelle la Guerche, à quatre » lieues des Ormes; la maison est très-logeable, » et suffisamment bien meublée. Je vous offre la » terre et le revenu pour aussi long-temps que vous » le voudrez : je le puis sans me gêner. Si l'argent » de la terre vous convient mieux, on m'en offre » un million, je vous le donnerai et vous en disposerez : je ne veux pas d'ailleurs savoir aucun détail. Je n'entends peut-être pas les affaires beaucoup mieux que vous. » Je sentis vivement ce que M. de Voyer vouloit faire pour moi. Je le refusai, n'en ayant pas besoin, et l'assurai que je m'adresserois à lui plutôt qu'à aucun de mes parens. Le sacrifice n'étoit pas grand; car aucun ne demanda s'il pouvoit m'être de quelque secours. Je craignis que l'on ne donnât au roi, contre moi, des préventions difficiles à détruire; je me déterminai à lui écrire, et à lui envoyer l'état de ma fortune et celui de mes dettes.

Je fus à Versailles prier la reine de remettre ma lettre au roi. Elle me reçut d'un air contraint et embarrassé, me dit que madame de Lauzun étoit bien à plaindre, et que sa conduite étoit bien noble

et bien sensible. Je lui répondis que je ne doutois pas assurément que madame de Lauzun ne montrât de la noblesse et de la sensibilité dans toutes les occasions où cela seroit nécessaire, mais que je ne la mettrois jamais à l'épreuve pour de l'argent. La reine me demanda, en rougissant, ce que l'on pourroit faire pour moi, et m'offrit sa protection, un peu trop en reine pour la circonstance. Cela me décida à finir sur-le-champ la conversation. Je lui demandai pardon de l'avoir importunée du détail de mes affaires particulières. Je la laissai dans un embarras dont je fus au moment d'avoir pitié (1).

Je montai chez M. de Maurepas (2), à qui je n'avois jamais parlé. Je lui expliquai en peu de mots ma situation, et le priai de remettre ma lettre au roi. Il me répondit, avec beaucoup de grâce : « Il n'y a pas de temps à perdre; je vais sur-le-» champ chez le roi, attendez-moi. » Il revint au bout d'un quart d'heure, et me dit que le roi avoit

(1) Var. D'être peiné.

(2) Jean-Frédéric Phelippeaux, comte de Maurepas, né en 1701, mort le 21 novembre 1781, un mois après la naissance du dauphin. « Superficiel et incapable d'une application sérieuse et profonde, dit judicieusement un de ses contemporains, mais doué d'une facilité de perception et d'une intelligence qui démêlait dans un instant le nœud le plus compliqué d'une affaire, il suppléait dans les conseils, par l'habitude et la dextérité, à ce qui lui manquait d'étude et de méditation. Accueillant et doux, souple et insinuant, flexible, fertile en ruses pour l'attaque, en adresse pour la défense, en faux-fuyants pour éluder, en détours pour donner le change, en bons mots pour démonter le sérieux par la plaisanterie, en expédients pour se tirer d'un pas difficile et glissant : un œil de lynx pour saisir le faible ou le ridicule des hommes ; un art imperceptible pour les attirer dans le piége, ou les amener à son but ; un art encore plus redoutable de se jouer de tout, et du mérite même, quand il voulait le dépriser ; enfin l'art de dégager, de simplifier le travail du cabinet, faisait de M. de Maurepas le plus séduisant des ministres. »

été sensible à ma confinnce et lui avoit ordonné de m'assurer que je pouvois compter sur sa protection et sur son intérêt dont il vouloit bientôt me donner des preuves. M. de Maurepas m'assura que, comme une partie de ma fortune avoit été employée au service du roi, S. M. avoit l'intention de me donner une somme d'argent considérable et une forte pension. Je lui dis que je refuserois toutes deux; que je n'en avois pas besoin, et que ce qui me restoit étoit plus que suffisant à mon ambition. Je restai au coucher du roi, qui me traita parfaitement bien.

Je revins à Paris. J'appris que M. de Guines m'avoit donné, sans que je les eusse, tous les torts qui pouvoient rendre madame de Lauzun intéressante. Je me permis d'en faire quelques plaisanteries. Il vint chez moi; il m'écrivit, et je traitai toutes ses démarches avec le mépris qu'elles méritoient.

J'appris avec beaucoup plus de chagrin, que M. le duc de Choiseul, à l'intérêt de qui mon constant attachement me donnoit quelques droits, en parloit de la manière la plus choquante. Quant à madame la duchesse de Gramont, elle dit avec modération que j'étois un menteur et un fripon. Je me crus alors inutile dans la société de M. le duc de Choiseul et de madame sa sœur, et j'y renonçai absolument. J'en fus affligé pour madame la duchesse de Choiseul, que j'aimois tendrement et de qui je n'avois eu qu'à me louer; mais ne voyant point M. le duc de Choiseul, je ne pouvois aller chez madame de Choiseul. M. le duc de Choiseul et madame de Gramont dirent que j'étois un ingrat. M. le duc de Choiseul n'avoit jamais rien fait pour

moi ; je lui avois donné les plus grandes marques d'attachement. Il avoit mangé le bien de madame de Choiseul (1), dont je devois hériter ; il m'accabloit dans le temps où j'étois malheureux. Le procès n'étoit pas difficile à juger.

On répandit que j'avois mangé tout le bien de madame de Lauzun et vendu ses diamans, que j'avois fait des billets et pris des engagements sur la vie de mon père, de M. le maréchal de Biron, de madame de Choiseul et de madame de Luxembourg. Il m'étoit important de démontrer la fausseté de toutes ces imputations. Cela n'étoit pas difficile. Je vendis mes terres à M. le prince de Guéménée, à la charge de payer une partie de mes créanciers à qui cet arrangement convenoit. Je vendis beaucoup d'effets sur le roi qui perdoient moitié. Je finis tout en moins de six semaines. Je me séparai de biens d'avec madame de Lauzun, et je prouvai bien clairement qu'on ne lui avoit jamais proposé de signer pour moi depuis le jour de notre mariage.

Les fonds nécessaires pour répondre de toutes les conditions comprises dans notre contrat de mariage déposés, il me restoit 80,000 liv. de rente viagère placées sur M. de Guéménée, un fond libre d'environ 500,000 fr. et une assez jolie maison qu'à la vérité je n'avois qu'à vie.

Je voulus partager ce que j'avois avec madame de Lauzun, elle s'y refusa. Madame de Luxembourg voulut la retirer chez elle, ne lui permit pas même de garder les diamans que je lui avois donnés : on me les renvoya, je ne voulus pas les recevoir. Ils furent déposés chez un notaire.

(1) Madame de Choiseul eut bien de la peine à acquitter les dettes de son mari.

La reine continuoit à me bien traiter; il n'étoit cependant pas difficile de voir que ma faveur étoit absolument tombée. On avoit déjà eu soin de lui dire que je m'étois joint à M. de Maurepas pour intriguer contre elle. Il est vrai que ce ministre m'avoit pris dans la plus grande amitié, et commençoit à me marquer de la confiance.

Telle étoit ma situation au commencement de 1777. Rien ne m'arrêtoit plus et je n'avois pas perdu le désir d'aller dans l'Inde, quoique M. de Maurepas voulût m'y faire renoncer. Je me joignis à M. de Bussy. Je rédigeai ses mémoires, qui étoient bons, mais mal écrits. On convenoit de tous les avantages de ce qu'il proposoit; mais on ne finissoit pas.

Lady Barrymore, que j'avois abandonnée à beaucoup d'amans, étoit retournée en Angleterre. Le bruit de ma ruine la fit revenir à Paris : elle m'envoya chercher. — « Écoutez, me dit-elle, et ne » m'interrompez pas. On vous dit ruiné, je suis » riche, jeune, indépendante, je viens vous proposer » de partager votre sort et de disposer de ma fortune ; je voyagerai avec vous, où vous voudrez » et pour aussi longtemps que vous voudrez. Ne » craignez pas la légéreté de mon caractère : rien ne » me promet autant de plaisir et de bonheur que ce » plan. Je veux que vous preniez sur moi l'autorité du mari le plus absolu et le plus sévère ; je » sens que je ne chercherai jamais à m'y soustraire. » J'embrassai, je remerciai lady Barrymore, que j'affligeai beaucoup en la refusant.

Ce fut dans ce temps que madame de Genlis et madame de Potocka (1), voulurent, sur les débris

(1) Jeune dame polonaise alors dans tout l'éclat de la beauté,

d'un ordre de Pologne (1), établir en France l'ordre de la *Persévérance* (2).

J'avois donné en Pologne même trop de preuves de mon caractère romanesque pour que l'on ne m'admît pas sans épreuves (3). Les statuts de l'ordre étoient charmans. Il devint très-nombreux, très à la mode, très-bien composé. Des gens distingués, âgés et raisonnables, se firent une gloire d'y être

et qui faisait son premier voyage en France. Madame de Genlis s'improvisa son cicérone et la fit admettre dans la société du Palais-Royal où tout ce que Paris comptait de distingué passa sous ses yeux.

(1) Madame de Genlis dit dans ses mémoires que cet ordre n'a jamais existé en Pologne; mais qu'elle fit croire le contraire.

(2) La mode était alors à ces fantaisies. Nous renverrons au *Journal de Monsieur* publié de 1776 à 1780 ou 1781 par la présidente d'Ormoy (Paris, Ballard, 40 vol. in-12.); on y trouvera les singuliers statuts d'une société de Jeanne-d'Arc, par lesquels on propose aux dames de France d'équiper une flottille destinée à combattre les Anglais sous le commandement de la reine. Voici ce que Bachaumont écrit, à la date du 19 mars 1777, sur l'ordre singulier dont parle Lauzun : « Il est question d'instituer à la cour un ordre nouveau sous le nom de la *Persévérance* entre les seigneurs et femmes de qualité. Il doit purement être de société et de galanterie. On parle d'ériger un temple superbe à cette divinité, et d'y élever trois autels, à *l'Honneur*, à *l'Amitié* et à *l'Humanité*. C'est au Palais-Royal qu'a été conçu ce projet, et l'on ne désespère pas de voir la reine y entrer. Il n'y a encore eu que des assemblées préparatoires, entre autres une où madame de Genlis a prononcé un très-beau discours.

« Précisément le lendemain a eu lieu une course de chevaux où M. le comte d'Artois a perdu suivant sa coutume : « Monseigneur, lui a dit M. de Coigny, on est embarrassé de choisir un grand maître de l'ordre de la Persévérance, vous seriez bien digne de l'être ! » Vers le même temps l'on vit se fonder l'ordre de la *Félicité* sous la présidence du duc de Bouillon, son inventeur. Il se donnait aux jeunes femmes. Les statuts se composaient de galanterie. Un ruban vert, symbole de l'espérance, soutenait une petite croix que ces dames portaient sur le cœur.

(3) Il fut l'un des trois premiers membres. On était reçu membre au scrutin. M. Bersot a résumé en ces termes les longs détails qu'a donnés la fondatrice : « Le candidat devait deviner une

admis. Une immense tente de bois qui étoit au milieu de mon jardin, en devint le temple (1). La reine avide de toutes les nouveautés, désira vivement y

énigme de madame de Genlis, et répondre à une question morale posée par le président; il faisait l'éloge d'une vertu à son choix, recevait l'exhortation du président et prêtait un serment religieux, patriotique et chevaleresque. Naturellement on s'engageait à défendre les opprimés, on devait révéler les belles actions pour lesquelles un prix de 120 livres était destiné. Chaque chevalier et chaque dame avait une devise. Il y avait un temple de l'honneur où toutes ces devises étaient inscrites dans un joli tableau. Les dames choisissaient ou non un chevalier; l'uniforme était blanc ou gris de lin; l'écharpe, portée par les hommes et par les femmes, gris de lin brodée d'argent. On donnait aux chevaliers un anneau d'or, portant les initiales de la devise de l'ordre :

« Candeur et loyauté courage et bienfaisance,
» Vertu, bonté, persévérance. «

On faisait des quêtes. Un chevalier et une dame étaient chargés de s'informer des pauvres et de les visiter; ils faisaient un rapport qui était lu et approuvé dans la séance suivante. Il y avait aussi les initiations de l'adolescence et le départ des guerriers. Il y eut en peu de temps quatre-vingt-dix membres. On comptait parmi eux la duchesse de Chartres, madame de Bourbon et la plupart des dames de la cour, le comte d'Artois et le duc de Chartres. L'ordre de la Persévérance était un beau nom pour un ordre français; il ne manqua aux membres que de persévérer. Au bout de quelques mois, madame de Genlis eut un voyage à faire, on avait assez joué à la chevalerie, il ne fut plus question de cela. » (*Etudes sur le* XVIIIe *siècle*. Paris, Durand, 1855; I, page 33).

(1) « Quand nous fûmes une quinzaine, M. de Lauzun nous donna, dans une maison qu'il avait hors des barrières, au milieu d'un jardin, une tente qu'il avait fait faire exprès pour nous, qui nous servit à nos assemblées qui se tenoient tous les quinze jours. Cette tente étoit vaste, superbe, richement décorée en dedans. » (Genlis, *Mémoires*, II, 361.) Ces détails s'accordent si bien avec ceux de Lauzun, et sont si précis qu'ils ne permettent pas de s'arrêter à l'opinion par nous émise ci-dessus (p. 89), que la petite maison de Lauzun était située rue Saint-Pierre-Montmartre; nous avons maintenant la preuve du contraire et croyons être dans le vrai en indiquant la rue Basse-Saint-Pierre de Chaillot, comme ayant été le quartier-général des *Persévérants*. Chaillot, à cette époque, était hors des barrières de Paris.

venir : on tâcha de l'en éloigner ; et, comme de raison, ce désir augmenta. Elle fut au moment de nous envoyer proposer de faire avouer notre ordre par le roi, et de nous faire donner par lui la permission de porter en uniforme de service, même près de sa personne, l'écharpe violette de notre ordre. Toute sa société trembla de voir la reine dans un ordre de chevalerie à la tête duquel j'étois, ce qui paraissoit le plus grand de tous les dangers.

Notre grand-maître n'étoit pas nommé. Notre première loi disoit que ce devoit être un prince ou souverain d'une maison régnante, distingué des autres par quelques grandes actions. [Monsieur frère du roi crut alors devoir se présenter] : il fut refusé (1). Nous lui répondîmes que nous ne nommions pas à cette place, ne doutant pas que Monsieur ne remplît bien promptement les conditions prescrites par nos statuts. [Monsieur se choqua]. On fit de mauvaises plaisanteries sur notre ordre, on le tourna en ridicule, et la reine n'y pensa plus (2).

(1) VAR. *Notre première loi disoit qu'il devoit être d'une grande maison ou distingué des autres par quelques grandes actions. M. le *** fut présenté pour être grand-maître,* etc.

Sans doute Monsieur se consola parfaitement de ce mauvais vouloir qu'il ne méritait guère. Pour persévérant et fidèle, il l'était à coup sûr, ce prince qui répondait à la reine désireuse d'apprendre si la comtesse de Provence, sa belle-sœur, était enceinte : « Oui, madame, il n'y a pas de jours où cela ne puisse être vrai ! » D'ailleurs ne venait-il pas de fonder (1777) et ne dirigeait-il pas un cercle qui suffisait à l'occuper, « *La société des Échecs* », premier club de ce genre qui ait été établi en France?

(2) « J'ai conservé très-longtemps une copie des statuts de cet ordre que j'avois composés, comme je l'ai déjà dit ; un jour à Belle-Chasse, le duc de Lauzun me demanda instamment de les lui prêter ; il les donna à madame la marquise de Coigny qui les garda de mon consentement. » (Genlis.)

Une jeune dame de Faudouas, (1) sœur de la baronne de Crussol à qui on ne connaissoit encore d'amant que M. de Nassau (2), qu'elle n'avoit plus, me marqua de l'intérêt dans nos assemblées. Une belle peau, de jolis yeux, de jolis cheveux, plus de naïveté que d'esprit, la rendoient alors assez agréable. Nous fûmes promptement arrangés ; mais cela ne ne put durer long-temps. M. de Faudouas étoit si jaloux, elle étoit si imprudente, que, dans la crainte d'un éclat que rien n'empêchoit sans cela, je fus obligé de rompre avec elle.

Fanny Harland, dès qu'elle me sut persécuté, ruiné, m'écrivit : « Venez me voir, j'ai un amant, » rendez-moi un ami. » J'y courus, et Fanny me reçut avec cette amitié tendre qu'elle m'a conservée jusqu'à la fin de sa vie. Elle me dit que M. Edouard Dillon (3) étoit fort amoureux d'elle et en

(1) Femme de Marie-Joseph, marquis de Faudouas, né le 18 mai 1751.

(2) Lauzun veut désigner Charles-Florent de Nassau, né le 7 octobre 1748.

(3) Général, né en 1751, mort en 1839 ; il obtint en 1781 le brevet de colonel du régiment de Provence ; émigra en même temps que le comte d'Artois ; rentra en France en 1814 et fut nommé lieutenant-général. Son ambassade en Saxe ne fut marquée par aucun événement important (1816—1818). Peu avant la chute de la Restauration il avait été fait *premier chambellan, maître de la garde-robe honoraire.* « Je le connaissais particulièrement, dit Walpole dans ses mémoires posthumes ; il descendait, je crois, collatéralement, de la noble famille irlandaise des comtes de Roscommon, quoique son père fît le commerce de vins à Bordeaux. On l'appelait ordinairement le comte Edouard Dillon et *le beau* Dillon ; à mon avis, il ne possédait que peu de droits à la dernière épithète ; mais il surpassait en stature plusieurs personnages, comme lord Whitworth et autres, sur lesquels Marie-Antoinette jetait un œil favorable. Il est vrai qu'elle lui donna dans un bal quelques imprudentes marques de prédilection ; on en causa, mais de la part de la reine ce ne fut qu'indiscrétion et

étoit aimé. Je revis Fanny tous les jours; j'étois triste, ennuyé, entouré d'objets désagréables, et les soins de Fanny charmèrent mes peines et furent une grande consolation pour moi. M. Edouard Dillon désiroit fort l'épouser; il étoit sans fortune. Mademoiselle Harland devoit, dans tous les cas possibles, en avoir une assez considérable, et la mort de son frère, âgé de huit ou dix ans, pouvoit la rendre un des plus grands partis qu'il y eût en Angleterre. Marianne avoit un grand crédit sur sir Robert Harland, son père, homme austère et passablement difficile à vivre. J'écrivis à Marianne qu'il falloit qu'elle tâchât de ramener son père et sa mère à Paris, afin que nous puissions concerter ensemble ce qu'il faudroit faire pour marier Fanny à M. Edouard Dillon. Marianne, dont le cœur étoit bon, et qui aimoit véritablement sa sœur, me répondit qu'elle feroit tout ce qui dépendroit d'elle, et qu'elle espéroit arriver bientôt à Paris avec toute sa famille. Lady Harland vint en effet quinze jours

légèreté. » Quelques recueils de la fin du XVIII[e] siècle et Mémoires publiés depuis, prétendent au contraire avec plus de vraisemblance que le nom de *Beau* fut donné à la cour à Arthur Dillon, le même qui fut exécuté en 1794. « 9 novembre 1780. M. Arthur Dillon, appelé le *Beau* à la Cour, singulièrement protégé de la reine, a eu le malheur de se casser encore une fois le bras. C'est le jour de la Saint-Hubert à la chasse avec le roi, que cet accident lui est arrivé. Si quelque chose a pu calmer ses douleurs, c'est le spectacle de leurs majestés présentes au pansement, qui a eu lieu sur-le-champ et lui prodiguant les plus tendres soins. » Peut-être Edouard et Arthur Dillon étaient-ils tous deux qualifiés du même surnom. Quelle cour, quel salon, n'ont pas eu, de tout temps, leur *beau* ou leur *belle* en titre? Sous Louis XIII, au Louvre et à Versailles, on vantait le *beau* d'Esguilly : « C'estoit un fort galant homme, dit Tallemant, il fit longtemps l'amour à la reyne avec des révérences, c'est assez dire à une reyne. »

après avec Marianne ; quelques affaires retinrent sir Robert Harland à Londres.

La bonne maman fit connaissance avec M. Dillon, qui lui plut aussi ; elle le prit sous sa protection et écrivit à son mari en sa faveur. Marianne écrivit à son père, qui marqua pour un homme sans fortune beaucoup moins de répugnance que nous ne l'avions craint. Il fut impossible de rien obtenir du roi en faveur du mariage de M. Dillon; mais M. de Maurepas me promit de s'en occuper, et de lui faire obtenir une des premières grâces dont il seroit susceptible. Pendant ce temps-là ma conduite avec Marianne fut de la plus grande circonspection, et nous n'eûmes rien à cacher à la bonne maman.

Le mariage de Fanny étoit en bon train, lorsque je fus obligé de joindre mon régiment en quartier à Vaucouleurs, le lieu le plus triste de toute la Champagne, et par conséquent de tout l'univers (1). Au bout d'un mois, je reçus une lettre de Fanny, qui me mandoit que tout étoit terminé, et qu'elle devoit, sous peu de jours, être mariée à Haute-Fontaine. J'allai à Nancy demander à M. de Stainville, sous les ordres de qui j'étois, la permission d'aller à Haute-Fontaine pour quelques jours. J'y arrivai le surlendemain du mariage de Fanny, qui avoit déjà eu le plus grand succès auprès de madame de Roth et de madame Dillon. Je ne la trouvai pas en

(1) C'est traiter cette petite ville avec un sans façon tout soldatesque et oublier qu'elle avait vu les premières années de Jeanne d'Arc et de madame du Barry. L'origine que les étymologistes donnent au nom de Vaucouleurs est poétique (*Vallis colorum*) et méritée. La ville de Vaucouleurs, bâtie sur une colline qui domine la Meuse, est entourée de prairies verdoyantes et arrosées par plusieurs cours d'eau.

très-bonne santé ; mais elle me parut heureuse, et me montra la plus grande joie de me revoir. Elle devoit passer l'automne en Angleterre ; elle me fit promettre d'aller l'y joindre au mois d'octobre. Marianne fut charmante pour moi ; comme l'on croyoit que nous ne pensions plus l'un à l'autre, on nous laissa beaucoup de liberté.

Un jour que je me promenois à cheval dans la forêt de Compiègne, assez loin du reste de la compagnie, elle me dit : « Lauzun, à présent que ma » sœur est mariée, nous pouvons parler de nous. » Savez-vous que je vous aime plus que jamais, et » que je crois que c'est pour toujours. » Je ferai grâce à celle pour qui je continue ces mémoires(1), du reste de la conversation, qui fut fort longue et fort tendre. Je me contenterai de dire que nous nous promîmes de nous écrire avec la plus grande exactitude, et que nous ne manquâmes point à notre parole. Lady Harland retourna en Angleterre et moi à mon régiment.

J'y menois une vie assez douce, plus tranquille qu'agréable, et qui me convenoit plus qu'à personne. M. et Mme la comtesse de Salles, qui habitoient pendant l'été une assez belle terre à un quart de lieue de Vaucouleurs, y vinrent. Je fus, selon l'usage y faire une visite de corps. M. de Gouy, frère de madame de Salles, étoit capitaine à la suite de mon régiment. Je fus parfaitement bien reçu. On donna de grands dîners, des bals, des fêtes. Madame de Salles vint me rendre ma visite à cheval, en uniforme de dragon, avec des culottes de

(1) Madame de Coigny, si l'on en croit les dernières pages des Mémoires.

peau. Il n'en falloit pas davantage pour me dégoûter à jamais d'une femme. Cela ne suffit cependant pas pour m'empêcher d'avoir celle-là, qui n'étoit ni jolie ni aimable, et qui avoit un ton épouvantable. Je m'en repentis sur-le-champ, et ne me le pardonne pas encore. Cette liaison me devint insupportable. Je cherchai avec empressement quelque moyen de la rompre.

M. de Stainville vint voir mon régiment, le trouva déjà instruit selon la nouvelle ordonnance à laquelle il avoit travaillé, en fut content, me pressa de venir aux manœuvres de la garnison de Nancy, ce que j'acceptai. Je trouvai à Nancy plusieurs angloises. Une milady Blower, dont M. de Liancourt (1) étoit fort amoureux, et qu'il s'efforçoit de paroître avoir; et une petite madame Brown, extrêmement jolie et fort ressemblante en très-beau à la reine, dont M. de Stainville étoit fort occupé; mais malheureusement elle ne parloit pas un mot de françois, ni lui un mot d'anglois. J'étois presque le seul homme de la garnison avec qui elle pût causer; cela nous lia très-intimement, et pour lui plaire, M. de Stainville me permettoit peu de quitter Nancy. J'aimai cette charmante petite femme : mais je fus assez sage et assez honnête pour ne vouloir pas le lui dire, sachant tous les dangers qu'un amant françois pouvoit avoir pour elle. Elle me devina, me le dit avec une candeur dont je n'ai pres-

(1) De Liancourt n'était rien moins que spirituel, cependant il plut à madame de Gramont de le comparer, sous ce rapport, à Lauzun. « M. de Créqui rencontre celui-ci, et lui dit : Tu dînes aujourd'hui chez moi? — Mon ami, cela est impossible. — Il le faut..., et d'ailleurs tu y es intéressé. — Comment? — Liancourt y dîne : on lui donne ton esprit, il ne s'en sert pas, il te le rendra. » (Chamfort.)

que pas vu d'exemple ; elle ajouta qu'elle m'aimoit aussi. Ma vertu ne put aller plus loin ; je profitai de son goût et de sa sincérité : nous succombâmes tous deux ; mais je fus si prudent, je veillai tellement sur ma conduite, que personne au monde n'en eut le moindre soupçon. Je ne jouis pas longtemps d'un commerce si doux. La pauvre petite madame Brown eut une fièvre maligne dont elle mourut, et me laissa pénétré de la douleur la plus vive et la plus vraie.

Je retournai à mon régiment. Madame de Salles n'étoit plus heureusement dans sa terre. Madame E. Dillon étoit partie pour l'Angleterre en bien mauvaise santé ; elle m'écrivoit assez souvent ; Marianne m'écrivit toutes les postes sans jamais y manquer. Elle paraissoit ne plus avoir d'autre plaisir. Dans le courant de septembre, ses lettres devinrent inquiétantes. Elle me manda enfin que sa sœur étoit dans le plus grand danger ; que les médecins commençoient à désespérer de ses jours, et que je n'avois pas de temps à perdre si je voulois la voir encore. M. de Stainville me permit de partir sur-le-champ et j'arrivai à Londres le premier octobre.

J'y trouvai une lettre de madame Edouard, d'assez ancienne date, qui désiroit avec ardeur me voir avant que de mourir, et qui disoit avoir à me confier des secrets importans qui ne pouvoient être confiés qu'à moi. On me remettroit, après sa mort, disoit-elle, une cassette remplie de papiers intéressans qui servoient du moins à justifier sa vie tout entière. J'allois partir pour le comté de Suffolk, où madame Dillon étoit malade chez son père, lorsque je reçus une lettre de milady Harland, qui me

mandoit que sa fille étoit mieux, que les médecins lui ordonnoient les eaux de Bristol, que toute la famille comptoit partir incessamment et me prendre à Londres en passant. Je me déterminai donc à les attendre. Vers la fin de la même semaine Edouard m'écrivit que le mieux se soutenoit, et que sous peu de jours ils seroient tous deux à Londres. Le surlendemain, j'eus une lettre de Marianne, qui m'annonçoit la mort de sa sœur. Je reçus en même temps une lettre presqu'illisible de la pauvre madame Edouard écrite la veille de sa mort. Elle s'affligeoit de ne m'avoir pas vu, et reparloit encore de cette cassette qui devoit m'être remise après elle.

Marianne me mandoit qu'ils étoient plongés dans la plus vive douleur, qu'ils ne pouvoient se résoudre à rester à Sproughton, et qu'ils partoient pour aller chercher un ami, dont elle ne disoit pas le nom; qu'à leur retour, qui seroit dans trois semaines, elle m'attendoit en Suffolk. J'aimois tendrement Fanny; j'étois profondément affligé. Le séjour de Londres me devint insupportable. Je fus passer deux mois à Bath, où il y avoit très peu de monde; j'y vécus très-retiré. Je profitai de la circonstance pour apprendre un peu mieux l'anglois; je me mis en pension chez des gens raisonnables qui ne parloient pas françois : je fis quelques progrès.

Pendant mon séjour à Bath, je reçus des lettres de M. de Maurepas, par une occasion particulière. Il me mandoit qu'il n'étoit plus question de l'expédition de M. de Bussy dans l'Inde ; il me prioit de lui écrire souvent de Londres. La guerre paroissoit alors inévitable entre la Russie et la Turquie. Je priai M. de Maurepas de m'obtenir du roi la per-

mission d'aller servir comme volontaire à l'armée russe. Il me répondit qu'il ne croyoit pas que l'impératrice voulût recevoir d'officiers françois dans son armée; que si elle faisoit quelque exception en ma faveur, le roi en seroit charmé; qu'il me donneroit les lettres de recommandation les plus plus fortes, et me permettroit de prendre de l'emploi si on m'en offroit.

J'écrivis à l'impératrice : j'en reçus, courrier pour courrier, la réponse la plus aimable. Elle me proposoit le commandement d'un corps de troupes légères à cheval, que j'acceptai. J'en informai M. de Maurepas, et je me disposai à partir pour Pétersbourg vers le milieu de décembre.

A mon retour à Londres, je trouvai sir Robert Harland et sa famille arrivés deux jours avant moi. Edouard vint me voir : nous allâmes ensemble dîner chez ses parens; j'y fus parfaitement bien reçu. Je remarquai que Marianne étoit moins à son aise avec moi qu'à l'ordinaire. Quelques jours après on me laissa seul avec elle, et, avec un embarras extrême, elle me redemanda ses lettres. Je les lui renvoyai sur-le-champ ; et il ne me fut pas difficile de voir que, en soignant sa femme, Édouard étoit devenu amoureux de sa belle-sœur, et qu'un peu de jalousie l'avoit déterminé à faire l'impossible pour m'écarter de Sproughton, où il trouvoit que j'aurois trop vu Marianne.

Je ne m'occupai plus que d'avoir la cassette que m'avoit laissée madame E. Dillon. Edouard me dit qu'il ne savoit ce que c'étoit. Je fis des questions à la femme de chambre de madame E. Dillon. Elle me dit que sa maîtresse lui avoit donné cette cassette, qui ne devoit être remise qu'à moi ; qu'elle

l'avoit laissée entre les mains d'Edouard qui s'étoit chargé de me la faire parvenir. Edouard dit que cela n'étoit pas vrai; que la femme de chambre n'avoit pas le sens commun, et je n'eus pas la cassette.

Je reçus des lettres de madame Dillon qui me parloit de la pauvre madame Edouard, comme d'une personne abominable. J'en fus choqué, et ne le cachai pas à madame Dillon, lui déclarant que je ne permettrois jamais que l'on attaquât devant moi la mémoire de mon amie.

La nouvelle de la défaite de l'armée angloise, commandée par le général Burgoyne, à Sarratoga, décida la France à prendre parti pour l'Amérique; et, peu de jours avant mon départ pour la Russie, M. de Maurepas me manda de n'y plus penser, que je serois bientôt employé pour le service du roi, et de rester en Angleterre en attendant.

Un jour que je me promenois assez tristement seul à cheval, sur le chemin de Richmond, une femme emportée par son cheval, et très-effrayée, passa auprès de moi en jetant de grands cris. Je montois un cheval fort vite, je la joignis facilement, et je l'arrêtai sans qu'il lui arrivât d'accident. Je lui proposai de monter mon cheval, plus sage que le sien : elle accepta, et deux hommes d'un certain âge, avec des domestiques qui la suivoient d'assez loin, la joignirent bientôt après.

Cette femme, qui pouvoit avoir vingt ans, étoit une des plus charmantes personnes que j'aie jamais vues. Je demandai qui elle étoit; elle me dit qu'elle s'appeloit Miss Stanton, et qu'elle étoit nièce d'un des administrateurs de la compagnie des Indes,

Je la rencontrois assez souvent aux spectacles, au Panthéon, au Ranelagh, toujours avec ces deux hommes ; elle me proposoit toujours de prendre du thé avec elle. Je lui trouvois beaucoup d'esprit et de grâces. Les deux hommes paraissoient aimables et sensés, tous trois avoient toujours l'air d'être bien aises de me rencontrer : elle ne me proposa jamais d'aller chez elle, et je ne voulus pas lui en demander la permission.

Un matin que je me promenois d'assez bonne heure, à quelques milles de Chelsea, il survint une pluie assez forte. Un carrosse qui passoit s'arrêta ; et Miss Stanton, qui y étoit seule, et qui m'avoit reconnu, m'offrit de me ramener à Chelsea, où elle me dit avoir une maison. Elle étoit seule, j'acceptai ; je déjeunai chez elle où il ne vint personne. Elle me fit beaucoup de questions auxquelles je répondis franchement ; elle me demanda si j'avois quelque intrigue à Londres, je lui répondis que non ; elle me fit jurer que je n'avois point de maîtresse, et me dit ensuite qu'il étoit juste que je susse aussi qui elle étoit.

Elle ajouta qu'elle n'étoit point la nièce, mais la maîtresse du plus âgé des deux hommes avec qui je l'avois vue ; que cet homme, bon et respectable à tous les égards, avoit une fortune immense, et qu'elle croyoit qu'il dépendroit d'elle de l'épouser. Elle ne voyoit jamais que lui et son ami, qui étoit aussi intéressé dans les affaires des Indes ; que d'ailleurs elle sortoit quand elle vouloit, alloit où elle vouloit avec un des deux, et plus souvent avec tous deux ; que cette vie lui convenoit assez ; mais que depuis le jour où j'avois arrêté son cheval, elle avoit pris pour moi un goût si vif, qu'elle ne me l'auroit

pas caché sans la crainte d'affliger un homme qu'elle aimoit et qu'elle respectoit. Il étoit parti pour l'Irlande avec son ami depuis deux jours, ses affaires devoient l'y arrêter environ six semaines : elle cessa de parler. Je lui demandai ces six semaines, dont elle pouvoit disposer sans danger. Elle y consentit avec plaisir, et je puis dire que je n'ai jamais passé six semainee plus douces, plus tranquilles, plus heureuses.

Miss Juliette (car c'étoit son véritable nom) étoit romanesque, franche, sensible, uniquement occupée de ce qu'elle aimoit. Son éducation n'avoit pas été négligée, elle parloit bien françois et italien, étoit bonne musicienne, avoit une voix charmante et jouoit bien de plusieurs instrumens ; elle étoit extrêmement mignonne, et la meilleure idée que je puisse donner de sa figure est une extrême ressemblance avec madame de Champcenetz (1) dans son plus beau temps. Nous nous promenions ensemble, tous les matins, à cheval ou en phaëton, sur les chemins où il passoit le moins de monde. Nous

(1) Madame Pater, connue depuis la dissolution de son mariage sous le nom de baronne de Niewerkerke, qui épousa, en mars 1777, le marquis de Champcenetz, Louis-Pierre Quentin de Richebourg, gouverneur de Bellevue, l'un des premiers valets de chambre du roi, et frère de René-Ferdinand, chevalier de Champcenetz, écrivain royaliste du commencement de la Révolution, exécuté le 23 juillet 1794. Elle était appelée la plus belle femme de Paris à la fin du règne de Louis XV et « faillit épouser le prince de Lambesc, de la maison de Lorraine, rien de moins. » (*Oberkich*) Madame de Genlis, qui se rend l'écho du même bruit, ajoute : « Sa beauté commençoit à passer, mais elle étoit encore charmante. On pouvoit dire d'elle ce que madame de Sévigné dit de madame Dufresnoy, maîtresse de M. de Louvois, qu'elle étoit toute recueillie dans sa beauté. Le soin de montrer le plus petit pied, ses jolies mains et de varier ses attitudes l'occupaient trop visiblement. »

allions au spectacle dans de petites loges, et nous rentrions ensemble. J'allois à peine une fois par semaine dans le monde; chaque jour m'y attachoit davantage.

Notre union duroit depuis cinq semaines lorsqu'un matin je la trouvai en grand deuil et d'une tristesse mortelle. « Qu'est-il arrivé? lui dis-je. — J'ai perdu, » me dit-elle, ou mon amant, ou l'homme que je » regarde comme mon bienfaiteur et comme mon » père. M. Stanton arrive demain ; remplissez votre destinée, faites la guerre, oubliez-moi, soyez » heureux. Je vous pleurerai long-temps. Ne revenez pas chez moi quand même on vous en prieroit. J'espère vous rencontrer encore. » Je ne me séparai qu'avec peine de cette aimable créature. Je la rencontrai deux ou trois fois au Ranelagh; elle me reçut d'une manière charmante. M. Stanton me pria à souper; d'un coup d'œil elle m'avertit de refuser, et j'obéis. Peu de temps après, elle partit avec M. Stanton pour une terre qu'il avoit achetée dans le nord de l'Angleterre. Je la crois retournée dans l'Inde avec lui : elle ne m'a jamais écrit.

Vivant beaucoup plus dans le monde que je n'avois fait depuis que j'étois en Angleterre, je voyois des gens de tous les partis qui parloient librement devant moi, et sans me donner de peine je fus bientôt fort au fait de toutes les affaires publiques; et je sus des choses intéressantes dont le marquis de Noailles, ambassadeur, ne pouvoit être instruit. Il avoit de l'esprit, de la considération, et, sans le défaut de vivre trop retiré, je crois qu'il eût été bon ambassadeur. Je crois qu'il auroit été beaucoup plus dans la société, sans la bêtise inimaginable de sa femme, qui l'embarrassoit à tous momens, par

les choses incroyables qu'elle disoit sans que rien pût l'en empêcher (1) ; je ne puis me refuser d'en donner un exemple.

A un très-grand dîner chez elle, tout d'un coup elle dit qu'elle ne concevoit pas pourquoi l'on parloit tant de la modestie des angloises ; qu'il n'y avoit point de femmes en Europe dont les mœurs fussent plus dépravées, et qu'elles passoient leur vie dans de mauvais lieux. On peut se figurer le désespoir et la consternation du marquis de Noailles. « Mais, madame de Noailles, mais en vérité... ; » mais pensez-vous..., mais savez-vous ce que » vous dites? » Elle n'en tint aucun compte et poursuivit « Oui, monsieur, j'en suis sûre ; et, » pendant le dernier bal masqué, la duchesse de » Devonshire et milady Granly ont été dans un » mauvais lieu du voisinage. » M. l'ambassadeur en pensa mourir de chagrin, et les autres de rire.

Madame l'ambassadrice m'a empêché de dire que lorsque je savois des choses dont je ne supposois pas le marquis de Noailles instruit, je les lui disois, quoique peu lié avec lui, et ne pensant jamais à les mander à M. de Maurepas

Le hasard ayant fait tomber entre mes mains le bill conciliatoire de milord North pour l'Amérique, long-temps avant qu'il le lût au parlement, je fus chez le marquis de Noailles lui demander s'il l'avoit vu ; il prit l'air le plus important et le plus minis-

(1) Ce ne fut pas elle ; mais sa belle-sœur qui pour ses représentations continuelles à Marie-Antoinette, sur les exigences de l'étiquette, s'attira le surnom de *Madame Etiquette*. Je ne sais en quelle circonstance elle voulut empêcher la reine de parler à un pauvre, lui représentant cette conduite comme une indécence. « Eh, madame, lui dit le roi, qu'on laisse faire à la reine ce qui lui plaît et qu'elle parle à qui elle veut ! » (*Journal de Baudeau.*)

tériel, et me dit que oui. Je savois que cela étoit impossible : je changeai de conversation. Il voulut me faire des questions sur le bill, je ne répondis pas, et je sortis de chez lui. Je n'écrivis pas à M. de Vergennes, avec qui j'étois brouillé; mais j'envoyai sur-le-champ un courrier à M. de Maurepas. Il montra ma lettre au roi, et le marquis de Noailles ne put en rendre compte que quinze jours après. Cela donna au roi et à tous ses ministres la plus grande idée de la manière dont je savois tout ce qui se passoit en Angleterre. M. de Vergennes m'écrivit pour me prier de lui communiquer mes réflexions sur ce que je verrois, et sur ce que j'entendrois. Je lui répondis très-froidement et poliment que j'avois renoncé absolument à la politique, et à toutes les réflexions qui y étoient relatives. J'envoyai cependant à M. de Voyer et à M. de Maurepas quelques mémoires sur des objets peu connus, dont les ambassadeurs de France ne s'étoient pas occupés. Ma correspondance devint fort exacte, et commença à me prendre beaucoup de temps. J'allois moins dans le monde. Je m'ennuyois seul : je pris une fille qui avoit peu d'esprit, qui étoit jolie, douce, soigneuse, parfaitement ce qu'il me falloit.

Madame de Lauzun me fit l'honneur, dans ce temps-là, de m'envoyer un mémoire fait par son procureur, relativement aux suites que pouvoit avoir notre séparation de biens dans l'avenir, lorsqu'elle hériteroit de l'un de ses parens, et surtout aux précautions qu'il falloit prendre pour que je ne l'empêchasse pas de disposer de sa fortune. Le procureur de madame de Lauzun n'avoit apparemment pas bonne opinion de moi et ne le cachoit pas : a formule étoit ridicule et insolente. Il disoit sans

cesse : *Le procureur de madame de Lauzun ne sait pas pourquoi M. de Lauzun prétendroit... Le procureur de madame de Lauzun seroit étonné que M. de Lauzun, d'après la conduite qu'il a tenue, crût...* Je répondis gaîment et sans humeur à madame de Lauzun. Ma réponse à son procureur commençoit par : *M. de Lauzun dit au procureur de madame de Lauzun, d'abord qu'il est un impertinent, ensuite qu'il ne sait pas ce qu'il dit, et, pour tout finir avec lui, qu'il consent de tout son cœur à tout ce qui pourra convenir à madame de Lauzun, quoique ce puisse être.*

Au commencement de mars 1778, j'envoyai à M. de Maurepas un mémoire très-étendu et très détaillé sur l'état des défenses de l'Angleterre et de toutes les possessions angloises dans les quatre parties du monde. Il lut mon mémoire au conseil ; il y fit assez d'effet pour que l'on jugeât nécessaire de me faire venir et de me consulter sur quelques articles particuliers. M. de Maurepas m'envoya un courrier, en me mandant que le roi désiroit que je me rendisse à Versailles le plus promptement et le plus secrètement qu'il me seroit possible.

Je fus à Versailles, j'eus plusieurs conversations particulières avec le roi, chez M. de Maurepas, qui me faisoit valoir auprès de lui avec une tendresse vraiment paternelle. M. de Maurepas, affligé de me voir brouillé avec M. de Vergennes, désiroit vivement nous raccommoder ; je n'y étois nullement disposé. Je ne pus cependant résister à ses pressantes sollicitations. Nous nous raccommodâmes sans explication, et je crois que M. de Vergennes fut d'aussi bonne foi que moi, car depuis je n'ai eu

qu'à m'en louer, et il m'a paru chercher les occasions de me marquer de l'intérêt et de l'amitié.

Les ministres me marquoient beaucoup de confiance ; et, d'après les mesures que je voyois prendre, je regardois la guerre comme certaine. J'osai proposer une grande et superbe entreprise : je voulois, qu'avant de commencer la guerre, on fît faire banqueroute à la banque d'Angleterre, et cela n'étoit pas difficile. J'avois su m'assurer de ce qu'elle avoit de fonds, qui étoient peu considérables, et des ressources dont on pourroit l'aider dans un cas pressant, qui étoient encore moindres. Une opération simple de banque, dont le résultat eût été de tirer, pour de fortes sommes en or, de toutes les villes considérables de l'Europe, sur les plus fortes maisons de commerce de Londres, dans la même semaine, auroit forcé tous les banquiers à retirer à l'instant tous leurs fonds de la banque. La foule de gens inquiets auroit augmenté le discrédit, et rien ne pouvoit empêcher la banque de manquer.

Cette proposition fut reçue avec les plus grands applaudissements au comité où j'en parlai. M. de Necker, qui n'y étoit pas, et à qui on la communiqua le lendemain, fut entièrement contre. Il dit que cela ruineroit toutes les maisons de banque de Paris. Je ne le crus pas ; je fus à Paris prendre des éclaircissements ; j'en rapportai la soumission de tous les banquiers qu'ils n'avoient rien à perdre à la banqueroute de la banque d'Angleterre, excepté MM. Germain, maison tenue au compte de M. Necker, fortement intéressé dans la banque d'Angleterre. Il empêcha que cette affaire n'eût lieu. Il fit plus, il envoya en Angleterre une immense quan-

tité d'or en espèces, pour aider la banque, si on tentoit de l'embarrasser.

Le roi étoit dans l'intention de commencer la guerre par une descente en Angleterre sur plusieurs points. J'étois trop à la mode pour ne pas être employé d'une manière brillante, et pendant six mois on ne pensa à aucune expédition sans songer à m'en donner le commandement en chef ou en second. On changea tout à coup d'avis, et on finit par la ridicule déclaration du mois de mars 1778, dans laquelle on donnoit à l'Angleterre l'avertissement salutaire de se préparer à la guerre.

Je ne voulois pas retourner en Angleterre. M. de Maurepas le voulut. Il ne doutoit pas que le roi d'Angleterre ne commençât par rappeler son ambassadeur et renvoyer celui de France, et ne voulût bientôt après entrer en négociations. Il savoit qu'il aimeroit mieux traiter avec moi qu'avec un autre; il me dit donc de rester à Londres le plus longtemps qu'il me seroit possible sans inconvénient; il espéroit que la bonne intelligence se rétabliroit entre les deux cours; que la paix une fois assurée, le baron de Breteuil reviendroit de Vienne, le marquis de Noailles y seroit envoyé, et l'on me donneroit l'ambassade d'Angleterre. M. de Maurepas me recommandoit surtout de cacher au marquis de Noailles l'objet de ma mission, et de prendre quelque prétexte pour rester à Londres après son départ. Je m'arrangeai pour arriver deux ou trois jours après la déclaration. Je fus sur-le-champ chez l'ambassadeur de France, qui fut prodigieusement étonné de me voir. Il crut apparemment que je désertois. — « Charmé de vous voir certaine-» ment... mais par quel hasard... Vous ne savez

» donc pas ? — Je vous demande pardon... Vous » n'avez donc pas vu M. de Maurepas ? ... — Si » fait, voilà des lettres de lui et de M. de Vergennes. » Ce dernier lui mandoit de me communiquer ses dépêches, et tout ce qu'il apprendroit d'intéressant.

Comme j'étois chez lui, il reçut une lettre de milord Weymouth en réponse à la notification de la déclaration. Il lui disoit que par considération personnelle pour M. le marquis de Noailles, le roi d'Angleterre lui permettoit de l'informer qu'il rappeloit son ambassadeur à la cour de France (1).

M. le marquis de Noailles me dit qu'il alloit envoyer sur-le-champ un courrier à Versailles, par le retour duquel il recevroit sûrement l'ordre de quitter immédiatement l'Angleterre. Il me proposa de nous arranger pour repasser ensemble. Je lui dis que cela me seroit impossible, et que, selon toute apparence, mes affaires m'arrêteroient quelques semaines après lui ; il me répondit qu'il croyoit être obligé de me dire que cela ne seroit pas conve-

(1) « Le marquis de Noailles a dit, à son retour à Versailles, qu'il ne sauroit exprimer le ressentiment qu'a témoigné le roi d'Angleterre, lorsque cet ambassadeur le vit le jour de la notification du traité avec les Etats Américains. — Est-il possible, lui dit ce prince, que le roi, votre maître, ait signé ce traité? — Oui, Sire. — Sans doute qu'il en a prévu les suites? — Oui, Sire, le roi est prêt à tout événement... » Sa M. Britannique tourna le dos à l'ambassadeur. Lorsque M. de Noailles est parti de Londres; il a été salué du canon à l'ordinaire. Arrivé à Calais, il demanda au commandant s'il avoit ordre de tirer le canon pour milord Stormont qui alloit passer, à quoi ce commandant répondit que non : « Eh bien, reprit M. de Noailles, faites-lui, je vous prie, les honneurs, puisque je les ai reçus à Londres, et je prends le tout sur moi. » L'ambassadeur d'Angleterre fut donc canonné. Le roi a fort applaudi à cette présence d'esprit de M. de Noailles » *Correspondance secrète*, VIII, p. 118.

nable, ni pour la France ni pour l'Angleterre; je l'assurai que personne n'en seroit choqué en Angleterre, et que j'espérois que le roi de France ne le trouveroit pas mauvais. Il ne pouvoit en vérité ne pas être de mon avis; si mes affaires étoient des affaires d'argent, il m'offroit avec le plus grand plaisir du monde tout celui dont je pourrois avoir besoin.

Je suppose qu'il me crut amoureux; car il prit tout d'un coup l'air ministériel, et me dit que son devoir seroit de me défendre, au nom du roi, de rester en Angleterre. Je répliquai froidement que je ne lui en croyois pas le droit, qu'en conséquence cela ne changeroit rien à mes intentions; que je serois seulement fâché qu'il fît une chose qui seroit probablement désapprouvée. M. l'ambassadeur fut confondu, et madame l'ambassadrice, dans une colère qui la rendoit cent fois plus bête et plus ridicule, et qui pensa dix fois me faire éclater de rire. Le courrier du marquis de Noailles revint. Il partit pour la France, et me laissa en Angleterre.

Le courrier du marquis de Noailles m'apporta des lettres de M. de Maurepas, avec des instructions plus étendues que les premières, me recommandant de rester en Angleterre le plus long-temps que je le pourrois convenablement. Je fis demander au roi par sir Charles Thompson, un des hommes qu'il aime le mieux, si mon séjour à Londres ne lui déplaisoit pas. Il me fit dire avec beaucoup de bonté que je pouvois rester tant que je voudrois, que si je voulois le voir et lui parler, je le rencontrerois le mercredi suivant, se promenant à cheval sur le chemin de Richmond, à huit heures du matin. j'y fus exactement; il vint à moi, et

me dit qu'il étoit bien aise de m'assurer de son intérêt et de sa bienveillance, avant que je quittasse l'Angleterre ; qu'il dépendoit de moi d'y rester ou d'y revenir, quand cela me conviendroit, si je ne craignois pas que cela me fît tort dans mon propre pays ; que j'étois trop connu pour être jamais suspect. Il étoit personnellement offensé de la conduite de la France ; et la traitant de perfidie, il en parloit avec une telle chaleur, que je fus obligé de lui rappeler que j'étois François. Il finit la conversation en me disant que personne ne lui seroit plus agréable que moi pour traiter de la paix, ou pour ambassadeur, quand les circonstances le permettroient, et qu'il feroit alors avec grand plaisir toutes les démarches que je jugerois nécessaires.

Je ne pouvois plus rester honnêtement en Angleterre. Je rendis compte à M. de Maurepas de cette conversation ; je demandai instamment à revenir, et je le prévins que si je ne recevois pas d'ordre de lui, je quitterois Londres dans un mois. Le mois s'écoula sans que j'eusse de réponse ; j'allois partir ; ma voiture étoit à ma porte, lorsque je reçus par un courrier d'Espagne, une lettre de M. de Maurepas, qui me demandoit avec les plus vives instances de rester encore six semaines. Cela ne m'arrêta pas et je partis. A mon arrivée à Calais, je rendis compte à M. de Maurepas des raisons qui m'avoient empêché de faire ce qu'il désiroit ; il en fut fâché, mais il ne m'en sut pas mauvais gré.

Mon régiment étoit en garnison à Ardres (1) près

(1) Petite ville près de laquelle eut lieu, en 1520, l'entrevue de François Ier et de Henri VIII, restée célèbre sous le nom de *Camp du drap d'or*.

de Calais; je m'y arrêtai au lieu d'aller à Paris. J'avois mené avec moi une demoiselle angloise. Je louai un petit château à un quart de lieue d'Ardres. Je m'occupai beaucoup de mon régiment, et je m'y plus assez. Le dévot duc de Croy, aux ordres de qui j'étois, me prit dans une telle amitié, qu'il me pardonna d'avoir une fille, et vint même chez moi prendre du thé avec elle. Miss Paddock avoit amené d'Angleterre une jeune sœur beaucoup plus jolie et beaucoup plus aimable, et que son extrême pauvreté sembloit destiner au même métier que sa sœur. Je m'en fis scrupule, je respectai son innocence, je la mis dans un couvent à Calais, je lui donnai des maîtresses, et j'ai depuis été assez heureux pour la marier avantageusement et à un homme qui lui plaisoit.

Quoique je fusse absent, les ministres, à qui M. de Voyer ne cessoit de dire que j'étois bon à tout, me destinoient à toutes les expéditions qu'ils projetoient successivement avec rapidité, et M. de Voyer me proposa de me charger de la conquête de Jersey et de Guernesey; il m'écrivit de tâcher de me procurer des éclaircissements sur ces deux îles, et de dire combien je demanderois de troupes pour les attaquer. Le hasard avoit fait tomber entre mes mains des mémoires très-bien faits et très-détaillés sur Jersey et Guernesey, je les envoyai à M. de Voyer, et lui mandai qu'avec trois mille hommes de bonnes troupes et un grand secret je croyois répondre du succès. On se décida à Versailles à cette expédition, à laquelle on paraissoit mettre beaucoup de prix: la réussite eût été en effet d'une grande importance pour notre commerce; il fallut cependant consulter M le maréchal de Broglie, qui commandoit les

troupes du roi assemblées au camp de Vaucieux ; il y fut absolument contraire, sans savoir un mot de l'affaire ; il assura qu'il falloit au moins dix mille hommes et plusieurs officiers généraux : cela donna de l'humeur aux ministres; ils aimèrent mieux n'y plus penser que de disputer.

M. de Voyer proposa de surprendre à la fois l'île de Wight et Portsmouth, et de ruiner de fond en comble les plus beaux établissements de la marine angloise ; il devoit exécuter son projet lui-même et me donner le commandement de tous les grenadiers et chasseurs de son armée : on commença comme à l'ordinaire par accepter, on discuta ensuite, et l'on abandonna promptement. M. de Sartines voulut m'envoyer aux Bermudes (1), à Saint-Hélène et dans quelques autres endroits, mais sans plus de succès.

Pendant ce temps-là mon régiment reçut l'ordre d'aller au camp de Vaucieux, et partit d'Ardres vers le milieu de juillet ; je marchai avec lui ; à notre deuxième journée, je reçus un courrier de M. de Sartines et un ordre du roi de me rendre à Versailles et de quitter mon régiment : j'arrivai chez M. de Sartines ; il me dit que l'on donnoit à M. de Bussy tout ce qu'il demandoit pour entreprendre une grande révolution dans l'Inde, et qu'il désiroit encore m'avoir pour second. Il me proposa de lever un corps de troupes étrangères de 4,000 hommes, et de m'en donner le commandement en propriété : il vouloit que je pusse avoir deux mille

(1) Groupe de près de 400 petites îles, situées dans l'Océan atlantique, à quelques centaines de lieues de Saint-Domingue; on les nomme aussi îles de Somers.

hommes prêts pour partir avec moi au mois de novembre, et le reste en état de suivre quatre mois après ; j'acceptai.

Je remis le régiment de Royal-Dragons dont j'obtins le commandement pour M. de Gontaud. Je quittai le département de la guerre, et passai dans celui de la marine, conservant cependant toujours mon rang dans les troupes de terre. Je fis alors une chose que je crois sans exemple ; car, en moins de trois mois, je levai, j'armai, j'équipai, et mis en état de servir, un superbe corps de deux mille hommes.

Je demandai au roi la permission de dire à la reine quelle étoit ma destination. Je fus chez elle ; je demandai à lui parler en particulier, ce qui ne m'étoit pas arrivé depuis longtemps. Je lui dis que je croyois devoir aux anciennes bontés dont elle m'avoit honoré de lui rendre compte que le roi me confioit le commandement en second de son armée dans les Indes-orientales, aux ordres de M. de Bussy. Je n'ai jamais vu une personne plus [prodigieusement] étonnée ; elle ne put voir sans attendrissement cet homme, que deux ans auparavant elle traitoit si bien, que l'on accusoit alors d'intriguer contre elle (1), aller passer plusieurs années à l'autre extrémité de la terre. [Des larmes roulèrent dans ses yeux ;] elle fut quelques minutes sans me dire autre chose que : « [Ah ! M. de Lauzun ! » ah ! mon Dieu ! » Elle revint un peu et continua :] « Comment ! aller si loin, [vous séparer si long- » temps de tout ce que vous aimez et de tout ce

(1) Var. Cet homme que deux ans avant l'on accusoit d'intriguer.

» qui vous aime !] — J'ai cru, Madame, que sur un » théâtre si éloigné, mon zèle, le peu de talents » que je puis avoir, rencontreroient moins d'obstacles, qu'on leur rendroit plus de justice, qu'ils » auroient moins à lutter contre l'intrigue et la calomnie ! — Vous nous quitterez, M. de Lauzun ! » vous irez dans l'Inde ! ne puis-je donc pas l'empêcher ? — Non, Madame [cela est impossible], je » tiens irrévocablement à ce plan, quoi qu'il » puisse m'en coûter pour l'exécuter. » Le roi entra. « Eh bien ! lui dit la reine, M. de Lauzun va » donc aux Indes ? — Oui, lui répondit le roi ; » c'est lui qui l'a voulu : c'est un grand sacrifice ; » je ne doute pas qu'il n'y soit fort utile. »

La reine vint le soir chez madame de Guéménée, dont la faveur n'étoit pas encore diminuée ; elle lui dit qu'elle étoit affligée (1) du parti que je prenois, et l'engagea à l'aider à me faire changer d'avis. Madame de Guéménée répondit qu'elle étoit au désespoir de me voir partir, mais qu'elle croyoit impossible de me retenir ; [le cœur de la reine lui avoit paru vivement touché ; elle croyoit pouvoir m'en répondre si je ne m'éloignois pas. Je résistai à tout, quoique je ne me dissimulasse pas la grandeur du sacrifice. Ma vanité étoit satisfaite ; je refusai la reine avec fierté, je lui montrai que je ne voulois rien d'elle] et que je pouvois jouer un grand rôle sans elle (2), et je prouvois à madame Czartoryska que l'Europe n'avoit plus de charmes pour moi.

Je fus à Haute-Fontaine, et ce fut une forte

(1) Var. *Voyoit avec peine le parti.*

(2) Var. *Elle fit cependant ce qu'elle put pour me déterminer à rester. Je résistai à tout ; je montrois que je pouvois jouer un grand rôle, et je prouvois...*

épreuve pour mon courage ; je ne pouvois penser, sans une tristesse mortelle, que peut-être je ne reverrois plus des personnes qui m'étoient bien chères. M. de Guémenée étoit dans une douleur inexprimable. Madame Dillon la partageoit, et vingt fois par jour mes larmes étoient prêtes à couler. Je trouvai madame de Martainville (1) à Haute-Fontaine; je la connaissois peu ; j'avois donné à deux de ses frères deux emplois dans mon régiment, à la sollicitation de M. l'archevêque de Narbonne (2). Elle m'en remercia, et parut prendre le plus grand intérêt à mon sort ; cet intérêt augmenta tous les jours; elle répétoit continuellement qu'elle ne pouvoit comprendre ce qui pouvoit me déterminer à m'expatrier ainsi, me demandoit des détails sur ma situation, sur mes peines, sur mes sentiments, me rendoit, pour ainsi dire, sans s'en apercevoir, les soins les plus tendres. Je vis bien qu'à force de m'entendre plaindre, sa tête s'étoit échauffée, et qu'elle avoit pris pour moi un goût fort vif. Elle étoit belle et tendre ; je partageai ses sentiments ;

(1) Nous ne connaissons de ce nom, à cette époque, que Marie-Françoise de Rely, mariée le 18 décembre 1775, à Robert de Loubert de Martainville, lequel était né le 7 novembre 1728, servit dans le régiment de dragons de Caraman, en qualité de cornette, assista aux siéges de Berg-op-Zoom et de Maestricht, et mourut le 11 mai 1791. L'époque de la mort de madame de Martainville ne nous est pas connue.

(2) Arthur-Richard de Dillon, l'un des cinq fils du célèbre Arthur de Dillon. Successivement évêque d'Evreux, puis archevêque de Toulouse, il était archevêque de Narbonne, en 1788, et marqua dans les événements qui précédèrent la Révolution : on le vit siéger aux États du Languedoc et à l'assemblée des notables et présider l'assemblée du clergé. Les discours qu'il prononça dans la dernière de ces circonstances prouvent qu'il s'otait rallié un peu à contre-cœur aux principes de la Révolution. Il mourut en Angleterre en 1814.

elle vola dans mes bras avec plaisir, avec franchise : sa liaison avec moi fut approuvée à Haute-Fontaine, où l'on aime davantage; j'y passai tout le temps que mes affaires ne m'obligeoient pas à être à Paris ou à Versailles.

Un soir, en lisant chez moi, à Paris, le *London Magazine*, j'y trouvai l'état des possessions angloises sur la côte d'Afrique, et de leurs garnisons. Je vis qu'elles étoient en très-mauvais ordre, et que l'on pourroit facilement s'en emparer. J'en causai avec M. Francis, qui étoit chez moi. Nous en parlâmes ensemble le lendemain à M. de Sartines. Je lui proposai, tandis que l'escadre allant dans l'Inde feroit de l'eau aux îles du Cap-Vert, d'en détacher un vaisseau, quelques frégates et quatre ou cinq cents hommes, pour prendre le Sénégal, Gambie, et détruire les établissements des Anglois sur les côtes. Ce projet lui plut ; il me demanda si je voulois m'en charger.

J'y avois de la répugnance ; car il ne pouvoit me revenir que des dangers, de l'embarras, et pas la moindre gloire de cette expédition. J'y consentis enfin, et nous convînmes que je partirois à la fin d'octobre, que j'irois à l'île d'Oléron faire mes revues, que je me rendrois ensuite très-secrètement à Brest, que la garnison me fourniroit les troupes dont j'aurois besoin, que le convoi, portant ce que j'avois jugé indispensable pour cette entreprise, me joindroit sous Belle-Isle où je mouillerois ; et qu'après avoir pris le Sénégal, y avoir laissé garnison et établi l'ordre dans toutes les conquêtes du roi, une frégate me porteroit aux îles du Cap-Vert, qui sont très-voisines, et où je joindrois M. de Bussy et l'armée de l'Inde.

Je partis le 28 octobre; je laissai madame de Martainville au désespoir, et je fus à l'île d'Oléron.

Les troupes que j'avois levées étoient superbes et prêtes à s'embarquer. Je ne perdis pas de temps, et je me rendis à Landernau près de Brest, dans les derniers jours de novembre. Il n'y avoit pas trois heures que j'y étois arrivé, lorsque je reçus un courrier de M. de Sartines, qui me prioit de venir sur-le-champ lui parler à Versailles, et de faire la plus grande diligence.

Je partis un quart-d'heure après; j'allai jour et nuit; j'arrivai à Versailles à quatre heures du matin. M. de Sartines avoit donné l'ordre qu'on l'éveillât. Je lui parlai sur-le-champ; il me dit que quelques difficultés imprévues avoient infiniment retardé le départ de M. de Bussy, et l'avoient même rendu incertain; que M. le chevalier de Ternay, chef d'escadre, anciennement gouverneur de l'Ile de France, entreprenoit les mêmes choses avec beaucoup moins de moyens, et qu'il désiroit que je commandasse en chef les troupes de terre destinées au débarquement.

Je demandai à voir les propositions, le plan de M. le chevalier de Ternay et ses instructions; je vis clairement qu'il avoit abusé de la confiance de M. de Bussy, et des mémoires qu'il lui avoit communiqués, pour le supplanter en demandant beaucoup moins que lui. Je refusai absolument de servir avec M. le chevalier de Ternay; il n'y eut rien que M. de Sartines ne fît pour m'y déterminer, mais ce fut inutilement.

Je le revis le lendemain, et il renouvela ses instances en m'offrant tout ce qui pouvoit rendre ma commission plus brillante et plus agréable; il fut

jusqu'à m'offrir, si j'avois une maîtresse que je pusse emmener, de lui faire assurer une fortune considérable par le roi, et de me donner pour moi tout seul une frégate, dont je donnerois le commandement à qui je voudrois. Je refusai tout. Il fut décidé que j'irois au Sénégal ; que, si avant le 15 février je ne recevois point d'ordres de la cour, je reviendrois en France ; que mon corps ne serviroit point sans moi et ne seroit point séparé.

A peine étois-je sorti de chez M. de Sartines, que M. de Bussy entra. M. de Sartines lui montra le mémoire de M. le chevalier de Ternay, sans lui en nommer l'auteur. M. de Bussy lui dit que le mémoire étoit détestable, rempli de faussetés et de mauvais calculs ; que si celui qui l'avoit fait n'étoit pas un sot, il étoit sûrement un fripon. M. de Sartines fut consterné, fit de sérieuses réflexions, et commença à se repentir d'avoir voulu employer M. le chevalier de Ternay, et à chercher les moyens de s'en débarrasser, s'il étoit possible.

Je fus passer vingt-quatre heures à Paris, où je ne vis que madame de Martainville, à qui une visite aussi imprévue causa la plus grande joie. Je retournai ensuite à Brest, où je m'embarquai très-mystérieusement à bord du *Fendant*, vaisseau de 74, commandé par M. le marquis de Vaudreuil. Notre petite escadre étoit composée de deux vaisseaux de ligne, deux frégates, quelques corvettes et une douzaine de bâtiments de transport (1).

(1) Dès le commencement des hostilités la France avait rêvé d'anéantir le commerce des Anglais en s'emparant de toutes leurs possessions d'outre-mer. L'expédition que nous allons voir Lauzun diriger en partie fut la première que l'on tenta dans ce but. On essaya ensuite de prendre Jersey ; mais cette seconde entreprise ayant échoué, on ne donna pas suite à de si vastes projets.

Des vents constamment contraires nous retinrent quinze jours en rade, sans que j'osasse aller à terre. J'y reçus une lettre anonyme assez bien écrite, dans laquelle on m'avertissoit que M. de Sartines, gagné par mes ennemis, pour me perdre, vouloit me faire tuer, et en conséquence m'avoit donné une commission dont je ne pouvois pas revenir. On me donnoit pour preuve que rien des choses indispensables au succès de mon entreprise n'étoit à bord des bâtiments où je devois les trouver, et que l'état que M. de Sartines m'avoit donné, et celui qu'on m'avoit envoyé de Lorient, étoient également faux. On me plaignoit ; on donnoit des louanges à mon courage, à mon activité ; on blâmoit mon imprudence. J'avois bonne opinion de M. de Sartines, j'avois confiance dans son amitié pour moi : cette lettre ne me fit aucune impression ; je la lui renvoyai et partis.

Nous fûmes obligés de mouiller au cap Blanc (1), pour prendre à bord de nos transports les choses dont nous avions besoin pour attaquer le Sénégal ; je vis avec douleur et avec inquiétude que la lettre anonyme n'avoit dit que trop vrai : soit négligence, soit friponnerie des sous-ordres, rien de ce que M. de Sartines m'avoit promis, rien de ce qui étoit compris sur l'état qu'il m'avoit donné, ne se trouvoit ; les pilotes de la barre qui m'avoient été donnés par la Marine n'en avoient aucune connoissance. M. de Vaudreuil, effrayé, me proposa de tout abandonner ; je ne voulus pas y consentir. Il me paraissoit que mon débarquement pouvoit se faire sans exposer les vaisseaux du roi : et, si la barre

(1) Sur la côte occidentale d'Afrique, entre les îles Canaries et le Cap-Vert.

n'étoit pas défendue par les batteries, sur des vaisseaux désarmés appelés des pontons, n'ayant plus que les dangers de la barre à courir, je pouvois encore réussir ; mais s'il y avoit un ponton il faudroit l'attaquer l'épée à la main, et probablement il en reviendroit peu de monde.

Les vaisseaux mouillèrent dans la barre hors de tout danger ; je me mis dans un canot avec un officier de la marine, et nous fûmes sonder la barre, que nous passâmes sans difficultés. Nous nous enfonçâmes dans la rivière et nous ne vîmes point de pontons ; nous repassâmes la barre, et nous retournâmes à bord des vaisseaux.

Le lendemain, la journée fut assez belle : nous embarquâmes les troupes de débarquement sur seize embarcations ; nous passâmes la barre (1) avec un peu plus de difficultés que la veille, mais sans accident : nous ne trouvâmes point de pontons, et le surlendemain 30 janvier 1779, nous fûmes vis-à-vis du fort, qui se rendit après avoir essuyé quelques coups de canon.

Je m'occupai de rétablir l'ordre, d'inspirer de la confiance aux habitans, aux commerçans surtout, et de bien traiter les prisonniers. Tout étoit beaucoup plus tranquille, vingt-quatre heures après mon arrivée, que vingt-quatre heures avant. Dès le second jour j'envoyai les frégates et les corvettes à Gambie et aux autres établissements qui étoient le long de la côte (2).

(1) Cette barre est si dangereuse, que pendant trois mois que j'ai passé au Sénégal j'ai vu dix-huit bâtiments de toute espèce périr en la passant, quoiqu'ils eussent à bord des pilotes du pays, et qu'ils ne tirassent pas trop d'eau. — L.

(2) Les Français s'emparèrent de différents forts possédés par leurs ennemis et ceux de nos compatriotes qui s'étaient établis

J'écrivis à M. le marquis de Vaudreuil, que la colonie n'ayant plus besoin de la protection des vaisseaux du roi, il étoit libre de fixer le terme de son départ pour la Martinique, où il avoit ordre d'aller joindre M. d'Estaing (1). Il me répondit qu'il s'en occuperoit quand il auroit pris tous les rafraîchissemens dont il avoit besoin pour lui et pour tous ses malades, dont le nombre augmentoit tous les jours.

Comme il étoit possible et même assez probable que je serois attaqué peu de temps après le départ de M. de Vaudreuil, je voulus établir en ponton, dans la rivière, une corvette qui portoit d'assez gros canons, et qui étoit à ma disposition ; M. de Vaudreuil et tous les officiers de la marine décidèrent qu'elle ne pourroit passer sur la barre, que cela étoit impossible. Je retournai sonder, je tentai de faire passer ma corvette, et je réussis. M. de Vaudreuil, qui ne se soucioit pas d'aller servir sous les ordres de M. d'Estaing, vouloit manquer de vivres (2) et prendre ce prétexte pour re-

dans l'île de Gorée se transportèrent sur les bords de la rivière Gambie.

(1) Charles-Hector, comte d'Estaing, né en Auvergne en 1729, mort sur l'échafaud le 25 avril 1794, se distingua dans les Indes contre les Anglais, fut élevé au grade de vice-amiral et envoyé en Amérique pour prendre part à la guerre de l'indépendance. Sa conduite dans ce pays a été diversement jugée ; il a cependant remporté des victoires qu'on ne saurait lui contester, entre autres celle de la Grenade. Sa conduite pendant la République fut celle d'un lâche et d'un ingrat. Il n'osa pas se rallier ouvertement et franchement au parti populaire, et accusa Marie-Antoinette, sa bienfaitrice, en des termes cyniques dont les ennemis de la royauté ne lui surent pas gré. Il suivit de près, sous le fatal couteau, celle qu'il avait vilipendée au tribunal révolutionnaire.

(2) *Manger ses vivres,* disaient les anciens éditeurs, ce qui était un ridicule contre bon-sens.

tourner. Il me fit demander des provisions exhorbitantes, dans l'espérance que je ne pourrois pas les lui fournir et que ce seroit une raison de ne pas suivre ses instructions : je lui envoyai tout ce qu'il me demanda, quoique cela me fût infiniment difficile ; il ne se contenta pas de cela, il fit à terre, dans un lieu malsain et dangereux, un hôpital de quatre cents malades qui firent toutes sortes de désordres, et pensèrent m'occasionner la guerre avec les naturels du pays, et il me manda qu'il ne pouvoit pas partir parce qu'il manquoit de matelots.

Je désarmai tous mes bâtiments, même celui sur lequel je devois retourner en Europe, et je lui envoyai les matelots, en lui disant que je me chargerois de son hôpital, ce que je fis, et ce qui nous mit dans une telle disette, que pendant huit ou dix jours nous n'eûmes, ainsi que tous les gens en santé dans la colonie, que du pain de millet et de mauvais poisson. Voyant que malgré cela, M. de Vaudreuil ne partoit pas, je le requis officiellement d'assembler un conseil de guerre pour savoir ce qu'il feroit, ce qui le détermina à mettre à la voile trois jours après. Il joignit encore M. d'Estaing assez tôt pour se trouver au combat de la Grenade (1).

Je fus tranquille, et je vis avec intérêt et curiosité un pays où rien ne ressemble à l'Europe. J'eus la visite de plusieurs rois du voisinage, avec qui je fis des traités. Je reçus la nouvelle de la prise de

(1) Le 6 juillet 1779. Dans ses relations, d'Estaing rapporte que le vaisseau de M. Vaudreuil fit une diversion utile par une canonnade qui permit aux assiégeants de se rapprocher sans être trop inquiétés. Voy. *Relation du combat naval de la Grenade*, le 16 juillet 1779. Paris, impr. Roy., in-4°.

Gambie et de quelques autres forts. Je fis sur-le-champ partir un officier pour la France, avec la nouvelle de mes faciles succès ; je voulus rester jusqu'à ce que j'eusse mis l'île en état de défense ; j'y réussis assez bien pour que l'amiral Hughes, qui comptoit la reprendre avec une escadre considérable, en allant dans l'Inde, après avoir tenté de l'attaquer, y a renoncé le deuxième jour (1).

Quand tout fut achevé, j'armai un bâtiment marchand en parlementaire, pour m'en retourner dessus avec des prisonniers. Je me trouvai un moment fort embarrassé ; je voulois laisser de quoi payer la garnison et de quoi faire vivre la colonie. On m'avoit bien donné un trésorier ; on avoit eu, à la vérité, la précaution de ne pas lui donner d'argent, et le peu que j'avois emporté pour moi avoit déjà été dépensé pour le service du roi. Les prisonniers anglois me tirèrent d'affaire, en me prêtant personnellement, à moi, tout ce qu'ils avoient d'argent comptant. Je partis au grand regret de toute la colonie, qui me donna les plus grandes marques d'attachement. J'avois désiré leur faire du bien ; j'y avois réussi à quelques égards, et les malheureux n'avoient pas l'habitude d'être gouvernés par d'honnêtes gens.

Après un passage de trente-six jours, j'arrivai à Lorient fort à propos ; car nous n'avions plus ni vivres ni eau. Je ne fus pas trop bien reçu à Versailles quand j'y arrivai. M. de Maurepas n'étoit pas bien avec M. de Sartines ; l'expédition du Sénégal avoit plu au roi : on en étoit fâché ; on me sut presque

(1) Peu de temps après le départ des troupes françaises, l'île abandonnée fut prise au nom de l'Angleterre, par ce même amiral que Lauzun se flatte d'avoir repoussé.

mauvais gré de l'avoir pris; à peine le roi me parla-t-il le premier jour, il me traita cependant fort bien après; je n'eus ni grade ni traitement. M. de Sartines voulut me donner une gratification en argent, que je refusai. Beaucoup de choses avoient changé pendant mon absence.

On avoit ôté à M. le chevalier de Ternay le commandement de l'escadre des Indes. La nouvelle de la prise de Pondichéri avoit suspendu tout armement pour cette partie du monde. M. de Sartines avoit manqué aux engagements les plus sacrés pris avec moi; il avoit dispersé mon corps sur tout le globe, il ne me restoit plus de moyens de servir convenablement; il en étoit embarrassé, ne savoit que me dire, et m'évitoit avec le plus grand soin. Je lui donnai ma démission et ne cherchai plus à le voir.

La cour étoit à Marly; j'y vis madame de Lauzun, intimement liée avec la société de la comtesse Jules (1) et de tous les gens qui cherchoient à me nuire, qui y réussissoient, et qui étoient en faveur; on n'a pas d'idée de la manière dont je fus traité par la reine et par conséquent par tout le reste. A peine me regarda-t-on. Cela fut fort remarqué, et j'eus la bêtise d'en être un moment embarrassé.

On joua le soir au pharaon : je jouai quelques louis, par contenance, derrière M. de Fronsac. Madame la marquise de Coigny (2), fille de madame

(1) De Polignac.

(2) Louise-Marthe de Conflans d'Armentières, mariée en 1775 à François de Franquetot, marquis de Coigny. Quelques heureuses saillies lui avaient fait, dès sa jeunesse, une réputation d'esprit au-dessous de laquelle elle ne resta pas dans la suite : elle avait la répartie heureuse, piquante et vive, sans aigreur. Plusieurs de ses bons mots sont très-jolis, et furent accueillis

de Conflans (1), mon amie depuis long-temps,

par des applaudissements, aussi Marie-Antoinette disait-elle, non sans grâce : « Je ne suis que la reine de Versailles, c'est madame de Coigny qui est la reine de Paris. » Le comte de Ségur lui adressa des chansons ; le financier Dangé, qui ne rimait pas, lui légua cinquante bouteilles d'un vin précieux, pour lui donner un démenti, parce que, en façon de compliment, elle avait dit qu'après sa mort on n'en boirait pas de pareil. Pendant la guerre de Turquie le prince de Ligne lui écrivit neuf lettres qui sont peut-être les plus agréables et les mieux tournées qu'il ait composées. (Voy. *Mémoires et mélanges historiques*, Paris, Dupont, 1827, in-8°, p. 43.) La première de ces lettres contient des éloges si bien tournés qu'ils semblent vrais. Ils peuvent trop contribuer à donner une idée du caractère de la spirituelle amie de Lauzun pour que nous nous abstenions de les citer : « Savez-vous, dit-il, savez-vous pourquoi je vous regrette, madame la marquise? c'est que vous n'êtes pas une femme comme une autre et que je ne suis pas un homme comme un autre : car je vous apprécie mieux que ceux qui vous entourent. Et savez-vous pourquoi vous n'êtes pas une femme comme une autre? C'est que vous êtes bonne, quoique bien des gens ne le croient pas ; c'est que vous êtes simple, quoique vous fassiez toujours de l'esprit, ou plutôt que vous le trouviez tout fait. C'est votre langue : on ne peut pas dire que l'esprit est dans vous ; mais vous qui êtes dans l'esprit. Vous ne courez pas à l'épigramme ; c'est elle qui vient vous chercher. Vous serez dans cinquante ans une madame du Deffand pour le piquant, une madame Geoffrin pour la raison, et une maréchale de Mirepoix pour le goût. A vingt ans vous possédez le résultat de trois siècles qui composent l'âge de ces dames. Vous avez la grâce des élégantes, sans en avoir pris l'état. Vous êtes supérieure sans alarmer personne que les sots. Il y a déjà autant de grands mots de vous à citer, que de bons mots. « Ne point prendre d'amants, parce que ce serait abdiquer, » est une des idées les plus profondes et les plus neuves. Vous êtes plus embarrassée qu'embarrassante ; et quand l'embarras vous saisit, un certain petit murmure rapide et abondant l'annonce le plus drôlement du monde : comme ceux qui ont peur des voleurs chantent dans la rue. Vous êtes la plus aimable femme et le plus joli garçon, et enfin ce que je regrette le plus ! » La marquise de Coigny eut trois enfants, l'une épousa le comte Sébastiani et mourut en 1807, l'un des deux autres fut le duc de Coigny, pair de France sous la Restauration et le gouvernement de Louis-Philippe. Elle s'éteignit au milieu des siens, le 13 septembre 1832.

(1) Marie-Antoinette Portail, née le 9 mai 1738, femme, de-

mais que je connaissois à peine, étoit assise auprès de lui. Madame de Coigny me parla. J'en fus d'une reconnoissance vraiment ridicule. Je lui trouvai bien de l'esprit et bien de la grâce : je l'avertis qu'elle ne réussiroit ni à la cour, ni dans sa famille, en me parlant autant, et qu'il falloit pour cela bien du courage. Elle me répondit qu'elle le savoit bien. Jamais rien ne m'avoit paru si charmant, si aimable, tout le reste me devint indifférent. Elle me rendit mon assurance, ma gaieté ; je fus moins maussade ; je parlai à la reine, je fis des plaisanteries ; elle rit, je m'amusai ; elle se souvint que ce n'étoit pas la première fois, fut avec moi comme elle l'auroit été trois ans plus tôt, et la fin de ma soirée fut aussi brillante que le commencement avoit été terne.

J'emportai cependant de Marly une impression de tristesse : je ne savois quand je verrois cette aimable madame de Coigny, je n'avois encore rien

puis le 20 mai 1755, du marquis de Conflans d'Armentières dont il a été question ci-dessus. Les *Anecdotes échappées à l'Observateur anglois* (t. I, p. 233), nous laissent entendre qu'une harmonie complète n'exista pas toujours dans le ménage du marquis de Conflans.

« Le mariage du comte de Coigny avec mademoiselle de Conflans, a donné lieu à plusieurs soupers de famille dans lesquels nous avons vu renaître l'ancienne gaîté française : lorsqu'il fut question de ce repas, le duc de Coigny dit à M. le marquis de Conflans : « Sais-tu que je suis fort embarrassé? — Et pourquoi? — C'est que je n'ai soupé de ma vie chez ta femme. — Ma foi, ni moi non plus ; nous irons ensemble et nous nous soutiendrons. » Ce trait ressemble un peu à l'histoire de ce bourreau qui, conduisant au gibet un pauvre diable, lui dit : « Je ferai certainement de mon mieux, mais je dois pourtant vous prévenir que je n'ai jamais pendu. — Ma foi! répondit le patient, je n'ai jamais été pendu non plus, nous y mettrons chacun du nôtre et nous nous en tirerons comme nous pourrons. »

rencontré qui lui ressemblât ; elle occupoit mon cœur, elle occupoit mon esprit ; il étoit extravagant d'y penser.

M. de Sartines étoit fort embarrassé de ma démission ; il ne savoit comment dire au roi que j'avois quitté le service, que j'avois eu raison de le quitter et que c'étoit sa faute. Il m'en fit parler par M. de Maurepas avec qui il commençoit à être un peu mieux. Je répondis à M. de Maurepas que je quittois le département de la marine, parce que M. de Sartines m'avoit solennellement promis de ne pas séparer mon corps et qu'il l'avoit dispersé, de le compléter dès qu'il le pourroit, et qu'au contraire, il avoit de préférence pris dans son département le corps de M. de Nassau, qui n'avoit pas été levé pour le service du roi ; que je ne me plaignois pas, mais que je ne voulois plus servir. Le soir de cette conversation, le roi m'en parla fort honnêtement et avec beaucoup de bonté. Il me dit qu'il donneroit des ordres à M. de Sartines, et qu'il vouloit que je fusse bien traité et content.

M. le prince de Nassau fit dans ce temps-là sur Jersey une tentative qui ne réussit pas : il avoit fait une dépense énorme et étoit ruiné sans ressource, si le roi ne se fût pas chargé de son régiment et de ses dettes. M. le prince de Montbarrey, ministre de la guerre, depuis la mort de M. de Saint-Germain, m'offrit de me donner en propriété le régiment royal allemand dont M. de Nassau étoit colonel propriétaire, me disant que le roi ne paieroit ses dettes qu'à cette condition. Il n'y avoit pas à balancer ; je déclarai que j'aimerois mieux n'être employé de ma vie, que de profiter du malheur d'un autre ; je refusai net.

M. de Sartines voulut traiter avec moi pour me faire rentrer dans son département ; je voulus que M. de Vergennes fût en tiers. M. de Sartines me fit les propositions suivantes, qui furent confirmées par M. de Montbarrey, que j'acceptai et que ni l'un ni l'autre ne tinrent ; c'étoit de me faire colonel propriétaire inspecteur d'une légion composée de 1800 hommes d'infanterie, de 600 de cavalerie, qu'on ne pourroit jamais séparer, et de me donner ou plutôt de renouveler de la part du roi, la promesse du premier régiment de cavalerie étrangère en propriété qui seroit vacant ou créé dans le département de la guerre, et de m'attacher en attendant à la cavalerie hongroise. Quand cela fut fait, et que j'eus donné des ordres pour de nouvelles recrues en Allemagne, j'allai à Haute-Fontaine avec madame de Martainville, dont la conduite avec moi continuoit à être excellente.

Les plaintes amères et justes sur la manière dont on traitoit en France les prisonniers de guerre, la mortalité prodigieuse qui en avoit été la suite dans les prisons, me déterminèrent par humanité à demander à M. de Sartines d'être inspecteur général des prisonniers de guerre, sans traitement, à mes propres frais. M. de Sartines accepta avec joie et avec reconnaissance, et me donna toute l'autorité nécessaire pour empêcher les abus et les friponneries.

Je me préparois à cette nouvelle inspection, lorsque j'appris la formation d'une armée destinée à une descente en Angleterre. Je fis demander à M. de Montbarrey d'y être employé : il me répondit que cela étoit impossible. M. de Sartines me dit qu'il en étoit bien fâché, mais que cela ne dépen-

doit pas de lui; j'en fus fort choqué : il me sembloit que j'avois mérité de ne pas être oublié. J'écrivis au roi; il me répondit que j'avois fort bien fait de m'adresser à lui, que ma demande étoit juste, et que je serois employé à l'avant-garde de M. de Vaux (1).

Mon régiment servit à merveille et très-gaîment, quoiqu'on l'accablât de service et que M. de Sartines eût encore une fois manqué à ses engagements envers nous. M. de Vaux étoit, comme à son ordinaire, pédant, plat et médiocre, et, sous l'air de l'austérité, toujours le plus vil adulateur de la faveur.

Cette armée étoit si drôlement composée en officiers généraux, que je ne puis m'empêcher d'en parler. M. de Jaucourt, maréchal-général-des-logis; j'ai ouï dire quelque part qu'il étoit comme l'abbé Rognonet, qui de sa soutane n'avoit pas su faire un bonnet; M. de Lambert, son adjoint, s'en apercevoit et le disoit tout bas à qui vouloit l'entendre. M. de Jaucourt s'en vengeoit, en lui faisant recommencer continuellement l'ingénieux ouvrage de l'embarquement des troupes. M. de Puységur, major-général, faisoit parfaitement sa place, se moquoit de ses généraux et de ses confrères, et branloit plus de cent fois la tête en parlant d'eux. M. le marquis de Créquy, aide-de-camp de confiance du général en chef, l'aidoit à nous faire une chère empoisonnée, et employoit le reste de son temps à faire de petites méchancetés subalternes, dont quelques-unes étoient assez plaisantes. M. le comte de Coigny, sous le caractère d'un aide-de-camp de M. de Jaucourt,

(1) C'était le chef de l'armée de terre.

comme Minerve près de Télémaque sous celui de Mentor, fumoit dans l'antichambre du général pour avoir l'air d'un vieux partisan, et faisoit des mémoires sur la guerre quand on entroit dans sa chambre. M. le marquis de Langeron (1), lieutenant-général, bon homme loyalement ennuyeux, grand diseur de quolibets, quand il prioit quelqu'un à dîner, lui disoit : « Voulez-vous venir manger avec moi » un œuf coupé en quatre sur le cul d'une assiette » d'étain ; s'il n'y en a pas assez, je me mettrai dans » un plat. » M. de Rochambeau (2), maréchal-de-camp commandant l'avant-garde (3), ne parloit que de faits de guerre, manœuvroit et prenoit des dispositions militaires dans la plaine, dans la chambre, sur la table, sur votre tabatière, si vous la tiriez de votre poche; exclusivement plein de son métier il l'entend à merveille. M. le comte de Caraman, tiré à quatre épingles, doucereux, minutieux, arrêtoit dans la rue tous les gens dont l'habit étoit boutonné de travers, et leur donnoit avec intérêt de petites instructions militaires ; il se montroit sans cesse un excellent officier, plein de connaissances et d'activité. M. Wall, maréchal-de-camp, vieux officier irlandais, ressemblant beaucoup, avec de l'esprit à

(1) M. de Langeron commandait une des quatre divisions de l'armée de M. de Vaux, les autres étaient aux ordres du duc d'Harcourt, du duc du Châtelet et du marquis de Lanjac. La division de M. de Langeron attendait son embarquement à Saint-Malo, les autres au Hâvre.

(2) Jean-Baptiste-Donatien de Vimeur de Rochambeau, né à Rochambeau en 1725, fit les campagnes de Louis XV, fut nommé lieutenant-général en 1780 et maréchal de France en 1791. Il commandait l'armée du Nord en 1792 et mourut à Rochambeau le 10 mai 1807.

(3) Avec M. d'Orvilliers. Son corps se composait de tous les grenadiers et chasseurs embarqués sur la flotte.

arlequin balourd (1), faisoit bonne chère, buvoit du punch toute la journée, disoit que les autres avoient raison et ne se mêloit de rien. M. de Crussol maréchal-de-camp, violemment attaqué d'une maladie malhonnête, avoit le cou tout de travers et l'esprit pas trop droit (2).

Pendant que j'étois à Saint-Malo, M. le prince de Montbarrey arrangea le mariage de sa fille avec M. le prince de Nassau-Saarbruck, et voulant bien traiter notre M. de Nassau, l'employa aux grenadiers et chasseurs ; et voulant lui donner l'avant-garde de la division de M. de Rochambeau, envoya ordre de le mettre avant moi sur le contrôle de l'armée. M. de Puységur m'en avertit. Cela étoit impossible à supporter, étant colonel de 1767, et M. de Nassau ne l'étant que de 1770. On ne pouvoit me le disputer; car j'avois eu des détachements de guerre en Corse en 1768. J'écrivis à M. le prince de Montbarrey et au roi ; on me rendit mon rang.

M. de Vaux, pour plaire au ministre et laisser à M. de Nassau le commandement de l'avant-garde, voulut m'employer en troisième ligne. Je lui fis de vives et respectueuses représentations ; je lui

(1) Personnage d'un canevas italien, et d'une comédie qui portent son nom. Celle-ci en cinq actes et en prose, par Procope Couteaux, fut représentée à Londres en 1719 et imprimée aussitôt dans même ville, in-12. L'introduction fait connaître les circonstances qui donnèrent lieu à sa composition.

(2) Sur l'appréciation comique de ce piètre état-major, Dumouriez se rencontre avec Lauzun : « L'armée n'était que de 30,000 hommes mais elle avait un état-major prodigieux, entre autres deux maréchaux-généraux-des-logis MM. de Jaucourt et de Lambert, ce qui ne s'était jamais vu.

» Maurepas plaisantait toute la journée sur la descente, disant qu'elle n'existait que dans *la culotte de M. de Vaux* parce que ce vieillard respectable était affligé de cette infirmité. »

demandai s'il étoit mécontent de mon régiment ou de moi. Il me répondit qu'il en étoit fort content. Supposant alors que c'étoit ma personne qui lui déplaisoit, puisque ce n'étoit pas ma manière de servir, je lui proposai de quitter son armée : il me rendit ma place.

M. d'Orvilliers ne rencontra point les Anglois, ne se battit point (1); nous ne nous embarquâmes point, et à la fin de novembre, nous retournâmes à Paris. Je retrouvai madame de Coigny fort liée avec madame Dillon, et j'en ressentis une grande joie ; je la rencontrois assez souvent chez madame de Guéménée, qui donnoit des spectacles tous les lundis ; elle me traitoit assez bien ; et quand elle me parloit, elle me faisoit un plaisir inexprimable ; je ne pouvois me rendre raison des sentiments qu'elle m'inspiroit, je n'osois m'y livrer ; ils n'en étoient pas moins délicieux. Moi ! de l'amour pour madame de Coigny jeune, jolie, fêtée, entourée d'hommages tous plus séduisans que les miens ; madame de Coigny m'aimer ! moi à qui l'on permettoit à peine de bien servir à l'autre bout du monde ! J'étois bien plus certain d'être sans espoir que sans amour ; je me refusai bien souvent la douceur de m'approcher d'elle, de la regarder, de l'écouter ; je ne voulois pas non plus affliger madame de Martainville, qui m'auroit facilement deviné.

(1) Il se présenta devant Plymouth avec une armée navale de soixante vaisseaux de ligne : là un coup de vent dispersa la flotte ; déjà les vivres lui manquaient, le sort de l'invincible *armada* lui semblait réservé, lorsqu'un calme subit lui permit de regagner à la hâte le port de Brest. Ses vaisseaux déposèrent leurs malades et ne sortirent plus.

Je commençai cependant à être mécontent d'elle. Sa conduite avec madame Dillon n'étoit pas bonne : elle n'écoutoit pas mes avis, et il étoit clair qu'elles seroient bientôt brouillées.

M. de Sartines étoit dans l'impossibilité de tenir les conditions proposées par lui-même en présence de M. de Vergennes ; j'y renonçai, et je me contentai de ce qui existoit déjà, à peu de chose près, c'est-à-dire de huit cents hommes d'infanterie et de quatre cents de cavalerie, sous la dénomination de volontaires étrangers de Lauzun, dont je serois colonel-propriétaire inspecteur.

On détermina pendant l'hiver d'envoyer un corps de troupes françoises en Amérique (1) et d'en donner le commandement à M. de Rochambeau : je demandai si je serois employé dans l'armée. M. de Maurepas me dit que c'étoit trop loin, et que cela seroit trop long ; que j'aurois, de concert avec M. de Bougainville (2), le commandement d'une expédition intéressante sur les côtes d'Angleterre ou d'Irlande. Il falloit des troupes légères à M. de Rochambeau ; ce qu'on voulut lui donner ne lui convint pas ; il me demanda, on le refusa d'abord ; il insista, on y consentit ; mais cela ne fut décidé que le jour qu'il prit congé du roi. Je fus confondu, quand il me le dit, M. de Sartines m'ayant encore assuré la

(1) A la suite de l'ambassade de Jean Laurens, lieutenant-colonel américain, soldat courageux, négociateur habile. En quelques mois il obtint de la France un subside de six millions et la promesse d'une expédition prochaine.

(2) Louis-Antoine de Bougainville, le fameux marin, né le 11 novembre 1729, mort le 31 avril 1814. Pendant la guerre d'Amérique, il commanda d'une manière brillante une division de l'armée navale du comte de Grasse et se distingua devant le fort de la Martinique dans un combat contre l'amiral Hood.

veille qu'il n'en étoit pas question. L'amour-propre de madame de Martainville en fut choquée ; elle vouloit que je lui en fisse le sacrifice. Je la refusai, et nous pensâmes nous brouiller.

Le jour de mon départ pour Brest approchoit ; je n'allois point chez madame de Coigny, je désirois vivement lui dire adieu. Je la rencontrai chez madame de Gontaut (1) ; elle me promit, en plaisantant, de venir le lendemain aux Tuileries recevoir mes adieux ; elle y vint en effet avec la comtesse Etienne de Durfort (2) et quelques hommes. Je vis de ce jour-là à quel point je pouvois l'aimer. Je fus dix fois au moment de le lui dire ; à l'instant où j'allois m'en séparer, peut-être pour toujours, il me sembloit que je ne risquois rien de lui ouvrir mon cœur. Je n'étois pas attaché à la vie, elle pouvoit me la rendre si chère ! Je n'osai cependant pas ; ce qu'on pense le plus profondément est souvent ce qu'on a le plus de peine à dire : je partis deux jours après pour Brest.

Les troupes furent embarquées à Brest, le 12 avril ; les mauvais vents et le convoi qui n'étoit pas prêt, nous empêchèrent de mettre à la voile avant

(1) Mademoiselle de Palerne, mariée, vers 1772, avec Armand-Alexandre-Henri, appelé le marquis de Gontaut, aide-major avec rang de colonel au régiment des gardes françaises, frère du marquis de Saint-Blancard dont il a été question plus haut et cousin de Lauzun.

(2) Il y a eu deux comtes de Durfort qui ont porté le nom d'Étienne, tous deux fils de Louis-Philippe de Durfort et de Marie-Françoise le Texier de Menetou. L'un Félicité-Jean-Louis-Etienne, né à Paris, le 4 mars 1752, l'autre Etienne-Narcisse, né au mois d'octobre de l'année suivante, mort de nos jours. Ce dernier fut pendant l'émigration premier aide-de-camp du comte d'Artois, la Restaution le combla de biens et d'honneurs. Nous ne savons rien sur sa femme.

le 12 mai (1) ; encore, faute de transports, fallut-il laisser une brigade d'infanterie, le tiers de l'artillerie et le tiers de mon régiment. M. de Sartines avoit été scandaleusement trompé, relativement aux bâtiments de transport ; il n'y avoit pas la moitié de ceux qu'on l'assuroit avoir rassemblés ; j'étois embarqué sur *La Provence* (2), vaisseau de soixante-quatre canons, assez mal commandé (3).

Nous eûmes d'assez mauvais temps dans le golfe de Gascogne ; *La Provence* démâta de deux mâts. Le capitaine me fit signal qu'il ne pouvoit plus tenir la mer, et demanda à relâcher. M. le chevalier de Ternay ne jugea pas de même, envoya visiter nos mâts, nous donna des charpentiers pour les réparer, et nous continuâmes notre route.

Le 20 juin (4), nous vîmes cinq vaisseaux de guerre anglois et une frégate. Cette petite escadre, fort inférieure à nous, ne pouvoit nous échapper, si nous eussions manœuvré supportablement ; mais M. le chevalier de Ternay vouloit éviter de se battre ; il se battit cependant pendant trois quarts d'heure d'assez loin ; les vaisseaux anglois s'échap-

(1) Cette escadre aux ordres de M. le chevalier de Ternay, était composée de deux vaisseaux de 80 canons, un de 74, quatre de 64, et deux frégates. — L.

(2) Sous les ordres de Lauzun se trouvaient dans ce vaisseau le comte de Dillon et le vicomte d'Arrot. Les autres grands noms de cette expédition furent le baron de Viomênil, Chastellux, le duc de Laval-Montmorency, le comte de Saint-Mesmes, le vicomte de Noailles, le comte de Custines, le duc de Castries, le marquis de Deux-Ponts, le prince de Broglie et le comte de Ségur.

(3) Par M. de Champaurcin, je crois.

(4) Au sud des Bermudes. L'escadre anglaise commandée par Cornwallis retournait à la Jamaïque après avoir servi d'escorte à un convoi.

pèrent et s'en tirèrent beaucoup plus glorieusement que nous (1).

Le 4 juillet, à l'ouverture de la baie de Chesapeak, on signala des voiles et nous découvrîmes un convoi escorté par quelques bâtiments de guerre. Après avoir regardé dans sa lunette, M. le chevalier de Ternay, sans les envoyer reconnoître par ses frégates, prit chasse et fit fausse route pendant la nuit. Vers minuit, les deux frégates angloises vinrent par son travers, et lui tirèrent quelques coups de canon; elles marchoient bien, et on ne put les joindre. Nous mouillâmes enfin dans la rade de Rhode-Island, après soixante-douze jours de traversée, ayant prodigieusement de malades (2), et manquant de vivres et d'eau.

Quelques jours après, une escadre de quatorze à quinze vaisseaux de guerre, commandée par l'amiral Arbuthnot, vint croiser dans la passe de Rhode-Island. Nous eûmes avis de New-York que l'on y embarquoit une grande partie de l'armée; nous nous attendîmes à être attaqués à tout instant : si

(1) Il est bon de rapprocher du récit de Lauzun une autre version de cette affaire : « L'un des vaisseaux ennemis fut chassé si vigoureusement qu'il étoit au moment d'être pris; mais le chevalier de Ternay s'apercevant que *La Provence* ne pouvoit le suivre, ce qui occasionna un vide dans sa ligne, et craignant que le gros de l'escadre ennemie qui étoit au vent ne séparât la sienne pour tomber ensuite sur le convoi, fit signal aux deux vaisseaux qui le précédoient de diminuer de voiles. Celui des Anglois profita de ce moment pour virer de bord, et aller se réunir à son escadre, en essuyant tout le feu de l'escadre françoise qui ne put le désemparer. On se canonna de part et d'autre jusqu'au coucher du soleil; alors le chevalier de Ternay continua sa route avec le convoi, préférant sa conservation à la prise d'un vaisseau. » *Hist. des Troubles de l'Amérique anglaise* par Soulés, Paris, Buisson, 1787, III, p. 296.

(2) Une grande partie des soldats étaient attaqués du scorbut.

les Anglois l'eussent tenté dans le premier mois, ils eussent infailliblement réussi ; nous n'avions pas eu le temps de nous retrancher ; l'escadre et l'armée du roi étoient perdues. Malgré le mauvais état de nos troupes, nous travaillâmes sans relâche à faire des redoutes et à nous fortifier.

M. de Rochambeau me confia le commandement de tout ce qui étoit sur la passe et à portée des lieux où on pouvoit se débarquer, et nous déclara qu'il n'abandonneroit point Rhode-Island et l'escadre, et qu'il s'y défendroit jusqu'au dernier homme. L'escadre anglaise disparut, nos malades se rétablirent, nous commençâmes à être plus tranquilles. M. de Rochambeau et le général Washington se donnèrent rendez-vous à un endroit appelé Hartford (1) sur le continent, à environ cent milles de Rhode-Island, où ils eurent une entrevue de quelques jours (2).

Pendant ce temps-là, l'amiral Rodney arriva d'Europe ; il vint croiser devant Rhode-Island avec vingt vaisseaux de ligne. L'escadre s'embossa ; nous nous attendîmes encore une fois à être attaqués ; on envoya courrier sur courrier à M. de Rochambeau ; après une croisière de quelques jours, milord Rodney s'en alla.

Nous apprîmes alors que le convoi devant lequel

(1) « La ville d'Hartford ne mérite pas qu'on s'y arrête, ni quand on y voyage, ni quand on en parle. Elle consiste dans une longue et très-longue rue parallèle à la rivière : elle est assez considérable et assez continue ; c'est-à-dire que les maisons ne sont pas éloignées les unes des autres. Du reste, elle a beaucoup d'annexes ; tout est Hartford à six lieues à la ronde. » *Voyages du marquis de Chastellux*, 1786, I, p. 31.

(2) Cette entrevue eut lieu le 27 septembre entre Ternay, Rochambeau et Washington.

M. le chevalier de Ternay avoit pris chasse le 4 juillet, portoit trois mille hommes de troupes angloises, allant de Charlestown à New-Yorck, et n'étoit escorté que par quatre ou cinq frégates. Avec un peu moins de précipitation, M. le chevalier de Ternay eût pu s'en emparer très-facilement. On cria contre lui, dans l'escadre et dans l'armée, de la manière la plus indécente. Il le sut, et en fut très-affecté. Il est très-vrai que tout homme un peu moins timide fût arrivé en Amérique avec trois ou quatre vaisseaux anglois, cinq ou six frégates et trois mille prisonniers de guerre, et que c'eût été une manière bien brillante de nous montrer à nos nouveaux alliés.

M. de Rochambeau avoit annoncé à l'Amérique la seconde division de son armée, et l'attendoit avec une impatience extrême. Le moment étoit critique, et les affaires étoient en mauvais état. L'armée américaine manquoit d'hommes, d'argent, de vivres et de vêtements; la trahison d'Arnold (1) et la défaite du général Gates à Cambden augmentoient cette détresse. M. de Rochambeau jugea nécessaire d'en-

(1) Benoit Arnold, fameux général, né dans le Connecticut en 1715, mort à Londres en 1801. D'abord chef d'une compagnie de volontaires de New-Haven, pendant la guerre de l'indépendance, il prit Québec. Ses exactions à Montréal qu'il commanda ensuite dégoûtèrent les Canadiens d'entrer dans la confédération; ce fut encore sa conduite dissipée qui lui attira, par jugement, les réprimandes du général en chef à la suite desquelles il trahit la cause de son pays et vendit aux Anglais pour la somme de 36,000 liv. sterl. la citadelle de West-Point. Il devait la livrer le 25 septembre 1780; Washington déjoua ses projets. Arnold trouva un refuge près de Henri Clinton, puis alla mourir couvert de honte en Angleterre. Voy. Barbé-Marbois, *Complot d'Arnold et de H. Clinton contre les États-Unis d'Amérique, et le général Washington*, Paris, 1831.

voyer en France un officier de son armée qui lui expliquât sa position, et sollicitât de prompts et puissans secours. Les officiers généraux de son armée, qu'il avoit assemblés, approuvèrent fort cette résolution, et lui proposèrent de m'envoyer, mes liaisons avec M. de Maurepas me donnant quelque avantage sur ceux qui le connoissoient moins. Il leur déclara qu'il avoit choisi Monsieur son fils.

La veille de son départ, douze vaisseaux anglois parurent sur nos côtes, et nous donnèrent quelques inquiétudes (1), mais un coup de vent les dispersa pendant la nuit, et le lendemain (2) le vicomte de Rochambeau partit sur la frégate du roi *L'Amazone* (3).

Le général Green, qui avoit pris le commandement de l'armée du Sud après la defaite du général Gates, demandoit du secours, et surtout de la cavalerie qu'on pût opposer au corps du colonel Tarleton, à qui rien ne résistoit, et disoit que sans cela il ne répondoit pas que les provinces du Sud ne se soumissent au roi d'Angleterre. Le général Washington désiroit fort que M. de Rochambeau m'y envoyât. Je le désirois aussi, espérant y être utile; je ne balançai pas à demander à être employé dans le Sud aux ordres de M. de la Fayette, quoique j'eusse fait la guerre, comme le colonel, longtemps avant qu'il sortît du collége. M. de Rochambeau refusa; ma démarche fut fort blâmée dans l'armée, surtout par M. le marquis de Laval, qui, ainsi que quelques autres, s'étoit promis de ne pas servir aux ordres de M. de La Fayette, et avoit

(1) C'était l'escadre anglaise qui croisait devant l'île.
(2) 28 octobre.
(3) Sous le commandement de La Pérouse.

presque obtenu de M. de Rochambeau la promesse de ne pas les employer sous lui. Le général Washington m'en sut bon gré, et me l'a souvent prouvé par la suite.

M. de Rochambeau mit son armée en quartier d'hiver dans Newport. Le défaut de fourrages l'obligea de m'envoyer dans les forêts du Connecticut, à quatre-vingts milles de là. Comme je parlois anglois je fus chargé d'une infinité de détails mortellement ennuyeux mais nécessaires. Je ne quittai pas Newport sans regrets ; je m'y étois fait une société fort agréable.

Madame Hunter, veuve de 36 ans, avoit deux filles charmantes qu'elle avoit parfaitement bien élevées; elles vivoient très-retirées, et ne voyoient presque personne. Le hasard m'avoit fait faire connoissance avec elle à mon arrivée à Rhode-Island. Elle m'avoit pris en amitié ; je fus bientôt regardé comme de la famille. J'y passai ma vie ; j'y fus assez malade; elle me retira chez elle, où l'on eut de moi les soins les plus touchans. Je n'ai jamais été amoureux de mesdemoiselles Hunter; mais si elles étoient mes sœurs, je ne pourrois les aimer mieux, surtout l'aînée, qui est une des plus aimables personnes que j'aie jamais rencontrées.

Je partis pour Lebanon le 10 novembre (1) ; nous

(1) Le 15, Lauzun fut rencontré par de Chastellux, qui mentionne le fait dans ses *Voyages dans l'Amérique septentrionale* : « Windham est à quinze milles de Voluntown. J'y trouvai les hussards de Lauzun, qui s'y étaient établis pour huit jours, en attendant qu'on eût préparé leurs quartiers à Lebanon. Je dînai chez M. le duc de Lauzun ; et n'ayant pu repartir qu'à trois heures et demie, la nuit qui survint bientôt m'obligea de m'arrêter à six milles de Windham. Je demandai si nous pourrions avoir des lits, la seule chose dont nous eussions besoin, car le

n'avions pas encore eu de lettres de France. La Sibérie seule peut être comparée à Lebanon, qui n'est composée que de quelques cabanes dispersées dans d'immenses forêts. J'y restai jusqu'au 11 janvier 1781 (1), lorsque le général Knox, comman-

dîner de M. de Lauzun ne nous avait permis aucune inquiétude pour le souper. Le 16, vers quatre heures du soir, j'arrivai au Ferry de Hartford où la maison du colonel Wadsworth m'offrit un asile très-agréable ; il me logea chez lui, ainsi que M. le duc de Lauzun qui me passa en chemin. M. Du Mas, attaché à l'état-major de l'armée, et pour lors employé auprès de M. de Lauzun, M. Linch et M. de Montesquieu eurent de très-bons logements dans le voisinage. Le colonel Wadsworth est un homme de 32 ans, très-grand et très-bien fait, et d'une figure aussi noble qu'agréable. Il habitait autrefois Long-Island ; et, dès son enfance, il s'était livré au commerce et à la navigation : il avait déjà fait plusieurs voyages, tant à la côte de Guinée qu'aux Indes-Orientales, lorsque, selon l'expression usitée en Amérique, la contestation actuelle a commencé. Alors il servit dans l'armée et se trouva à plusieurs actions ; mais le général Washington ayant reconnu que ses talents le mettaient à portée de servir encore plus utilement, il le fit commissaire pour les approvisionnements. Le 17, au matin, je me séparai avec regret et de mon hôte et du duc de Lauzun ; mais ce fut après déjeûner ; car c'est chose absolument insolite en Amérique, de partir sans avoir déjeûné. » *Voyages*, éd. 1786. I, p. 30.

(1) Le 5 janvier Chastellux et Lauzun se rencontrèrent de nouveau et les *Voyages* du premier contiennent à ce sujet d'intéressants détails : « J'eus toute la journée un très-beau temps et j'arrivai à Lebanon au coucher du soleil. Ce n'est pas à dire que je fusse rendu à Lebanon meeting-house, où les hussards sont en quartier et où le duc de Lauzun a son logement ; il me fallut faire encore plus de six milles, voyageant toujours dans Lebanon. Qui ne croirait après cela que je parle d'une ville immense? Celle-ci est, à la vérité, l'une des plus considérables du pays, car elle a bien cent maisons : il est inutile de dire que ces maisons sont très-éparses et distantes les unes des autres souvent de plus de quatre ou cinq cents pas. On croirait aisément que je ne fus pas fâché de me trouver dans l'armée française, dont les hussards de Lauzun forment l'avant-garde, quoique leur quartier soit à plus de vingt-cinq lieues de New-Port ; mais il n'est pas de circonstance où je n'éprouvasse beaucoup de plaisir à me trouver avec M. de Lauzun.... M. le duc de Lauzun me donna

dant l'artillerie américaine, vint, de la part du général Washington, m'informer que les brigades de Pensylvanie et de New-Jersey, lasses de servir, s'étoient révoltées, avoient tué leurs officiers, s'étoient choisi des chefs parmi elles, et que l'on craignoit également ou qu'elles marchassent sur Philadelphie pour se faire payer de force, ou qu'elles joignissent l'armée angloise (1), qui n'étoit pas éloignée.

Je montai sur-le-champ à cheval pour aller à Newport, en rendre compte à M. de Rochambeau, qui en fut aussi embarrassé qu'affligé, n'ayant aucun moyen d'aider le général Washington, manquant d'argent lui-même, et n'ayant pas reçu une lettre d'Europe depuis son arrivée en Amérique. Au bout de quelques jours, nous apprîmes que le congrès avoit envoyé un léger à-compte, et que tout étoit apaisé.

M. de Rochambeau m'envoya à New-Windsor,

le divertissement d'une chasse aux écureuils, qui est fort à la mode dans le pays. Ces animaux y sont plus grands, et portent une plus belle fourrure qu'en Europe : ils sont, comme les nôtres, très-adroits à sauter d'arbre en arbre, et à se coller contre les branches de manière à se rendre presque invisibles. Il arrive souvent qu'on les blesse sans pouvoir les faire tomber ; mais c'est un petit inconvénient : on appelle et on fait venir quelque particulier obligeant, qui met la coignée à l'arbre et l'abbat en peu de temps. Comme les écureuils ne sont pas rares, on concluera que les arbres sont très-communs, et on aura raison. Au retour de la chasse, je dînai chez M. le duc de Lauzun, avec le gouverneur Trumbull et le général Hutington. » Tom. I, p. 383 et suivantes.

(1) Cette crainte était superflue, on rapporte une belle réponse d'un sergent des soldats révoltés à un émissaire du général anglais qui proposait de solder l'arriéré à condition qu'on se rangerait sous ses ordres : « Camarades ! il nous prend pour des traîtres ! Nous sommes de braves soldats qui ne demandons que justice à nos compatriotes ; mais ne trahissons jamais leurs intérêts ! »

sur la rivière du Nord, où étoit le quartier du général Washington, à environ deux cents milles de l'armée françoise. Le général Washington me reçut parfaitement bien, et me marqua le désir de m'employer sur-le-champ. Il me dit qu'il comptoit aller très-incessamment à Newport voir l'armée françoise et M. de Rochambeau. Il me confia que M. Arnold étant allé faire de grands ravages dans la Virginie, il avoit formé le projet de l'y enlever; qu'il alloit faire marcher M. de La Fayette par terre avec toute l'infanterie légère de son armée; qu'il demandoit que l'escadre du roi allât mouiller dans la baie de Chesapeak, et y débarquer un détachement de l'armée françoise pour couper toute retraite à Arnold. Il ajouta qu'il prieroit M. de Rochambeau de me donner le commandement de ce détachement, regardant comme très-essentiel que les troupes françoises et américaines vécussent en bonne intelligence, ainsi que ceux qui les commandoient, et que l'officier françois pût parler aux officiers américains, et s'en faire comprendre.

Je restai deux jours au quartier-général, et je pensai me noyer en repassant la rivière du Nord; elle charrioit beaucoup de glaces que la marée entraînoit avec une telle rapidité, qu'il fut impossible à mon bateau de gouverner; il vint en travers et se remplit d'eau; il alloit être submergé, lorsqu'un grand morceau de glace passa le long du bateau; nous sautâmes dessus, et de glaçons en glaçons nous fûmes environ trois heures à gagner le bord, après nous être cru vingt fois sans ressource.

A mon arrivée à Lebanon, je sus la mort de M. le chevalier de Ternay, que l'on dit mort de chagrin, et je trouvai des ordres de M. de Rochambeau qui

m'arrêtèrent quelques jours dans le Connecticut. Je me rendis ensuite à Rhode-Island, où l'on parloit publiquement de la sortie de l'escadre avec un détachement de l'armée. Je fus demander à M. de Rochambeau d'y être employé ; il me reçut fort mal ; je lui représentai que je demandois plutôt justice que grâce, puisque c'étoit mon tour à marcher. Il me dit qu'il n'y avoit point de tour à l'avant-garde ; deux heures avant il disoit le contraire ; il ajouta qu'il aimoit le zèle, mais que l'ardeur lui déplaisoit. Je l'assurai qu'il me corrigeroit entièrement de celle de servir sous ses ordres ; il se radoucit, me fit presque des excuses, me confia qu'il avoit des obligations personnelles au marquis de Laval, qu'il n'avoit pas d'autres moyens de les reconnaître ; qu'il lui avoit promis de ne pas l'employer sous un brigadier ; que ce détachement devant opérer séparément du corps de La Fayette, et n'être qu'indirectement à ses ordres, le marquis de Laval l'avoit vivement désiré ; je ne répondis rien ; mais il dut voir sur mon visage que cela n'étoit pas juste. Je demandai à y aller comme volontaire ; il me dit que cela seroit ridicule, et me refusa. Dans la journée, M. de Rochambeau fit des réflexions, donna le commandement du détachement au baron de Vioménil, qui ne le demandoit pas, et n'employa plus le marquis de Laval qu'en second, ce qu'il ne lui a pas encore pardonné.

Le général Washington arriva à Newport. Cet arrangement lui fut particulièrement désagréable, et il ne le cacha pas. M. de Rochambeau avoit fait à la fois deux choses qui ne pouvoient lui plaire : il ne lui donnoit pas l'officier qu'il demandoit, et il lui en donnoit un, au contraire, qui ôtoit le com-

mandement de l'expédition à M. de La Fayette, à qui il avoit voulu le donner ; il fit apercevoir à M. de Rochambeau que ses prières pouvoient être considérées comme des ordres, mais il ne voulut rien changer à ce qu'il avoit fait.

L'escadre commandée par M. Destouches, ancien capitaine de vaisseau, mit à la voile avec douze cents hommes de troupes, et peu de jours après, le général Washington quitta Rhode-Island. Je le reconduisis jusqu'à Stafford, et je retournai à mon régiment, où je reçus une lettre de M. de Rochambeau, qui me mandoit que, comme il pouvoit bien être attaqué pendant l'absence de l'escadre, il désiroit que je revinsse près de lui. J'obéis.

Il y avoit dix mois que nous étions partis de France ; nous n'avions pas encore reçu une lettre ni un écu ; la frégate *L'Astrée* arriva, et nous apprit que M. de Montbarrey et M. de Sartines avoient quitté le ministère et avoient été remplacés par M. de Ségur (1) et M. de Castries (2), qui avoient dé-

(1) Philippe-Henri, marquis de Ségur, né le 20 janvier 1724, mort le 3 octobre 1801, assista à la prise et à la retraite de Prague (1742) ; à la bataille d'Ettingen ; plus tard, aux siéges de Mons, de Cambrai et de Namur. A Lawfeld, en 1747, il eut un bras emporté par un boulet de canon. En 1756, il passa en Corse avec le marquis de Castries ; mais n'y resta qu'un an. Le 3 avril 1775, sa remarquable conduite à l'affaire de Warbourg et au combat de Clostercamp lui valut le commandement en chef de la Franche-Comté ; le 27 novembre 1780, il fut fait ministre et secrétaire d'état au département de la guerre, et enfin, le 13 juin 1783, on lui donna comme bâton de vieillesse celui de maréchal de France.

(2) M. de Castries, ministre de la marine sans avoir été marin, s'attira l'animadversion de ses subalternes. Condorcet rapporte qu'un officier qu'il n'avait pas employé depuis longtemps se plaignait de cet oubli fort brutalement, jusqu'à dire que si le ministre avait été élevé dans la marine, il eût connu l'usage d'employer chacun à son rang : « Monsieur, lui répondit M. de Cas-

cidé qu'il ne falloit pas employer de seconde division; j'écrivis sur-le-champ pour demander avec instance les quatre cents hommes de mon régiment que l'on avoit gardés et que l'on ne pouvoit me refuser sans une injustice atroce.

Environ dix-huit jours après le départ de l'escadre, on signala, par un temps de brume, une escadre qui entroit à toutes voiles dehors dans la passe; on battit la générale, toute l'armée prit les armes; nous crûmes notre perte certaine. Nous ne croyions pas que ce fût notre escadre, et nous nous trompions, c'étoit elle; elle avoit si bien manœuvré, qu'elle étoit arrivée à l'ouverture de la baie de Chesapeak vingt-quatre heures après l'escadre angloise, partie trois jours plus tard. La journée avoit été très-glorieuse pour les armes du roi; mais les ennemis nous avoient empêché d'entrer dans la baie, par conséquent Arnold étoit hors de tout danger. M. de La Fayette avoit manqué son but, et restoit un peu dans l'embarras. Quelques-uns de nos vaisseaux avoient beaucoup souffert, particulièrement *Le Conquérant,* sur lequel le marquis de Laval étoit embarqué, qui se battit à merveille, et perdit beaucoup de monde.

Je retournai encore une fois à Lebanon, où M. de Rochambeau me chargea de rassembler un grand nombre de chevaux propres à l'artillerie, et de tout préparer pour la marche de l'armée. Dans cette

tries, vous voulez vous faire du tort. J'emploie chacun selon sa bonne réputation et non d'après l'ancienneté, et vous êtes le second à partir, tandis que vous ne seriez pas le vingtième si je suivais votre rang. » Le maréchal de Castries émigra dès le commencement de la Révolution et prit du service dans le corps d'armée du duc de Brunswick qu'il avait vaincu à Clostercamp. Il mourut à Wolfenbuttel en 1801. Il était né en 1727.

partie, *La Concorde*, frégate venant de France, ramena M. le vicomte de Rochambeau, qui n'avoit même pas obtenu qu'on ne se moquât pas de lui, et M. de Barras, chef d'escadre, que l'on envoyoit pour succéder à M. le chevalier de Ternay. Les nouvelles instructions de la cour firent désirer à M. de Rochambeau d'avoir une entrevue avec M. le général Washington, pour fixer le plan de campagne de l'armée et de l'escadre. M. de Barras remit à M. de Rochambeau ses pleins pouvoirs. Les généraux se virent encore à Hartford.

Il fut officiellement décidé et signé dans cette conférence que l'armée françoise marcheroit jusqu'à la rivière du Nord, qu'elle y joindroit l'armée américaine, et que les deux armées réunies s'approcheroient de New-York le plus possible ; que l'escadre iroit attendre à Boston les forces de mer qui devoient venir d'Europe, attendu qu'elle ne seroit pas en sûreté dans Rhode-Island, l'île n'étant plus gardée par des troupes de terre.

Les lettres que M. de Rochambeau avoit reçues par *La Concorde*, lui avoient prouvé que ceux qu'il avoit le mieux traités l'avoient peu ménagé dans leurs lettres, et principalement le marquis de Laval, qui, sans mauvaises intentions, avoit écrit librement à plusieurs femmes qui avoient montré ses lettres. Je n'avois pas parlé de lui, et mon silence devint un mérite ; il me marqua plus de confiance, me montra son plan de campagne, et voulut m'emmener avec lui à Rhode-Island pour quelques dispositions préliminaires.

A peine arrivés à Newport, le chevalier de Chastellux, (1) dont la tête vive ne peut être fixée

(1) Plus généralement connu sous le nom de marquis de Chas-

longtemps sur les mêmes idées, crut qu'il seroit plus avantageux que l'escadre attendît dans la rade de Rhode-Island, l'armée navale, qui nous étoit annoncée, pouvant la joindre beaucoup plus facilement dans la baie de Chesapeak où il étoit probable qu'elle arriveroit. Le chevalier de Chastellux en causa avec quelques capitaines de vaisseaux : plusieurs furent de son avis. Il détermina M. de Rochambeau à en parler à M. de Barras, et à lui proposer de faire décider ce point par un conseil de guerre, composé d'officiers de terre et de mer. Le conseil décida que l'escadre resteroit à Rhode-Island. Je m'y opposai tant que je pus : cela passa à la pluralité des voix; j'obtins seulement qu'il y resteroit quatre cents hommes de troupes françoises, et quelques milices américaines aux ordres de M. de Choisy.

Le conseil me chargea d'aller rendre compte au général Washington de ce qui venoit de se passer.

tellux, capitaine et membre de l'Académie française, né à Paris en 1734, mort le 28 octobre 1788. Ses titres pour prendre rang parmi les Quarante, en 1775, furent de fades comédies de société et quelques discours en prose et en vers. L'un de ceux-ci intitulé *La Félicité publique* eut quelques succès dans les salons de l'époque; cependant l'on régala son auteur de cette épigramme, lorsqu'il se porta candidat au fauteuil qu'un immortel venait de laisser vide :

A Chastellux la place académique!
Qu'a-t-il donc fait? — Un livre bien conçu.
— Vous l'appelez? — *Félicité publique.*
— Le public fut heureux, car il n'en a rien su.

Madame d'Oberkirch raconte, dans ses Mémoires, l'histoire du mariage du marquis de Chastellux; c'est un roman auquel nous renvoyons : éd. 1853, t. II, p. 390. Nous ne reparlerons pas des *Voyages dans l'Amérique septentrionale* qui nous ont occupé un instant dans l'introduction et que nous citons çà et là.

Je fus tenté de refuser la commission, qui étoit vraiment désagréable : j'étois bien sûr qu'il seroit fortement choqué de voir que l'on eût remis à la décision d'un conseil de guerre une chose déjà décidée et signée de lui et de M. de Rochambeau. J'étois le seul cependant que l'on pût y envoyer. Je fis une grande diligence ; j'arrivai à New-Windsor, et lui remis une lettre de M. de Rochambeau, fort embarrassée et fort mal écrite. Elle le mit dans une telle colère, qu'il n'y vouloit répondre ; et ce ne fut que le troisième jour, et par égard pour moi, qu'il me remit une réponse très-froide, dans laquelle il disoit qu'il s'en tenoit à l'avis qu'il avoit signé à la conférence de Hartford ; mais qu'il laissoit M. de Rochambeau le maître de faire ce qu'il voudroit, et lui envoyoit les ordres nécessaires pour assembler les milices dont il auroit besoin. Mon arrivée embarrassa M. de Rochambeau, à qui je ne cachai rien, et qui commençoit à se repentir de ce qu'il avoit fait. Un second conseil de guerre confirma ce qui avoit été déterminé dans le premier : l'armée se mit en marche.

Pendant tout le cours de cette guerre, les Anglois semblent frappés d'aveuglement : ils font toujours ce qu'il ne faut pas faire, et se refusent toujours aux avantages les plus clairs et les plus certains. Après le départ de l'armée, il suffisoit d'attaquer l'escadre françoise dans Rhode-Island pour la détruire. Ils n'en eurent pas même l'idée. L'armée françoise traversoit l'Amérique dans le plus grand ordre et dans la plus grande discipline, prodige dont l'armée angloise ni l'armée américaine n'avoient jamais donné d'exemple. Je couvrois la marche de l'armée à quinze milles environ sur la

droite, à quarante milles environ de la rivière du Nord.

M. de Rochambeau reçut une lettre du général Washington, lui disant qu'il me destinoit une commission secrète et contenant un ordre pour moi de me trouver, par une marche forcée, avec mon régiment, le surlendemain, à un rendez-vous assez éloigné. M. de Rochambeau m'envoya chercher au milieu de la nuit à quinze milles de là, pour me donner les ordres du général Washington, qui n'entroit dans aucun détail avec lui. Je me trouvai exactement au lieu prescrit, quoique l'excessive chaleur et de très-mauvais chemins rendissent cette marche infiniment difficile. Le général Washington s'y trouva fort en avant des deux armées et me dit qu'il me destinoit à prendre un corps de troupes angloises campées en avant de New-York pour soutenir le fort Kniphausen, que l'on regardoit comme la clé des fortifications de New-York.

Je devois marcher toute la nuit pour les attaquer avant le point du jour ; il joignit à mon régiment un régiment de dragons américains, quelques compagnies de chevau-légers et quelques bataillons d'infanterie légère américaine. Il avoit envoyé par un autre chemin, à environ six milles sur la droite, le général Lincoln avec un corps de trois mille hommes pour surprendre le fort Kniphausen, que j'empêcherois d'être secouru. Il ne devoit se montrer que lorsque mon attaque seroit commencée, quand je lui ferois dire de commencer la sienne. Il s'amusa à fusiller avec un petit poste qui ne l'avoit pas vu, et découvrit tout le corps que je devois surprendre. Il rentra dans le fort, fit une sortie sur le général Lincoln, qui fut battu, et qui alloit être perdu et

coupé de l'armée, si je ne m'étois pas promptement porté à son secours.

Quoique mes troupes fussent harassées de fatigue, je marchai sur les Anglois; je chargeai leur cavalerie, et mon infanterie fusilla avec la leur. Le général Lincoln en profita pour faire sa retraite en assez mauvais ordre. Il avoit deux ou trois cents hommes tués ou pris, et beaucoup de blessés. Quand je le vis en sûreté, je commençai la mienne, qui se fit très-heureusement, car je ne perdis presque personne.

Je rejoignis le général Washington, qui marchoit avec un détachement très-considérable de son armée au secours du général Lincoln, dont il étoit très-inquiet; mais ses troupes étoient tellement fatiguées, qu'elles ne pouvoient aller plus loin. Il montra la plus grande joie de me revoir, et à l'ordre, donna à ma division les éloges les plus flatteurs. Il voulut profiter de l'occasion pour faire une reconnoissance de très-près sur New-York. Je l'accompagnai avec une centaine de hussards; nous essuyâmes beaucoup de coups de fusil et de coups de canon, mais nous vîmes tout ce que nous voulions voir. Ce détachement dura trois jours et trois nuits, et fut excessivement fatigant, car nous fûmes jour et nuit sur pied et nous n'eûmes rien à manger que les fruits que nous rencontrâmes le long du chemin. Le général Washington écrivit à M. de Rochambeau la lettre la plus honnête pour moi; mais mon général oublia d'en faire mention dans ses lettres de France.

Je fus camper au White-Plains, où les deux armées vinrent se réunir le lendemain. Le général Washington me donna le commandement des deux

avant-gardes. Nous restâmes six semaines dans ce camp, où je fus très-fatigué, faisant des fourrages continuels fort étendus, et jusqu'à la vue des postes de l'ennemi. Le général Washington et M. de Rochambeau voulurent encore faire une reconnoissance sur New-York; je fus chargé de la couvrir avec toute la cavalerie des deux armées, toute l'infanterie légère américaine et un bataillon de grenadiers et chasseurs françois. Un détachement considérable des deux armées, aux ordres du chevalier de Chastellux et du général Heatre, prit une position à quelque distance, pour que je pusse faire ma retraite sur lui en cas d'accidens. Je repliai facilement tout ce que je trouvai sur mon passage, et je fis quelques prisonniers. Les généraux mirent deux jours à faire leur reconnaissance, qui fut dangereuse, car ils essuyèrent un feu très-vif de canon et de mousqueterie.

Nous décampâmes de White-Plains quelques jours après, pour aller passer la rivière du Nord à Ringsferry. Heureusement les Anglois ne sortirent pas de New-York pour nous suivre; car la marche ayant été mal ouverte, à travers des marais, l'artillerie tout entière et les équipages de l'armée y restèrent embourbés pendant trente-six heures, sans autre escorte que mon régiment et un bataillon de grenadiers et chasseurs qui composoient toute l'arrière-garde à mes ordres. Après le passage de la rivière du Nord, qui fut long et difficile, mais que les Anglois ne cherchèrent pas à troubler, l'armée, pour la facilité des vivres et des fourrages, marcha en deux divisions à un jour de distance: l'armée américaine marchoit par un autre chemin peu éloigné du nôtre. Nous étions obligés de traverser les

Jerseys, et de faire environ soixante-dix milles à quinze ou vingt milles des ennemis et souvent plus près. Nous ne doutions pas qu'ils ne s'opposassent à notre passage, ce qu'ils eussent certainement fait avec succès. M. de Rochambeau leur avoit fait croire que son projet étoit d'attaquer New-York, ayant envoyé un commissaire des guerres intelligent avec une forte escorte établir des fours et des magasins à Chatam, près de New-York.

M. de Rochambeau étoit allé en avant à Philadelphie avec le général Washington, pour rassembler tout ce qui étoit nécesaire à la marche de l'armée en Virginie. Nous étions campés dans les Jerseys, à Summers et Courthouse. M. le baron de Vioménil commandoit la première division de l'armée, composée d'une brigade d'infanterie, de l'artillerie et de mon régiment. Nous reçumes avis que mille hommes de la garnison de New-York avoient eu ordre de se tenir prêts à marcher, et que les troupes légères n'étoient pas à un mille de nous. M. le baron de Vioménil, qu'un coup de pied de cheval obligeoit d'aller en voiture, ne savoit quel parti prendre. Il étoit en effet presque sans ressources, s'il eût été attaqué.

Je crus que le plus grand service qu'il y auroit à lui rendre étoit d'aller au-devant des ennemis le plus loin possible, afin de lui donner le temps de se retirer dans les bois. J'envoyai de fortes patrouilles sur tous les chemins par lesquels les Anglois pouvoient arriver. Je pris cinquante hussards bien montés, et je fus moi-même à plus de dix milles sur le chemin de Brunswick par lequel ils étoient le plus probablement attendus. Je rencontrai deux ou trois fortes patrouilles de troupes légères, qui se

replièrent après avoir tiré quelques coups de pistolets avec mes hussards. Je m'assurai que l'armée angloise ne marchoit pas, et je fus rassurer le baron de Vioménil.

Quelques instances que l'on eût faites auprès de sir Henry Clinton, il avoit été impossible de le décider à sortir de New-York, voulant toujours croire qu'il alloit y être attaqué; il rappela même les troupes légères qu'il avoit dehors. Nous arrivâmes à Philadelphie, que l'armée traversa; elle fut reçue avec les plus grandes acclamations et fort admirée : nous y restâmes un jour, et nous continuâmes notre route.

A la première marche, après Philadelphie, le général Washington apprit que M. de Grasse (1) avoit mouillé dans la baie de Chesapeak avec plus de trente vaisseaux de ligne et y avoit débarqué M. de Saint-Simon avec 3,000 hommes de troupes de terre. Je n'ai jamais vu d'homme pénétré d'une joie plus vive et plus franche que le fut le général Washington. Nous apprîmes en même temps que lord Cornwallis avoit reçu ordre de sir Henri Clinton de ne pas retourner à Portsmouth, qui étoit un excellent poste, de se fortifier à Yorktown jusqu'à ce qu'il y fût secouru.

En arrivant à la tête de l'Elk (2) dans le fond de la baie de Chesapeak, craignant que milord Cornwallis n'embarrassât beaucoup, M. de La Fayette,

(1) François-Joseph Paule, comte de Grasse, né à Valette en Provence, en 1723, mort à Paris le 11 janvier 1788. Il assista en qualité de chef d'escadre à toutes les actions qui s'engagèrent en Amérique pendant la guerre de l'Indépendance. Fait prisonnier par lord Rodney, il ne revint en France qu'après la paix.

(2) Rivière dont l'embouchure est au Tennesée.

dont la division ne consistoit que dans deux mille américains et les troupes légères de M. de Saint-Simon, il fit embarquer sur toutes sortes de bateaux tous les grenadiers et chasseurs de l'armée et toute l'infanterie de mon régiment aux ordres de M. de Gustines. Je demandai à marcher avec mon infanterie, persuadé que ces troupes-là tireroient des coups de fusil avant les autres. Le général Lincoln nous suivit aussi par eau à quelque distance avec l'infanterie légère américaine. M. de Custines, pressé d'arriver le premier, prit un sloop qui marchoit bien, et alla sans s'arrêter et sans me donner aucun ordre jusqu'à la rivière de James. Le troisième jour de notre embarquement, nous eûmes un très-mauvais temps. Les bateaux étoient détestables; deux ou trois chavirèrent, et nous eûmes sept ou huit hommes de noyés. Le temps nous obligea de mouiller devant Annapolis (1); comme nous allions remettre à la voile, le général Washington m'envoya dire par un aide de camp de faire débarquer les troupes et de ne pas partir avant d'avoir reçu de nouveaux ordres.

L'escadre angloise ayant paru devant la baie de Chesapeak, M. de Grasse étoit sorti pour la combattre, et n'étoit pas encore rentré. Trois jours après, une corvette du roi nous vint annoncer que M. de Grasse avoit battu l'armée angloise, lui avoit pris deux frégates, et étoit revenu mouiller dans la baie (2). Je fis sur-le-champ rembarquer les trou-

(1) Ville capitale du Maryland, à l'embouchure de la Saverne, dans la baie de Chesapeak.

(2) 3 septembre. Ce combat naval a été peint de nos jours par Th. Gudin; son tableau, exposé au salon de 1848, est aujourd'hui à Versailles, salle des Marines, nº 1442.

pes. Nous eûmes presque toujours des vents contraires, et nous fûmes dix jours à nous rendre à l'ouverture de la rivière de James.

J'y trouvai M. de Custines; et comme je lui rendois compte de ce qui s'étoit passé pendant son absence, le général Washington et M. de Rochambeau, qui étoient à peu de distance sur une corvette, m'envoyèrent dire d'aller à leur bord. Le général Washington me dit que lord Cornwallis ayant envoyé toute sa cavalerie et un corps de troupes assez considérable à Glocester, vis-à-vis de York, il craignoit qu'il ne voulût se retirer par là, et qu'en conséquence il l'avoit envoyé observer par un corps de trois mille hommes de milice aux ordres du brigadier-général continental Wiedon, assez bon maréchal, mais détestant la guerre, qu'il n'avoit jamais voulu faire, et surtout se mourant de peur des coups de fusil. Devenu brigadier-général par hasard, le respectable officier étoit mon ancien de commission de brigadier : le général Washington en étoit plus affligé que moi; car il me destinoit ce commandement. Il me dit qu'il écriroit au général Wiedon qu'il lui en conserveroit les honneurs, mais qu'il lui défendoit de se mêler de rien. Je lui représentai que nous ne connaissions pas cette manière de servir; que si le général Wiedon étoit à mes ordres, je le ferois très-certainement obéir, mais qu'étant aux siens je lui obéirois très-exactement; que je ne me sentois pas de répugnance à servir sous lui, s'il le jugeoit bon, et qu'il pouvoit compter que je vivrois à merveille avec lui.

J'allai avec mon régiment joindre le corps du général Wiedon. La manière dont il bloquoit Glocester étoit bizarre; il étoit à plus de quinze milles des

postes des ennemis, se mouroit de peur, et n'osoit envoyer une patrouille à un demi-mille de son camp. C'étoit le meilleur homme du monde, et tout ce qu'il désiroit étoit de ne se mêler de rien. Je lui proposai de se rapprocher de Glocester, et d'aller le lendemain faire une reconnoissance près des postes anglois; il y consentit, et nous y fûmes avec cinquante hussards. Quand nous fûmes à six ou sept milles des ennemis, il me dit qu'il croyoit inutile et très-dangereux d'aller plus loin, et que nous n'en verrions pas davantage : je le pressai tellement, qu'il n'osa me refuser de me suivre. Je repliai les postes des ennemis, et m'approchai assez près pour prendre une idée juste de leur position. Mon général étoit au désespoir; il me dit qu'il n'iroit plus avec moi; qu'il ne vouloit pas se faire tuer.

Je rendis compte à M. de Rochambeau de ce que j'avois vu; je lui mandai qu'on ne pouvoit compter sur la milice américaine, et qu'il étoit indispensable de m'envoyer au moins deux bataillons d'infanterie françoise de plus. Je n'avois ni artillerie, ni vivres, ni poudre. Je lui en demandai : il envoya sur-le-champ de l'artillerie et huit cents hommes tirés des garnisons des vaisseaux aux ordres de M. de Choisy, qui, par son ancienneté, commanda le général Wiedon et moi.

M. de Choisy est un bon et brave homme, ridiculement violent, constamment en colère, faisant des scènes à tout le monde, et n'ayant jamais le sens commun. Il commença par envoyer promener le général Wiedon et toute la milice, leur dit qu'ils étoient des poltrons, et en cinq minutes il leur fit presque autant de peur que les Anglois, et assurément c'étoit beaucoup dire. Il voulut dès le lende-

main aller occuper le camp que j'avois reconnu. Le général Wiedon aima mieux venir un jour plus tard, et resta avec environ six cents hommes de sa division.

Un moment avant d'entrer dans la plaine de Glocester, des dragons de l'état de Virginie vinrent très-effrayés nous dire qu'ils avoient vu des dragons anglois dehors, et que, crainte d'accident, ils étoient venus à toutes jambes, sans plus examiner. Je me portai en avant pour tâcher d'en savoir davantage. J'aperçus une fort jolie femme à la porte d'une petite maison, sur le grand chemin; je fus la questionner; elle me dit que, dans l'instant même, le colonel Tarleton sortoit de chez elle; qu'elle ne savoit pas s'il étoit sorti beaucoup de troupes de Glocester; que le colonel Tarleton désiroit beaucoup *to shake hand with the french duke* (1). Je l'assurai que j'arrivois exprès pour lui donner cette satisfaction. Elle me plaignit beaucoup, pensant, je crois, par expérience, qu'il étoit impossible de résister à Tarleton : les troupes américaines étoient dans le même cas.

Je n'étois pas à cent pas de là, que j'entendis mon avant-garde tirer des coups de pistolets. J'avançai au grand galop pour trouver un terrain sur lequel je pusse me mettre en bataille. J'aperçus en arrivant la cavalerie angloise trois fois plus nombreuse que la mienne; je la chargeai sans m'arrêter; nous nous joignîmes. Tarleton me distingua, et vint à moi le pistolet haut. Nous allions nous battre entre nos deux troupes, lorsque son cheval fut renversé par un de ses dragons poursuivi par un de

(1) *De presser la main du duc français.*

mes lanciers. Je courus sur lui pour le prendre; une troupe de dragons anglois se jeta entre nous deux, et protégea sa retraite : son cheval me resta. Il me chargea une deuxième fois sans me rompre; je le chargeai une troisième, culbutai une partie de sa cavalerie, et le poursuivis jusque sous les retranchements de Glocester. Il perdit un officier, une cinquantaine d'hommes, et je fis un assez grand nombre de prisonniers.

M. de Choisy établit son camp à un mille et demi de Glocester; nos patrouilles fusilloient continuellement avec celles des Anglois, et nous ne dormîmes pas un seul instant pendant le siége. M. le baron de Vioménil devant attaquer deux redoutes des ouvrages d'York, M. de Choisy eut ordre de faire une fausse attaque sur Glocester; il crut pouvoir en faire une réelle, et emporter les retranchements l'épée à la main. Il fit, en conséquence, distribuer des haches à la milice américaine pour couper les palissades. Au premier coup de fusil, la moitié jeta les haches et les fusils pour courir plus vite. Ainsi abandonné, il se retira sur moi avec quelques compagnies d'infanterie françoise, et perdit une douzaine d'hommes.

Le surlendemain milord Cornwallis demanda à capituler. M. de Rochambeau me destina à porter cette grande nouvelle en France, et m'envoya chercher. Je ne me souciois pas d'aller en Europe; je lui conseillai d'y envoyer M. de Charlus; ce qui le raccommoderoit avec M. de Castries, et feroit peut-être que son armée en seroit mieux traitée. Je ne pus l'y décider; il me dit que j'avois eu la première action, que je devois porter la nouvelle; que M. le comte Guillaume des Deux-Ponts avoit eu la se-

conde, et porteroit les détails : le comte de Charlus ne lui pardonna jamais, ni à moi non plus. Je m'embarquai sur la frégate du roi *La Surveillante*, et après vingt-deux jours de traversée, j'arrivai à Brest, et me rendis à Versailles sans perdre de temps.

En arrivant à Versailles, je trouvai M. de Maurepas mourant ; à peine avoit-il sa connoissance (1) : il me reconnut cependant, et me reçut de la manière la plus touchante. Il me recommanda fortement au roi et à ses ministres, qui lui promirent d'exécuter ce qu'il avoit eu l'intentiou de faire pour moi. Il mourut le surlendemain, et M. de Castries et M. de Ségur me traitèrent aussi mal qu'ils purent.

Ma nouvelle causa au roi la plus grande joie ; je le trouvai chez la reine ; il me fit beaucoup de questions et me dit beaucoup de choses honnêtes. Il me demanda si je comptois retourner en Amérique; je lui répondis que oui ; il ajouta que je pouvois assurer son armée qu'elle seroit parfaitement bien traitée, mieux qu'aucune autre ne l'eût jamais été. M. de Ségur étoit présent. Je répondis que j'étois prêt à porter les grâces en Amérique dans quinze jours. Je conseillai à M. de Ségur de travailler sur-le-champ avec le roi; il me dit qu'il vouloit attendre l'arrivée du comte Guillaume des Deux-Ponts, ne se pressa pas ensuite, finit enfin par travailler avec le roi et me dit que je partirois pour Brest la semaine suivante. Je demandai à voir l'état des grâces que je portois ; il ne le permit pas ; je sus par les bureaux que l'armée étoit horriblement traitée.

(1) Ce fut la goutte qui le tua.

Je pouvois d'ailleurs en juger par moi-même. Ce que M. de Ségur appeloit une grande grâce, c'étoit de m'écrire de la part du roi, qu'en considération de mes services en Amérique, sa majesté me permettoit de conserver, à la paix, mon régiment dans le département de la guerre, sous la formation d'un régiment de hussards, et de m'en laisser le commandement toute ma vie; c'étoit un peu moins que les engagements pris avec moi au commencement de la guerre, puisque je devois avoir en propriété le premier régiment étranger à cheval, vacant ou à créer, et moins que je n'avois dans le moment même, puisque j'étois inspecteur de mon corps. Je refusai de porter les grâces; M. de Ségur s'en choqua, et je m'en embarrassai fort peu.

M. de Castries m'avoit encore plus maltraité : au lieu de m'envoyer les quatre cents hommes de mon régiment restés à Brest, il les avoit destinés à la conquête des forts de Demerary et d'Annamaboo, en Afrique, et les fit laisser pour garnison jusqu'à la paix, dans le lieu le plus malsain de l'univers; c'étoit annoncer bien clairement le projet de m'ôter tous les moyens de servir utilement. M. de Castries, d'ailleurs, n'accorda pas la moindre grâce à mon régiment, pas même aux officiers qui avoient eu les actions les plus brillantes

Je retrouvai madame de Coigny plus aimable que jamais; elle me marqua de l'intérêt, et il me fut impossible de ne pas céder au penchant irrésistible qui m'entraînoit vers elle; je la voyois presque tous les jours, et tous les jours je m'attachois davantage à elle. Je n'avois jamais vu tant d'esprit, tant de grâces, qui ne ressembloient en rien à l'esprit et aux grâces des autres. Je me disois qu'il

n'étoit pas raisonnable de l'aimer, que cela me rendroit bien malheureux; mais aucun bonheur ne me convenoit autant. On me disoit sans cesse que madame de Coigny étoit coquette, qu'elle étoit légère, qu'elle se moqueroit sans pitié de quiconque oseroit l'aimer. Je n'en ai jamais été alarmé un instant ; sa sensibilité m'avoit frappé presque aussitôt que son esprit. Je n'espérois pas lui plaire; mon cœur une fois connu d'elle ne pouvoit manquer d'en être plaint ; je gardois mon secret, mais l'idée de mon départ commençoit à m'affliger, et il ne lui étoit pas difficile d'en deviner la cause.

Je rencontrai à Paris madame Robinson, premier attachement du prince de Galles, dont les papiers anglois avoient tant parlé sous le nom de Perdita. Elle étoit gaie, vive, franche et bon enfant; elle ne parloit pas françois; je fus un objet piquant pour elle, un homme qui avoit apporté une grande nouvelle, qui revenoit de la guerre, qui y retournoit sur-le-champ; il avoit beaucoup souffert, il souffroit beaucoup encore. Elle crut ne pouvoir trop faire pour lui ; j'eus donc Perdita, je ne le cachai pas à madame de Coigny. « Qu'importent mes actions, me disois-je sans cesse, si elle peut lire dans mon cœur. »

Perdita acheva de me brouiller avec madame de Martainville ; je l'avois trouvée à couteau tiré avec madame Dillon et M. de Guéménée; elle avoit voulu exiger de moi de cesser de les voir, ce que j'avois refusé net. Nous étions assez froidement ensemble; elle sut que j'avois Perdita; cela augmenta son humeur ; elle me dit que je devois choisir, de cesser d'aller chez madame Dillon, ou de cesser d'aller chez elle. Mon choix fut bientôt fait.

Madame de Martainville s'en repentit bientôt, et voulut se raccommoder avec moi, mais inutilement.

Perdita partit pour l'Angleterre, et désira si vivement que je l'accompagnasse jusqu'à Calais, que je ne pus la refuser. Le sacrifice étoit grand, car le jour même je devois dîner chez madame de Gontaut avec madame de Coigny, j'écrivis à madame de Coigny que je ne dînois pas avec elle; et je saisis cette occasion bizarre de l'assurer que je l'adorois, et que quoi qu'il en pût arriver je l'adorerois toute ma vie. Il n'y avoit pas une autre femme qui pût m'entendre. Madame de Coigny me comprit parfaitement, me crut, et m'écrivit quelques mots sans répondre à ma déclaration. Sa conduite avec moi fut simple et sensible : elle ne me montra point de colère parce qu'elle n'en ressentoit pas, point de doute sur ma sincérité parce qu'elle n'en avoit point; elle ne me dit pas qu'elle ne m'aimeroit jamais.

Je voyois beaucoup de gens occupés d'elle; quelques-uns étoient redoutables pour moi, je savois tout ce que j'avois de désavantage; je n'avois plus ni la grâce ni la gaieté de la jeunesse, mais j'avois un cœur qu'elle connaissoit, qui ressembloit beaucoup au sien, et j'espérois de tous deux. Je trouvois à l'aimer sans rien prévoir un bonheur que ne m'avoit jamais donné l'amour. Je m'efforçois d'être prudent, patient, circonspect, j'étois prêt à tout sacrifier, sans balancer, à la crainte de la compromettre, rien n'étoit perdu avec cette âme céleste, rien ne lui échappoit, tout étoit senti et par conséquent récompensé; je n'allois pas chez madame de Coigny, je ne la voyois pas seule; je pouvois ra-

rement lui dire que je l'aimois, mais je pouvois le lui écrire; je ne la rencontrois pas sans lui donner un billet, elle le recevoit avec intérêt, sans en paroître importunée; je pouvois être beaucoup plus heureux; mais je ne connaissois personne qui le fût encore autant que moi.

Au dîner de l'Hôtel-de-Ville, madame de Coigny, parfaitement bien mise, avoit une grande plume de héron noir, à droite sur le devant de son habit; voir cette plume et la désirer fut l'affaire du même instant. J'en attendois du bonheur et du courage; jamais chevalier errant ne désira rien avec plus d'ardeur et de pureté.

M. de Coigny (1) voulut aller en Amérique. Madame de Coigny en fut au désespoir. Je fus aussi pénétré de douleur. Je ne croyois pas que le départ de M. de Coigny pût me coûter tant de peines. Toujours vraie, toujours sensible, madame de Coigny ne me cachoit ni ses larmes ni la pitié que je lui inspirois. Elle reconduisit sans en rien dire son mari jusqu'à Rennes; elle se douta bien que cela seroit désapprouvé; elle m'écrivit en partant un billet qui commençoit par ces mots : « Sachez défendre ce que vous savez si bien aimer. » Trop supérieure pour ne pas être enviée, on voulut l'accuser d'exagération, d'affectation, de fausseté même; je la défendis de bonne foi, moi que sa douleur avoit rendu si malheureux. Elle revint, et fut contente de ma conduite.

(1) François-Marie-Casimir de Franquetot, général, fils du duc, né en 1756, mort le 27 janvier 1816. Il fit la guerre d'Amérique, fut nommé maréchal-de-camp le 9 mars 1788, émigra et revint en France avec les Bourbons qui le nommèrent lieutenant-général.

Le hasard m'avoit fait rencontrer pendant le courant de l'hiver le duc de Coigny et madame de Châlons. J'avois soupé chez le duc de Coigny; j'allois chez madame de Coigny, je la voyois presque tous les jours chez madame de Guémenée, chez madame de Gontaut, ou chez elle. Ce bonheur ne dura pas longtemps. M. de Ségur, avec toute la disgrâce dont il étoit capable, voulut me faire partir trois mois plus tôt que cela n'étoit nécessaire. Je n'osai insister beaucoup pour attendre la seconde frégate; cela m'eût cependant été très-facile. Tout le monde étoit révolté de la manière dont les ministres me traitoient.

Madame de Polignac, qui ne me craignoit plus, et pour qui il étoit quelquefois embarrassant d'avoir dans la société des personnes auxquelles la reine témoignât de la bienveillance, paraissoit désirer de se lier davantage avec moi. On me fit des propositions de rester; on se chargea de m'en donner les moyens; je les refusai tous. Il étoit bien tentant de rester pour madame de Coigny, je partis pour elle. Je craignois trop qu'on ne devinât mes véritables raisons, je n'osois même donner celle des couches de madame de Montbazon (1) pour lesquelles M. et Mme de Guémenée désiroient fort que je restasse.

Madame de Coigny fut fâchée de mon départ. J'osai croire qu'elle m'aimoit. Elle ne me le dit pas cependant, et continua d'être sensible et sévère. Le soir de mon départ, je coupai de ses cheveux; elle me les redemanda, je les lui rendis sans hésiter. Elle les prit en me regardant; je vis des larmes dans

(1) Bru du prince de Guémenée.

notre frégate étant fort endommagée. Le capitaine de *La Gloire*, envoya un courrier à M. de Castries pour lui en rendre compte, et pour lui dire qu'il iroit se réparer à Lorient, dès que les vents le lui permettroient. Nous fûmes à Nantes. J'avois le temps d'aller à Paris; j'écrivis à madame de Coigny pour lui demander s'il ne seroit pas possible que je la vîsse une demi-heure; je la priois de me refuser sans balancer, pour peu qu'elle y trouvât le moindre inconvénient, et de m'adresser, poste restante, sa réponse à Tours ou Orléans, où j'irois la chercher; je la suppliois de ne consulter personne; elle suffisoit pour disposer de moi, et je désirois qu'elle prît le parti le plus sage, fût-il le plus dur.

Je ne trouvai de lettres ni à Tours ni à Orléans. J'attendis; il en vint une enfin; elle étoit de M. de Lille (1). Il me mandoit que madame de Coigny seroit charmée de me voir; mais qu'elle pensoit qu'il seroit plus sage de ne pas venir à Paris; que cependant elle me laissoit le maître. Pas un mot de madame de Coigny; il lui étoit si facile de me refuser et de me consoler! elle n'avoit pas voulu disposer de moi; elle n'avoit pas eu la bonté de me dire: « Je ne veux pas. » Elle avoit employé un tiers! elle ne m'avoit pas écrit! c'étoit bien plus qu'il n'en falloit pour me déchirer l'âme. J'ai éprouvé de grands malheurs, je n'en ai senti aucun plus vivement que celui-là; ma douleur fut si vive, que pendant dix

(1) Je ne sais si Lauzun veut désigner Jacques Delille ou le capitaine de l'Isle, officier de mérite, encyclopédiste et poëte, avec lequel Voltaire fut en correspondance : il commandait un régiment de dragons, et fut comme Lauzun en garnison à Mouzon où *le vieux malade de Ferney* lui a adressé plusieurs lettres.

ou douze jours il me fut impossible de lui écrire.

Je fus à la Rochelle voir M. de Voyer, et je retournai à Lorient joindre ma triste frégate. Madame de Coigny répondit à mes plaintes avec une indulgence, une grâce qui me rassurèrent, et me rendirent ma tranquillité; il ne me resta plus que le repentir de l'avoir tourmentée de mes peines. Notre frégate reçut l'ordre d'aller à Rochefort joindre *L'Aigle* pour partir avec elle. J'y retournai par terre. Nous attendîmes M. de la Fayette, que ses affaires politiques retenoient à la cour pendant trois semaines; il manda qu'il ne viendroit pas. M. de la Touche (1) m'offrit sa chambre, que j'acceptai. Nous mîmes à la voile de la Rochelle, le 14 juillet. Dès le lendemain, nous eûmes un fort abordage avec la frégate françoise *La Cérès;* elle nous fit beaucoup de mal et pensa nous en faire bien davantage. La maladie se mit dans notre équipage; tous les jours il nous mouroit du monde, et le besoin de rafraîchissements pour nos malades nous obligea de relâcher à Terceyre, une des îles Açores. Je n'ai jamais vu de mœurs plus bizarres, et mêler si plaisamment l'amour de Dieu à l'autre.

Après avoir pris des bœufs, des légumes et de l'eau, nous remîmes à la voile. Causant un jour avec

(1) Capitaine de vaisseau, secrétaire-général de M. de Castries, pendant son ministère, fut appelé en 1787 par le duc d'Orléans pour lui servir de chancelier. Le roi ne voulait pas abandonner un habile homme dont il appréciait les conseils; mais le prince, par un traitement de 100,000 francs, se l'attacha bientôt sans retour. Ce fut lui, qui à l'Assemblée nationale, demanda que l'on condamnât à la peine de mort les officiers qui se cacheraient pendant le combat. «Ah! monsieur, lui dit Mirabeau lorsqu'il descendit de la tribune, Solon n'avait pas proposé de peines contre le parricide, parce qu'il supposait qu'un athénien ne pouvait pas l'être! »

M. de Bozon, embarqué aussi sur *L'Aigle*, il me parla de madame de Coigny, et de tous ses agréments. Il n'y avoit pas de conversation qui pût me plaire davantage : cela ne dura pas longtemps ; car il me dit que M. de Chabot (1) en étoit fort amoureux, et qu'il ne doutoit pas qu'elle n'eût du goût pour lui. Il étoit nuit, heureusement : ô mon Dieu!... je n'y pense pas sans frémir ; ma confiance inaltérable en madame de Coigny me soutint ; elle n'avoit été ni fausse, ni barbare : j'eus la force de lui écrire avant d'arriver aux Açores, et ma lettre partit de Terceyre par le Portugal. Rien cependant ne pouvoit détruire l'impression profonde que ma conversation avec Bozon avoit faite sur moi : je devenois tous les jours plus mortellement triste ; mes forces succombèrent à la fin, et j'eus une fièvre violente, avec de très-forts redoublements et du délire. Je m'en aperçus ; je craignis de me trahir, et je défendis qu'on laissât entrer qui que ce soit dans ma chambre, excepté deux domestiques anglois qui parloient à peine françois.

J'avois raison, car j'étois uniquement occupé de madame de Coigny ; et j'avois encore raison, je la nommois sans cesse, je lui écrivois toutes les fois que la fièvre m'en laissoit la force ; penser à elle étoit ma seule consolation. J'avois le bonheur d'en sentir toute la force : son idée, ses lettres charmoient mes maux, quoique je souffrisse beaucoup. Je répétois

(1) Celui qui devait se ranger en 1789 dans la minorité de la noblesse. La Cour lui ôta 12,000 francs de pension qu'elle lui faisait. « Le comte de Chabot, dit madame de Genlis, a le plus grand succès auprès des femmes. On répète qu'il est impossible d'avoir plus d'esprit, plus de grâce et plus de séduction. Il n'est pas beau, il bégaie, il est toujours distrait ou silencieux dans un cercle ; il ne parle jamais que tout bas. » (*Mém.* IX, 343.)

sans cesse : « Ma pensée me soutient, je ne mourrai pas. » Dans mon délire, je parlois de cette plume que j'avois tant désirée.

Il y avoit douze jours que j'étois malade, lorsque nous rencontrâmes dans la nuit un vaisseau de 74, avec lequel nous fûmes obligés de nous battre. On défit ma chambre; on me porta sur le pont plus mort que vif. J'avois attaché les lettres de madame de Coigny sur mon cœur, et j'avois exigé que l'on me jetât dans la mer, sans me déshabiller, si j'étois tué, ou si je mourois pendant le combat. Je fus pendant trois heures le témoin inutile d'un engagement très-vif. Nous nous battîmes toujours à la portée du pistolet, et nous nous fîmes enfin abandonner du vaisseau anglois, après avoir été vingt fois au moment d'être anéantis. Nous eûmes à notre bord une vingtaine d'hommes tués. Le vaisseau anglois étoit si maltraité, que nous l'aurions pris facilement, si nous n'avions pas aperçu à l'horizon des bâtiments qui faisoient route sur lui. Ce vaisseau étoit *L'Hector*, vaisseau françois de 74, pris sur M. de Grasse, par l'amiral Rodney : il coula bas quelques jours après sur le banc de Terre-Neuve, et sauva son équipage avec beaucoup de peine; nous lui avions tué plus de cent cinquante hommes (1).

Je fus le lendemain plus malade que jamais. Huit jours après notre combat, nous arrivâmes sur les côtes de l'Amérique, à l'ouverture de la Delaware. Nous mouillâmes, et nous envoyâmes un canot à terre pour chercher des pilotes; l'entrée de la Delaware étant difficile et dangereuse. Un coup de vent

(1) Voyez pour plus de détails les Mémoires de Ségur, t. Ier, p. 318 et suivantes.

fit chavirer notre canot, et presque tous ceux qui étoient dedans périrent; il ne nous vint pas de pilotes, mais, au point du jour, nous aperçûmes une escadre angloise de sept bâtiments de guerre qui venoient sur nous toutes voiles dehors; nous fûmes forcés d'appareiller et d'entrer dans la rivière sans pilotes. Nous vîmes enfin arriver le canot de *La Gloire*, à qui il n'étoit pas arrivé d'accident et qui nous ramenoit des pilotes. Nous apprîmes par eux que nous étions dans le mauvais chenal, et perdus sans ressources. M. de la Touche s'enfonça encore deux lieues dans le chenal: et, voyant qu'il ne lui restoit plus d'espoir, il se détermina à envoyer à terre les paquets de la cour, l'argent et les passagers. M. de la Touche échoua le lendemain, coupa ses mâts, fit tout ce qu'il put pour rendre sa frégate inutile aux Anglois, et fut pris; *La Gloire*, qui tiroit moins d'eau, arriva saine et sauve à Philadelphie. On nous mit à terre à environ une lieue d'aucune habitation, sans avoir emporté une seule chemise.

J'avois encore la fièvre, je pouvois à peine me soutenir, et je n'aurois jamais pu gagner une maison sans un nègre très-fort qui me donna le bras. Dès que nous eûmes mis l'argent en sûreté, je m'acheminai doucement vers Philadelphie. Ma fièvre était devenue lente; je m'évanouissois à chaque instant: les médecins françois et américains s'accordèrent pour prononcer que je mourrois avant la fin de l'automne.

Il partit un vaisseau pour l'Europe; j'eus occasion d'écrire à madame de Coigny, cela me fit un bien infini. Les médecins avoient déclaré qu'il étoit impossible que je pensasse à joindre l'armée,

lorsque M. de Rochambeau envoya un de ses aides-de-camp porter des lettres au chevalier de la Luzerne (1), et m'écrivit de faire l'impossible pour venir au camp, qu'il avoit des choses de la plus grande importance à me communiquer. Je me décidai sans consulter personne; je montai à cheval et partis pour le camp, autant valoit mourir en chemin que dans Philadelphie. La route me fit du bien. J'étois déjà beaucoup mieux quand j'arrivai au quartier général.

M. de Rochambeau me vit arriver avec plaisir; il me dit que la plus grande partie de son armée alloit s'embarquer à Boston, qu'il laissoit quelques troupes en Amérique, et que lui de sa personne retourneroit en France, et qu'il me donneroit le commandement de ses troupes. L'armée décampa dix ou douze jours après. Je repassai la rivière du Nord, et fus prendre mes quartiers d'hiver dans le comté de la Delaware. Ma santé se rétablit, je ne désirois plus que des lettres, et nous n'en recevions pas.

La frégate *La Danaé* revint enfin; j'appris par elle bien des malheurs; elle ne m'apporta pas la consolation que j'espérois, pas un mot de madame de Coigny; M. de Voyer étoit mort, j'avois perdu madame Dillon, il ne restoit rien dans le monde à mon malheureux ami (2); sa maîtresse, son honneur, sa fortune, celle de ses enfants, celle de beaucoup d'autres (3), il avoit tout perdu à la fois; peut-être

(1) Voy. sur ce personnage une longue note de la *Vie et des Mémoires de Dumouriez,* etc. I, p. 389, et aussi les *Voyages* de Chastellux, *passim.*

(2) M. de Guéménée.

(3) Madame d'Oberkirch donne sur la faillite de la maison de Guéménée d'intéressants détails :

je n'avois plus rien moi-même, ce fut ce qui m'inquiéta le moins; je fus au moment de tout quitter pour aller joindre l'infortuné M. de Guémenée en quelque lieu qu'il fût; des considérations trop longues à expliquer ici me retinrent.

Point de lettres de M. ni de Mme de Guémenée, point de mes gens d'affaires, pas le moindre détail sur l'affreuse nouvelle, la crainte que madame de Coigny ne fût malade; elle m'avoit écrit, ou il

« A Strasbourg, comme à Paris, on ne s'occupait que de la faillite du prince de Guémenée. C'était la chose la plus douloureuse du monde; on se demandait comment un Rohan avait pu se laisser amener à une position semblable et à finir ainsi. Il y avait clameur de haro dans le peuple; les gens les plus atteints étaient les domestiques, de petits marchands, des portiers, qui portaient leurs épargnes au prince. Il avait tout reçu, tout demandé, même des sommes folles, et il a tout dissipé, tout perdu. Tout sera payé, ou presque tout, les usures exceptées. Les Rohan se sont réunis pour cela... La princesse de Guémenée, quoique la plus honnête personne du monde, a toujours été regardée comme inférieure au poste qu'elle occupait et auquel sa naissance seule l'avait appelée. Elle passait pour être entêtée et en même temps sans caractère, la pire espèce des entêtées. Quelques-uns prétendaient qu'elle soupçonnait la position de son mari et qu'elle cherchait à s'étourdir par les plaisirs et le monde dont elle était fort éprise; ceux-là la blâmaient... Les prodigalités inouïes du prince de Guémenée, la somptuosité de sa maison, l'éclat de ses fêtes et les dépenses de sa femme ont amené cette faillite qui ne s'élève pas à moins de trente-cinq millions. » *Mémoires de Mad. d'Oberkirch*, 1853, in-12, t. II, p. 1—3. Le Brun qui avait placé ses économies chez le prince de Guémenée se consola de son désastre par cette épigramme :

Quand un beau prince, escroc sérénissime,
Nous obligea de trente millions,
Maint bon vieillard, souffreteux, cacochyme,
Porter lui fut ses lamentations :
C'était pitié de voir leur doléance.
Lors un matois chargé de la créance,
Les avisant, leur dit ; Ne larmoyez;
Princes ne sont qu'honneur et conscience!
Sans perdre rien vous serez tous payés
Dans cinquante ans; ne faut que patience.

lui avoit été impossible d'écrire ; je n'ai pas à me reprocher de l'avoir un moment soupçonnée de négligence. Lorsqu'elle seule me restoit, sûr de son cœur comme du mien, je me disois à chaque instant : « Elle ne peut pas m'aimer, mais elle ne peut pas ne pas vouloir me consoler ; hélas ! à deux mille lieues d'elle, existoit-elle encore ! » Mes idées et mes craintes varioient à chaque instant, je me tourmentois, je me rassurois ; tout le monde n'étoit pas sans pitié ; je n'avois point de confident, mais madame de Montbazon, mais M. de Lille savoient que madame de Coigny m'étoit bien chère ; ils m'auroient donné de ses nouvelles dans tous les ports : une méprise du jour, l'oubli d'un domestique, l'inexactitude de la poste m'avoient sans doute empêché de recevoir mes lettres ; je n'en avois pas de plusieurs personnes qui m'écrivoient habituellement ; je ne les croyois pas malades, je pouvois donc espérer que madame de Coigny ne l'étoit pas.

Telle étoit ma cruelle situation quand M. de Rochambeau partit pour la France. J'écrivis à madame de Coigny, j'étois sûre qu'elle n'accableroit pas mon malheureux ami, je lui demandai à genoux de lui marquer un peu d'intérêt, il y seroit si sensible ! j'écrivis à M. de Guéménée qu'il avoit encore un ami dont il pouvoit entièrement disposer.

Le tumulte de Philadephie m'étoit devenu insupportable, je voulus m'en tirer. Un voyage à Rhode-Island réunissoit les avantages de me rapprocher des lettres qui arriveroient probablement dans le Nord, et de revoir cette charmante famille qui m'aimoit si tendrement. Je partis donc, malgré la rigueur de la saison. On eut à Newport une joie inexprimable de me revoir. Je n'y vis personne ; j'y menai une vie

douce et tranquille, et l'on y eut grand soin de moi.

Pendant que j'étois à Newport, vers le milieu du mois de mars, le paquebot américain *Le Washington* arriva de France à Philadelphie. Le baron de Foks, mon aide-de-camp, m'apporta mes lettres à Newport : il y en avoit deux de madame de Coigny, une de Spa, du 26 juillet 1781, et une autre du 18 octobre de la même année. Je pleurai sincèrement madame Dillon et M. de Voyer, mais madame de Coigny vivoit et m'écrivoit : j'aurois pu la perdre, et je ne l'avois pas perdue. Je ressentis un mouvement de joie aussi vif que l'avoit été ma douleur : quelles lettres ! avec quelle simplicité touchante elles peignoient son âme. Elle n'aimoit point M. de Chabot, elle me plaignoit de l'avoir cru. Tous les éclaircissements qui pouvoient me rendre ma tranquillité, elle me les offroit avec tant de grâce! un mot suffisoit pour me rassurer; elle avoit déjà fait ce que je lui demandois avec tant d'instance! Elle plaignoit M. de Guéménée, elle ne l'accabloit pas ; elle ne me disoit pas qu'elle m'aimoit ; mais elle me disoit qu'elle comptoit tant sur mes sentiments pour elle, qu'elle me foisoit presque autant de plaisir.

Les lettres venues par *Le Washington* disoient la paix plus éloignée que jamais. Huit jours après, j'appris par New-York qu'elle étoit faite. Je quittai Newport : ce ne fut pas sans regrets et sans attendrissement. Je passai quelques jours chez le général Washington, et je retournai à Philadelphie. La frégate *L'Active* (1) m'y apporta l'ordre de ramener

(1) Commandée par le comte Charles de Colbert.

en France les restes de l'armée françoise. Je reçus en même temps une lettre de madame de Coigny du 22 septembre 1782 : il étoit dit que toutes lettres que je recevrois d'elle seroient de cinq mois de date. Je ne perdis pas de temps pour faire embarquer les troupes ; et, le 11 mars 1783 nous appareillâmes de Wilmington pour la France.

FIN

NOTES

SUPPLÉMENTAIRES ET RECTIFICATIVES

—

Page 11, note 1, ligne 2.

C'est bien le chevalier, plus tard marquis de Jaucourt, que l'on appelait *Clair de lune*. « Il avoit, disent les *Mémoires de Madame de Genlis* (I, 366), une figure très-agréable, un visage rond, plein et pâle, des cheveux bruns, négligés et dépoudrés, il ressembloit en effet à un clair de lune. Sa taille étoit noble, il avoit bonne grâce. Il inspira plusieurs passions, entre autres une qu'on disoit platonique, à la présidente de Gourgues, sœur de M. de Lamoignon. »

Page 40, ligne 3.

Autres détails qui feront mieux connaître madame de Cambis : « Une personne, dont le seul esprit me repoussoit, étoit madame de Cambis, sœur du prince de Chimay et de madame de Caraman ; elle avoit tous les genres de prétentions ; elle étoit fort marquée de la petite vérole, ses traits étoient communs, sa taille assez belle ; elle avoit l'air le plus dédaigneux et le plus impertinent qu'on ait jamais osé porter dans le monde. Ses amis prétendoient qu'elle avoit beaucoup d'esprit, et le talent de dire des mots ingénieux. Madame de Cambis faisoit, dit-on, de forts jolis vers ; je n'ai connu d'elle en ce genre qu'un couplet de chanson fort méchant, mal rimé, mal tourné, et sans aucun sel, qu'elle avoit fait sur ma tante et sur le duc de Guines. » (Genlis, *Mém.*, II, 33.)

Page 44, ligne 1.

Les mémoires de l'émigration nous rapportent que Charles Bunbury favorisa de tout son pouvoir les nobles Français exilés en Angleterre pendant la Révolution.

Page 47, ligne 31 et dernière.

Cependant madame de Cambis ne cessa de faire partie du cercle intime de Lauzun. Aux grands dîners qu'il donne en décembre 1769 nous la voyons assister en compagnie de madame de Boisgelin, de la marquise de Boufflers, de mesdames de Poix et d'Hénin, de Charles Fox et de lord Ilchester. Voy. les *Lettres de madame du Deffand*.

Page 48, dernière ligne de la note.

« On l'appeloit *Mimi*, rapporte madame de Genlis (I, 373), je n'ai jamais su pourquoi ; il étoit fort à la mode, d'une assez jolie figure : on lui trouvoit de l'esprit. Dans chaque visite il laissoit un mot, bon ou mauvais, que l'on citoit toujours ; ce mot dit, il ne parloit plus ; il avoit l'air distrait, insouciant, et en même temps étourdi, ce qui lui étoit particulier. Je lui trouvois beaucoup de fatuité, une gaieté fausse, c'est-à-dire affectée, et un air moqueur qu'il ne quittoit jamais, alors même qu'il avoit envie de plaire. »

Page 68, ligne 8.

Le mot *mois* est une erreur du manuscrit, il faut lire *semaines* ou *jours*.

Page 89, note.

Voy. p. 229, note 1 *in fine*.

Page 90, note 3.

« Madame de Poix était charmante; sa taille n'avoit rien de défectueux, mais elle n'étoit pas belle, et elle boitoit. Elle avoit une brillante fraîcheur et le plus joli visage. Elle étoit gaie, naturelle, spirituelle et piquante. » (Genlis, *Mém.*, 381.)

Page 97 et 98.

Il faut écrire *Fleury* et non *Fleuri*.

Page 120, note 2, lignes 1 et 2.

Au lieu de *Branieçki*, lisez *Braniçki*.

Page 131, ligne 5.

Au lieu de : *et il sortit*, lisez : *et elle sortit*.

Page 134, note 1, lignes 4 et 5.

Lisez : *alors la grande mode. Arthur-Richard*, etc.

Page 164, ligne 12.

Lisez : *Poniatowska*.

Page 166, ligne 5, et 167, ligne 10.

Lisez : *Tlomosça*.

Page 176, ligne 7.

La première note vient après le mot *Dalberg*. *Lignes 19 et 20*, les renvois 1 et 2 doivent être lus 2 et 3.

Page 177, note 1, ligne 1.

Lisez : *et non Herusheim. Hernsheim est un bourg*, etc.

Page 183, note 2, lignes 3 et 4.

Lisez : *et notre héros, partagèrent la faveur*.

Page 269, ligne 31.

Le comte de Coigny était frère du duc et du chevalier de Coigny.

Voici ce qu'en dit madame de Genlis (II, 32) : « Il me poursuivoit partout, et plus je le voyois, plus il m'étoit odieux. Il avoit un visage que l'on pouvoit trouver beau, si un visage peut l'être avec des narines écartées et l'expression de la méchanceté : son regard étoit fixe, curieux et questionneur. Il avoit ce qu'on appelle *une belle carnation*, et ce teint coloré, joint à la rudesse de sa physionomie, lui donnoit, à mes yeux, l'air d'un homme qui rougit de colère. Il ne manquoit pas d'esprit, mais cet esprit étoit sec, caustique et mordant. Il étoit bien assorti à son âme. »

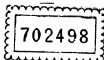


TABLE GÉNÉRALE

DES NOMS DE PERSONNES ET DE LIEUX

(Les noms de lieux sont en italiques. — L'* désigne les noms propres imprimés pour la première fois dans cette édition.)

14.

M

N

O

P

R

FIN DE LA TABLE


CONCORDIAE FRUCTUS



